


FIDEM · LIBERTATEM · AMICITIAM
John Quincy Adams.


Accessions
26.566
Shelf No.
7.2
FOUNDED 1852
SIC VT PATRIBVS SIT DEVS NOBIS


REMARQUES
sur la
LANGUE FRANÇOISE,
Utiles à ceux qui veulent
bien parler, & bien écrire.
Par
M. VAUGELAS.
AVEC DES NOTES
DE
T. CORNEILLE
Derniere Edition, corrigée de nouveau.
A AMSTERDAM,
Chez GERARD ONDER DE LINDEN.
M.DCCXIII.

REMARQUES
SUR LA
LANGUE FRANCOISE
DE MONSIEUR
DE VAUGELAS.

Utiles à ceux qui veulent bien parler & bien escrire.

Nouvelle Edition reveuë & corrigée

AVEC DES NOTES
DE T. CORNEILLE.

TOME SECOND.



A AMSTERDAM,

Chez GERARD ONDER DE LINDEN.
MDCCXIII.



REMARQUES SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

SECONDE PARTIE.

Ce, *avec le pluriel du verbe substantif.*



E, a encore un usage en nostre Langue, qui est fort beau, & tout à fait François ; c'est de le mettre avec le pluriel du verbe substantif. Par exemple, *les plus grands Capitaines de l'antiquité, ce furent Alexandre, Cesar, Hannibal, &c.* & non pas, *les plus grands Capitaines de l'antiquité furent* ny *ce fut*. Je croy neanmoins que *furent*, sans *ce*, ne seroit pas mauvais, mais avec *ce*, il est incomparablement meilleur. Pour *ce fut*, je doute fort qu'il soit bon, ou s'il l'est, c'est sans doute le moins bon de tous. Cette petite particule a une merveilleuse grace en cét endroit, quoy qu'elle semble choquer la Grammaire en l'un de ses premiers preceptes, qui est que le nominatif singulier regit le singulier du verbe, & non pas le pluriel ; & neanmoins icy on luy fait regir le pluriel en disant, *ce furent A-*

lexandre, *Cesar*, *&c.* Sur quoy il est à remarquer, que toutes les façons de parler que l'Usage a establies contre les regles de la Grammaire, tant s'en faut qu'elles soient vicieuses, ny qu'il les faille éviter, qu'au contraire, on en doit estre curieux comme d'un ornement de langage, qui se trouve en toutes les plus belles Langues, mortes & vivantes. Quelle grace pensez-vous qu'eût parmy les Grecs cette locution & cét usage, de faire regir le singulier des verbes aux neutres pluriels, & de dire *ζῶα τρέχει*, *animalia currit*, *les animaux court*, & une quantité d'autres semblables? Et croiroit-on que dans Virgile ce fût une licence Poëtique d'avoir dit, *Urbem, quam statuo, vestra est*, plûtost qu'une noble & élegante maniere de s'exprimer, dont la noblesse & la grace consiste en cela seulement, d'estre affranchie de la servitude Grammaticale, & de la phrase du vulgaire? Il n'y a point de Langue éloquente, qui ne soit enrichie de ces sortes d'ornemens. Mais revenons à nostre *ce*.

Ce, au commencement de la periode se dit encore au mesme sens, & avec plus de grace qu'en l'exemple que j'ay proposé, comme, *ce furent les Romains qui domterent*, *&c. ce furent de grands hommes, qui les premiers inventerent*, *&c.*

Ce mot se met encore avec le verbe substantif, quoy que le nom substantif qui precede *ce*, soit au singulier. Exemple, *l'affaire la plus fâcheuse que j'aye*, *ce sont les contes d'un tel*, & non pas, *c'est les contes*. En quoy il faut encore remarquer une plus grande irregularité que la premiere, parce que lors qu'on dit, *les plus grands Capitaines de l'antiquité, ce furent*, au moins y a-t-il un pluriel devant, quoy que *ce*, soit un singulier; mais icy, *affaire* & *ce*, sont tous deux au singulier, & neanmoins ils regissent

ſent le pluriel *ſont*, ce qui eſt bien étrange ; car de dire qu'en cét exemple, *ſont* ſe rapporte au pluriel qui ſuit, à ſçavoir *les contes*, & non pas à aucun des deux ſinguliers qui precedent, j'en demeure d'accord ; mais que peut-on inferer de là, ſi ce n'eſt qu'au lieu d'une irregularité que j'y remarquois, il y en faut remarquer deux ? J'ai déja dit la premiere, & voicy la ſeconde ; que le verbe ſubſtantif, qui ſelon l'ordre de la Grammaire & du ſens commun, ſur qui la Grammaire eſt fondée, doit eſtre regy, comme il l'eſt ordinairement, par le nom ſubſtantif qui precede ; neanmoins en cét exemple il eſt regy par le nom ſubſtantif qui ſuit. Ces façons de parler des Latins, *domus antra fuerunt*, *omnia pontus erat*, reviennent à peu prés à celles que nous venons de dire.

NOTE. La particule *ce* dans ces façons de parler, *ce ſont*, *ce furent*, ne doit pas eſtre regardée comme ayant un ſingulier & un pluriel, mais comme une particule ſans nombre, qu'on ajoûte à *ſont*, & à *furent*, pour leur donner plus de grace. En effet, *ce*, dans ces endroits ne ſignifie rien, au lieu que dans, *ce qui eſt de plus déplorable*, cette particule a un ſingulier, & ſignifie autant que ſi on diſoit, *la choſe qui eſt la plus déplorable*. Ainſi on ne peut pas dire que dans, *ce furent*, le ſingulier regit un pluriel, puiſque *ce* en cét endroit n'a point de nombre, & ne ſignifie rien.

On pourroit ôter *ce*, dans le premier exemple de M. de Vaugelas, & dire, *les plus grands Capitaines de l'Antiquité, furent Alexandre, Ceſar, &c.* mais non ſeulement cette particule a beaucoup de grace au commencement de la periode, mais il faut neceſſairement l'y mettre, comme en ces autres exemples, *ce furent les Romains qui, &c. ce ſont de grands hommes, qui les premiers, &c.* C'eſt auſſi une neceſſité de mettre le verbe au pluriel, dans l'un & dans l'autre exemple ; & ce ſeroit mal parler que de dire, *ce fut les Romains qui, &c. c'eſt de grands hommes qui, &c.* Cela fait connoiſtre que quand *ce* eſt devant le verbe ſubſtantif, ce verbe n'eſt déterminé à eſtre mis au ſingulier ou au pluriel, que par le nominatif qui eſt aprés, & non point par *ce*, ny par le nominatif qui le precede.

Voicy ce qu'a écrit M. Chapelain ſur cette Remarque. *Il eſt*

douteux que ce furent, *soit meilleur que* furent, *& ce n'est pas mon opinion.* Ce fut *est un sollecisme avec des pluriels. Quand on dit*, ce furent Alexandre, Cesar, &c. ce *ne regit pas* furent, *mais ce qui le regit*, *c'est*, les plus grands Capitaines, *& ce est un des pleonasmes de nostre Langue, qui pourroit estre icy vicieux au contraire des autres; je ne le condamne pas pourtant.* Ce *au commencement de la periode est tout à fait en grace.*

Je ne sçay pourquoy M. Chapelain se contente de dire, que *ce* a de la grace au commencement de la periode, puisque, comme je l'ay déja dit, il est impossible de ne pas l'y employer. Ainsi *ce* ne doit pas estre regardé en cét endroit comme un pleonasme qui a de la grace, mais comme une particule qu'on ne se peut dispenser de mettre.

Ce que, pour *si*.

IL est bien François, & a une grace nompareille en nostre Langue. M. Coëffeteau en use souvent; il l'employe par deux fois en la réponse de Neron à Seneque, *Ce que je répons*, dit-il, *sur le champ*, *à une harangue que tu as préméditée*, *c'est premierement un fruit de ce que j'ay appris de toy*, & un peu plus bas: *Ce que tu tiens de moy*, *des jardins*, *des rentes*, *& des maisons*, *ce sont toutes choses sujettes à mille accidens.* Et M. de Malherbe, *Aussi ne faut-il pas penser, que ce que Mercure est peint en la compagnie des Graces*, *ce soit pour signifier*, *&c.* On voit en ces trois exemples, que *ce que*, se resout par *si*, & qu'en mettant *si*, au lieu de *ce que*, ce seroit toûjours le mesme sens, mais avec combien moins de grace & de beauté. Il y en a pourtant qui croyent que *ce que* est vieux, & bien moins élegant que *si*; neanmoins un de nos plus excellens Ecrivains modernes s'en sert souvent.

NOTE. M. Chapelain est de l'avis de M. de Vaugelas, & dit que *ce que*, au lieu de *si*, est une élegance, & qu'il la faut conserver. Ce sont deux grands hommes, & leur nom donnera toûjours beaucoup de poids à ce qu'ils ont décidé, mais il me semble qu'il seroit plus naturel de dire dans l'exemple de Malherbe, *aussi ne faut il pas penser, que si Mercure est peint en la compagnie des Graces, ce soit pour signifier, &c.* Je ne vois pas qu'aucun de

nos

nos bons Autheurs employe presentement *ce que*, pour *si*; cela me fait croire que ce qui a passé autrefois pour élegance, a cessé de l'estre. Il semble que *ce que* n'est point employé pour *si* dans les deux premiers exemples de cette Remarque, & que, *ce que je répons sur le champ à ta harangue, c'est un fruit de ce que j'ay appris de toy*, veut seulement dire, *les choses que je répons c'est le fruit, &c.* Du moins *ce que* pour *si*, n'est point là assez marqué, non plus qu'au second exemple. *Ce que tu tiens de moy, des jardins, des rentes, des maisons, ce sont toutes choses sujettes, &c.* On peut entendre par là, *les biens que tu tiens de moy, jardins, maisons, rentes, ce sont choses, &c.* & non pas, *si tu tiens de moy des jardins, des maisons, des rentes, ce sont choses, &c.* C'est ce qui a obligé M. de la Mothe le Vayer à dire, que *ce que* ne se resout point par *si*, comme le pretend M. de Vaugelas, non pas mesme dans ses exemples, qu'il répond à *id* & à *quod* Latins, & qu'il n'est point vieux, mais élegant. Il est certain qu'autrefois on disoit *ce que*, pour *si*; ce ne seroit pas presentement une élegance.

Ce dit-il, ce dit-on.

ON dit tous les jours l'un & l'autre en parlant, mais on ne le doit point dire en écrivant, que dans le stile bas. Il suffit de *dit-il*, *dit-on*, sans *ce*, & c'est ainsi qu'il s'en faut servir par parenthese, quand on introduit quelqu'un qui parle.

NOTE. Je ne croy pas que l'on puisse dire en aucun stile, *ce dit-il*, & *ce dit-on*, si ce n'est qu'on affecte exprés de le mettre dans la bouche d'un homme que l'on peint d'un caractere à ne devoir pas sçavoir parler purement. Il est bon mesme de s'accoûtumer à ne dire que, *dit-il*, dans les conversations les plus familieres. Quelques-uns disent, *ce m'a-t'il dit*, *ce luy dirent-ils*. C'est la mesme faute, & il la faut éviter.

Outre ce, à ce que.

CEtte premiere façon de parler ne vaut rien, il faut dire, *outre cela*, & *à ce que*, pour *afin que*, est vieux. Exemple, *il faut faire prier Dieu de tous côtez, à ce qu'il luy plaise appaiser son ire.*

NOTE. Quelques-uns disent, *à celle fin que*, au lieu d'*afin que*, qui est bien plus méchant qu'*à ce que*. Toutes ces façons de parler ne valent pas mieux que, *outre ce*, pour *outre cela*, & elles sont entierement hors d'usage.

Ce fut pourquoy.

AU lieu de *c'est pourquoy*, qu'on a accoûtumé de dire, nous avons quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains, qui disent presque toûjours, *ce fut pourquoy*, devant le preterit définy. Par exemple, *ce fut pourquoy les Romains immolerent des victimes*, *&c.* estimant qu'il doit y avoir du rapport entre le temps qui suit, & celuy qui va devant; mais ils se trompent, parce qu'en cette façon de parler, *c'est pourquoy*, le temps present *c'est*, convient à tous les temps qui suivent, dautant qu'il se rapporte à la cause & à la raison qui fait dire, *c'est pourquoy*, qui subsiste, & qui est aussi bien presente maintenant qu'elle l'étoit au temps passé. Et qu'ainsi ne soit, ne disons-nous pas, *pourquoy est-ce que les Romains firent telle chose*, beaucoup mieux que si nous disons, *pourquoy fut-ce que les Romains?* Cette locution, *ce fut pourquoy*, vient de Normandie, au moins les Autheurs qui ont accoûtumé de s'en servir en sont. On en use aussi en Anjou & au Maine.

NOTE. On ne doute point que ceux qui sont pour, *ce fut pourquoy*, ne veüillent aussi qu'on dise, *pourquoy fut ce que les Romains*, *&c.* Mais il est certain qu'il est mieux de dire, *c'est pourquoy*, bien qu'on fasse suivre un preterit indéfiny. J'appelle preterit indéfiny, celuy que M. de Vaugelas appelle par tout définy. Les preterits indefinis, qu'on appelle aussi *Aoristes*, d'un mot Grec qui veut dire *indéfiny*, sont, *j'aimay*, *je lûs*, *j'appris*; & les définis sont ceux qui sont composez du present du verbe *avoir*, & du participe passif, *j'ay aimé*, *j'ay lû*, *j'ay appris*. Je croy que c'est là le sentiment general. Monsieur Chapelain dit que, *c'est pourquoy*, signifie, *c'est la raison pourquoy*, & que c'est une façon de parler abregée par l'Usage, qui fait une de nos élegances. Le Pere Bouhours ajoûte à cette Remarque, qu'il ne faut point dire, *& c'est pourquoy*, comme on dit, *& c'est pour cela*, *& c'est pour ce sujet*; mais qu'il faut dire, *c'est pourquoy* tout seul. Il en donne pour raison, que *c'est pourquoy* répond au *quare*, & au *quamobrem* des Latins, qui n'ont jamais *&* devant, au lieu que, *ideo*, *eam ob rem*, le peuvent avoir;

& que

&c que comme on dit fort bien en Latin, *& ideo*, *& eam ob rem* on peut dire de mesme en François, *& c'est pour cela*, *& c'est pour ce sujet.*

Ce, à ce faire, en ce faisant.

PLusieurs n'approuvent pas qu'on en use à la place de l'article. Par exemple, *il m'a fait ce bien de me dire*, ils veulent que l'on die, *il m'a fait le bien de me dire*; neanmoins M. de Malherbe a écrit, *elle m'a fait cét honneur de me dire.* J'apprens que, *ce bien, cét honneur*, s'est dit autrefois, mais aujourd'huy l'on ne le dit plus gueres, quoy qu'il ne le faille pas condamner absolument; il est certain qu'*il m'a fait le bien, il m'a fait l'honneur de me dire*, est bien plus doux & plus regulier.

On ne peut pas nier que ces deux façons de parler, *à ce faire*, & *en ce faisant*, ne soient fort commodes & fort ordinaires dans plusieurs de nos meilleurs Autheurs; mais elles ne sont plus aujourd'huy du beau stile, elles sentent celuy des Notaires.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer dit que, *vous me ferez ce bien*, &, *vous me ferez le bien*, sont également bons, & que c'est une fantaisie de croire que le dernier soit plus doux & plus regulier que l'autre. Je suis du sentiment de M. Chapelain, qui dit que, *il m'a fait ce bien*, est vieux. *A ce faire*, & *en ce faisant*, ne peuvent estre soufferts que dans la Pratique.

Peu s'en est fallu.

C'Est ainsi que l'Usage veut que l'on parle, mais la raison ne le voudroit pas, elle voudroit que l'on dit, *peu s'en est failly*; car il est certain qu'en ce terme, *peu s'en est fallu*, *fallu* ne veut dire autre chose que *manqué*, tout de mesme que si l'on disoit, *peu s'en est manqué*, comme *faillir*, à l'infinitif veut dire *manquer*. Or est-il que *faillir* ne fait point au preterit parfait, *il a fallu*; mais *il a failly*, comme, *il a failly à me blesser*, & *fallu*, est le prete-

rit de l'infinitif *falloir*, qui n'eſt pas en uſage, & qui ſignifie en Latin, *oportere. Il a fallu*, dit-on, *ceder à la force*, *il a fallu faire cela*; mais il eſt arrivé en ce mot la meſme choſe qu'à *recouvert*, pour *recouvré*; & je ne doute point que lors que l'on commença à dire, *peu s'eſt eſt fallu*, pour, *peu s'en eſt failly*, les Grammariens de ce temps-là ne fiſſent les meſmes exclamations & le meſme bruit qu'ont fait ceux de nôtre temps, quand on a dit *recouvert*, pour *recouvré*: mais on a eu beau invoquer Priſcien, & toutes les puiſſances Grammaticales, la Raiſon a ſuccombé, & l'Uſage eſt demeuré le maiſtre, *communis error facit jus*, diſent les Juriſconſultes. Quand deux verbes ſe reſſemblent, il eſt aiſé de confondre les conjugaiſons, ſi l'on n'a appris à les démêler; & pour en donner un exemple dans le meſme verbe de *faillir*, on dit en Normandie, *il faillira*, *il failliroit*, pour dire *il faudra*, *il faudroit*, qui eſt une faute toute contraire à celle-cy, *peu s'en eſt fallu*.

NOTE. J'ay peine à croire qu'on doive faire le meſme jugement de *peu s'en eſt fallu*, pour, *peu s'en eſt failly*, que de, *recouvert*, pour *recouvré*. On ne peut douter qu'on n'ait dit abuſivement, *recouvert*, pour *recouvré*, parce qu'on ne dit pas dans la meſme ſignification au preterit indéfiny, & au futur, *je recouvriray*, mais *je recouvray*, *je recouvreray*. Ainſi on ſe ſert que du ſeul participe de *recouvrir*, dans la ſignification de *recouvrer*. Il n'en eſt pas de meſme du verbe *falloir*, ſi on peut le prendre pour *faillir*. On dit dans tous les temps, *peu s'en faut*, *peu s'en falloit*, *il s'en eſt peu fallu*, *peu s'en fallut*, *il s'en faudra peu*; & il n'y a guere d'apparence qu'on ſe servît du verbe *falloir* dans tous ces divers temps, ſi de luy meſme il ne ſignifioit pas *manquer*. Quand M. de Vaugelas dit qu'il ne doute point que lors qu'on a commencé à dire, *peu s'en eſt fallu*, les Grammairiens de ce temps-là n'ayent fait grand bruit pour s'y oppoſer; il ſuppoſe qu'effectivement, *peu s'en eſt failly*, s'eſt dit; cependant il ne fait point voir qu'aucun ancien Autheur l'ait employé, ce qu'il auroit dû montrer, s'il eſtoit vray que l'Uſage eût introduit, *peu s'en eſt fallu*, au lieu de, *peu s'en eſt failly*; car comment ne nous reſteroit il aucune marque de cette ancienne façon de parler, ſi elle avoit eſté autrefois receuë? Monſieur Chapelain

lain dit ſur le mot de *falln*, pour *failly*, que le meſme abus s'eſt coulé parmy le peuple pour ces deux phraſes, *cuir bouln*, *châtaignes boulnës*, en la place de *bouilly*, *& boüillies*; mais l'abus eſt clair dans ces deux mots, puiſqu'on dit fort bien, *cuir boüilly*, *châtaignes boüillies*, au lieu qu'on ne ſçauroit dire, & qu'il eſt à preſumer qu'on n'a jamais dit, *peu s'en eu failly*, pour *peu s'en eſt falln.* Cela me fait croire que *falloir*, joint avec la particule relative *en*, fait un verbe imperſonnel, qui ſignifie *manquer. Il s'en faut peu*, *il s'en falloit un écu*, *il s'en faudra tant*, *que la ſomme ne ſoit entiere.* Dans toutes ces phraſes, le verbe *falloir*, tient la place de *manquer.* Je demeure d'accord que *manquer*, ſignifie *faillir*, non ſeulement dans la ſignification de, *faire une faute*, mais encore dans celle qui marque, *qu'une choſe qu'on avoit, commence à ſe perdre*, ou *à finir.* Ainſi au lieu de dire, *le cœur me manque*, *les jambes luy manquent*, *la voix luy manquoit*, *le jour luy a manqué en chemin*, *la parole luy manqua*, *les forces luy manqueront tout à coup*, il en eſt qui diſent d'une maniere peu élegante, mais intelligible, & peuteſtre tolerable: *Le cœur me faut*, comme *ſi faillir* avoit un preſent ſingulier, *je faux*, *tu faux*, *il faut*; *les jambes luy faillent*, *la voix luy failloit*, *le jour luy a failly en chemin*, *la parole luy faillit*, *les forces luy failliront tout à coup.* On pourroit meſme dire à l'infinitif, *les forces luy vont faillir tout à coup*, & non pas, *les forces luy vont faloir tout à coup.* Cela vient de ce que *faillir*, qui veut dire *manquer*, lors qu'une choſe qu'on avoit, commence à ſe perdre, ne le veut pas dire, ſi on l'employe pour exprimer, *ce qui manque à une choſe*, *afin qu'elle ſoit complete.* On dit fort bien, *il manqua*, ou, *il s'en manqua dix piſtoles qu'il ne me payaſt ce qu'il me devoit.* Mais quoy que *faillir* ſoit la meſme choſe que *manquer*, en d'autres ſignifications, on ne peut dire dans cette phraſe, *il s'en faillit dix piſtoles*, *&c.* comme on peut dire, *la voix luy faillit*, pour dire, *la voix luy manqua*; & on dit parfaitement bien, *il s'en falut dix piſtoles.* Si donc on peut ſe ſervir du verbe *faillir*, quoy que moins élegant, pour dire, *manquer*, dans les choſes qui ſe perdent, ou qui finiſſent, pourquoy ne s'en ſerviroit-on pas auſſi pour dire *manquer*, quand il manque à une choſe, ce qui peut la rendre complete, au lieu d'emprunter les temps du verbe *falloir*, ſi *faillir* pouvoit eſtre pris pour *manquer*, dans cette derniere ſignification? Je ne doute point que ſi l'infinitif *falloir* eſtoit en uſage, on ne dît, *il ne s'en peut falloir autant que vous dites*, pour dire, *il ne s'en peut manquer*; l'oreille meſme n'en ſeroit pas tout à fait bleſſée; & il eſt certain qu'on ne ſçauroit dire, *il ne s'en peut faillir autant que vous le croyez*, comme on dit, *les forces luy vont faillir tout à coup*; mais tout ce raiſonnement ne fait rien à l'égard de la veritable façon de parler; il faut dire, *peu s'en eſt falln*, & ainſi des autres temps, ſans ſe met-

tre en peine si on le dit au lieu de, *peu s'en est failly. Il failliroit faire, il failliroit envoyer*, qui se disent en Normandie, pour, *il faudra, il faudroit*, sont insupportables.

Avec, *avecque*, *avecques.*

POur commencer par le dernier, *avecques*, ne vaut rien, ny en prose, ny en vers, & pas un de nos bons Poëtes ne s'est donné la licence d'en user. Mais parce que je vois de bons Autheurs qui souffrent cette orthographe dans leurs œuvres, & qu'insensiblement elle pourroit bien se glisser jusques dans les vers, j'ai jugé à propos de la comprendre en cette Remarque, pour empescher qu'on ne s'y trompe.

Avec, & *avecque*, sont tous deux bons, & ne sont pas seulement commodes aux Poëtes pour allonger ou accourcir leurs vers d'une syllabe selon la necessité qu'ils en ont, mais encore à ceux qui écrivent en prose avec quelque soin de satisfaire l'oreille, soit pour former la juste mesure d'une periode, soit pour les joindre aux mots avec lesquels ils rendent le son plus doux, & la prononciation plus aisée, soit enfin pour empescher dans la prose la mesure des vers. Je ne voudrois jamais écrire *avec vous*, mais toûjours, *avecque vous*, à cause de la rencontre de ces deux rudes consones *c* & *v*; ce qui a donné lieu sans doute à ajoûter *que* aprés *avec*, puisqu'aussi bien on ne sçauroit prononcer *avec vous*, que de la mesme façon que l'on prononce *avecque vous*; mais ceux qui lisent, avouëront que rencontrant écrit *avec vous*, cela leur fait peine, & qu'au contraire, ils sont bien aises de trouver *avecque vous*; dequoy je me rapporte à l'experience d'un chacun. Il y a donc des consones devant lesquelles il faut dire *avec*, & d'autres devant lesquelles il faut dire *avecque*, pour la douceur de la prononciation. Il ne seroit pas besoin de les distin-

guer

guer icy, puisqu'il suffit de consulter sa langue & son oreille pour cela; neanmoins il n'y aura point de mal de le faire par l'ordre alphabetique des consones.

Devant le *b*, il est mieux de dire & d'écrire *avec*, qu'*avecque*, comme, *avec bon passeport*, *avec beaucoup de peine.*

Devant le *c*, *avec* est mieux qu'*avecque*, comme, *avec cét homme*, *avec cette femme*, parce que les deux *c* se rencontrant, viennent à se joindre, & adoucissent & facilitent la prononciation.

Devant le *d*, *avec*, comme, *avec deux ou trois de mes amis.*

Devant l'*f*, *avecque*, est mieux qu'*avec*, comme, *avecque frayeur*, & cette queuë de *que* y est si necessaire, que vous ne le sçauriez presque prononcer sans cela; & quand vous ne le voudriez pas prononcer, il semble à ceux qui vous écoutent, que vous le prononciez.

Devant le *g*, *avec*, parce que le *c*, & le *g*, s'accommodent fort bien ensemble, & s'unissent comme freres, *avec grace*, *avec gloire*, *avec grandeur.*

Devant *h* consone, *avecque*, pour faciliter l'aspiration de l'*h* comme, *avecque honte*, *avecque hardiesse*, & vous ne sçauriez vous empescher de prononcer le *que*, ny faire, quand vous ne le prononceriez pas, qu'on ne croye que vous le prononciez.

Devant *j* consone, *avecque*, comme *avecque joye*, *avecque jalousie.*

Devant *l*, *avecque*, comme *avecque luy*, *avecque loüange.*

Devant *m*, *avecque*, comme *avecque moy*, *avecque mes amis.*

Devant *n*, *avecque*, comme *avecque nous.*

Devant *p*, *avecque*, comme, *avecque peu de gens, avecque peu de ſoin.*

Devant *q*, *avec*, parce que le *c* s'accorde fort bien avec le *q*, comme *avec quelqu'un de mes amis.*

Devant *r*, *avecque*, comme, *avecque raiſon.*

Devant *s*, *avec*, comme, *avec ſoin*; car l'*s* ſe prononce comme le *c*, avec la virgule en bas, & ces deux lettres ſe joignent fort bien.

Devant *t*, *avecque*, comme, *avecque trouble*, *avecque tranquilité.*

Devant *v* conſone, *avecque*, comme nous avons déja dit, *avecque vous*, *avecque viteſſe.*

Devant *x*, *avec*, comme, *avec Xerxes*, parce que le *c* & l'*x* tiennent quelque choſe de la nature l'un de l'autre, qui les unit aiſément.

Devant *z*, *avec*, comme, *avec zele*, parce que le *c* & le *z* ſe joignent aiſément auſſi.

Ce n'eſt pas que ce ſoit une faute, quand on n'obſervera pas tout cela, mais il y aura ſans doute moins de perfection; & que coûte-t-il de l'obſerver? Ny je n'approuve ceux qui ne ſe ſervent jamais que d'*avec*, ny ceux qui ne ſe ſervent jamais que d'*avecque*; car nous avons de grands Ecrivains, qui ſe partagent ainſi. Et ſans parler de la difference des conſones, à quel propos cette adjonction de *que*, devant les voyelles? Elle y eſt abſolument inutile, à cauſe de l'éliſion, *avec amour*, *avec envie*, *avec intereſt*, *avec ombre*, *avec utilité.* Pourquoy *avecque* devant tous ces mots? C'eſt pourquoy je m'étonne que M. de Malherbe ait entierement renoncé à *avec*, pour ne dire jamais qu'*avecque*, ne pouvant éviter par ce moyen de rudes cacophonies, comme quand il s'en ſert devant *qui*, *quoy*, *quelque*, & autres ſemblables; *avecque quelque trouble*, dit-il en un cer-

certain endroit. Quelle oreille peut souffrir *avecque qui*, *avecque quoy*, ny qu'on le mette devant ces syllabes, *ca*, *co*, & *cu*, comme, *avecque carosse*, *avecque copie*, ou, *avecque compagnie*, *avecque curiosité*? J'ay oüy dire à une Dame de la Cour, *avecque qui*; M. de Malherbe l'a dit. Au reste, il faut toûjours prononcer le *c* d'*avec*, devant quelque lettre qu'il se rencontre, & se garder bien de dire, *avé moy*, *avé un de mes avis*, &c. comme prononcent plusieurs.

NOTE. Monsieur Menage dans ses Observations sur Malherbe, a rapporté des passages de Ronsard & de du Bellay, qui se sont servis du mot *avecques*; ce qui fait voir que nos bons Autheurs l'ont employé autrefois en Poësie. Presentement on ne dit plus qu'*avec*, & *avecque*, sans *s*. Lors qu'on se sert du dernier il faut observer pour regle ce que marque icy M. de Vaugelas, que cette préposition, *avecque*, ne doit jamais estre mise devant *qui*, *quoy*, *quelque*, ny devant les mots qui commencent par une voyelle, parce qu'elle y est inutile à cause de l'élision. Le plus grand nombre me paroist pour *avec*; & quoy qu'une syllabe de plus soit commode pour les vers, il y en a beaucoup qui évitent de mettre *avecque* en Poësie.

Monsieur Chapelain a dit sur cette Remarque, que dans, *avec vous*, la rudesse ne vient pas de la rencontre des consones *c* & *v*, mais des deux *v* consones qui se suivent, & qui ont le *c* entre eux, qui sert à les rendre plus desagréables par sa dureté. Il en donne pour exemple, *le sec viendra aprés l'humide*, qu'il dit n'avoir rien de trop rude, à cause que le *c* n'est qu'entre l'*s* & l'*v*. *Avec frayeur*, est une preuve qu'il apporte de la raison qu'il allegue sur, *avec vous*. Il dit que l'*f* & l'*v* sont des lettres correlatives, & qui se convertissent; & que comme *avec* joint à *frayeur* sonne mal, à cause de l'*v* consone d'*avec*, qui conduit la syllabe immediatement precedente, & qui donne lieu à une repetition de l'*f*, qui est une espece d'*v*, il sonne mal aussi dans *avec* joint à *vous*, à cause des deux *v* consones qui conduisent les deux syllabes. Il ajoûte que ce qui montre que ce sont l'*v* & l'*f*, joints qui font la rudesse, & non pas le *c* & l'*f* joints, c'est qu'il n'y a point de rudesse en la phrase, *le sec facilite*, &c. parce qu'il n'y a ny *v*, ny *f* à la syllabe qui precede *facilite*. Il tient qu'*avé moy*, *avé un de mes amis*, est du peuple.

Le Pere Bouhours condamne deux *avec* qui se suivent, & qui ont des rapports differens, comme une negligence vicieuse. Je

croy comme luy, que ceux qui ont quelque ſoin d'écrire poliment n'y tombent jamais; l'exemple qu'il en apporte fait voir combien ils choquentl'oreille : *Elle vécut avec luy avec la meſme bonté qu'elle avoit accoûtumé*; le premier *avec* ſe rapporte à la perſonne, & le ſecond à la choſe. Cela bleſſe fort l'oreille, & quand ils ſeroient un peu éloignez, & qu'il y auroit dans la meſme phraſe, *elle vécut avec luy, malgré les ſujets qu'il luy avoit donnez de ſe plaindre, avec la meſme bonté qu'elle avoit accoûtumé*; ces deux *avec* ne laiſſeroient pas de déplaire, parce qu'ils ſont dans la meſme periode, avec difference de rapport. Ils ſont placez avec grace dans ces deux autres exemples que rapporte le Pere Bouhours. Le premier eſt, *ſi tu continuës, tu ſçauras diſputer avec les Sophiſtes, mais tu ne ſçauras pas vivre avec les hommes.* Voicy le ſecond : *Penſez vous qu'en formant la Republique des Abeilles, Dieu n'ait pas voulu inſtruire les Rois à commander avec douceur, & les Sujets à obéïr avec amour?* Ce qui eſt cauſe que les deux *avec* ne bleſſent point dans ces exemples, quoy que placez dans la meſme periode, c'eſt qu'ils n'ont qu'un meſme rapport à la perſonne dans l'un, & à la choſe dans l'autre. Ils ne choquent point non plus, quelque prés qu'ils ſoient l'un de l'autre, pourveu qu'ils ſoient liez par un *&*, *je ſuis bien avec luy & avec elle*; *il parle avec autorité, & avec douceur tout enſemble. Pour avoir un veritable repos, il faut eſtre bien avec Dieu, avec ſoy-meſme, & avec les autres.* Toutes ces remarques qui ſont tres-judicieuſes, ſont encore deuës au Pere Bouhours. Il n'approuve pas également ce dernier exemple; *tous les âges ne produiſent pas des Heros qui faſſent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de moderation, qui traitent de ſi bonne foy avec leurs ennemis, &c.* parce que les deux premiers *avec* ont rapport aux choſes, & que le troiſiéme ſe rapporte à la perſonne. J'avouë que je n'y ſens rien qui me bleſſe. Ces trois verbes differens, *qui donnent la paix, qui faſſent la guerre, qui traitent de ſi bonne foy*, font comme autant de periodes, dont chacune a ſon ſens particulier, ce qui eſt cauſe que mon oreille s'accommode tres-bien du dernier *avec*, quoy qu'il ait rapport à la perſonne, & que les deux premiers ſe rapportent à la choſe.

Exemple.

CE mot eſt maſculin ſans difficulté, mais j'en fais une Remarque, parce qu'à Paris dans la ville on le fait ordinairement feminin, & l'erreur vient apparemment de ce que *exemple*, eſt de ce dernier genre, quand il ſignifie *le patron*, ou, *le modelle d'écri-*

d'écriture, que les Maiſtres Ecrivains donnent aux Enfans pour leur apprendre à écrire ; *de belles exemples.* J'ay dit dans la ville, parce qu'à la Cour on ne l'a jamais fait que maſculin, *donner bon exemple*, *de bons exemples.*

NOTE. Le ſentiment de M. Menage eſt entierement conforme à la déciſion de Monſieur de Vaugelas, & malgré ce vers qu'il rapporte de Renier ;

Dire que cette exemple eſt fort mal aſſortie.

il le tient abſolument maſculin, ſi ce n'eſt en la ſignification de patron ou de modelle d'écriture, en laquelle il eſt feminin. C'eſt cette derniere ſignification qui eſt cauſe que pluſieurs perſonnes s'y trompent encore aujourd'huy, en le faiſant feminin par tout. M. Chapelain dit que M. de Gomberville l'a employé dans ce genre, & qu'il s'en eſt enſuite dédit par écrit. Il ajoûte que ce ſont les ignorans qui ont donné le genre feminin à ce mot, *exemple*, à cauſe de la terminaiſon feminine, comme les femmes par la meſme raiſon, ont fait *ouvrage* feminin, & *enfant* auſſi, quoy que la terminaiſon n'y contribuë rien.

Faire piece.

CEtte façon de parler qui eſt ſi fort en vogue depuis quelques années à Paris, d'où elle s'eſt répanduë par toutes les Provinces de la France, bien loin d'eſtre ſi excellente que la croient ceux qui en penſent orner leur langage, & affectent d'en uſer à tous propos comme d'un terme de la Cour, qu'au contraire, je leur declare de la part de tous ceux qui ſçavent bien parler & bien écrire, qu'il n'y en a point de plus mauvaiſe en toute noſtre Langue, ny qui leur ſoit plus deſagreable. Je dis meſme que la Cour en ſa plus ſaine partie ne la peut ſouffrir, & qu'entre tous les mots & toutes les phraſes qu'elle condamne, celle-cy ſe peut dire l'objet principal de ſon averſion. Mais voyons ſi cette averſion eſt de la nature de celles qui ſont bien ſouvent ſans fondement, & examinons la choſe avec équité, bien qu'en

qu'en matiere de langage il suffise que plusieurs des meilleurs Juges de la Langue rejettent une façon de parler, pour nous obliger à ne nous en servir pas, sans qu'il soit besoin d'en rechercher les raisons. *Piece*, en cette phrase veut dire deux choses, si je ne me trompe; l'une, c'est *une malice inventée contre quelqu'un pour luy nuire*, & l'autre, *un tour que l'on fait ingenieusement à quelqu'un, non pas pour luy nuire, mais pour s'en joüer*. En tous les deux usages, c'est une signification figurée qu'on a tirée, comme je crois, d'*une piece de Theatre*, comme si l'on vouloit dire, que tout de mesme qu'on invente des sujets de Tragedie, ou de Tragicomedie, de Comedie, & mesme de Farce, pour divertir le monde, & que ces inventions là s'appellent *des pieces de Theatre*: aussi ce que l'on invente contre une personne, soit pour luy faire du mal, ou pour s'en joüer & s'en divertir, s'appelle *une piece*, & inventer ces choses-là, s'appelle *faire une piece*. Dés-là je laisse à juger à ceux qui se connoissent aux bonnes figures, & aux belles manieres de parler, si celle-cy est du nombre, & si elle n'est pas tirée de bien loin. *Une piece de Theatre*, s'appelle *piece*, parce que *piece*, veut dire *ouvrage*, comme qui diroit, *un ouvrage de Theatre*; car tous les ouvrages, soit des mains, soit de l'esprit, s'appellent *pieces*, & pour dire, *voilà un bel ouvrage*, on dit, *voilà une belle piece*, *voilà une riche piece*; de sorte que *piece*, mesme en matiere de Theatre, ne veut dire qu'*ouvrage*. Il y a donc une grande violence à transferer ce mot là au sens qu'on luy donne, lors que l'on dit, *faire piece*, & je m'asseure que Quintilien n'auroit pas trouvé en cette metaphore toutes les conditions qu'il demande, & que nos Maistres ont observées. Mais ce qui acheve de la rendre insuportable, c'est la phrase *faire piece*:

car

car encore si l'on disoit, *faire une piece*, au lieu de deux maux, il n'y en auroit qu'un, parce que l'on se tiendroit au moins dans les termes d'une construction reguliere ; mais une personne de grande condition, & qui parle parfaitement bien, a accoûtumé de dire que cette phrase, *faire piece*, est le plus cruel supplice qui ait encore esté inventé en ce genre là contre les oreilles delicates. Il n'appartient qu'à celuy qui a dit le premier, *il a esprit*, *il a cœur*, *il a esprit & cœur*, d'avoir enrichy nostre Langue de cette belle locution, *faire piece*, sur tout dans la construction qu'on luy donne en disant, *il m'a fait piece*, qui est comme le comble & le couronnement d'un si bel ouvrage; mais c'est trop s'arrester à une chose, qui n'en vaut pas la peine.

NOTE. Je vais rapporter ce que Monsieur Chapelain a écrit sur cette Remarque ; voicy ses termes. Piece & malice *sont synonimes sur tout en ces malices qui consistent en paroles, mais l'un veut l'article* une, *& l'autre ne le veut point ; la conjecture est douteuse que*, faire piece, *vienne d'une piece de Theatre, & je ne croy pas que ce soit la vraye origine ; mais n'importe d'où vient ce mot en cette signification.* Faire tort, *est bon, sans dire* un tort, *& c'est la même espece.* Faire querelle, faire insulte, *sont du mesme ordre, & sont bons, comme aussi*, faire affront, faire injure. Faire dépit, *&* faire pitié, faire honte, faire peur, *sont d'un autre ordre*, & *tombent sur une autre regime ; car c'est* faire du dépit, &c. *mais ces phrases conviennent en ce qu'elles se passent de l'article élegamment.*

Il y a plusieurs autres noms, qu'on met sans article aprés le verbe *faire*, comme, *faire raison*, *faire peine*, *faire marché*, *&c.* Quoy que M. de Vaugelas ait condamné *faire piece*, comme une façon de parler insupportable à tous ceux qui sçavent bien parler & bien écrire, on le dit encore aujourd'hui, & sans article, & avec article. *Je luy feray piece, il m'a fait une rude piece, la plus sanglante piece du monde.*

Acheter.

JE ne ferois pas cette remarque, si je n'avois oüy plusieurs hommes dans la Chaire, & dans le Bar-

Barreau prononcer mal ce mot, & dire *ajetter*, pour *acheter*, mais ce qui m'étonne davantage, c'est que je ne vois personne qui les reprenne d'une faute si évidente. Ce defaut est particulier à Paris, c'est pourquoy ce sera leur rendre un bon office que de les en avertir.

Eu.

CE mot du preterit parfait d'*avoir*, *j'ay eu*, *tu as eu*, *&c.* n'est qu'une syllabe, qui est une des diphtongues de nostre Langue ; neanmoins plusieurs font cette faute de prononcer *eu*, en faisant de chaque lettre une syllabe, comme si l'on écrivoit *eü*, avec deux points, pour en faire deux syllabes.

NOTE. Il y a une affectation tres-condamnable à prononcer *eü* en deux syllabes pour *eu*. Monsieur Chapelain dit qu'on le prononçoit autrefois en deux syllabes ; qu'on le tenoit de l'Italien *havuto*, & que ce qui le montre, c'est que le bas peuple dit encore *eveu*, pour *eu*. M. Menage dit qu'il n'y a que les Badauts de Paris qui prononcent *eü*, & que les honnestes gens disent *eu* en une syllabe. C'est ainsi que je l'entens prononcer par tous ceux qui parlent bien.

En mon endroit, *à l'endroit d'un tel.*

CEs façons de parler, par exemple, *je ne seray jamais ingrat en vostre endroit*, *en son endroit*, *&c. il faut estre charitable à l'endroit des pauvres*, ne sont plus du beau langage, comme elles l'étoient du temps de M. Coëffeteau. On dit toûjours, *envers*.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer dit que, *je ne seray jamais ingrat en vostre endroit*, n'est pas moins du beau langage que, *je ne seray jamais ingrat envers vous*. M. Chapelain s'est contenté de dire, qu'*en mon endroit* est une façon de parler qu'il ne faut pas bannir tout à fait. Pour moy, j'aurois de la peine à luy faire grace, & je ne voudrois jamais dire, *à l'endroit d'un tel*, je dirois toûjours, *envers un tel.*

Avant

Avant que, devant que.

TOus deux ſont bons. M. Coëffeteau a toûjours écrit *devant que*, mais *avant que* eſt plus de la Cour, & plus en uſage. L'un & l'autre devant l'infinitif demande l'article *de*. Par exemple, il faut dire, *avant que de mourir*, & *devant que de mourir*, & non pas, *avant que mourir*, ny, *devant que mourir*, & beaucoup moins encore, *avant mourir*, comme diſent quelques-uns, en langage barbare.

NOTE. Je connois d'habiles gens qui veulent qu'on diſe toûjours, *avant que*, & qui ont peine à ſouffrir *devant que*. Ils le ſouffrent beaucoup moins, quand *devant* ſe joint avec un nom; ils diſent qu'alors il ne ſignifie qu'*en preſence de*, & que n'étant point une prépoſition de temps, il n'eſt point permis de le confondre avec *avant*, qui en eſt une. Je trouve qu'ils ont raiſon; ils apportent pour exemple, *je ſuis venu devant luy*, cela ſignifie ſimplement, *j'ay comparu devant luy*, comme on dit, *comparoiſtre devant le Juge*, *en preſence du Juge*, & non pas, *je ſuis venu avant qu'il ſoit venu*. Voicy un autre exemple qui le fera mieux connoiſtre. Si je dis, *j'ay allegué ces raiſons devant ma partie*, on entendra ſeulement que je les alleguées en preſence de ma partie. Cependant mon intention eſt de faire entendre, que j'ay allegué ces raiſons, avant que ma partie les ait alleguées. On voit par là, que *devant* mis pour *avant*, peut ſouvent cauſer de grandes ambiguitez dans le diſcours, & qu'on les évitera, en ne le faiſant ſervir que pour ſignifier *en preſence de*. *Devant* eſt encore employé dans ſon vray uſage, quand on dit, *il marchoit devant luy*; *le nominatif doit eſtre mis devant le verbe*.

Monſieur Menage demeure d'accord, que *devant hier* n'eſt plus du bel uſage. Cela vient aſſurément de ce que dans la compoſition de ce mot, *devant* eſt mis pour *avant*. Il ajoûte, ſur ce qu'on ne dit plus qu'*avant hier*; que pluſieurs perſonnes de qualité, qui prononcent *avanhier* prononcent tres-mal; que le mot *hier*, n'étant point aſpiré, oblige à dire *avanthier*, en faiſant ſentir le *t* dans *avant*, & qu'*avanshier* eſt auſſi une prononciation tres-vicieuſe.

Croiſtre.

CE verbe eſt neutre, & non pas actif, & jamais M. Coëffeteau, ny aucun de nos Autheurs en proſe ne l'a fait que neutre; mais nos Poëtes pour la

com

commodité des vers s'émancipent, & ne feignent point de le faire actif, quand ils en ont besoin.

Qu'à des cœurs bien touchez tarder la joüissance.
C'est infailliblement leur croistre le desir.

dit M. de Malherbe. Et en cét exemple, il faut noter qu'il s'est encore donné la mesme licence au verbe *tarder*, qui est aussi neutre, & non pas actif, comme est son composé *retarder*. Il faut donc dire *accroistre* en prose, quand on a besoin de l'actif, & non pas *croistre*.

NOTE. Monsieur Chapelain dit que *tarder*, pour *retarder* est moins usité que *croistre*, pour *accroistre*. L'un & l'autre verbe est neutre, & on ne les doit point employer en vers, non plus qu'en prose, dans une signification active, pour dire, *retarder* & *accroistre*. M. Menage rapporte plusieurs endroits de Montagne, qui a employé *joüir* activement, comme Malherbe, *tarder*, & *croistre*. *Ny la santé que je joüy jusqu'à present. La Lune est celle mesme que nos Ayeuls ont joüie, l'amitié est joüie à mesure qu'elle est désirée.* Il dit avec raison, que ce sont des Gasconismes qu'il ne faut pas imiter.

Fournir.

IL a trois constructions differentes; car on dit, *la riviere leur fournit le sel*, *leur fournit du sel*, *les fournit de sel*, qui est le meilleur & le plus élegant des trois.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer pretend que ces trois manieres de parler sont semblables, & qu'il n'y a aucun lieu de dire que la derniere est meilleure & plus élegante que les autres.

Rien autre chose.

PLusieurs croyent que cette façon de parler, quoi que familiere à quelques excellens Autheurs, ne vaut rien. Par exemple, si l'on dit, *les paroles ne sont rien autre chose que les images des pensées*, ils soûtiennent que c'est mal parler, & qu'il faut dire,

les

les paroles ne sont autre chose que les images des pensées, ou *les paroles ne sont rien que*, *&c.* qu'il suffit de l'un ou de l'autre, & que si on les met tous deux, l'un est redondant. Mais il y a beaucoup d'endroits, où pour exaggerer, il est necessaire de dire, *rien autre chose*; par exemple, nous dirions, *mais quand il parle ainsi, que veut il dire? rien autre chose, Messieurs, sinon, &c.* Il est donc emphatique en certains endroits, mais pour l'ordinaire il est bas, & l'autre façon de parler sans dire *rien*, est élegante.

NOTE. Monsieur Chapelain dit que cet exemple, *rien autre chose, Messieurs*, rapporté par M. de Vaugelas, est de M. Patru, & il a raison de dire que *rien* y est de necessité, & non d'ornement; car il seroit impossible d'ôter *rien* dans cét exemple, comme on le pourroit ôter dans le premier, où il croit que la phrase est plus élegante avec *rien*, quoy qu'il y soit redondant. On peut l'en croire, il sçavoit tres-bien la Langue.

Quoy qu'il arrive, quoy qu'il en soit.

C'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas, *quoy qui arrive*, comme disent plusieurs; car ce *quoy que*, est le *quidquid*, des Latins; & c'est pourquoy l'on dit, *quoy que c'en soit*, & *quoy qu'il en soit*, & qu'aprés *quoy*, il faut dire *que*, & non pas *qui*. M. Coëffeteau dit toûjours, *quoy que c'en soit*, & M. de Malherbe dit tantost, *quoy que c'en soit*, & tantost, *quoy qu'il en soit*; ils sont tous deux bons, mais le dernier, *quoy qu'il en soit*, est beaucoup plus en usage aujourd'huy, & plus doux.

NOTE. Ceux qui disent, *quoy qui arrive*, sont tres-bien fondez à parler ainsi, par la raison que M. de Vaugelas apporte pour faire connoistre qu'il faut dire, *quoy qu'il arrive.* Il dit, & il est vray, que ce *quoy que* est le *quidquid* des Latins, & je ne crois pas qu'il ait sujet de conclure, que c'est pour cela qu'on dit, *quoy qu'il arrive*, & qu'aprés *quoy*, il faut dire *que*, & non pas *qui*. Puisqu'il est le *quidquid* des Latins, il est nominatif ou accusatif, selon le verbe avec lequel il est employé, & si on veut le rendre litteralement en nostre Langue, comme *quidquid*

fa-

faciam signifie, *quelque chose que je fasse*, *quidquid eveniat*, si nifie *quelque chose qui arrive*, & non pas, *quelque chose qu'il a rive.* Cela paroistra incontestable, si au lieu de *quelque chose*, c met, *quelques malheurs*, dans la phrase. On dit, *quelques ma heurs que je souffre*, & alors *que* est l'accusatif de *qui* regy par *souffre.* Avec le verbe *arriver*, qui veut un nominatif, on dit *quelques malheurs qui arrivent*, & non pas, *quelques malheu qu'il arrive.* Si devant *arrive*, il faut mettre necessairemen *qui* relatif, quand il y a un nom substantif qui le precede, *que que chose qui*, *quelques malheurs qui*, le monosyllabe *quoy*, m pour *quelque chose*, doit-il faire que *qui* dont il est suivy, se char ge en *que*, pour ne plus servir de nominatif à *arrivé*? Ce qui e cause de cét usage étably par quelques-uns, c'est qu'on est ac coûtumé à dire ; *quoy que*, dans la signification, d'*encore que* *quoy qu'il arrive tous les jours des choses fâcheuses dans la vie*, *tou tefois &c. quoy qu'il se fasse tous les jours mille tromperies*, *on n laisse pas de croire*, *&c.* L'habitude qu'on a de dire, *quoy qu'il* dans cette signification, fait qu'on dit aussi *quoy qu'il arrive* pour *quoy qui arrive*, qui est la veritable construction, ou bie on le dit, à cause qu'on donne presque toûjours à ce verbe l nominatif *il* des verbes impersonnels, *il arrive souvent que*, *arriva hier un grand malheur* ; car il est certain que dans la sign fication de *quidquid*, on doit dire, *quoy qui*, si l'on en fait l nominatif du verbe, & *quoy que*, si l'on en fait l'accusatif. S je veux exprimer ces mots Latins, *quidquid tibi molestum sit* je diray, *quelque chose qui vous chagrine*, *offrez vos peines à Dieu* & si au lieu de *quelque chose*, on pouvoit mettre *quoy* dans cé exemple, on diroit, *quoy qui vous chagrine*, & non pas, *quo qu'il vous chagrine* ; ce qui fait connoistre qu'il n'est pas vra qu'aprés *quoy*, il faille toûjours dire *que*, & non pas *qui*.

Quoy que c'en soit, n'est plus en usage, on dit, *quoy qu'il en soit*, cela est receu de tout le monde ; mais pour *quoy qui arrive* qui n'a rien de rude, comme M. de Vaugelas demeure d'accor que plusieurs le disent, je ne ferois aucune difficulté de le dir aussi, bien que je ne veüille pas condamner, *quoy qu'il arrive* parce que je sçay que beaucoup de gens l'écrivent.

Il m'a dit de faire.

CEtte façon de parler est venuë de Gascogne, & s'est introduite à Paris, mais elle ne vaut rien ; il faut dire, *il m'a dit que je fisse.* Ce qui a donné lieu à cette erreur vrai semblablement, c'est que l'on a accoûtumé de dire, *il m'a commandé de faire*, *il m'a prié de faire*, *il m'a conjuré de faire*, *il m'a chargé de fai-*

faire ; car ce seroit mal dit, *il m'a commandé que je fisse*, *il m'a prié que je fisse*, & ainsi des autres.

NOTE. Il m'a dit d'aller, *il m'a dit de faire*, sont des façons de parler tres-vicieuses ; & quoy que plusieurs parlent encore aujourd'huy de cette sorte, on ne doit jamais s'en servir en écrivant. C'est le sentiment du Pere Bouhours, & il en faut croire un aussi grand Maistre que luy ; il dit que dans le discours familier qui abrege tout, *il m'a dit d'aller*, est plus court, & va plus vîte, & que, *il m'a dit que j'allasse*, traîne davantage ; qu'ainsi il croit que dans la conversation, on peut user de ce Gasconisme, qu'il avouë ne valoir rien dans le fond ; mais qu'il ne voudroit pas l'employer en écrivant.

Monsieur Menage dit de mesme, que cette façon de parler est Gasconne, & non pas Françoise ; mais que comme il y a grand nombre de Gascons à la Cour, elle y est si usitée, qu'il n'ose la condamner, quelque envie qu'il en ait. Il ajoûte qu'elle est appuyée de l'autorité de M. de Balzac, qui a dit dans son Prince, *il me sembloit visiblement de renaistre* ; & dans un autre endroit, *qui répondit aux hommes de Jabés en Galaad*, *qui luy demandoient d'entrer en alliance avec luy* ; *&c.* Nostre Langue doit beaucoup à M. de Balzac, mais je ne croy pas qu'on doive l'imiter dans ces phrases, & dire aprés luy, *il me sembloit d'estre dans une felicité*, pour, *il me sembloit que j'étois.* On dit, *demander à entrer*, *demander à faire*, & non pas, *demander d'entrer*, *demander de faire.*

Aoust.

CE mot ne fait qu'une syllabe, qui est diphtongue, qu'ils appellent, c'est à dire, composée de trois voyelles. Elle se prononce donc, comme si l'on écrivoit *oust*, & qu'il n'y eût point d'*a* ; car ceux qui prononcent *a-oust*, comme fait le peuple de Paris, en deux syllabes, font la mesme faute, que ceux qui prononcent *ayder*, en trois syllabes, *a-y-der*, quoy qu'il ne soit que de deux.

NOTE. Il est certain que le mot *Aoust*, se doit prononcer comme étant monosyllabe, M. Chapelain qui est de ce sentiment, dit qu'il faut que l'*a* s'y fasse sentir. M. Menage, qui regarde *ou*, comme une triphtongue, qui n'a qu'un simple son, ne demande point qu'on y fasse sentir l'*a*, il dit seulement qu'il faut prononcer *oust*, en une syllabe, & non pas *Aoust* en deux, comme le prononcent les Badauts de Paris, & qu'il a autrefois oüi

dire à M. le premier Preſident de Bellievre, qu'il s'imaginoit entendre miauler des chats, quand il entendoit dire aux Procureurs en l'Audience, *la Noſtre Dame de la my-a-ouſt.* Il ajoûte qu'on a dit, *Ouſteron*, triſſyllabe, pour dire *un moiſſonneur*, & non pas, *Aouſteron*, quatriſſyllabe, ce qui montre qu'*Aouſt* eſt monoſyllabe.

Aider, en trois ſyllabes, *a y der*, eſt une prononciation du petit Peuple. Nos anciens Poëtes n'en ont jamais fait que deux. C'eſt comme tout ce qu'il y a d'honneſtes gens prononcent ce verbe.

Appareiller.

BIen que ce mot ſoit un terme de marine, & de l'art de la navigation, il eſt neanmoins paſſé en uſage commun, & entendu preſque de toute la Cour. Il ſignifie *ſe preparer à faire voile, & à ſe mettre en mer.* Ce verbe eſt toûjours neutre, & jamais on ne dit *s'appareiller*, comme l'on dit ſe preparer, ny *appareiller un vaiſſeau*, mais on dit ſimplement *appareiller*, comme, *on appareilloit lors qu'il vint une tempeſte, &c.*

NOTE. Monſieur Guillet, dans la troiſiéme Partie de ſon excellent Livre des Arts de l'Homme d'épée, a dit qu'*appareiller*, c'eſt mettre les ancres, les voiles, & les manœuvres en eſtat de faire route. Les deux exemples qu'il apporte ſont voir que ce verbe eſt neutre, & qu'on ne dit, ny *s'appareiller*, ny *appareiller un vaiſſeau. Les François*, dit-il, *commencent toûjours à appareiller par la voile de l'Artimon, & les Eſpagnols par la Sivadiere. Noſtre Vaiſſeau appareilla plus vîte que la Fregate, quoy qu'elle eût coupé ſon cable bout pour bout.*

Monſieur Chapelain a dit ſur cette Remarque, qu'*appareiller*, c'eſt moins ſe preparer à faire voile, que déployer & tendre les voiles pour ſortir du port, & ſe mettre à la mer. Cela ſe rapporte à la définition de M. Guillet, qui en l'expliquant a dit, que ce qu'on fait pour appareiller conſiſte à boſſer les ancres moüillées, à déferler ce qu'on veut porter de voiles, à larguer quelques manœuvres, &c. *Déferler les voiles*, c'eſt les mettre hors, & les déployer.

Il n'y a rien de tel, il n'y a rien tel.

TOus deux ſont bons, & il ſemble qu'en parlant on dit plûtoſt, *il n'y a rien tel*, que l'autre, mais en

en écrivant, on dit plûtost, *il n'y a rien de tel.* Pour moy, je voudrois toûjours écrire ainsi.

NOTE. Je croy qu'on peut employer *de*, ou le supprimer dans cette phrase, comme on le juge à propos, aussi bien en écrivant qu'en parlant. Il semble que quand on dit, *il n'est*, au lieu de, *il n'y a*, on supprime plûtost la particule *de*, qu'on ne la conserve. C'est ainsi qu'en use M. Sarrasin dans sa Ballade sur l'enlevement de Mademoiselle de Bouteville.

Il n'est rien tel que d'enlever.

Le Pere Bouhours dans son Livre des Doutes, reprend tres-bien un *de* superflu dans cette phrase, *il donna le soin de ses revenus à des personnes de conscience, qui n'avoient ny de cupidité pour les accroistre, ny d'avarice pour en faire des tresors.* Il est certain qu'il faut dire, *qui n'avoient ny cupidité, ny avarice*, & que ces deux *de*, sont superflus. Il fait là dessus une tres-bonne Remarque qui en donne la raison. Quand *point* est devant le substantif, on met *de* entre *point*, & ce substantif, *il n'a point de troupes, il n'a point d'argent*; mais quand *point* n'y est pas, on ne doit point mettre *de*; on dit, *il n'a ny troupes, ny argent*, & non pas, *il n'a ny de troupes, ny d'argent.* Il rapporte un autre exemple, qui est de M. de Balzac, *je n'avois ny de voix distincte, ny de parole articulée.* M. de Balzac est d'une tres-grande autorité dans nostre Langue; mais il est aisé de voir que ces deux *de* sont encore superflus en cette phrase, & qu'il faut dire, *je n'avois ny voix distincte, ny parole articulée.*

Fort, court.

CEs deux adjectifs ont un usage assez étrange, mais qui est bien François; c'est qu'une femme parlant, dira tout de mesme qu'un homme, *je me fais fort de cela*, & non pas, *je me fais forte.* Elle dira aussi, *en parlant je suis demeurée court*, & non pas, *courte.* Il est du nombre pluriel, comme du genre feminin; car il faut dire aussi, *ils se font fort de cela*, & non pas, *ils se font forts*; *ils sont demeurez court*, & non pas *courts.* En ces phrases ces deux mots sont indéclinables, & mis comme adverbialement. Voyez *incognito.*

NOTE. Il n'y a point à douter que *fort* & *court*, ne soient indéclinables dans ces façons de parler. On dit de mesme, *des deniers revenans bon*, & non pas, *revenans bons*, comme je me souviens de l'avoir lû depuis peu. *Bon* est mis là comme une maniere d'adverbe.

Je vous prens tous à témoin, & non *à témoins*, est une maniere de parler de mesme nature que *se faire fort*, & *demeurer court*. M. de Vaugelas en a fait une Remarque particuliere.

De, *article du genitif*.

CEt article veut toûjours estre joint immediatement à son nom, sans qu'il y ait rien d'étranger entre-deux, qui les separe. Par exemple, *j'ay suivy en cela l'avis de tous les Jurisconsultes, & de presque tous les Casuistes.* Je dis que, *& de presque tous les Casuistes*, n'est pas bon, & qu'il faut que *de*, soit attaché à son nom *tous*, & que l'on écrive, *& de tous les Casuistes.* Mais que deviendra *presque?* où le mettra-t-on? car il le faut dire necessairement. Je répons que ce sont deux choses, de condamner une façon de parler comme mauvaise, & d'en substituer une autre en sa place, qui soit bonne. Les Maistres m'ont appris que cette façon d'écrire, *& de presque tous les Casuistes*, est vicieuse; je m'acquitte de mon devoir, en le declarant au Public, sans que je sois obligé de reparer la faute; neanmoins il me semble qu'on la peut éviter, en disant, *j'ay suivy le sentiment de tous les Jurisconsultes, & presque de tous les Casuistes*, ou bien, *& de la plûpart des Casuistes*, ou, *& de la plus grand' part des Casuistes.*

NOTE. Des trois moyens que M. de Vaugelas propose pour éviter de dire, *& de presque tous les Casuistes*, M. Chapelain ne peut souffrir le premier, qui est, *& presque de tous les Casuistes.* Il dit que les deux autres sont bons; je croy que tout le monde sera de son sentiment.

On dit fort bien, *la perte fut d'environ mille hommes*; *le dommage est d'environ cent mille écus*, ce qui fait voir que l'article *de* ne veut pas toûjours estre joint immediatement à son nom. Il y en

a qui

à qui font une autre faute, en disant, *le party estoit d'environ cinq ou six cens hommes*; c'est dire deux fois la mesme chose. *Cinq ou six cens hommes*, font un nombre incertain qui ne souffre point qu'on mette *environ*. Ainsi il faut dire, *il y avoit cinq ou six cens hommes*, sans ajoûter *environ*, ou bien, *il y avoit environ six cens hommes*, & non pas, *environ cinq ou six cens.* M. Menage dit que, *environ de*, n'est pas François, & qu'il faut dire, *il estoit environ deux heures*, & non pas, *environ de deux heures*, comme disent les Angevins & les Poitevins. C'est une faute qui ne m'estoit pas connuë; mais j'ay bien des fois entendu dire, *il estoit viron deux heures*, ce qui est tres mal parler, *Viron* n'a jamais esté receu pour *environ*.

Le pronom démonstratif avec la particule là.

JAmais on ne doit user du pronom démonstratif avec la particule *là*, quand il est immediatement suivy du prononom relatif *qui*, ou, *lequel*, aux deux genres & aux deux nombres. Exemple, *ceux-là qui aiment Dieu, gardent ses Commandemens*; c'est tres-mal parler, il faut dire, *ceux qui aiment Dieu*, & ainsi des autres. Mais quand le pronom relatif est separé du démonstratif par un verbe qui est entre-deux, alors il faut mettre la particule *là*, comme, *ceux-là se trompent, qui croyent.* Il n'est pas croyable combien de gens manquent à cela. Je ne sçay s'il est permis aux Poëtes de s'en dispenser à l'imitation de celuy qui a dit,

> *Mais qu'il soit une amour si forte,*
> *Que celle-là que je vous porte.*

Mais je sçay bien qu'en prose la regle est inviolable, & qu'en vers l'oreille est d'autant plus choquée de cette façon de parler, que la Poësie doit estre plus douce que la prose. Qui oseroit nier qu'il ne soit mieux dit en prose & en vers, *qu'il soit une amour plus forte, que celle que je vous porte*, que non pas, *que celle-là que je vous porte?*

NOTE. Il eſt indiſpenſable de mettre la particule *là*, aprés *celuy*, lors que ce pronom n'eſt pas ſuivy immediatement du relatif *qui*, mais je croy que comme cette maniere de parler, *celuy là ſe trompe, qui croit que*, *&c.* a quelque choſe de rude, il ſeroit plus doux de dire, *celuy qui croit que*, *&c.* & d'ajoûter quelques mots avec *ſe trompe*, pour ſoûtenir la fin de la periode, comme, *ſe trompe fort lourdement*, ou quelque choſe ſemblable. Je dis ſeulement ce que je penſe, ſans condamner ceux qui parlent de cette ſorte. A l'égard de, *ceux-là qui aiment Dieu*; *une amitié plus forte que celle-là que j'ay pour vous*, c'eſt ce qu'on ne ſçauroit dire, pour peu qu'on ſcache la Langue.

Dautant que, pour *parce que*.

JE ne croyois pas faire cette remarque, comme la jugeant inutile, & m'imaginant qu'il n'y avoit que les Imprimeurs qui miſſent une apoſtrophe à *d'autant que*, quand il ſignifie *parce que*; mais voyant que cette erreur ſe rend commune, & comme univerſelle, il eſt neceſſaire d'en donner avis pour empécher qu'elle ne s'établiſſe tout à fait; car encore qu'il ſemble que céla importe peu d'y mettre une apoſtrophe, ou de ne l'y mettre pas, ſi eſt-ce que ſi on ſe relâche tantoſt en une choſe, tantoſt en une autre, pour petite qu'elle ſoit, à la fin, comme je l'ay deja dit ailleurs, tout ſera corrompu. Outre que je ne demeure pas bien d'accord, que ce ſoit ſi peu de choſe que d'empécher une équivoque, *d'autant que*, avec une apoſtrophe; voulant dire toute autre choſe, comme chacun ſçait, que *dautant que*, ainſi orthographié. Quand je diray donc, *d'autant que je ſuis heureux d'un côté*, *je ſuis malheureux de l'autre*, en l'écrivant ainſi, ce *d'autant que*, eſt un terme de comparaiſon entre le bonheur que j'ay d'un côté, & le malheur que j'ay de l'autre; c'eſt pourquoy ſi je veux dire, *d'autant que*, pour *parce que*, & que j'y mette une apoſtrophe, ceux qui liront, *d'autant que je ſuis heureux d'un côté*, ne ſçauront en quel ſens le prendre, ſans étudier ce qui

qui va devant, & ce qui va aprés, pour s'en éclaircir. Surquoy il faut alleguer l'oracle de Quintilien fulminant contre les équivoques, quelles qu'elles soient sans exception, & prier le Lecteur de s'en voüloir ressouvenir en tous les endroits de ces Remarques, où ce vice est condamné. *Vitanda*, dit-il, *in primis ambiguitas, non hac solùm, de cujus genere suprà dictum est, quæ incertum intellectum facit, ut, Chremetem audivi percussisse Demeam; sed illa quoque, quæ etiamsi turbare non potest sensum, in idem tamen verborum vitium incidit, ut si quis dicat visum à se hominem librum scribentem: nam etiamsi librum ab homine scribi pateat, malè tamen composuerat, feceratque ambiguum quantum in ipso fuit.*

NOTE. Il est difficile que *d'autant que* fasse jamais d'équivoque, puisqu'il n'y a presque point d'occasions, où on le puisse employer au commencement de quelque phrase, dans le sens qui luy fait donner une apostrophe. L'exemple que rapporte M. de Vaugelas n'est point une façon de parler naturelle. On dira, *je suis aussi malheureux d'un costé, que je suis heureux de l'autre*, & non pas, *d'autant que je suis heureux d'un costé, je suis malheureux de l'autre.* J'ay mesme observé, que les bons Autheurs ne se servent plus de *d'autant que*, dans la signification de *parce que*, & qu'ils l'ont entierement banny du beau stile.

Aprés ce que dit icy M. de Vaugelas, qu'il faut éviter les équivoques, quelles qu'elles soient sans exception, je m'étonne qu'il n'ait preferé *quoy qui arrive*, à *quoy qu'il arrive*, dont il a parlé dans la Remarque qui porte ce titre, pour dire, *quelque chose qui arrive*, puisque, *quoy qu'il arrive*, peut faire une grande équivoque. Si je dis, *on m'a appris que mon ennemy doit estre à Paris demain, & qu'il y vient pour me nuire; quoy qu'il arrive, je ne m'en veux point inquieter*; on ne sçait si je veux dire, *quoy que mon ennemy arrive*, ou, *quelque chose qui arrive*; & il n'y auroit aucune équivoque, si je disois, *quoy qui arrive.*

Un certain usage du pronom demonstratif, & qui est necessaire.

PEu de gens y prennent garde, s'ils ne sont versez en la lecture des bons Autheurs. Exemple,

il recompensa ceux de ses serviteurs qui l'avoient bien servy. Je dis que quand on ne veut pas parler generalement de tous, mais de quelques-uns seulement qui font partie du tout, comme en cét exemple, il faut necessairement user de ce pronom, autrement on ne s'expliqueroit pas; car si pour exprimer cela, on dit simplement, *il recompensa ses serviteurs qui l'avoient bien servy*, qui ne voit que cette expression est défectueuse, & que l'on ne dit pas ce que l'on veut dire, puisque l'on pretend faire une restriction du general, c'est à dire restraindre la recompense à ceux des serviteurs seulement qui ont bien servy, & que neanmoins en disant, *il recompensa ses serviteurs, qui l'avoient bien servy*, on entendra qu'il recompensa tous ses serviteurs, qui tous l'avoient bien servy? Il n'est pas besoin de donner des exemples de cét usage, ils sont frequens dans Amiot, & dans tous nos bons Autheurs anciens & modernes. Mais outre que cette façon de parler est necessaire pour exprimer de semblables choses, elle a encore fort bonne grace, & est bien Françoise.

Quiconque.

QUand on a dit, *quiconque*, il ne faut pas dire *il* aprés, quelque distance qu'il y ait entre-deux, par exemple, *quiconque veut vivre en homme de bien, & se rendre heureux en ce monde & en l'autre, doit, &c.* & non pas, *il doit.*

Bel, & beau.

TOus ces adjectifs qui ont deux terminaisons en *el*, & en *eau*, selon qu'ils sont suivis d'une voyelle ou d'une consone, comme, *bel*, & *beau*, *nouvel*, & *nouveau*, ne prennent pas leur terminaison

el

el, indifferemment devant toutes ſortes de mots, qui commencent par une voyelle, mais ſeulement devant les ſubſtantifs, auſquels ils ſont joints. Par exemple, *un bel homme*, eſt bien dit; mais ſi l'on diſoit, *il eſt bel en tout temps*, il ne vaudroit rien, il faut dire, *beau en tout temps*. Ainſi l'on dit, *nouvel an*, & l'on ne dit pas, *nouvel à la Cour*, pour dire, *un homme nouveau à la Cour*; cette regle n'a point d'exception. Devant l'*h* conſone, on le met comme devant les autres conſones, *beau harnois*, & non pas, *bel harnois*.

NOTE. *Bel* ſe diſoit autrefois par tout au lieu de *beau*, & cela ſe voit par les ſurnoms qui ſont demeurez à quelques-uns de nos Rois, Charles le Bel, Philippe le Bel. On dit encore aujourd'huy par une maniere de parler comme adverbiale, *cela eſt bel & bon*. Icy *bel* n'eſt point devant un nom ſubſtantif, mais devant la conjonction *&*, qui le joint avec un autre adjectif. Il eſt vray qu'on ne diroit pas ſi bien, *c'étoit un bel & grand homme*, ou ſi cela ſe pouvoit ſouffrir, ce ne ſeroit qu'à cauſe qu'on eſt accoûtumé à dire, *un bel homme*; car il eſt certain qu'on ne diroit pas, *c'étoit un bel & charmant ſpectacle*. L'adjectif *nouveau* ne ſçauroit non plus s'accommoder de cette terminaiſon devant la conjonction *&*, & il faut dire, *voilà un nouveau & rare moyen de ſortir d'affaire*, & non pas, *voilà un nouvel & rare moyen*.

Au demeurant.

CE terme, du temps de M. Coëffeteau, & pluſieurs années aprés ſa mort, a été en grand uſage parmi les bons Autheurs, pour dire *au reſte*, mais il a vieilly, & ceux qui écrivent purement ne s'en ſervent plus. J'ay toûjours regret aux mots & aux termes retranchez de noſtre Langue, que l'on appauvrit d'autant; mais je regrette ceux qui ſervent aux liaiſons des periodes, comme celuy-cy, parce que nous en avons grand beſoin, & qu'il les faut varier.

NOTE. *Au demeurant* eſt tellement vieux, qu'on ne s'en ſert plus du tout.

Bigearre, bizarre.

TOus deux sont bons, mais *bizarre*, est tout à fait de la Cour, en quelque sens qu'on le prenne. Aussi la prononciation de *bizarre*, avec un *z*, est beaucoup plus douce & plus agréable, que celle de *bigearre*, avec le *gea*; M. Coëffeteau a toûjours écrit *bizarre*. Les Espagnols disent aussi *bizarro*; mais ce mot signifie parmy eux *leste & brave*, ou *galant*. En François, selon la raison, il faudroit dire *bigearre*, parce que *bigearre* vient de *bigarrer*, & *bigarrer*, selon quelques-uns, vient de *bis variare*.

NOTE. Monsieur Chapelain ne reçoit plus que *bizarre*. Je vois tout le monde de son sentiment, & il n'y a aujourd'huy personne qui dise *bigearre*.

De, & des, articles.

IE doutois si j'en ferois une Remarque, mon dessein n'étant que d'en faire sur les choses, qui sont tous les jours en question, & en dispute mesme parmy les gens de la Cour, & nos meilleurs Ecrivains. Il ne me sembloit pas que celle-cy deût estre mise en ce rang; comme en effet, il n'y a guere de personnes qui ayent tant soit peu de soin d'apprendre à bien parler, & à bien écrire, qui ne sçachent ce que je vais remarquer: neanmoins ayant consideré, que dans la plûpart des Provinces on y manque, & que parmy ce nombre infiny d'Ecrivains qui sont en France, il y en a une bonne partie qui n'y prennent pas garde, j'ay jugé cette Remarque necessaire. Au nominatif, & à l'accusatif, *de* se met devant l'adjectif, & *des* devant le substantif. Par exemple, on dit, *il y a d'excellens hommes*, & *il y a des hommes excellens; ce païs porte d'excellens hommes, & porte des hommes excellens*; & non

pas,

pas, *il y a des excellens hommes*, ny *il y a d'hommes excellens*, & ainsi de l'autre; c'est une regle essentielle dans la Langue. J'ay dit que c'estoit au nominatif & à l'accusatif qu'elle avoit lieu, parce qu'au genitif & à l'ablatif, il n'en va pas ainsi; car on dit, *la gloire des excellens hommes*, &, *on l'a dépoüillé des belles Charges qu'il possedoit.*

NOTE. Monsieur de Vaugelas a raison d'appeller la regle qu'il establit dans cette Remarque, *une regle essentielle dans la Langue.* On ne peut se dispenser de la suivre; cependant la plus grande partie des Gascons y manquent, quoi que d'ailleurs ils écrivent poliment. Le Pere Bouhours dans son Livre des Doutes, rapporte trois endroits du Traducteur de S. Chrisostome, qui sont contraires à cette regle. Le premier est, *devenons comme des petits enfans, sans orgueil, sans déguisement, & sans malice.* Le second, *si vous ne vous convertissez, & ne devenez comme des petits enfans, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux.* Et le troisiéme, *lors donc qu'on voit des petits enfans si sages avant leur âge.* Il est hors de doute, que le veritable usage est de dire, *devenons comme de petits enfans*: *lors qu'on voit de petits enfans*, & que c'est ainsi qu'il faut parler; mais comme le même Auteur a dit, *des petits enfans*, en trois differens endroits, il est aise de connoistre que c'est expres qu'il l'a dit. C'est peut-estre parce qu'on ne sçauroit estre *enfant* sans estre *petit*; & qu'il a crû pouvoir regarder *petits enfans*, comme un seul mot, qui estant substantif, demande l'article *des.* Le Pere Bouhours rapporte un autre exemple, où il paroist qu'il faut necessairement employer l'article *de*: le voicy. *Le Prophete Osée leur avoit prédit ces malheurs, lors qu'il leur dit qu'ils seroient comme un Prophete, & comme un homme qui auroit perdu le sens, c'est à dire, comme des faux Prophetes possedez du malin esprit.* Je sçay bien que par rapport au Latin *Pseudopropheta* tiré du mot Grec; *faux Prophete* ne devroit estre consideré que comme un seul mot; mais par le seul nom de *Prophete*, on ne peut entendre *faux Prophete*, comme par le seul nom *d'enfant*, on pourroit en quelque sorte entendre *petit enfant*; & puisqu'il y a de vrais & de faux Prophetes, *faux* en cét endroit doit estre regardé comme un adjectif separé de *Prophete*, & je croy par consequent qu'il faut dire, *comme de faux Prophetes*, & non pas, *comme des faux Prophetes.*

Le Pere Bouhours fait une Remarque sur l'article *de* ou *des*, non pas au nominatif ou à l'accusatif, comme en ces exemples, mais au genitif ou à l'ablatif. Il demande s'il faut dire, *une lettre pleine de marques de son amitié*, ou *pleine des marques de son ami-*

tié ; & il décide sur le sentiment de ceux qu'il a consultez, que *pleine de marques de son amitié*, seroit une faute. La raison qu'il apporte est que l'article indéfiny *de* ne demande rien aprés soy, qui ait, ou un article définy, ou quelque chose qui en tienne la place, comme, *de son amitié* ; sur quoy il ajoûte, que si aprés *marques* on mettoit *d'amitié*, qui est indéfiny, pour *de son amitié*, on diroit fort bien, *une lettre pleine de marques d'amitié*, de mesme qu'on dit, *une lettre pleine de traits d'esprit*, quoy qu'on ne dise pas, *une lettre pleine des traits de son esprit.* Il finit en disant que selon cette regle, ce seroit bien parler que de dire en general, *un Livre plein de bons mots*, mais que ce seroit mal parler que de dire, *un Livre plein de bons mots de Lucien*, & qu'il faudroit dire, *plein des bons mots de Lucien.*

J'ay fait cette question dans une Assemblée où il y avoit plusieurs personnes tres-intelligentes dans la Langue, qui ont preferé *une lettre pleine de marques de son amitié*, à *pleine des marques de son amitié.* Ils ne demeurent point d'accord que l'article indéfiny *de* ne souffre rien aprés soy, qui ait un article définy, & pretendent que l'on dit tres-bien, *il fit un discours remply d'éloges du Roy*, quoy que *du* soit un article définy. Ils donnent pour exemples plus sensibles, *on me fit entrer dans un magazin plein d'étoffes de la Chine*, *dans une boutique pleine de satins du Japon.* Si on oppose que *la Chine*, *le Japon* n'ont point d'article indéfiny, parce qu'on ne sçauroit dire, *de Chine*, *de Japon*, ils répondent que sur ce que le Pere Bouhours conclut qu'il faut dire, *une lettre pleine des marques de son amitié*, & non pas, *pleine de marques*, parce que *de son amitié*, est définy, il faudroit dire aussi, *un magazin plein des étoffes de la Chine*, & non pas, *d'étoffes*, parce que *de la Chine* est définy & il est certain qu'on ne peut parler ainsi. Voicy un autre exemple qu'ils donnent, où l'article indefini *de* souffre aprés soy un article définy. *Le Roy a une galerie remplie de tableaux du Titien*, cela veut dire autre chose que si on disoit, *remplie des tableaux du Titien* ; car cette derniere façon de parler feroit entendre que tous les tableaux que le Titien a faits, seroient dans la galerie du Roy, au lieu qu'en disant, *remplie de Tableaux du Titien*, on dit seulement qu'il y a une partie des tableaux du Titien dans la galerie. Il en est de mesme de, *c'est un Livre plein de bons mots de Lucien* ; on fait entendre par là qu'il n'y a dans le Livre dont on parle, qu'une partie des bons mots de Lucien ; & quand on dit, *c'est un Livre plein des bons mots de Lucien*, on fait connoistre que tous les bons mots qu'a dit Lucien y sont. Ainsi l'un & l'autre phrase est bonne pour toutes les choses de cette nature, mais dans une differente signification.

Il y a la mesme difference du general au particulier dans les articles *les* & *des*, nominatifs ou accusatifs. Quand on dit, *les*

les Sçavans tiennent que, *&c.* on fait connoistre que c'est l'opinion de tous les Sçavans ; & si l'on dit simplement, *des Sçavans tiennent*, on fait entendre qu'on ne veut parler que de l'opinion de quelques Sçavans.

Encliner.

QUelques-uns, & mesme à la Cour, disent *encliner*, au lieu d'*incliner*, fondez sur ce que l'on dit, *enclin ;* mais il ne s'ensuit pas que l'on doive dire, *encliner.* En matiere de Langues, il n'y a point de consequence entre le mot formé, & celuy dont il se forme ; comme par exemple on dit, *ennemy*, avec un *e*, & *inimitié*, avec un *i*, *entier*, & *integrité*, *parfait*, & *imperfection*, & ainsi de plusieurs autres M. Coëffeteau a toûjours écrit *encliner*, M. de Malherbe aussi, en quoy il n'ont pas esté suivis, presque tout le monde disant, & écrivant, *incliner.*

NOTE. Monsier Chapelain dit qu'*encliner* est vieux. Je le croy un méchant mot, dont on ne se doit jamais servir, & qu'il faut toûjours dire & écrire. *incliner.* Quoy qu'on dise *enclin*, on ne laisse pas de dire, *inclination.*

Accueillir.

MOnsieur Coëffeteau, & plusieurs autres bons Autheurs encore aprés Amiot, se servent ordinairement de ce mot en mauvaise part, & disent, *accueilly de la tempeste*, *accueilly d'une fiévre*, *accueilly de la famine*, *accueilly de toutes sortes de malheurs.* Il y a quelques endroits en France, particulierement le long de la riviere de Loire, où l'on use de cette façon de parler ; mais elle n'est pas ordinaire à la Cour. On s'en sert plûtost en bonne part ; & l'on dit par exemple, *il a esté accueilly favorablement.* *Accueil* ne se dit jamais aussi qu'en bonne part, si l'on n'y ajoûte, *mauvais.*

NOTE. Le Pere Bouhours remarque fort bien qu'on ne se sert plus du verbe *accueillir* en bonne part, & qu'au lieu de dire,

il a esté favorablement accueilly, on dit aujourd'huy, *il a esté bien receu*, *on luy a fait un accueil favorable*. Il le souffre encore dans le figuré, c'est à dire, dans les exemples que propose icy M. de Vaugelas; mais d'autres veulent qu'il soit beaucoup mieux de dire, *batu de la tempeste*, *surpris d'une fiévre*, *accablé de toutes sortes de malheurs*.

Aprés.

CE mot devant un infinitif, pour dénoter une action presente & continuë, est François, mais bas, il n'en faut jamais user dans le beau stile. Exemple. M. de Malherbe parlant de certains vers dit, *Je suis aprés de les achever*; & en un autre endroit, *la nature est toûjours aprés à produire de nouveaux hommes*; & encore, *il estoit aprés de faire que dans peu de temps il seroit son allié*. Il en a usé fort souvent, tantost avec la particule *de*, tantost avec la préposition *à*, & tantost aussi sans verbe ensuite, comme quand il dit, *les Livres n'en apprennent rien, je m'asseure que les Q, que vous me dites estre aprés, en sçavent aussi peu.*

NOTE. Monsieur Chapelain appelle, *je suis aprés de les achever*, fausse phrase, & dit qu'il faut, *je suis aprés à les achever*. Je croy qu'*estre aprés à produire*, *estre aprés de faire*, ou tout simplement, *estre aprés*, sans aucun verbe qui suive, sont des façons de parler dont les bons Autheurs ne se servent plus.

Se condouloir.

SE *condouloir avec quelqu'un de la mort d'une personne, ou de quelque autre malheur*, est fort bien dit, & nous n'avons point d'autre terme en nostre Langue pour exprimer cét office de charité, ou de civilité, que la misere humaine rend si frequent dans le monde. M. de Malherbe a dit, *rendre les devoirs de condoleance*; mais cette façon de parler n'est plus du bel usage, & *condoleance*, semble aujourd'huy un étrange mot.

NOTE. Monsieur de Vaugelas s'est en quelque façon dédit de cette Remarque, lors qu'il a dit sur la fin de sa Préface, que *se*

condouloir est encore dans plusieurs excellens Autheurs modernes, mais qu'il n'est plus receu à la Cour, & que l'on dit, *s'affliger avec quelqu'un*, *faire compliment à quelqu'un sur*, *&c*. Le Pere Bouhours condamne *se condouloir*, comme n'estant plus en usage, & ajoûte que *condoleance* n'est point si étrange qu'il paroissoit à M. de Vaugelas. Je suis de son sentiment sur l'un & sur l'autre mot. On ne dit plus *se condouloir*, mais on dit fort bien, *faire un compliment de condoleance*.

Comme, *comment*, *comme quoy*.

Commençons par le dernier, *comme quoy*, qui est un terme nouveau, qui n'a cours que depuis peu d'années, mais qui est tellement usité, qu'on l'a à tous propos dans la bouche. Aprés cela, on ne peut pas blâmer ceux qui l'écrivent mesme à l'exemple d'un des plus excellens & des plus celebres Ecrivains de France, qui s'en sert d'ordinaire pour, *comment*. *Comme quoy*, dit-il, *n'estes-vous point persuadé*, pour dire, *comment n'estes-vous point persuadé?* Mais pour moy, j'aimerois mieux dire, *comment*, selon cette regle generale, *qu'un mot ancien*, *qui est encore dans la vigueur de l'Usage*, *est incomparablement meilleur à écrire*, *qu'un tout nouveau*, *qui signifie la mesme chose*. Ces mots qui sont de l'Usage ancien & moderne tout ensemble, sont beaucoup plus nobles & plus graves, que ceux de la nouvelle marque. Quand je parle des mots, j'entends aussi parler des phrases. Ce n'est pas que je ne me voulusse servir de *comme quoy*, qui a souvent bonne grace, mais ce ne seroit guere que dans un stile familier.

Comment, & *comme*, sont deux, & il y a bien peu d'endroits, où l'on se puisse servir indifferemment de l'un & de l'autre. Il est certain que par tout où l'on a accoûtumé de dire, *comme quoy*, on ne peut faillir de dire, *comment*, au lieu que si l'on disoit, *comme*, ce pourroit bien estre une faute. On peut pourtant dire quelquefois, *comme*, & *comment*; par

 exem-

exemple, *vous sçavez comme il faut faire*, & *comment il faut faire.* M. de Malherbe disoit toûjours, *comme*, en quoy il n'est pas suivy, car il n'y a point de doute que lors que l'on interroge, ou que l'on se sert du verbe, *demander*, il faut dire, *comment*, & non pas, *comme.* Ce seroit fort mal dit, *demandez-luy comme cela se peut faire*, mais, *demandez-luy comment*, & *comme estes vous venu*; au lieu de dire, *comment estes vous venu?* & ainsi des autres.

NOTE. Comme quoy, qui estoit un terme nouveau du temps de Monsieur de Vaugelas, a déja vieilly, & peu de personnes disent aujourd'huy, *comme quoy vous est-il tombé dans l'esprit*, pour dire, *comment vous est il tombé dans l'esprit?*

Il a raison de nous faire remarquer, que *comment* & *comme*, sont deux mots qu'on ne peut pas employer indifferemment dans les mesmes phrases. On ne se sert de *comment* qu'en interrogeant, & pour signifier, *de quelle maniere. Comment vous a-t'on receu? Comment peut il se persuader que, &c. Je ne vois pas bien comment vous viendrez à bout de cette entreprise. Voilà comment les choses se sont passées. Je ne sçay comment vous avez pû donner dans le panneau. Il me demanda comment j'en avois usé avec un tel.*

Comme a beaucoup d'acceptions differentes. Il signifie, *ainsi que*, *de mesme que*, *dans le temps que*, *par exemple*, *à cause que*; *presque*, *en quelque sorte. Il sera puny comme les autres*, *je le traitteray comme il le merite*, pour dire, *ainsi que les autres*, *ainsi qu'il le merite. Comme l'humilité est le fondement de toutes les vertus*, *ainsi*, *&c.* pour dire, *de mesme que l'humilité*, *&c. Comme il arrivoit, on vint l'avertir*, *&c.* pour dire, *dans le temps qu'il arrivoit*, *&c. Ceux qui parlent bien disent toûjours* vers, *& non pas* devers, *comme*, *se tournant vers luy*, pour dire, par exemple, *se tournant vers luy. On le trouva comme mort*; pour dire, *presque mort. Il est comme l'ame qui fait mouvoir ce grand corps*, pour dire, *il est en quelque façon l'ame qui*, *&c. Comment* ne sçauroit estre employé dans aucune de ces significations, au lieu qu'on peut quelquefois se servir de *comme*, dans celle qui est particuliere à *comment*, c'est à dire pour signifier *de quelle maniere. Il verra comme je le traitteray. Voilà comme la chose est arrivée. Voyez comme il fait le brave.*

Guere, *gueres*, *de naguere*, *de nagueres.*

ON dit *guere* & *gueres*, avec *s*, & sans *s*. *De naguere*, ou *de nagueres*, commence à vieillir, &

& l'on dit plûtost, *depuis peu*, comme, *qui estoit arrivé depuis peu*, au lieu de dire, *de nagueres arrivé*, ainsi que M. Coëffeteau & plusieurs autres ont accoûtumé d'écrire; mais on peut fort bien dire, *qui estoit nagueres arrivé*, sans dire, *de nagueres*. *Nagueres* se doit orthographier de cette façon en un seul mot, & non pas, *n'a-gueres*, avec les marques de son origine, & de sa composition.

NOTE. Monsieur Chapelain dit, que *de nagueres* s'est dit par contraction, au lieu de, *depuis nagueres*, qu'il appelle l'entier & le bon, *nagueres* signifiant *peu*. On ne dit plus *nagueres*, ny *de nagueres*, on dit toûjours, *depuis peu*. J'ay parlé de *guere* avec *s*, dans la Remarque qui a pour titre, *de gueres*.

Compagnée, pour *compagnie*.

Ce mot est barbare, s'il en fut jamais, & neanmois il est tous les jours dans la bouche & dans les écrits d'une quantité de gens qui font profession de bien parler, & de bien écrire. Ce seroit estre peu officieux de n'en faire pas une remarque, & de ne pas declarer que *compagnée*, en quelque sens qu'on le prenne, ne vaut rien, & qu'il faut toûjours dire, *compagnie*. Je n'ay pû m'imaginer ce qui a donné lieu à une faute si grossiere, si ce n'est le verbe *accompagner*, qui dans le commerce ordinaire de la societé civile, a son plus grand usage à l'infinitif, & au preterit, où il fait sonner l'*e*, comme quand on dit, *il le faut accompagner*, *il est allé l'accompagner*, *je l'ay accompagné*, *il m'a accompagné*. En effet, si l'on y prend garde, on trouvera qu'on se sert cent fois de ces deux mots, & encore d'un troisiéme, qui est le participe passif *accompagné*, pour une fois ou deux, que l'on dira *accompagnoit*, ou *accompagna*, ou quelque autre temps qui ne se termine pas en *e*; car *accompagne*, encore que l'*e* en soit feminin, ne laisse pas de contribuer aussi bien que le masculin à la cor-

corruption du mot, & d'estre cause avec quelque vray-semblance, que l'on a dit *compagnée*, pour *compagnie*. Je ne sçai si le nom feminin *compagne*, n'y a point encore aidé. Il y a quelque plaisir mêlé d'utilité, de considerer les voyes & la naissance d'une erreur, & quand on a relevé une personne, encore est-on bien aise de voir ce qui l'a fait tomber.

NOTE. Il me semble que personne ne dit plus *compagnée* pour *compagnie*, mais il y en a beaucoup qui se trompent à un autre mot de mesme terminaison, qui est *araignée*. Les uns disent *areigne*, ou *aragne*; les autres *aragnée*, ou *eragnée*, d'autres *iragnée*. M. Menage en a fait une Remarque, dans laquelle il fait connoistre que les Angevins disent *iranteigne*, d'*aranei tinea*, & que le peuple de Paris dit *arignée*. Il tient qu'il faut dire *araignée*, comme a dit Nicod. C'est ainsi que Messieurs de l'Academie Françoise ont decidé qu'on doit écrire ce mot. Il y en a beaucoup qui prononcent *aragnée*. Peut-estre se reglent ils sur ce qu'on a toûjours prononcé *gagner*, & *campagne*, quoy qu'on ait long-temps écrit *gaigner* & *campaigne*, avec un *i*.

Bienfaiteur, bienfaicteur, bienfacteur.

B*Ienfaiteur* est le meilleur, c'est comme il faut écrire, & comme il faut prononcer. *Bienfaicteur*, avec le *c*, passe encore, pourveu qu'on ne prononce pas le *c*; mais *bienfacteur*, selon l'opinion des plus delicats, ne vaut rien, quoy que plusieurs le disent. Ainsi l'on dit *malfaiteur*, & *malfaicteur*, sans prononcer le *c*, & non pas, *malfacteur*.

NOTE. Quoy que M. de Vaugelas dise que *bienfaiteur* l'emporte sur *bienfaicteur*, & sur *bienfacteur* je le trouve generalement condamné, & il ne me paroist pas qu'il y ait presentement personne qui se serve de ce mot. Voicy ce qu'en a écrit M. de Voiture dans une de ses lettres à M. Costar. *Bienfaiteur* n'est pas bon, *Bienfacteur* ne se dit guere. Dites, s'il vous plaist, *bienfaicteur*. Le Pere Bouhours, aprés avoir marqué que M. de la Rochefoucault, M. de Balzac, & M. Patru, ont dit *bienfacteur* M. Pelisson, *bienfaicteur*, comme M. de Voiture, & M. Maucroix tantost *bienfaicteur*, & tantost *bienfacteur*, declare que *bienfacteur*, luy plaist davantage, sans qu'il condamne pourtant *bienfaicteur*. M. Menage fait connoistre que M. de Balzac a employé

ployé *bienfaicteur* dans une lettre posterieure aux endroits où il a dit *bienfacteur*, que M. de la Rochefoucaut avoit écrit *bienfaicteur*, mais que celuy qui a pris le soin de l'édition de son Livre y a mis *bienfacteur*, croyant que ce mot fût meilleur que *bienfaicteur*, & que M. Patru qui s'est servy de *bienfacteur*, dans un plaidoyé, a dû le preferer à *bienfaicteur*, parce qu'au barreau on prononce plusieurs mots à l'antique par *a*, qui se prononcent par *e* dans la conversation, l'*a* estant plus emphatique & plus majestueux que l'*e*, aprés quoy il conclut pour *bienfaicteur*, en disant, que ce qui luy fait preferer ce mot, c'est qu'on dit *bienfaictrice*, *malfaicteur*, & non pas, *bienfactrice*, & *malfacteur*. M. Chapelain dit que selon l'Usage étably, & la pratique de la Langue, *bienfacteur* est le bon, & que l'on a appellé en tout temps les Fondateurs des Monasteres, *bienfacteurs*, *bienfactrices*; que *bienfaicteur*, & *bienfaiteur* sont Gascons, & que l'on dit *bienfacteur*, comme on dit *facteur*, suivant la mesme origine, & non pas *faiteur*. Ce n'est point à moy à condamner quantité d'habiles gens qui prennent party pour *bienfacteur*; mais tant qu'on ne décidera point que *bienfaicteur* n'est pas un bon mot, je le diray avec beaucoup d'autres qui parlent tres-bien, & qui s'en servent toûjours. M. de Vaugelas dit que *bienfaicteur* passe encore, pourvû qu'on ne prononce pas le *c*; mais si on ne le prononçoit pas, on feroit entendre *bienfaiteur*, que je croy un tres-méchant mot.

Bestail, bestial.

TOus deux sont bons, mais *bestail* est beaucoup meilleur. Il semble que *bestial* est plus dans l'usage de la campagne, & que l'autre est plus de la ville & de la Cour.

NOTE. Monsieur Chapelain trouve *bestial* insupportable, & dit qu'il ne doit passer que dans le sens de *brutal*, adjectif. Il a raison; *bestial* pour *bétail*, ne se dit plus, si ce n'est au pluriel; car *bétail* n'en a point, & non seulement c'est tres-bien parler que de dire, *les bestiaux*, du singulier *bestial*, mais on ne peut parler autrement, puisqu'on ne peut dire *les bétails*. C'est une observation de M. Menage, qui adjoûte que *brutalité*, c'est *socordia*, & que *bestialité* c'est le crime qui se commet avec les bestes.

Echaper.

CE verbe a trois regimes differens pour une mesme signification. On dit, *échaper d'un grand danger*

danger, & *échaper un grand danger*, qui est plus élegant que l'autre, & l'on dit aussi, *échaper aux ennemis*, *échaper aux embûches*, qui est encore une fort belle façon de parler.

NOTE. Le regime de l'accusatif sera toûjours conservé *échaper*, à cause qu'on a passé en proverbe, *l'échaper belle*, pour dire, *se tirer heureusement de quelque peril*. Ce verbe a fait *échapée*, qui signifie une action imprudente; *c'est une échapée qu'on ne pourroit pardonner qu'à un jeune homme*. Il signifie aussi quelquefois *intervalle*, comme en cette phrase, *il dit de bonnes choses par échapées*.

Il est, *il n'est*, pour *il y a*, *il n'y a*.

C'Est une phrase qui est fort familiere à M. de Malherbe; il est vrai que *il n'est*, pour *il n'y a* est beaucoup meilleur & plus en usage que, *il est*, pour *il y a*, en l'affirmative. Par exemple, *il n'est point d'homme si stupide, qui ne reconnoisse une Divinité*, est bien meilleur, que de dire, *il n'y a point d'homme si stupide*. Mais si je disois, *il est des herbes si venimeuses, qu'elles font mourir subitement*, à mon avis je ne dirois pas si bien que si je disois, *il y a des herbes*, &c. Il faut remarquer, que l'on ne dit pas toûjours, *il n'est*, pour *il n'y a*; car l'on ne dira pas, *il n'est qu'un an*, pour dire, *il n'y a qu'un an*, ny *il n'est que deux personnes*, pour dire, *il n'y a que deux personnes*. On le dit seulement, ou quand il est suivy de *point*, comme en l'exemple que nous avons donné, *il n'est point d'homme si stupide*; ou quand il est suivy de la conjonction *que*, jointe à la préposition *de*, avec un infinitif, comme, *il n'est que de servir Dieu*; ou avec *rien de*, comme, *il n'est rien de tel que de* &c. quoy qu'il semble qu'à l'égard de la phrase, ce ne soit qu'une mesme chose de dire, *il n'est que de servir*, & *il n'est rien de tel que de servir*. Voilà ses trois principaux usages; je ne sçai s'il y en a encore quelqu'autre. Il y a grande apparence que

ç'ont

ç'ont esté nos Poëtes, qui pour éviter la rencontre des voyelles, ont introduit, ou du moins confirmé l'usage de ces façons de parler, si necessaires en une infinité de rencontres.

NOTE. Il n'est pas aisé de décider, s'il est mieux de dire, *il n'est point d'homme si stupide*, que, *il n'y a point d'homme si stupide*; & je croy qu'entre ces deux façons de parler, chacun peut choisir celle qui luy plaist le plus, dans les endroits où l'on a à s'en servir; comme M. de Vaugelas le fait remarquer, on ne dit pas toûjours, *il n'est*, pour *il n'y a.* Il en est de mesme de, *il n'y a*, qui ne se dit pas toûjours pour *il n'est.* Comme on ne peut dire, *il n'est que deux personnes*, pour dire, *il n'y a que deux personnes*: on ne dira point, *il n'y a que deux heures*, pour dire, *il n'est que deux heures*, quoy qu'en l'une & en l'autre phrase la particule *que*, avec la negative *ne*, signifie *seulement*, *Il y a seulement deux personnes*, *il est seulement deux heures.* On dira fort bien, *il n'y a que deux heures*, en répondant à ceux qui demanderoient, *combien y a t-il qu'il est party?* mais dans cette réponse, *il n'y a que deux heures*, ne signifie pas, *il est seulement deux heures*, c'est à dire, *deux heures aprés midy*, mais, *il y a seulement deux heures qu'il est party.* Il est vray que, *il n'est*, se peut toûjours dire pour *il n'y a*, quand il est suivy de *point*; mais il n'est pas vray, comme le dit M. de Vaugelas, qu'il se dit aussi pour *il n'y a*, quand il est suivy de la conjonction *que*, jointe à la préposition *de*, avec un infinitif, & on le connoist par l'exemple même qu'il apporte; car au lieu de, *il n'est que de servir Dieu*, on ne sauroit dire, *il n'y a que de servir Dieu.* Ces sortes de phrases, *il n'est que de servir Dieu*, *il n'est que d'aller son grand chemin*, *il n'est que de prendre les choses comme elles viennent*, font entendre, *le meilleur est de, &c.* & non pas, *il n'y a que de.* Aussi Monsieur Chapelain a-t-il dit, que *il n'est*, dans cette phrase, *il n'est que de servir Dieu*, ne signifie pas la même chose que, *il n'y a*, c'est à dire, *il y a seulement*, mais qu'il signifie, *la seule chose honneste, utile, agréable, est de servir Dieu.* Si au lieu de, *il n'est que de servir Dieu*, on met, *il n'est rien tel que de servir Dieu*; car, *il n'est rien de tel*, ne se dit pas bien, alors il sera vray que, *il n'est rien tel*, tiendra la place de, *il n'y a rien tel*; cela fait voir que *il n'est*, se met pour *il n'y a*, toutes les fois qu'il est suivy, non seulement de *rien de*, comme le remarque M. de Vaugelas, mais encore de *rien* avec le relatif *qui*; *il n'est rien qui me plaise davantage*, *il n'est rien que j'estime tant.* Quand on dit, *il n'est rien de si doux*, *il n'est rien de plus agréable*; la particule *de* est toûjours employée pour *qui soit*; *il n'est rien qui soit si doux*, *il n'est rien qui soit plus agréable.* Il faut re-

marquer, que si on peut mettre *il n'est* pour *il n'y a*, quand il e[st] suivy de *rien* avec *de*, comme dans les deux derniers exemples on n'en peut user de méme, quand *rien* est suivy des prépositio[ns] *a*, *pour*, *sur*, *sous*, *dans*, *&c.* On dit fort bien, *il n'y a rie[n] a faire*, *il n'y a rien pour moy*, *il n'y a rien sur la table*, *il n'y a rien sous le lit*, *il n'y a rien dans la chambre*; mais on ne peut dire *il n'est rien a faire*, *il n'est rien pour moy*, & ainsi des autres.

Parricide, fratricide.

ON ne se sert pas seulement de ce mot pour signifier celuy qui a tué son pere, comme la composition du mot le porte, mais pour tous ceux qu[i] commettent des crimes énormes & dénaturez de cette espece, tellement qu'on le dira aussi bien de celuy qui aura tué sa mere, son Prince, ou trahy sa patrie, que d'un autre qui auroit tué son pere, car tout cela tient lieu de pere. Il y en a mesme qui s'en servent pour un frere, ou pour une sœur; car ceux qui disent *fratricide*, parlent mal, & composent un mot qui n'est pas François. Ainsi l'on dit *patrimoine*, du bien mesme qui vient du côté de la mere. Il n'est pas question de s'attacher à l'origine de *parricide*, pour ne s'en servir qu'au pere, l'usage l'a étendu à tout ce que je viens de dire.

NOTE. Selon Monsieur Chapelain, *fratricide* se peut dire & *matricide* aussi. Je croy comme luy, que *fratricide* est u[n] mot François, & qu'on parleroit fort bien en disant, *l'Empir[e] de Rome commença par un fratricide.* Il me paroist mesme qu[e] *fratricide* en cét endroit, est meilleur que *parricide*, parce qu'i[l] marque un évenement particulier qui a étably l'Empire de Rome. *Parricide* ne se dit pas seulement de celuy qui a tué son pere, sa mere, son Prince, ou qui a trahy sa patrie; mais il se prend encore pour le crime mesme, *commettre un parricide*, *faire un parricide.* Pour *matricide*, je ne croy pas qu'on le puisse dire. Il y a des gens qui en parlant d'un homme, qui ne fait pas tout ce qu'il devroit pour se conserver la vie, disent, *il est homicide de sa mort*, au lieu de dire, *il est homicide de soy-mesme*, *il est cause de sa mort.* C'est une façon de parler tres-vicieuse, à laquelle on s'accoûtume, faute d'y faire reflexion.

Cupi-

Cupidité.

Monsieur Coëffeteau a toûjours dit *cupidité*, & jamais *convoitise*. M. de Malherbe en usoit aussi ; mais aujourd'huy je ne vois plus aucun de nos bons Ecrivains qui en use, ils disent tous, *convoitise*, *une trop grande convoitise de regner*.

NOTE. Monsieur Menage qui ne trouve pas le mot de *cupidité* fort bon, quoy que Messieurs du Port Royal l'ayent employé dans plusieurs de leurs ouvrages, condamne également *convoitise*; il veut qu'on dise *un desir*, *un grand desir*. Le Pere Bouhours aprés avoir dit, que ce mot peut passer dans un sens Theologique, & qu'il n'est pas mauvais dans la Chaire, ajoûte que les Ecrivains qui l'employent ne le prennent guere que pour la concupiscence dont parle saint Paul, & qu'il ne s'en voudroit pas servir hors de là, ny dire, *la cupidité de regner*, *la cupidité des richesses*.

Je ne voudrois pas non plus employer ce mot, pour marquer le desir qu'on peut avoir d'une chose particuliere, comme dans les deux exemples du Pere Bouhours, mais je le croy bon quand on le rend general, & il me semble que ce n'est point mal parler que de dire, *la terre n'a point d'endroits si cachez où pour trouver l'or & les diamans, la cupidité des hommes ne fasse foüiller.* On ne sçauroit dire en cette phrase, *le desir des hommes*, comme on peut dire, *le desir des richesses*, pour, *la cupidité des richesses*.

Conquere.

Il ne tient qu'à luy, dit quelqu'un de nos meilleurs Ecrivains, *qu'il ne conquere toute la terre.* Je ne crois pas que ce mot soit bon en ce temps-là. Le verbe *conquerir*, est anomal ; & quand il se conjugueroit au temps dont est *conquere*, il me semble qu'il faudroit dire *conquiere*, parce que ce verbe prend l'*i*, en quelques endroits de sa conjugaison, comme nous disons *conquerons*, *conquerez*, *conquierent*, & non pas, *conquerent*.

NOTE. Il est hors de doute, que si *conquerir* peut estre employé au subjonctif, il faut dire *conquiere*, & non pas, *conquere*. Il doit se former sur *acquerir*, qui fait au present de l'indicatif, *j'acquiers*, *tu acquiers*, *il acquiert*, *nous acquerons*, *vous acquer-*

acquerez, *ils acquierent*, & au subjonctif, *que j'acquiere*, *que t acquieres*, *qu'il acquiere*, *que nous acquerions*, *que vous acque riez*, *qu'ils acquierent*. *Conquerir* n'est guere en usage qu'a preterit indéfiny, *je conquis*, & au preterit definy, *j'ay conquis* M. Menage remarque, dans la seconde partie de ses Observations que l'on disoit autrefois *conquereur*, pour *conquerant*, & que c'est ainsi que parle toûjours M. Coëffeteau dans son Histoire Romai ne. On ne dit plus aujourd'huy que *conquerant*.

Portrait, *pourtrait*.

IL faut dire *portrait*, & non pas, *pourtrait*, avec un *u*, comme la plûpart ont accoustumé de le prononcer, & de l'écrire. Il est vray qu'on a fort longtemps prononcé en France l'*o* simple, comme s'il y eust eu un *u*, comme *chouse*, pour *chose*, *foussé*, pour *fossé*, *arrouser*, pour *arroser*, & ainsi plusieurs autres. Mais depuis dix ou douze ans, ceux qui parlent bien, disent *arroser*, *fossé*, *chose*, sans *u*, & ces deux particulierement, *foussé*, & *chouse*, sont devenus insupportables aux oreilles délicates. Les Poëtes sont bien aises que l'on ne prononce plus *chouse*, parce qu'encore que la rime consiste principalement en la prononciation, si est-ce qu'ils n'ont jamais fait rimer *chouse*, par exemple, avec *jalouse*, mais tousjours avec les mots terminez en *ose*, comme *rose*; tellement que toutes les fois que *chose* finissoit le vers, & faisoit la rime, s'il étoit employé le premier, & que *rose*, ou quelque autre mot de cette terminaison s'ensuivist, le Lecteur ne manquoit jamais de prononcer *chouse*, qui ne rimoit pas aprés avec *rose*, & cela estoit également importun au Lecteur & au Poëte.

NOTE. Quelques uns disent encore aujourd'huy *pourtrait*, au lieu de *portrait*, & le disent mal, mais il n'y a plus personne qui dise *foussé* & *chouse*, pour *fossé* & *chose*. On a déja parlé d'*arroser*, sur la Remarque qui a pour titre *arroser*. Il faut prendre garde à bien prononcer *Rome*, *Lionne*, *pomme*, *pommade*, *pommeau d'epée*, & non pas, *Roume*, *Liounе*, *poume*, *poumade*, *poumeau*

umeau d'epée, M. Menage a fait une observation touchant la ononciation de ces mots, & de quelques autres de mesme nare. Plusieurs personnes se trompent en prononçant *pourcelaine*, faut dire *porcelaine*.

Filleul, *Fillol*.

TOute la Cour dit *filleul*, & *filleule*, & toute la Ville *fillol*, & *fillole*. Il n'y a pas à délibeer si l'on parlera plustost comme on parle à la Cour, ue comme on parle à la Ville; mais outre que l'uage de la Cour doit prévaloir sur celui de l'autre sans chercher de raison, il est certain que la diphtongue *u*, est incomparablement plus douce que la voyele *o*; c'est pourquoy les Courtisans qui vont tousours à la douceur & à la beauté de la prononciation, n quoy consiste un des principaux avantages d'une angue, disent bien plustost *filleul*, que *fillol*. Et e m'asseure que si l'on proposoit à qui que ce fût qui e le sçût pas, & qui eust l'oreille bonne, de deviner lequel des deux est de la Cour, ou de la Ville, l n'hesiteroit point à dire, qu'indubitablement *fillol* oit estre de la Ville, & *filleul*, de la Cour.

NOTE. Tout ce qu'il y a de gens qui parlent bien, disent *lleul*, & *filleule*. Ce mot me fait souvenir de celuy d'*Ayeul*, ù j'ay remarqué que beaucoup de gens se trompent. Ils disent *yeul*, pour dire, *le pere du grand pere*, & ne songent pas u'*Ayeul*, & *grand Pere*, sont la mesme chose; & que celuy u'ils pretendent appeller *Ayeul*, est le *Bisayeul*. M. Menage qui fait une observation sur ce mot, en a fait une autre sur le pluiel *Ayeux*. Il dit que c'est une licence des Poëtes pour rimer vec *Dieux*, *Cieux*, *lieux*, & qu'il faut dire *Ayeuls*, en faisant entir l'*l* dans la prononciation, comme en *chevreuls*. Je ne oute point que les Poëtes n'ayent fait *Ayeux*, mais on l'écrit ujourd'huy en prose aussi bien qu'en vers, & peu de personnes e servent encore d'*Ayeuls*. *Ayeux* est un mot general qui s'emloye pour *Ancestres*, à moins qu'on ne le réduisist au particuier, comme en cét exemple, *ses deux Ayeux ont esté honorez des lus belles Charges du Royaume*; ce qui feroit entendre l'Ayeul paernel & le maternel; car si l'on disoit seulement, *ses Ayeux ont ossedé de grandes Charges*, on n'entendroit point par là les deux grands

grands peres, mais en general tous ceux dont on feroit descen du, Bisayeul, Trisayeul, &c. Comme *Ayeux* au pluriel se prend pour *Ancestres*, il est aisé de voir que ce dernier mot n'a point de singulier. Ainsi l'on parleroit mal si l'on disoit, *un tel qui estoit mon ancestre*, il faut dire, *un tel qui estoit un de mes ancestres.*

Monsieur Menage, dans le chapitre où il parle du mot *Ayeul* fait remarquer qu'on doit dire *belle fille* avec les Parisiens, & non pas *bru*, avec les Provinciaux. On dit en Normandie, *voila une jolie bru, une belle bru*, lors qu'on parle d'une fille le jour de son mariage. Le mot de *bru*, dans cette signification n'est point connu à Paris, il faut dire, *une jolie Mariée,*

Beaucoup de Provinciaux disent aussi, *cousin remué de germain*, comme qui diroit, *cousin eloigné*, de *remotus*, ou *remutatus*; il faut dire, *cousin issu de germain.* C'est encore une observation de M. Menage.

Estre avec *pour.*

PAr exemple, *ils estoient pour avoir encore pis*, dit un de nos plus fameux Ecrivains, c'est à dire, *ils couroient fortune d'avoir encore pis.* Il est certain que cette façon de parler est tres-Françoise, mais basse. On s'en sert encore en un autre sens, qui n'est pas si usité, ny si bon, comme, *je suis pour soûtenir cette proposition*, ainsi que l'a écrit un de nos Autheurs modernes, c'est à dire, *j'ose soûtenir*, ou *j'oserai soûtenir cette proposition.*

NOTE. Des constructions pareilles à, *ils estoient pour avoir encore pis*, ne sont plus receuës. C'est M. de la Mothe le Vaye qui a dit, *je suis pour soûtenir cette proposition*, qui est une phrase que M. Chapelain trouve fort mauvaise. *Pour* est encore bien plus insupportable quand il est joint avec *afin que*, comme, *pour afin que.* Il n'y a plus que les gens tout à fait grossiers qui parlent ainsi. Il faut dire simplement, *afin que.*

Verbe substantif mal placé.

LE verbe substantif *estre* ne se doit jamais mettre en aucun de ses temps devant le nom qui le regit. Par exemple, *& fut son avis d'autant mieux receu*, il faut dire, *& son avis fut d'autant mieux receu.* Il ne

fau

faut pas dire non plus, *estant les broüillards si épais*, mais *les broüillards estant si épais*. J'ai fait cette remarque à cause que l'un de nos plus celebres Ecrivains parle ordinairement ainsi, & il ne le faut pas imiter en cela, c'est écrire à la vieille mode.

NOTE. Jamais le verbe *estre*, ny en general tout autre verbe, n'est mis devant un nominatif, quand il n'y a que la conjonction *&* qui le precede, comme dans l'exemple de M. de Vaugelas, *& fut son avis d'autant mieux receu*; mais on met élegamment le nominatif aprés le verbe, quand le verbe est precedé du relatif *que*, pris pour *lequel*, ou *laquelle*, ou de plusieurs autres mots, comme en ces exemples, *l'avis que luy donna son amy, luy fut salutaire*; *mille fâcheuses affaires que luy susciterent ses ennemis, l'empêcherent de, &c. le lieu où furent conduits les Ambassadeurs*. On dira encore fort bien, & avec grace, quoy que le verbe substantif ne soit precedé que d'un seul mot; *ainsi mourut ce grand homme*; *telle fut la fin de ce Prince malheureux*. Si nostre Langue souffre quelquefois la transposition du nominatif, elle ne sçauroit s'accommoder de celle de l'accusatif, non pas mesme en Poësie. Ainsi les vers qui ressembleroient à celuy-cy, ne seroient pas faits pour le plaisir de l'oreille.

Il veut sans differer ses ennemis combatre.

La transposition du genitif est fort agréable, comme dans cét autre vers.

De ce fameux Heros la valeur éclatante.

Mais on ne la souffre point en prose, s'il n'y entre quelque terme de comparaison, comme, *de toutes les qualitez qu'on estime en luy, celle qui me toucheroit le plus, &c.* On dira aussi fort bien, *de tout ce raisonnement on peut tirer cette consequence*; mais en cette phrase la particule *de* n'est pas la marque d'un genitif, mais d'un ablatif.

On transpose encore le datif en Poësie avec beaucoup d'élegance.

A sa haute vertu je rens ce que je dois.

On le peut aussi transposer en prose, comme en cét exemple, *à ces diverses raisons j'en ajoûteray une autre.* Hors de là, il n'y a guere de transpositions qui ne gâtent une periode, la beauté de nostre Langue consistant sur toutes choses dans un arrangement naturel des mots.

Date.

BEaucoup de gens disent, *le date d'une lettre*, *voyons le date*, il faut dire *la date*; car il est tousjours feminin, & les épithetes ordinaires de ce mot le font voir clairement; car on dit, *de fraîche date*, *de nouvelle date*, *de vieille date*, & jamais *de frais date*, *de nouveau date*, *de vieux date*, qui seroient insupportables. Il faut écrire *date* avec un seul *t*, venant du Latin, *datum*, ou *data*, *supple*, *epistola*, & pour le distinguer encore du fruit du palmier qu'on appelle *datte*, & qui est aussi feminin.

NOTE. M. Menage observe qu'on disoit anciennement *le date*, & *la date*; *le date*, de *datum*; *la date*, de *data*, en sousentendant *epistola*. Il demeure d'accord qu'il n'est plus aujourd'huy que feminin; & il parle ensuite d'un autre mot, où beaucoup de gens se trompent, c'est celuy de *dot*. Il est certain qu'il est aussi feminin, & qu'il faut dire *la dot*, & non pas *le dot*. Ceux qui disent le dernier ont l'autorité de M. de Vaugelas, qui a dit *le dot* dans sa traduction de Quinte Curse, aussi bien que de M. d'Ablancourt dans tous ses Livres. Quoy que M. Menage ait observé qu'ils ont dit tous deux *le dot*, il ne laisse pas de se declarer entierement pour *la dot*. Il ajoûte que M. Patru dans ses Plaidoyez, a toûjours dit *la dote*, avec un *e* à la fin, & qu'il soûtenoit que c'estoit ainsi qu'il falloit parler, à cause qu'il n'y a aucun mot dans nostre Langue terminé en *ot*, qui ne soit masculin, à la reserve de *Margot*. C'est pour *la dot* que l'Usage a décidé.

Seurteté, seurté.

QUoi qu'en parlant il semble que l'on ne fasse ce mot que de deux syllabes, si est-ce qu'il est toûjours de trois, & qu'il n'est pas mesme permis en vers de ne le faire que de deux. Tousjours *seureté*, & jamais *seurté*. Mais outre que la prononciation qui ne le fait paroistre que de deux syllabes, est capable de tromper, on peut encore estre trompé par l'analogie de plusieurs autres noms, qui ne sont que de deux, comme *clarté*, *cherté*, *fierté*, &c. Neanmoins

moins *seureté* n'est pas tout à fait sans exemple ; car nous disons *pureté*, & non pas *purté*.

NOTE. On fait en parlant la seconde syllabe de *pureté*, aussi bréve que celle de *seureté*, en sorte qu'il semble qu'on prononce aussi *purté*. Ce qui est cause d'une prononciation si bréve, c'est que cette seconde syllabe est composée d'une *r*, qui est une lettre liquide, & d'un *e* muët. La mesme chose arrive au mot *saleté* ; il semble qu'on n'en fasse que deux syllabes, en prononçant *sal-té* ; & cela vient encore de ce que l'*l* liquide est suivie d'un *e* muët, car dans *chasteté*, on fait sonner les trois syllabes, à cause que le *t* de la seconde n'est pas une liquide. Tout le monde prononce *carfour*, & non pas *carrefour*, par cette mesme raison, & il y en a mesme qui l'écrivent en deux syllabes.

Dont.

CEtte particule est tres-commode & de tres-grand usage en nostre Langue. C'est un mot indéclinable, qui convient à tout genre, & à tout nombre, & qui s'accommode avec toutes sortes de choses sans exception, ce que ne fait pas *quoy*, comme vous verrez en son lieu. Il se met au lieu du genitif & de l'ablatif, pour *duquel*, & *de laquelle*, ou *desquels*, & *desquelles* ; comme *l'homme*, ou *la femme dont j'ay épousé la fille, les hommes & les femmes dont je vous ay parlé*. On s'en sert encore pour *dequoy*, comme *ce dont je vous ay parlé*. Mais il faut prendre garde de n'en pas abuser, à cause qu'on en a souvent besoin. J'appelle abuser, en user trop frequemment ; car il n'est pas croyable comme ce mot, tout monosyllabe qu'il est, ne laisse pas de blesser la veuë, ou l'oüye, quand il est repeté trop souvent en une mesme page.

Quelques-uns disent encore *dont*, pour *d'où*, comme, *le lieu dont je viens*, mais c'est tres-mal parler, il faut dire, *d'où je viens*, quoy que ce fût sa vraye & sa premiere signification ; car *dont*, vient de *unde*. On dit neanmoins *la race*, ou *la maison*

dont il est sorty, mieux que *d'où il est sorty*, qui toutefois est bon. En cét exemple, *dont il est sorty* veut dire, *de laquelle il est sorty*.

Il y en a qui font scrupule de se servir de ce mot dans la situation où vous l'allez voir en cét exemple *C'est un homme dont l'ambition excessive a ruiné la fortune.* Quoy qu'icy il se rapporte à *homme*, comme signifiant *duquel*, neanmoins il y a encore un autre rapport à ce qui suit aussi bien qu'à ce qui precede, & ils disent que ce n'est pas parler nettement, parce que *dont*, estant proche d'*ambition*, il semble qu'il s'y rapporte, & toutefois cela n'est pas; car il se rapporte à *fortune*, & qu'ainsi ne soit, rapportez-le à *ambition*, vous trouverez que le sens sera imparfait, & que *fortune* demeurera un mot indéfiny, sans que l'on ait fait entendre de la fortune de qui l'on parle. Cependant la pluspart de nos meilleurs Ecrivains & en prose & en vers n'en font nulle difficulté; tous leurs écrits en sont pleins, je n'en donneray qu'un exemple de M. de Malherbe.

Que peut la fortune publique.
Te voüer d'assez magnifique,
Si mis au rang des immortels,
Dont la vertu suit les exemples,
Tu n'as avec eux dans nos Temples
Des Images & des Autels?

Ce *dont*, ne se rapporte pas à *vertu*, qui est proche, mais à *exemples*. C'est pourquoy je l'ay appellé scrupule; & neanmoins j'ay trouvé à propos de le proposer icy, afin qu'on y prenne garde, & que chacun en use selon son jugement. Pour moy je voudrois, autant qu'il se pourroit, éviter cette équivoque, sans que pourtant je la voulusse condamner.

NOTE

NOTE. C'eſt tres bien parler que de dire, *la maiſon dont il eſt ſorty*, pourveu que *maiſon* ſignifie *race*, comme dans l'exemple de M. de Vaugelas; mais ſi *maiſon* eſtoit pris au propre, il faudroit aſſurément mettre, *d'où il eſt ſorty*; & ce ſeroit une faute que de dire, *la maiſon dont vous venez de me voir ſortir*, quoy que dans l'un & dans l'autre exemple *dont* veüille dire *de laquelle.* C'eſt la meſme choſe que ſi l'on diſoit, *le lieu dont je viens*, que M. de Vaugelas a raiſon de condamner.

Pour cette phraſe, *c'eſt un homme dont l'ambition exceſſive a ruïné la fortune*, M. Chapelain dit qu'il eſt du nombre des ſcrupuleux, qui ne voudroient pas employer *dont* dans la ſituation où il eſt en cét exemple, & qu'il tourneroit ainſi l'expreſſion pour éviter ce rapport ambigu qui fait obſcurité, *c'eſt un homme qui par ſon exceſſive ambition a ruïné ſa fortune.* Il eſt certain que dans cette ſorte de ſituation, *dont* ſe rapporte à deux noms differens; & ſi je dis, *c'eſt un homme dont le merite égale la naiſſance*, *duquel*, mis au lieu de *dont*, ſe rapporte également à *merite* & à *naiſſance*; ce qui eſt mal, puiſque ſi toſt que j'ay dit, *le merite duquel*, je fais attendre quelque choſe de moins indéfiny, que ce qui ſuit dans ces mots, *a égalé la naiſſance.* Ainſi pluſieurs trouvent qu'il eſt mieux de tourner la phraſe, & de dire, par exemple, *c'eſt un homme qui a autant de merite que de naiſſance*, *qui n'a pas moins de merite que de naiſſance.* C'eſt peut eſtre une delicateſſe exceſſive, à laquelle il ne faut pas toûjours s'aſſujettir.

Ambitionner.

IL y a long temps que l'on uſe de ce mot, mais ce n'eſt pas dans le bel Uſage; ceux qui font profeſſion de parler & d'écrire purement, l'ont toûjours condamné, & quoy que l'on ait fait pour l'introduire, ç'a eſté avec ſi peu de ſuccez, qu'il y a peu d'apparence qu'il s'eſtabliſſe à l'avenir. On dit, *affectionner*, *cautionner*, *proportionner*, & quelques autres ſemblables, mais ce n'eſt pas à dire que l'on puiſſe par analogie former des verbes de tous les noms terminez en *ion*, comme, d'*affection* on a fait *affectionner*, & de *caution*, *cautionner*, *&c.* Il y en a qui ſe diſent au participe paſſif, dont le verbe n'eſt point uſité que parmy ceux qui n'ont aucun ſoin de la pureté du langage. Par exemple on dit *paſſionné*, qui eſt un tres-bon mot, mais *paſſionner* actif, eſt

tres-mauvais; comme quand on dit, *passionner quelque chose*, pour dire, *aimer ou desirer quelque chose avec passion*. En neutre passif, *se passionner*, est excellent. On dit aussi *intentionné*, & jamais *intentionner*, comme *intentionné*, *conditionné*, & jamais *intentionner*, *conditionner*, si ce n'est au Palais. Mais pour *ambitionner*, il est si mauvais, que mesme il ne vaut rien au participe, & que ceux qui rejettent le verbe, rejettent aussi *ambitionné*.

NOTE. Ce mot que M. de Vaugelas trouve si mauvais, quoy qu'il avouë qu'il y a long temps que l'on en use, est demeuré en usage. Plusieurs bons Autheurs s'en servent, & je croy que c'est fort bien parler que de dire, *la gloire de vous servir est une des choses que j'ambitionne le plus.* Je croy aussi qu'on peut l'employer dans le participe. *Servir son païs est un honneur ambitionné de tout le monde.* *Ambitionner*, dont M. Menage dit qu'il ne feroit point difficulté de se servir dans un stile sublime, fait entendre plus que *desirer*, puisqu'il marque qu'on se fait une gloire de la chose qu'on souhaiteroit de faire. C'est un mot qui sonne bien à l'oreille, & autant qu'on peut, il faut éviter d'appauvrir la Langue. *Affection* n'a pas eu plus de droit de faire *affectionner*, qu'*ambition* de faire *ambitionner*.

Le Pere Bouhours observe sur ce mot, qu'on dit fort bien, *affectionner une affaire*, pour dire, *s'interesser à une affaire*, mais qu'on ne dit point, *affectionner une personne*, sur tout quand elle est egale, ou qu'elle est au dessus de nous, & que ce verbe n'est employé dans le genre d'*aimer*, qu'au participe passif, comme en ces exemples, *les Ecossois sont affectionnez à la France*; *je n'ay jamais veu de serviteur plus affectionné à son Maistre.* Il ajoûte que dans les lettres, *affectionné serviteur* ne se dit qu'à l'égard des gens qui sont au dessous de la personne qui écrit, ce qui est tres-vray. On peut encore remarquer icy, que *vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur*, est plus que *vostre tres-humble & obéïssant serviteur*, à moins qu'on ne repete *tres* avec *obéïssant*. *Affectionner* a un autre sens tres-bon, dont le mesme Pere Bouhours rapporte ces deux exemples, *Les faiseurs de Comedies & Nouvelles historiques, doivent affectionner les Spectateurs & les Lecteurs à leurs principaux personnages. Je n'ay jamais veu une Nouvelle historique plus languissante & plus froide; en la lisant on ne prend party pour personne, l'Auteur n'affectionne à rien.* Voicy encore d'autres phrases qu'il rapporte, & qu'on employe tous les jours, *s'affectionner à une chose. Il s'affectionne à l'étude, il faut s'affection-*

fectionner à son métier pour y réüssir. Il demande dans son Livre des Doutes si l'on peut dire, *ambitieux d'honneur*, & s'il n'est pas mieux de dire simplement, *un Prince ambitieux*, *une ame ambitieuse*, sans mettre aprés ny *honneur*, ny *gloire*. M. Menage répond là-dessus, qu'*ambitieux d'honneur* est bien dit, mais que le regime du genitif ne s'accorde pas pourtant si naturellement avec l'adjectif *ambitieux*, qu'avec *victorieux*, & *impatient*, qui sont des mots qu'on prend d'ordinaire absolument, aussi bien qu'*ambitieux*, *victorieux des ans*, *impatient du joug & de la contrainte*. Il me paroist que ces manieres de parler se souffrent beaucoup mieux en vers qu'en prose.

Monsieur Chapelain dit, que *passionner quelque chose* s'est fait bon, & qu'il est devenu élegant; j'en doute fort, & ne voudrois pas l'écrire.

Fond, & *fonds*.

CE sont deux choses differentes que l'on a accoûtumé de confondre, & que les Latins appellent diversement; car *fond* sans *s*, se dit en Latin, *hoc fundum*, & *fonds* avec une *s*, *hic fundus*. *Fond* sans *s*, est la partie la plus basse de ce qui contient, ou qui peut contenir quelque chose, comme, *le fond du tonneau*, *le fond du verre*, *le fond de la mer*, *le fond d'un puits*. Les Latins, selon l'opinion de Valla, ne disent *fundum*, proprement que de la plus basse partie de ce qui contient ou qui peut contenir quelque chose de liquide; mais en François *fond*, a une plus grande étenduë, & se dit aussi bien des autres choses qui ne sont pas liquides; car nous disons, *le fond d'une tour*, *le fond d'un sac*, *le fond d'une poche*, *le fond d'un chapeau*, &c. *Fonds* avec une *s*, est proprement, *la terre qui produit les fruits propres à la nourriture de l'homme ou des animaux*; mais cette signification s'étend figurément à *tout ce qui rapporte du profit*, & à beaucoup d'autres choses encore, qu'il n'est pas à propos de dire icy. Il suffit d'avoir fait remarquer la difference des deux, afin que desormais on sçache quand il y faut mettre l'*s*, ou quand

il ne l'y faut pas mettre. Par exemple, il faut dire, *de fond en comble*, & non pas, *de fonds en comble*, parce que *fond*, en cét endroit, eſt la plus baſſe partie de l'édifice oppoſée à *comble*, qui en eſt la plus haute. On dit auſſi, *au fond*, & *venir au fond*, & non pas *au fonds*, parce qu'on entend parler de la derniere partie que l'on atteint aprés avoir penetré tout le reſte. Mais on dira, *il a vingt mille livres de rente en fonds de terre*, avec une *s*, & non pas *en fond de terre*, ſans *s*. Et de même dans le figuré, *il n'y a point de fonds*, *il faut faire un fonds*, *&c.* il faut dire *fonds*, & non pas *fond*, parce que ce *fonds* là vient de *fundus*, & non pas de *fundum*, le François ayant conſervé l'*s*, au propre & au figuré du mot qui vient de *fundus*, & ne l'ayant pas receuë en celuy qui vient de *fundum*, comme il n'y en a point au Latin.

NOTE. Monſieur Menage rapporte contre l'opinion de M. de Vaugelas, que les Latins ont dit *fundus*, non ſeulement d'une portion de terre, mais encore de cette partie la plus baſſe, qui contient ou qui peut contenir quelque choſe, & pretend qu'il faut dire, *un fond de terre*, ſans *s*, & non pas *un fonds de terre.* Il fait remarquer que lors qu'on dit, *il a vingt mille livres de rente en fonds de terre*, c'eſt parce que *fonds* en cét endroit eſt pluriel, *in fundis terræ*, de meſme qu'en cét exemple, *il n'y a point de fonds*, *nulli ſunt fundi.* Il demeure d'accord qu'on dit ordinairement, *il faut faire un fonds*, avec une *s*; mais il ſoûtient auſſi qu'on parleroit bien en diſant, *il faut faire un fond*, ſans y mettre une *s*.

Je ſuis perſuadé de tout ce que dit M. Menage, & cela me fait écrire *fond*, & non pas *fonds.*

Tant & de ſi belles actions.

PAr exemple, *il a fait tant & de ſi belles actions.* Cette façon de parler a eſté fort uſitée autrefois par les meilleurs Ecrivains, mais aujourd'huy elle a je ne ſçay quoy de vieux & de rude, & ceux qui écrivent bien purement ne s'en ſervent plus. Ils ſe contentent de dire, *il a fait tant de belles actions*, qui

qui est incomparablement plus doux, & qui comprend & la quantité, & la qualité des actions, aussi bien que si l'on disoit, *il a fait tant & de si belles actions;* car encore que l'on ne mette pas *si*, avec *belles*, on ne laisse pas d'exprimer suffisamment ce que l'on veut dire. Quelques-uns neanmoins croyent que dans le genre sublime cela fait tout un autre effet, de dire, *tant & de si belles actions*, que si l'on disoit simplement, *tant de si belles actions*, mais plusieurs ne sont pas de cét avis, sur tout en écrivant; car en parlant, c'est une autre chose, & je sens bien que la prononciation luy peut donner quelque emphase.

NOTE. Tant & de si belles actions, tient du stile oratoire & pourroit encore passer dans un discours qu'on prononceroit. Il faut pourtant demeurer d'accord qu'il commence à vieillir. Cette maniere de s'exprimer nous vient des Latins, qui disent élegamment *tot tantaque facinora*, mais *tanta* s'accommode mieux avec *tot*, que *tant & de si belles* ne s'accommodent ensemble. La raison est, qu'il faut un *de* aprés *tant*, & que n'estant mis qu'aprés la conjonction *& de* n'est joint qu'avec *si belles*, & non avec *tant*. Les Latins disent encore *tantummodo*, que l'on rendoit autrefois par *tant seulement*. Aujourd'huy *tant seulement* ne se dit plus que par le bas peuple; on dit *seulement*, sans le faire préceder de *tant*. M. Menage remarque que Marot & Bertaud se sont servis de *tant seulement*, qu'il appelle tres-mauvais & tres-desagréable.

Défend tant seulement à ta jeune beauté,
D'étouffer de douleur, &c.

Quoy que l'on die, quoy qu'ils dient.

AU singulier, *quoy que l'on die*, est fort en usage, & en parlant, & en écrivant, bien que *quoy que l'on dise*, ne soit pas mal dit; mais *quoy qu'ils dient*, au pluriel, ne semble pas si bon à plusieurs, que *quoy qu'ils disent*, je voudrois user indifferemment de l'un & de l'autre. Il y en a qui disent, *quoy que vous diiez*, pour dire, *quoy que vous disiez*, mais il est insupportable.

NOTE. Monſieur de Vaugelas employe par tout *die* pour *diſe*; cependant la plûpart de ceux qui écrivent bien, ſont perſuadez que *die* n'eſt bon qu'en vers, & qu'il faut dire en proſe, *quoy qu'on diſe*, plûtot que *quoy qu'on die*; le pluriel de *die* ne vaut rien du tout, & je ne me ſouviens point d'avoir jamais lû, *quoy qu'ils dient*. M. Chapelain dit qu'il n'a jamais oüy dire à perſonne, *quoy que vous diiez*; tout le monde dit, *quoy que vous diſiez*. M. de la Mothe le Vayer condamne *die* & *dient*; il ajoûte que tous ceux qui ſont intelligens dans la Langue, les condamnent comme luy, & que le compoſé *médire* a ſes temps qui favoriſent leur opinion. Ce compoſé ne doit rien faire conclure à l'égard du ſimple, puiſqu'il ne le ſuit pas en tout. On dit à la ſeconde perſonne du pluriel de l'indicatif, *vous dites*, & on dit, *vous mediſez* & non pas *vous medites*. Il en eſt de meſme des autres verbes compoſez de *dire*, *vous contrediſez*, *vous interdiſez*, *vous prédiſez*. Il n'y a que le reduplicatif *redire*, qui fait *vous redites*, comme ſon ſimple. *Maudire* prend deux *s*, quoy que *dire* n'en prenne qu'une, *nous maudiſſons*, *vous maudiſſez*, *je maudiſſois*, *&c.* Quelques-uns diſent, *il l'interdiſit*, *ils l'interdiſirent*, au preterit indéfiny d'*interdire*; c'eſt mal parler, il faut dire, *il l'interdit*, *ils l'interdirent*.

Bailler, *donner*.

CE verbe *bailler*, a vieilly, & l'on ne s'en ſert plus en écrivant, que fort rarement. On dit toûjours *donner*, au lieu de *bailler*, ſi ce n'eſt en certains endroits, comme quand on dit, *bailler à ferme*, ou bien lors que l'on a eſté contraint de ſe ſervir ſouvent de *donner*, & que l'on eſt encore obligé de le repeter. M. de Malherbe l'a preferé une fois à *donner*.

Telle que noſtre ſiecle aujourd'huy vous regarde,
Merveille incomparable en toute qualité,
Telle je me promets de vous bailler en garde
Aux faſtes eternels de la poſterité.

J'ay oüi dire à l'un des plus beaux Eſprits de ce temps une aſſez plaiſante choſe, que ce qui luy a fait haïr premierement ce mot de *bailler*, c'eſt un de ſes amis, qui ayant heurté à la porte d'un logis, où il y avoit Aſſemblée, demanda à celuy qui luy vint ouvrir,

ouvrir, *baille-t-on le bal ceans?* Je dis cecy pour faire voir le mauvais effet de ce mot employé au lieu de, *donner*. Outre que je suis bien aise de fortifier cette Remarque, du sentiment d'une personne qu'on peut nommer un des Oracles de nostre Langue, aussi bien que de la Grecque & de la Latine; & chez qui les Muses & les Graces, qui ne s'accordent pas toûjours, sont parfaitement unies.

NOTE. Messieurs de l'Academie Françoise sont du sentiment de Monsieur de Vaugelas. Ils tiennent que *bailler* vieillit, & qu'il n'est plus en usage qu'en termes de pratique, comme *bailler à ferme*. Monsieur de la Mote le Vayer dit, que *bailler* pour *donner* ne doit pas estre méprisé, & qu'il est necessaire pour diversifier, outre qu'il le pretend en usage. Pour moy, je croy qu'il ne s'employe que dans le stile bas, quoy qu'il signifie autre chose que *donner*, qui dans sa signification naturelle veut dire, *faire un don*, au lieu que *bailler*, signifie simplement *mettre entre les mains*. Ainsi je ne voudrois point m'en servir, sur tout en écrivant, & si j'avois déja employé *donner* plusieurs fois, je tâcherois de trouver un autre tour, plûtost que de dire *bailler*. Quoy qu'on dise encore *bailler à ferme*, on dit aussi *donner à ferme*; & mesme on ne dira pas moins bien, *vous m'en donnez à garder*, par une maniere de parler proverbiale, que *vous m'en baillez à garder*; ce qui fait voir qn'on dit par tout *donner*, au lieu de *bailler*. Monsieur Chapelain n'excepte que *baille luy belle*, qu'on dit proverbialement, & bassement pour se moquer de quelqu'un.

Ce peu de mots ne sont que pour, &c.

VOicy un exemple d'une construction étrange, où le genitif regit le verbe. On dira que *ce peu*, est collectif, qui par consequent a le sens du pluriel, & qu'ainsi il ne faut pas s'étonner s'il regit le pluriel; mais nous avons remarqué ailleurs, qu'encore que le nominatif singulier soit un mot collectif, neanmoins il ne regira pas le pluriel si le genitif n'est pluriel, comme, *la plûpart sont*, *la plûpart des hommes sont*; *& la plûpart du monde fait*, *une infinité de gens sont entrez*, *& une infinité de monde est entrée*. D'ordinaire

dinaire aprés *ce peu*, si le genitif est pluriel, il faut que le verbe soit pluriel aussi ; mais si le genitif est singulier, il faut que le verbe soit singulier aussi, comme, *ce peu de sel suffira*. Quelquefois avec le genitif pluriel, on met le verbe au singulier, comme *ce peu d'exemples suffira*, mais cela se fait rarement, & il est bon de l'éviter.

NOTE. Il est certain que dans cette phrase, *ce peu de mots ne sont que pour*, *&c.* le verbe n'est au pluriel, qu'à cause du genitif pluriel qui l'y détermine. Si dans la conversation l'oreille n'est point choquée d'entendre, *ce peu d'exemples suffira*, c'est parce qu'elle ne distingue point, si *exemples* est au singulier ou au pluriel, mais je croy que si on l'écrivoit, les yeux en seroient blessez. Toutes les fois que le genitif pluriel est exprimé de telle sorte que l'oreille n'y puisse estre trompée, il faut necessairement que le verbe soit mis au pluriel, comme en cét exemple, *le peu d'amis qu'il trouva, n'eurent point assez de credit pour, &c.*

Mon, ton, son.

PLusieurs ne peuvent comprendre comment ces pronoms possessifs, qui sont masculins, ne laissent pas de se joindre avec les noms feminins, qui commencent par une voyelle ; car on dit, *mon ame*, *mon envie*, *mon inclination*, *&c.* & ainsi des autres deux, *ton*, & *son*. Quelques-uns croyent qu'ils sont du genre commun, servant toûjours au masculin, & quelquefois au feminin, c'est à dire à tous les mots feminins qui commencent par une voyelle, afin d'éviter la cacophonie que feroient deux voyelles, comme, *ma ame*, *ma envie*, *ma inclination*, *&c.* venant à se rencontrer. On dit pourtant, *m'amie*, & *m'amour*, en termes de caresses, mais ce n'est qu'en ces deux mots, que je sçache, & en certaines occasions qu'on parle ainsi ; car on ne dira point, *une telle estoit fort m'amie*, mais *estoit fort mon amie* ; ny *m'amour est constante*, pour dire, *mon amour est constante*. D'autres soûtiennent que ces pronoms

sont

ſont toûjours maſculins, mais qu'à cauſe de la cacophonie on ne laiſſe pas de les joindre avec les feminins, qui commencent par une voyelle, tout de meſme, diſent-ils, que les Eſpagnols ſe ſervent de l'article maſculin *el*, pour mettre devant les feminins commençans par une voyelle, diſant *el alma*, & non pas, *la alma*. De quelque façon qu'il ſe faſſe il ſuffit de ſçavoir qu'il ſe fait ainſi, & il n'importe gueres, ou point du tout, que ce ſoit plûtoſt d'une maniere que de l'autre. Il faut ajoûter ce mot pour l'*h* conſonne, quoy que nous en ayons parlé à plein fond dans la Remarque de l'*h*, que comme lors qu'elle s'aſpire, elle tient lieu d'une veritable conſonne en tout & par tout ſans exception, auſſi devant les noms feminins qui commencent par cette ſorte d'*h*, il faut dire *ma*, & non pas *mon : ma haquenée*, *ma harangue*, & non pas, *mon haquenée*, & *mon harangue*, tout de meſme que l'on dit *ma femme*, & non pas *mon femme*, comme parlent les Etrangers, qui apprennent noſtre Langue. Que ſi l'*h* eſt muëtte, alors on dit *mon*, comme on a accoûtumé de dire toûjours devant les voyelles, cette *h* n'étant comptée pour rien, *mon heure*, & non pas *ma heure*, *ſon hiſtoire*, & non pas *ſa hiſtoire*.

NOTE. Il eſt hors de doute qu'on ne met les pronoms *mon*, *ton*, *ſon*, devant les noms feminins qui commencent par une voyelle, que pour éviter la cacophonie de deux voyelles qui ſe rencontreroient ſi l'on mettoit *ma* au lieu de *mon*, ainſi cét uſage de noſtre Langue n'autoriſe pas à dire que ces pronoms ſont du genre commun. Si cela eſtoit, on ne mettroit pas *mon* & *ma*, *ſon* & *ſa*, devant les meſmes noms adjectifs, ſelon qu'ils ſe rapportent à des ſubſtantifs maſculins ou feminins, & l'on employeroit toûjours *mon*, *ton*, *ſon*, devant ces adjectifs, ſi ces trois pronoms eſtoient du genre commun. Par exemple, on diroit *mon fidelle Amie*, auſſi bien que *mon fidelle Amy*, & *ſon haute élevation*, de meſme que *ſon haut rang*, s'il y avoit une autre raiſon de dire *mon Amie*, *ſon élevation*, que celle d'éviter la cacophonie qui ſe trouveroit dans *ma Amie* & *ſa élevation*. Cette remarque ne

peut eſtre utile que pour les Etrangers qui apprennent noſtre Langue, & pour ceux qui ne s'attachent pas aſſez à obſerver l'aſpiration de l'*h* dans de certains adjectifs. J'ay entendu dire à quelques-uns *ſon hideuſe figure*, parce qu'ils ne prenoient pas garde que l'*h* de l'adjectif *hideuſe* eſt aſpirée. Ils pourroient dire de meſme *ſon hazardeuſe entrepriſe*, au lieu de *ſa hazardeuſe entrepriſe*, comme ils diſent *ſon hideuſe figure*, pour *ſa hideuſe figure*.

Le Pere Bouhours fait une remarque fort juſte ſur le pronom poſſeſſif *ſon*, qu'on employe quelquefois abuſivement pour *en*. Il apporte cét exemple, *Je ne m'arreſteray point à écrire le progrés de ſa maladie, ny à rechercher ſon origine*, & dit qu'il falloit dire, *ny à en rechercher l'origine*. Il a raiſon, & c'eſt parler beaucoup plus correctement, non ſeulement parce qu'on ôte l'équivoque de *ſon*, qui ſemble ſe rapporter à la perſonne, ainſi que *ſa* s'y rapporte, & non pas à la maladie, mais encore parce qu'en parlant d'une maladie, comme de la Fiévre, on ne dit point, *je connois ſa cauſe, ſes accés ſont longs*, mais *j'en connois la cauſe, les accés en ſont longs*. Il eſt vray qu'on dit, *ſes accés ſont longs, ſon redoublement a duré deux heures*, mais alors ces pronoms poſſeſſifs *ſes* & *ſon*, ſe rapportent au Malade, & non à la Fiévre, & c'eſt comme ſi on diſoit, *les accés qu'il a ſont longs, le redoublement qu'il a eu, a duré deux heures*. Tout cela eſt du Pere Bouhours.

Mes obéïſſances.

UNe infinité de gens diſent & écrivent, *je vous iray aſſurer de mes obéïſſances*. Cette façon de parler n'eſt pas Françoiſe, elle vient de Gaſcogne, il faut dire *obéïſſance*, au ſingulier, & jamais au pluriel, *je vous iray aſſurer de mon obéïſſance*; car ce mot au ſingulier ſignifie, *& l'habitude, & tous les actes reïterez de l'obéïſſance.*

NOTE. Je croy qu'il faut toûjours dire, *obeïſſance* au ſingulier dans cette phraſe, & jamais *obeïſſances* au pluriel, par la raiſon qu'en apporte Monſieur de Vaugelas, mais on dit également au ſingulier & au pluriel, *j'iray vous aſſeurer de mon reſpect*, &, *j'iray vous aſſeurer de mes reſpects*.

Le voilà qui vient.

C'Eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas, *le voilà qu'il vient*; car ce *qui*, eſt relatif à *le*, qui eſt de-

devant; mais parce que dans le maſculin l'oreille ne diſcerne pas aiſément ſi l'on dit, *le voilà qui vient*, ou le *le voilà qu'il vient*, il faut donner un exemple au feminin, qui ne permettra pas d'en douter. On dit donc auſſi, *la voilà qui vient*, & non pas, *la voilà qu'elle vient*; ce dernier n'eſt point François. On dit tout de meſme, *le voyez vous qui vient? la voyez-vous qui vient?* & non pas, *qu'il vient*, ny *qu'elle vient*; mais il eſt à remarquer, que pour *qui*, on ne dit jamais *lequel*, ny *laquelle* en cét endroit, ny au ſingulier, ny au pluriel.

NOTE. Il eſt certain que dans ces deux phraſes, *le voilà qui vient, la voyez-vous qui vient*, *qui* eſt relatif à *le* & à *la* qui ſont devant, quoy qu'on ne puiſſe l'exprimer par *lequel* ny par *laquelle*. C'eſt la meſme choſe que ſi on diſoit, *voilà luy qui vient, voyez-vous elle qui vient?* & alors il eſt évident que *voilà luy qui vient*, eſt auſſi la meſme choſe que *voilà luy lequel vient*. Monſieur Menage rapporte un exemple de Monſieur de Racan, qui dit

La voicy qu'elle vient plus belle que l'Aurore.

Et il dit que c'eſt mal parler, & qu'il faut dire *la voicy qui vient*.

Qui s'employe encore quelquefois d'une maniere tres-irréguliere, ſans qu'on puiſſe le reſoudre, par *lequel*, ny par *laquelle*. L'exemple qui ſuit le fera connoiſtre. *C'eſt un temps de confuſion & de trouble, qu'on ſouhaiteroit qui n'euſt jamais eſté.* Cette façon de parler ayant eſté propoſée à d'habiles gens, quelques-uns crûrent d'abord qu'il falloit dire, *c'eſt un temps qu'on ſouhaiteroit qu'il n'euſt jamais eſté*, & non pas, *qui n'euſt jamais eſté.* Ce qui les portoit à eſtre de ce ſentiment, c'eſt qu'il y a un *que* relatif à *temps* qui le ſuit immediatement, & qui ſe reſout fort bien par *lequel*. *C'eſt un temps lequel on ſouhaiteroit qui n'euſt jamais eſté.* Ils diſoient que ce premier relatif en excluoit un ſecond, d'autant plus que *qui* dans cette phraſe ne peut ſe reſoudre par *lequel*, car on ne peut dire, *c'eſt un temps de troubles qu'on ſouhaiteroit lequel n'euſt jamais eſté.* Ils diſoient encore qu'il eſt naturel de mettre *que* aprés *ſouhaiter*, comme *je ſouhaite que vous profitiez de mes avis*, & qu'ainſi il falloit écrire, *qu'il n'eût jamais eſté.* On oppoſa un exemple dans le feminin, & cét exemple décida la queſtion. On dit, *c'eſt une femme qu'on ne ſçauroit croire qui ait jamais eſté belle*, & chacun tomba d'accord, qu'on

ne

ne sçauroit dire, *c'est une femme qu'on ne sçauroit croire qu'e ait jamais esté belle*, quoy qu'il y ait d'abord un *que* relatif *femme*, qui se resout par, *laquelle on ne sçauroit croire*, *&c.* C dit de mesme, *ce sont des choses qu'on ne peut s'imaginer, qui aye esté faites par un homme de bon sens*, & non pas, *qu'elles ayent e faites.* Tout ce qu'on peut dire de cette construction qui e fort particuliere, c'est qu'on ne sçauroit parler autrement, moins qu'on ne tourne ces phrases par l'infinitif du verbe, e disant, *c'est un temps qu'on voudroit n'avoir jamais esté. C'est u femme qu'on ne sçauroit croire avoir esté jamais belle. Ce sont d choses qu'on ne peut s'imaginer avoir esté faites.* Le Pere Bouhou dans les Remarques nouvelles, rapporte un exemple de cette n ture. Le voicy. *Le Soleil que les Mathematiciens disent estre pl grand que la terre.* Il dit que si on parloit selon la regle, on d roit. *Le Soleil que les Mathematiciens disent qu'il est plus gran que la terre*, mais que cette construction seroit bien choquante quelque reguliere qu'elle fust. Je croy qu'il faudroit dire, *qui e plus grand que la terre*; mais supposé qu'il fallust dire, *qu'il e plus grand*, je ne voy pas la régularité de cette construction non plus qu'en disant *qui est plus grand.* Le *que* qui est deva *les Mathematiciens*, & qui se resout par *lequel* doit estre à l'a cusatif, *que* estant l'accusatif de *qui*. Sera-t'il gouverné p *disent*? *Le Soleil lequel les Mathematiciens disent.* Dans cette a tre phrase, *le Soleil que quelques Mathematiciens disent que Die a fait immobile*, le *que* accusatif, qui est devant *quelques M thematiciens*, est gouverné par le verbe *a fait*, & non pas p *disent.* Ainsi *disent*, ne doit pas gouverner *que* dans la premie phrase, non plus que dans la seconde. Il en est de mesme de *C'est une femme que je ne puis croire qui ait esté belle.* Est ce *croi* qui gouverne *que* ou *laquelle* accusatif, qui est devant *femme* Pour faire voir que ce n'est pas *croire*, je n'ay qu'à dire. *C'e une femme que je suis fâché qui ait esté trouvée belle.* On ne di pas que *je suis fâché*, puisse gouverner un accusatif. Tournon la phrase d'une autre maniere. *C'est une femme que je suis fâch que vous ayez trouvée belle.* Il est certain que dans cette phra qui est entierement réguliere, c'est le verbe *vous l'ayez tro vée*, & non pas *croire*, qui gouverne le premier *que*, qui resout par *laquelle*, car le second ne s'y peut resoudre. Il fa donc demeurer d'accord, que dans toutes les manieres de parle semblables à, *c'est un temps qu'on voudroit qui n'eust jamais esté* il y a une irrégularité, dont on ne peut rendre raison, qu'en di sant que l'usage l'a ainsi voulu.

Que est l'accusatif de *qui*, comme je l'ay dit, & il n'est ja mais nominatif. On dira bien, *que sera-ce, si je vous fais voir &c.* Mais ce *que* d'interrogation est different du *que* relatif qu se resout par *lequel* ou *laquelle*, & signifie le *quid* des Latins *Quelle chose sera-ce?* Com

Comme je ſuis.

ON a repris, comme pluſieurs ſçavent, cette façon de parler, *quand je ne ſerois pas voſtre ſerviteur comme je ſuis*, diſant que ces dernieres paroles, *comme je ſuis*, ſont inutiles, & qu'il ſuffit de dire, *quand je ne ſerois pas vôtre ſerviteur.* Mais outre que l'Uſage autoriſe cette façon de parler, & que cette repetition a bonne grace, comme les repetitions l'ont ſouvent en noſtre Langue, il n'eſt pas vray que ces paroles là ſoient inutiles; car pour eſtre inutiles, il faudroit qu'on ne pût jamais dire, *quand je ne ſerois pas voſtre ſerviteur*, que neceſſairement, & tacitement on n'entendît les paroles ſuivantes, *comme je ſuis.* Or eſt il que cela eſt faux, parce qu'aprés ces paroles, *quand je ne ſerois pas voſtre ſerviteur*, tant s'en faut qu'il faille neceſſairement ſous-entendre les autres, qu'au contraire on peut dire, *comme je ne le ſuis pas.* Par exemple, un homme dit à un autre, *je ſuis aſſuré que vous n'eſtes point mon ſerviteur*, ou *mon amy*, & l'autre répond, & *quand je ne ſerois pas voſtre ſerviteur*, ou *voſtre amy*, *comme en effet je ne le ſuis pas*, *me ſeroit-il imputé à crime?*

NOTE. Monſieur Menage confirme par quelques exemples qu'il rapporte de Malherbe, le ſentiment de Monſieur de Vaugelas, qui veut que dans la phraſe dont il eſt queſtion en cette remarque, ces dernieres paroles, *comme je ſuis* ne ſoient pas inutiles. Je ſuis perſuadé comme luy, que cette repetition a bonne grace, mais je croy que pour rendre cette façon de parler tout à fait juſte, il faudroit dire, *quand je ne ſerois pas voſtre ſerviteur comme je le ſuis*, & non pas, *comme je ſuis.* Cela ſe connoiſt par le meſme exemple, quand on y ajoûte la negative. Il faut dire neceſſairement, *quand je ne ſerois pas voſtre ſerviteur*, *comme en effet je ne le ſuis pas*, & on ne pouroit dire ſimplement, *comme en effet*, *je ne ſuis pas.* Il y a une infinité d'exemples où quand il n'y a point de negative, on s'accoûtume à ſupprimer le relatif *le*; *Quand il ne ſeroit pas auſſi habile homme qu'il eſt*; *On n'a jamais veu d'homme plus amoureux qu'il eſtoit.* Si l'on met une negative dans les derniers mots de toutes ces phra-

phrases, on ne sera plus en liberté de n'y pas mettre aussi relatif *le*, & il faudra dire, *Quand il ne seroit pas habile homm comme il ne l'est pas; quand il n'eust pas esté amoureux, comme effet il ne l'estoit pas.* On peut inferer de là, qu'on parleroit pl correctement en disant, *quand il ne seroit pas aussi habile hom qu'il l'est; on n'a jamais veu d'homme plus amoureux qu'il l'esto* Les noms substantifs demandent un relatif, comme en cét exer ple, *On ne peut avoir plus d'esprit qu'il en a*, & non pas, *pl d'esprit qu'il a.* Pourquoy ne dira-t'on pas de mesme, *On ne pe estre plus galant qu'il l'est*, & non pas, *qu'il est*? Je sçay q quelques uns tiennent que c'est bien parler que de dire, *On ne pe avoir plus d'esprit qu'il a*, & en effet rien ne déplaist à l'orei dans cette phrase, mais on connoistra que la particule *en* y ma que, si on met devant le verbe un autre nominatif que le rela *il.* Ainsi ce seroit mal parler que de dire, *On ne peut avoir pl d'esprit que mon Frere a.* Il faut dire, *que mon Frere en a.* (doit donc demeurer d'accord que cette suppression des relatifs & *en*, ne sçauroit estre permise que quand le verbe a *il* ou *e* pour nominatif; encore seroit-il mieux de ne la pas faire, & dire, *Jamais on n'eut plus d'enjoüement qu'il en avoit. Cette fen me n'avoit point encore paru si belle qu'elle l'estoit ce jour-là*, & nc plus d'enjoüement qu'il avoit, *si belle qu'elle estoit*, car on ne pou roit pas dire, *jamais plus d'enjoüement que mon Frere avoit; J. mais femme n'a paru si belle, que ma Sœur estoit ce jour-là.*

Vers où.

EXemple, *il se rendit à un tel lieu, vers où l'ar mée s'avançoit.* Cette façon de parler, qui s'e introduite depuis peu, & qui commence à avoi cours, parce qu'elle est commode, n'est pas bon ne, tant à cause de la transposition de ces deux mots que pour la nature de la préposition *vers*, qui n regit jamais un adverbe, comme est *où*, mais toû jours un nom, soit avec article, soit sans article comme, *vers Paris, vers l'Orient, vers la Ville.* Nou avons pris ce *vers où* des Italiens, qui disent *verso dove*

NOTE. Monsieur Chapelain pretend que ce ne soit pas u barbarisme de dire *vers où*, mais une élegance. Monsieur Me nage au contraire, condamne *vers où*, aussi bien que Monsieu de Vaugelas. Ce qui peut tromper ceux qui le disent, c'est qu la particule *où* quoy qu'adverbe, s'employe quelquefois pour l pronom relatif *lequel* & *laquelle*, & comme on dit ordinairemen

l'esta

l'estat où vous m'avez reduit, pour dire *auquel vous m'avez reduit*, ils croyent que l'on peut dire également bien, *le lieu vers où* pour dire, *le lieu vers lequel*, mais la preposition *vers*, ne s'accommode pas bien avec *où*, & je dirois, *Il prit le chemin de la Montagne vers laquelle le bagage s'avançoit*. & non pas *vers où le bagage s'avançoit.*

Le mesme Monsieur Menage rapporte plusieurs exemples de fameux Auteurs qui se sont servis de l'adverbe *où* dans un autre usage. Ils ont dit *où que*, pour *en quelque lieu que.*

Je vis, où que je sois, avec toute assurance.
Où que le sort le fasse aller.
Où que sa cruauté l'emporte.
Où qu'il jette la veuë, il voit briller des armes.
Où qu'il porte les yeux, il y porte la mort.

Quoy que cette façon de parler soit tres-commode en Poësie, car elle n'est pas usitée en Prose, il ne laisse pas de la condamner comme vicieuse, & je croy qu'il a raison.

Plaire.

CE verbe se met quelquefois avec *de*, & quelquefois sans *de*; & en certains lieux il est comme indifferent de le mettre ou de le laisser. Je dis *comme indifferent*, parce qu'aux endroits où l'on a le choix de l'un ou de l'autre, il semble qu'il est toûjours mieux de le laisser. Par exemple, on dit fort bien, *la faveur qu'il vous a plû me faire*; & *qu'il vous a plû de me faire*; mais l'opinion la plus commune est que, *il vous a plû me faire*, est beaucoup mieux dit. Ce seroit une faute de ne mettre pas le *de*, aux phrases suivantes, *il me plaist de faire cela*, *il me plaist d'y aller*, *il ne luy plaist pas d'y aller*; car on ne dira jamais, *il me plaist faire cela*, ny *il me plaist y aller*, ny *il ne luy plaist pas y aller.* Et cependant il faut dire, par exemple, *afin qu'il luy plaise me faire l'honneur de m'aimer*, & non pas, *afin qu'il lui plaise de me faire l'honneur de m'aimer*, non seulement à cause de la repetition de deux *de*, mais par la nature mesme du verbe, qui en cét endroit, & en une infinité d'autres sembla-

blables, aime à se passer de cette particule ; ca nous disons tout de mesme, *afin qu'il luy plaise m faire cette grace*, quoy qu'il n'y ait pas lieu de repeter deux fois *de*. Il est vray que pour l'ordinaire o est obligé de se servir de la particule *de*, soit ave le nom, ou avec le verbe, comme, *s'il luy plaisoi m'honorer de ses commandemens*, *s'il luy plaisoit m faire l'honneur de me commander*, tellement que l'on mettoit encore un *de*, aprés le verbe *plaire* cela seroit bien rude, & c'est peut-estre la cause pour laquelle le plus souvent on n'y met point le *de* parce que son plus grand usage est en ces sortes d phrases. Et de fait lors qu'il n'y a pas lieu de mettr un autre *de*, je remarque qu'on le met aprés *plaire* comme, *comme s'il vous plaist de m'oüir*, est for bien dit, & je doute un peu que, *s'il vous plais m'oüir*, soit fort bon.

Quant à ce qui est des phrases, *il me plaist de l faire*, *il me plaist d'y aller*, & autres de cette nature, où le *de*, ne peut estre omis, peut-estre que c'est pour la mesme raison, qui est qu'il n'y a point d'autre *de* qui suive. Mais je croy qu'on le peut encore attribuer à une autre cause, à sçavoir à la difference qu'il faut faire entre *plaire*, quand il signifie une volonté absoluë, comme quand on dit, *il me plaist de le faire*, *il me plaisoit d'y aller* ; & *plaire*, quand on s'en sert en termes de civilité, de respect & de courtoisie, comme quand on dit, *s'il luy plaisoit me faire l'honneur*, *il luy a plû me faire une grace* ; car quand il exprime une volonté absoluë, il faut toûjours mettre *de*, & quand on l'employe par honneur, souvent on ne le met pas. Il est vray aussi que cette difference peut-estre ne procede que de ce qu'on ne repete point le *de*, aprés l'un, & qu'on le repete presque toûjours aprés l'autre.

NO-

NOTE. Monsieur Chapelain ne demeure pas d'accord que *faveur qu'il vous a plû me faire*, soit mieux dit que, *qu'il vous plû de me faire*, & il ajoûte que si on peut omettre *de* dans cette hrase, *afin qu'il luy plaise me faire l'honneur de m'aimer*, ce 'est que pour éviter la repetition des deux *de*. Je croy comme y que c'est la veritable raison qui fait quelquefois supprimer *de*. epandant il me paroist tres-bien remarqué par Monsieur de augelas que quand *il me plaist*, exprime une volonté absoluë, faut mettre *de*. *Il m'a plû de luy confier mon secret*, & non pas, *m'a plû luy confier mon secret*. Le *de* ne sçauroit mesme estre nis dans les phrases de cette nature, quand il y auroit un autre , comme en ces exemples. *Il me plaist de l'avertir de son de-oir Il m'a plû de le punir de ses fautes*, & l'on ne diroit pas bien, *me plaist l'avertir. Il m'a plû le punir.*

Plusieurs personnes mettent aussi *de* aprés les verbes *souhaiter desirer*. Il peut estre mis en beaucoup de phrases, mais il n'est s necessaire de le mettre toutes les fois qu'on employe l'un de s deux verbes. On dit aussi bien, *Il desiroit sçavoir comment chofes s'estoient passées*, que, *Il desiroit de sçavoir.* Je dirois esme plûtost, *Je souhaite vivre dans une parfaite intelligence ec luy*, que, *Je souhaite de vivre.*

Il y en a d'autres qui mettent *de* aprés les verbes *croire*, *pre-ndre*, *esperer*. C'est une faute aprés *croire* & *pretendre*, & il t inutile de le mettre aprés *esperer*. On ne dit point, *Je croyois aller aujourd'huy en un tel lieu; Si vous pretendez de vous justi-r. Il a pretendu de vous faire grace*, & il me semble que ceux i parlent le mieux, disent. *J'espere venir à bout de cette affaire*, non pas, *J'espere de venir à bout, &c.*

Corrival, *complaintes.*

Orrival, qui signifie proprement, comme chacun sçait, un concurrent en amour, & figuré-nent un competiteur en toute sorte de poursuite, st devenu vieux, & n'est plus guere en usage. On e dit plus que *rival*, qui aussi est bien plus doux & lus court. Ainsi nos Poëtes jusques au temps de I. Bertaut inclusivement, ont dit *complaintes*, our *plaintes*, & ont intitulé leurs *plaintes*, *com-laintes.*

NOTE. Ce n'est point assez de dire que *corrival* n'est plus uere en usage. On ne s'en sert plus du tout aujourd'huy, & ur le mot de *complaintes*, il n'est demeuré que dans le stile des lonitoires, où l'on dit *faire complainte à l'Eglise.*

Il

Il s'est brûlé, & tous ceux qui étoient auprés de luy.

CEtte façon de parler, quoy que familiere à u de nos meilleurs Ecrivains, n'est pas bonne parce que la construction en est tres-mauvaise; ca il faudroit dire, *il s'est brûlé, & a brûlé tous ceux qi étoient auprés de luy*, & il n'est pas question d'affe ćter la briéveté ny de craindre la repetition d'u mot en de semblables occasions. Rien n'en peu dispenser en celle-cy, & il est impossible qu la construction du verbe passif puisse compati avec celle du verbe actif, ny le verbe auxiliair *estre*, tenir la place de l'autre verbe auxiliaire *avoir* tant leurs fonctions & leurs regimes sont diffe rens, ou pour mieux dire, opposez. Et nean moins ceux qui écrivent selon l'exemple, qui ser de titre à cette Remarque, pechent contre tou cela.

NOTE. Monsieur de Vaugelas a eu tres-grande raison de condamner cette façon de parler, dans laquelle le verbe auxi liaire *estre*, tient la place du verbe auxiliaire *avoir*, à l'égar de ces derniers mots, *tous ceux qui estoient auprés de luy.* Voicy une autre phrase dans laquelle il y a de l'irregularité, quoy que le verbe *estre* n'y soit point mis pour *avoir*. Cette irrégularité est dans le regime du verbe. *Il s'est acquis une estime generale, & rendu considerable auprés des Ministres.* On dira fort bien, *Il s'est attiré l'amour du Peuple, & acquis la confiance des Ministres*, parce que le pronom *se* qui est au datif, convient fort bien à l'un & à l'autre verbe. Cela veut dire, *Il a attiré à soy l'amour du Peuple, & acquis à soy la confiance des Ministres.* Mais dans la phrase que j'ay proposée, le pronom personnel *se* qui est d'abord au datif, *Il s'est acquis*, c'est à dire *à soy*, ne peut convenir à *rendu considerable*, puisque *rendu* demande un accusatif. Cela paroistra fort clair dans la mesme phrase, si on y met *luy* au lieu de *se*. On ne sçauroit dire, *sa sagesse & sa probité luy ont acquis une estime generale, & rendu considerable auprés des Ministres.* Il faut necessairement repeter *ont*, & dire, *& l'ont rendu considerable*, parce que *luy* qui est dans *luy ont acquis* est un datif, & que *rendu* demande un accusatif. Ainsi à moins que l'on ne tourne la phrase pour éviter la repetition de *s'est*, il faut dire pour parler cor-

rrectement, *Il s'est acquis une estime generale, & s'est rendu nsiderable.* Alors le premier *se* est au datif, & le second à ccusatif.

Demi-heure, demi douzaine.

C'Est ainsi qu'il faut dire & écrire; & non pas, *demie heure*, ny *demie douzaine*, mais il faut en dire, *une heure & demie, une douzaine & demie, ne lieuë & demie, &c.*

NOTE. *Demy* se met toûjours avec une division devant les oms substantifs & jamais *demie*. Ce n'est pas seulement avec s noms feminins comme *demy-aune*, *demy-lieuë*, mais on dit pluriel, *ce ne sont que des demy-hommes, des demy Heros*, & on pas *des demis-hommes, des demis-Heros.*

Quelque riches qu'ils soient.

L faut écrire ainsi, & non pas, *quelques*, avec une *s*, parce que *quelque*, est là adverbe, & non pas ronom, & signifie *encore que*, ou proprement le *uantumlibet* des Latins; neanmoins il faut remarquer, qu'il n'est adverbe qu'avec les adjectifs, comme en l'exemple proposé, & non pas avec les substantifs; car on ne dira pas, *quelque perfections qu'il t*, mais *quelques perfections*, parce que là *quelues* n'est pas adverbe, mais pronom, & ainsi il rend l'*s* au pluriel. Nous avons fait une autre Remarque de *quelque*, adverbe aussi en une autre signification, qui est *environ.*

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer pretend que Monsieur de Vaugelas se trompe, & qu'il faut écrire *quelques riches u'ils soient*, & non pas *quelque* sans *s*. Il veut que ce soit la esme chose à l'adjectif qu'au substantif. Le Pere Bouhours ans son Livre des Doutes, rapporte ces deux exemples de deux ons Autheurs qui ne demeurent pas d'accord que cette remarque oive estre suivie. *De toutes sortes de pechez, quelques infâmes & uelques atroces qu'ils soient. Quelques impudens qu'ils fussent.* Je onnois des personnes qui parlent bien, & qui veulent *quelques* u pluriel avec des pluriels adjectifs. Cependant le plus grand ombre convient qu'il faut écrire *quelque riches qu'ils soient*, & non

non pas *quelques* avec une *s*. Je croy comme eux, que *quelq* est là adverbe, & non pas pronom, & qu'il signifie le *qua tumlibet* des Latins.

Valant, & *Vaillant*.

NOus avons déja fait une Remarque, pour assi rer qu'il faut dire par exemple, *il a cent mil escus vaillant*, & non pas *valant*, comme diser plusieurs, encore que l'on die *équivalant*, & nc pas *equivaillant*. Mais j'ajoûte icy, que l'on r laisse pas de dire *valant*, en certain endroit, qui e quand on ne le met pas aprés l'argent, mais de vant; comme *je luy ay donné vingt tableaux*, *valan cent pistoles la piece*, & non pas, *vaillans cent pisto les la piece*, en quoy il faut admirer la bizarrerie d l'Usage.

NOTE. La remarque sur ce mot, dont parle Monsieur c Vaugelas, est au commencement de la premiere partie de ce l vre. Il est certain que l'usage est entierement pour *cent mil écus vaillant*, quoy que Monsieur de la Mothe le Vayer dil qu'il seroit fâché de condamner absolument *cent mille écus va lant*. Il demeure pourtant d'accord qu'on dit, *son vaillant*, & jamais *son valant*, quand on parle de toute la richesse d'un hom me. *Tout son vaillant consiste en ses meubles*.

Du verbe *valoir* est venu *valeur*. Le Pere Bouhours a fait un observation fort judicieuse sur ce mot, qui signifie deux choses *courage* & *prix*, mais avec cette difference qu'il ne se joint qu'au personnes, quand il signifie *courage*, & qu'aux choses, quan il signifie *prix*. Il apporte pour exemples de cette derniere signifi cation, *c'est une chose de valeur*, *de peu de valeur*; *Il m'a donn la valeur de mon diamant*, & il ajoûte qu'on ne dit pas, *c'est u homme de valeur*, *de peu de valeur*, pour dire que c'est un hom me qui vaut beaucoup, qui a peu de merite. On dira bien *c'es un homme qui a de la valeur*, pour signifier qu'il a du courage mais on ne le dira pas, quand on voudra faire entendre qu'il a d merite en general. Tout cela est tres-bien observé, & le Pere Bouhours a raison de dire qu'il ne croit pas que Monsieur de Voi ture ait parlé exactement, en disant dans une Lettre à Monsieur de Balzac: *Ne vous plaignez plus de l'injustice des hommes, puisque tous ceux qui ont quelque valeur sont de vostre costé*. Car en cét en droit *valeur* est mis pour *merite*, & non pour *bravoure*. Il fai voir ensuite que Monsieur de Balzac luy-mesme a abusé de ce mot

mot en disant de Monsieur le Comte de Fiesque. *Je fais une estime parfaite de sa valeur. Je prens icy valeur dans sa plus étenduë signification, & enferme sous ce mot une infinité d'excellentes qualitez naturelles & acquises, civiles & militaires.* Quoy que *valeur*, appliqué à une personne, signifie seulement *courage & bravoure*, il ne peut estre tout à fait condamné en cét endroit, puisque Monsieur de Balsac a declaré qu'il en estend la signification aux qualitez naturelles.

A moins de faire cela.

PLusieurs manquent en cette phrase, les uns disant *à moins de faire cela*, & les autres, *à moins que faire cela*, car ny l'un ny l'autre n'est bon, quoy que le premier soit moins mauvais, il faut dire *à moins que de faire cela.*

NOTE. A moins de faire cela, n'est pas plus correct que, *à moins que faire cela*, c'est faire la mesme faute que celle qu'on fait en disant, *avant de mourir*, & *avant que mourir.* Il faut dire, *à moins que de faire cela*, comme Monsieur de Vaugelas l'a decidé. La particule *de* se met fort souvent avec *que*, sur tout aprés quelque terme de comparaison, comme *moins*, *plus*, *plûtost*, *mieux*, *si*, *tant*, *tel*, &c. *A moins que de prouver ce qu'on avance. Pardonner à ses ennemis est plus glorieux que de les persecuter. Il sert ses amis plûtost que de songer à ses propres avantages. Il aime mieux passer les jours entiers dans son cabinet, que d'aller se promener avec des gens qui ne soient pas de son caractere. Il n'est pas si peu sensé que de découvrir son secret à un inconnu. Rien ne luy plaist tant que de voir des gens d'esprit. Il n'est rien tel que de ne s'inquiéter point mal à propos.*

Loin, bien loin.

PAr exemple, *bien loin de m'avoir recompensé, il m'a fait mille maux*, est tres-bien dit, mais il y en a plusieurs, qui au lieu de parler ainsi, disent *loin de m'avoir recompensé*, &c, sans mettre *bien*, devant *loin.* C'est une faute en prose, où il faut toûjours dire, *bien loin*, & jamais *loin*, tout seul: mais en Vers non seulement *loin*, tout seul se peut dire, mais il a bien meilleure grace que *bien loin*, qui seroit trop languissant & sentiroit trop la Prose.

NOTE. Plusieurs personnes qui écrivent bien, ne convien-nent pas que ce soit une faute en Prose de dire, *loin de m'avoir recompensé.* Je suis de ce mesme avis, & croy qu'on peut em-ployer indifferemment *loin de* & *bien loin de*, selon qu'une sylla-be de plus ou de moins remplit mieux l'oreille. Il y en a qui di-sent en Vers & peut-estre en Prose, *loin qu'il le recompense*, pour dire *loin de le recompenser.* Je ne sçay si c'est écrire corre-ctement.

Jours Caniculaires.

ON demande s'il faut dire les *jours Caniculiers*, ou *les jours Caniculaires*; On dit l'un & l'autre; mais *Caniculaires* est beaucoup meilleur, & telle-ment de la Cour, qu'on n'y peut souffrir *Canicu-liers.* Ceux qui croyent qu'il faut dire *Caniculiers*, se fondent sur l'analogie de plusieurs mots François qui ont la mesme terminaison, comme *singulier*, *regulier*, *seculier*, *particulier*, *&c.* qui viennent d'un mot Latin terminé en *aris*, *singularis*, *secularis*, *&c.* comme *Caniculier*, vient de *Canicularis*, mais ils ne prennent pas garde, que ceux qui disent *Cani-culaires*, alleguent aussi l'analogie de plusieurs au-tres mots venans du Latin, terminez en *aris*, qui prennent neanmoins leur terminaison en *aire*, com-me *salutaris salutaire*, *militaris militaire*, *circula-ris circulaire*, *auricularis auriculaire*, *&c.* Mais quand le mot de *Caniculier*, auroit toute l'analo-gie pour luy, *Caniculaire* ayant l'Usage pour soy, doit prévaloir, parce que l'analogie n'a lieu que là où l'Usage l'authorise, ou bien où il ne paroist pas.

NOTE. Caniculiers n'est plus du tout en usage.

Gangreine.

IL faut écrire *gangreine*, avec un *g*, au commen-cement, & non pas *cangreine* avec un *c*, mais on prononce *cangreine*, avec un *c*, & il est plus doux, à cau-

à cause qu'on évite la repetition des deux *g*. Nous avons beaucoup de mots en nôtre Langue, où le vulgaire confond ces deux lettres *c* & *g*. par exemple il dit *ſegret*, pour *ſecret*, & *vacabond* pour *vagabond*.

NOTE. Monſieur Chapelain dit qu'on prononce *Gangrene*. Je ne le croy pas, j'entens prononcer *cangrene* & *ſegret* à tout le monde. Pour *vagabond*, il me ſemble qu'on y fait entendre le *g*, & que perſonne ne prononce *vacabond*.

Exemple.

PLuſieurs à la Cour prononcent *exemple*, comme ſi l'on écrivoit *excemple*, avec un *c*, aprés l'*x*, mais ils font une faute; car nous avons des mots, où aprés l'*x*, la voyelle ſuit immediatement, comme en ceux-cy, *examiner*, *exempt*, *exemple*, *exil*, *&c.* & d'autres où aprés l'*x* on met un c, comme à *excepter*, *exciter*, *&c.* Quand il y a un *c*, il le faut prononcer, mais quand il n'y en a point comme à *exemple*, on ne le prononce jamais, & outre que la raiſon le veut ainſi, c'eſt l'uſage le plus general, y ayant incomparablement plus de gens qui diſent *exemple* ſans *c*, que de ceux qui diſent *excemple*, avec un *c*.

NOTE. Monſieur Chapelain remarque qu'Alexandre ſans *c*, aprés l'*x*, ſe prononce comme s'il y en avoit un, auſſi bien que *Xerce* & *Artaxerce*. Si dans Alexandre on pouvoit mettre une conſonne aprés l'*x* ce ſeroit un *ſ*; & non pas un *c*, *Alexſandre*, car il ne ſçauroit s'accommoder avec un *c* & un *a*. Le *c*, pourroit eſtre mis dans *Artaxcerce*, & on le prononceroit comme on prononce *excellent*. On a parlé ailleurs du genre d'exemple.

Horrible, effroyable.

CEs epithetes & quelques autres ſemblables s'appliquent ſouvent en noſtre Langue aux choſes bonnes & excellentes, quoy qu'elles ne ſemblent convenir qu'à celles qui ſont tres-mauvaiſes &

& tres-pernicieuſes. Par exemple on dit tous les jours, *Il a une memoire effroiable*, *il fait une deſpenſe horrible*, *il a une horrible grandeur*, quand on parle d'une choſe où la *grandeur* eſt loüange, comme d'un palais, d'un parc, d'un jardin, d'une Egliſe, &c. Et tant s'en faut que cette façon de parler ſoit mauvaiſe, ny qu'il la faille condamner, qu'au contraire elle eſt élegante, & a Ciceron pour garant, qui dit en une de ſes lettres *ad Atticum*, en parlant de Ceſar, *Horribili vigilantia, celeritate, diligentia.* Il veut loüer Ceſar, & il dit que *ſa vigilance*, *ſa viſteſſe*, ou *promptitude*, *& ſa diligence eſt horrible.*

NOTE. Horrible, *effroyable*, *épouvantable*, *furieux*, & autres adjectifs de cette nature, s'appliquent ſouvent à des ſubſtantifs, pour dire *grand*, *exceſſif. C'eſt une opiniâtreté épouvantable. C'eſt un furieux entêtement.* On dit de même, *horriblement*, *effroyablement*, *furieuſement*, pour ſignifier *extrémement. Il eſt horriblement pareſſeux*, *effroyablement diſſimulé*, *furieuſement opiniâtre.*

Souvenir.

LEs uns diſent, par exemple, *il faut faire cela pour eux*, *afin de les faire ſouvenir de*, *&c.* & les autres diſent, *il faut faire cela pour eux*, *afin de leur faire ſouvenir de*, *&c.* Mais il y a cette difference entre ces deux façons de parler, que *leur faire ſouvenir*, eſt l'ancienne, qui n'eſt plus dans le bel uſage, & *les faire ſouvenir*, eſt la nouvelle, aujourd'huy uſitée par tous ceux qui font profeſſion de bien parler & de bien écrire.

NOTE. Tous ceux que j'ay conſultez veulent qu'on diſe. *Faire ſouvenir quelqu'un de ſa promeſſe*, & non pas, *Faire ſouvenir à quelqu'un.* Ainſi je ne doute point qu'il ne faille dire. *Afin de les faire ſouvenir*, & qu'on ne parle mal en diſant, *afin de leur faire ſouvenir.*

Mien,

Mien, tien, sien.

CEs trois pronoms ne se mettent plus dans le beau stile, de la façon qu'on avoit accoustumé d'en user. Par exemple, on disoit autrefois, comme le disent & l'écrivent encore aujourd'huy ceux qui n'ont pas soin de la pureté du langage, *un mien frere*, *une tienne sœur*, *un sien amy*. Mais on ne s'en sert plus ainsi, & si l'on demande comment il faut donc dire, on répond que s'il y a plusieurs freres, il faut dire, *un de mes freres*, & s'il n'y en a qu'un, *mon frere*; de mesme *une de tes sœurs*, ou *ta sœur*, *un de tes amis*, ou *ton amy*.

NOTE. On ne dit plus *un mien frere*, & ces trois pronoms ne sont en usage que quand ils sont relatifs, comme *son estoile est plus heureuse que la mienne. Mon credit n'est pas si grand que le sien.* On dit, *Il estoit suivy de vingt des siens*, pour dire, *il estoit suivy de vingt de ses gens.* Ainsi *les siens* dans cette maniere de parler signifie *ceux de sa suite.* On dit encore, *chacun le sien n'est pas trop*, *chacun veut avoir le sien*, & dans ces phrases *le sien*, signifie *ce qui appartient à quelqu'un.* On dit de mesme, *On estoit heureux au temps que le mien & le tien estoient inconnus*, c'est à dire au temps où les biens estoient communs, ce qui empeschoit de dire, *cela m'appartient*, *cela t'appartient.*

Notamment.

CEt adverbe n'est pas du bel usage, il faut plûtost dire *nommément*. Les meilleurs sont, *particulierement*, *principalement*, *sur tout*, *&c.*

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer dit qu'il ne voudroit pas bannir *notamment*, & qu'il luy semble qu'il vaut bien *nommément* que Monsieur de Vaugelas luy substituë. Monsieur Chapelain a écrit sur cette Remarque, que *notamment* n'est pas synonime de *nommément*, qui signifie *nominatim*, *precisément*, au lieu que *notamment*, signifie *præcipuè*, *sur tout*. Je croy que ny l'un ny l'autre n'est du beau stile.

Pſeaumes Penitentiaux.

SElon la regle, il faudroit dire *Penitentiels* : car tous les noms dont les pluriels ſe terminent en *al*, ou en *ail*, au ſingulier, comme, *mal*, *maux*; *animal*, *animaux*; *brutal*, *brutaux*; *email*, *emaux*; *ail*, *aux*. Or il eſt certain qu'on ne dit point *Penitential*, au ſingulier; mais *Penitentiel*, & par conſequent il faudroit dire *Penitentiels* au pluriel, & non pas *Penitentiaux*. Cependant l'Uſage veut que l'on die *Penitentiaux*, *les Pſeaumes Penitentiaux*, & non pas *les Pſeaumes Penitentiels*. C'eſt une exception à la Regle; je penſe qu'elle eſt unique. Il y a quelque plaiſir à deviner, ou à rechercher d'où cela peut eſtre venu. C'eſt à mon avis de ce que l'on ne ſe ſert point de ce mot, qu'en le joignant avec *Pſeaumes*, & toûjours au pluriel, *Pſeaumes Penitentiaux*; car quand on veut parler d'un ſeul Pſeaume de ce genre là, on dit *un des Pſeaumes Penitentiaux*, & non pas *un Pſeaume Penitentiel*, & aſſurément ſi l'on diſoit quelquefois *un Pſeaume Penitentiel*, au ſingulier, on diroit auſſi au pluriel *les Pſeaumes Penitentiels*: mais parce qu'on ne le dit jamais qu'au pluriel, & qu'on l'a pris du Latin *Pſalmi Pœnitentiales*, on a traduit *Pœnitentiales Penitentiaux*, à cauſe que le Latin porte à cette terminaiſon *aux*, par le moyen de l'*a* qui y conduit; à l'exemple d'une infinité d'autres, qui finiſſant en Latin en *ales*, ſe terminent en *aux*, en François, comme, *æquales*, *égaux*, *animales*, *animaux*, *rivales*, *rivaux*. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait pluſieurs mots auſſi, qui venant du Latin, terminez en *ales*, ſe traduiſent en *els*, en François, comme *mortales*, *mortels*, *tales* *tels*, *&c.* mais il ſuffit qu'il y en ait d'autres, qui ayant *ales*, en Latin, ont *aux* en François. Mais

il

il n'y en a point qui ait *aux*, au pluriel qui n'ait *al*, ou *ail*, au singulier. Il est à remarquer, qu'on prononce *Seaumes*, & non pas *Pseaumes*.

NOTE. Monsieur de Vaugelas dit que tous les noms qui ont *aux* au pluriel, ont *ail* ou *al* au singulier, & que *Penitentiaux* qui doit avoir *Penitentiel* au singulier, parce qu'on ne dit point *Penitential*, est l'unique exception qu'il y ait à cette regle. Il n'a pas songé qu'en termes de Philosophie, on dit *les Universaux* du substantif *universel.* Il est vray qu'*universel* adjectif qui veut dire *general*, fait au pluriel *universels.* Tous les autres noms terminez en *aux* au pluriel, ont *ail* ou *al* au singulier, mais tous les noms terminez en *ail* ou en *al*, n'ont pas *aux* au pluriel. *Bal* fait *bals*, & *mail* fait *mails.* C'est sans doute pour mettre de la difference entre les pluriels de *bail* & de *mal*, qui font *baux* & *maux*, car *émail* fait *émaux*. *Pal* en blazon fait *pals. Détail* a *détails* au pluriel. Le Pere Bouhours dit que ce pluriel n'est guere usité. Cependant plusieurs personnes qui parlent fort bien, approuvent qu'on dise, *Pourquoy entrer dans tous ces détails*, & il rapporte luy mesme un exemple, où l'on ne sçauroit condamner *détails. Pour avoir une connoissance parfaite des Finances, il faut descendre dans mille détails.* Il croit pourtant que le plus seur seroit de dire, *Il faut descendre dans le détail de mille choses. Attirail* fait *attirails*, & *gouvernail*, *gouvernails.* Il y en a qui disent *gouverniaux*. Le plus grand nombre est pour *gouvernails.* Monsieur Menage, qui a fait un Chapitre de ces noms en *ail* ou en *al*, marque qu'on dit *des poitrals* & *des évantails*, & non pas, *des poitraux* & *des évantaux*, ce qui fait voir qu'on dit *poitral* au singulier, & non pas *poitrail*. Il marque aussi qu'il faut prononcer *métal*, *cristal* & *coral*, & non pas *métail*, *cristail* & *corail.* Pour ce dernier, il dit qu'il n'a point de pluriel. Quoy qu'il soit peu en usage, on ne laisse pas de dire *coraux.* Je croy que *corail* au singulier est plus usité que *coral*; mais je ne voudrois jamais dire *métail* ny *cristail.* Le même Monsieur Menage ajoûte, qu'on dit *portail*, & non pas *portal*, & plus communément *portaux* au pluriel que *portails.* Il dit encore que les opinions sont partagées pour *piédestals* & *piédestaux.* Il me semble qu'on ne dit plus presentement que *piédestaux.* Il y en a beaucoup qui écrivent *pied-d'estal*, *pieds-d'estaux.* Le plus commun usage est *piédestal* en un seul mot, sans nulle division ny apostrophe. *Naval* n'a point de pluriel masculin, car on n'a jamais dit *des combats navaux*, & *combats navals* n'est guere meilleur. C'est encore une observation de Monsieur Menage, aussi bien que celle de *Martial* Poëte, qui fait *Martials. J'ay six Martials, six Juvenals de differente editions.* On dit

Martiaux en la signification de courageux. *Des gens martiau*

Quant au mot de *Pseaume*, il est certain que l'on dit commu nément *les sept Seaumes*, & non pas *les sept Pseaumes*. Monsieur Menage observe que ceux qui disent *Seaumes*, ne laissent pa de dire *Psautier*, & que la pluspart des Ecclesiastiques pronon cent *Pseaume*. Il fait aussi remarquer, qu'on disoit autrefoi *Psalme*, & qu'encore qu'on ne le dise plus, on dit toûjour *Psalmiste* & *Psalmodier*.

Oratoire, *Episope.*

ORatoire, est toûjours masculin ; & cela est si certain, qu'il ne seroit pas besoin d'en faire une remarque, si certains Autheurs aprouvez n'y avoient manqué, en quoy tous les autres les condamnent. Mais *Episode* est masculin & feminin, quoy que plus souvent masculin.

NOTE. Malgré la décision de M. de Vaugelas, qui dit qu'*Oratoire* est toûjours masculin, beaucoup de gens le font feminin, & soûtiennent qu'*une petite Oratoire* se dit plus souvent qu'*un petit Oratoire*. Monsieur Menage semble favoriser leur opinion, en disant qu'*écritoire* & *armoire* qui sont de mesme terminaison, sont aussi feminins. Pour *Episode*, Monsieur Chapelain dit qu'il ne doit estre que masculin. Monsieur Menage qui luy donne les deux genres, dit, qu'il le feroit plûtost masculin que feminin, & que c'est de ce genre que l'ont fait Messieurs de l'Academie dans leurs sentimens sur le Cid. Ce mot ne me paroist point avoir encore de genre fixe.

Cy, *joint aux substantifs.*

TOut Paris dit, par exemple, *cet homme-cy*, *ce temps-cy ; cette année cy* ; mais la plus grande part de la Cour dit, *cet homme icy*, *ce temps icy*, *cette année icy*, & trouve l'autre insuportable, comme reciproquement les Parisiens ne peuvent souffrir *icy*, au lieu de *cy* Ce qu'il y a à faire en cela, est ce me semble, de laisser le choix de l'un ou de l'autre à celuy qui parle, bien que pour moy, je voudrois toûjours dire *cet homme icy*, & non pas *cet homme-cy*, & ainsi des autres. Mais pour écrire, si ce n'est

n'eſt dans le ſtile le plus bas, comme dans la Comedie, l'Epigramme burleſque, ou la Satyre, je ne voudrois jamais me ſervir ny de l'un ny de l'autre; Et ce n'eſt pas une regle, que je faſſe moy-meſme; je ne prétens pas avoir cette authorité, mais c'eſt une remarque tirée des écrits de tous nos meilleurs Autheurs, qui ont toûjours évité une locution ſi baſſe & ſi populaire. En effet, *cet homme*, *ce temps*, *cette année*, ne diſent-ils pas toute la meſme choſe ſans y ajoûter ny *cy*, ny *icy?* Une des plus éloquentes pieces de noſtre temps a eſté comme ſoüillée de cette tache, s'y rencontrant par trois fois *en ce Royaume-cy*, au lieu de dire ſimplement, *en ce Royaume.* Cette particule n'eſt bonne qu'aux pronoms *celuy*, & *cettuy*, en tous leurs genres & en tous leurs nombres, comme *celuy-cy*, *celle-cy*, *ceux-cy*, *celles-cy*, *cettuy-cy*, *cette-cy*, qui ont les meſmes pluriels que *celuy-cy*, & *celle-cy*; *Cettuy-cy*, commence à n'eſtre plus gueres en uſage.

NOTE. Je vois preſque tout le monde du ſentiment du Pere Bouhours qui a décidé qu'on dit *ce temps-cy*, & non pas *ce temps-icy.* C'eſt comme je voudrois parler. Il a raiſon de dire qu'on doit ſe ſervir quelquefois de cette expreſſion pour bien marquer ce que l'on veut dire, & que *ce temps-cy* eſt oppoſé à *ce temps-là*, de la meſme maniere que *cecy* eſt oppoſé à *cela.* Monſieur Chapelain a écrit ſur cette remarque que *cy*, *icy*, & *là*, à la ſuite des pronoms ou des ſubſtantifs, ſervent à rendre la choſe plus démonſtrative, comme qui diroit, *que vous voyez icy*, *qui eſt là preſent.* On peut ſupprimer *cy* en beaucoup d'endroits, & dire *cét homme*, *cette année*, *ce temps*, au lieu de *cét homme-cy*, *cette année-cy*, mais on ne ſçauroit quelquefois ſuprimer *là.* Si j'écris eſtant à Paris, & qu'aprés avoir nommé Orleans, je parle de quelque choſe qui s'y eſt paſſé, il faut que je diſe neceſſairement *en cette Ville-là*, c'eſt à dire, dans la Ville que j'ay nommée, car en diſant ſimplement *en cette Ville*, je ferois entendre que c'eſt à Paris que la choſe s'eſt paſſée.

Ordres, pour *un Sacrement.*

ON demande s'il le faut faire masculin ou feminin. On répond qu'il est l'un & l'autre, non pas indifferemment, mais selon la situation où il est. Par exemple, M. Coëffeteau & tous les bons Autheurs écrivent *les saintes Ordres*, & cependant tout le monde dit, & écrit *les Ordres sacrez*, & non pas *sacrées*. Cette bizarrerie n'est pas nouvelle en nostre Langue, car nous disons tout de mesme, *ce sont de fines gens*. & *ces gens là sont bien fins*, & non pas *bien fines*.

NOTE. *Les saintes Ordres* est une façon de parler, qui a esté consacrée en quelque façon par l'usage, & on ne peut conclure de là, qu'*Ordre* pour *Sacrement* soit masculin ou feminin, selon la situation qu'on luy donne, car je croy qu'on diroit plûtost *les sacrez Ordres*, que *les sacrées Ordres*; quoy que l'adjectif soit devant le substantif, aussi bien que dans *les saintes Ordres*. Il faut dire aussi, *l'Ordre de Prestrise qu'il a receu*, *l'Ordre de Prestrise luy a esté conferé*, & non pas, *qu'il a receuë*, *qui luy a esté conferée*, ce qui fait voir qu'*Ordre* est toûjours masculin, & que ce n'est qu'un vieil usage qui fait encore dire *les Saintes Ordres.*

Il n'en est pas de mesme de *gens*, qui est toûjours feminin, quand l'adjectif le precede, *de bonnes gens*, *de fines gens*, *de sçavantes gens*, & toûjours masculin quand il est suivi du substantif. *Ce sont des gens fort sçavants*, *ce sont des gens aussi fins qu'il y en ait.* Il n'y a que *tous* excepté; il conserve le masculin devant *gens*, *tous les gens de bien.* Monsieur Vaugelas a fait une remarque particuliere sur ce mot.

Evesché, *Duché*, *Comté.*

EVesché, estoit autrefois uu mot feminin, & Ronsard a dit,

> *& le dos empesché*
> *Sous le pesant fardeau d'une bonne Evesché.*

Mais aujourd'huy on le fait toûjours masculin. Il en est de mesme d'*Archevesché*, *un bon Evesché*, *un grand*

grand Archevesché. Pour *Duché*, on le fait tantost masculin, tantost feminin, mais il me semble beaucoup plus usité au masculin, & *Comté* de mesme, quoy que l'on die *la Franche Comté.* Ceux du païs où elle est, ne sçachant gueres bien nostre Langue, peuvent l'avoir nommée ainsi. Ce n'est pas que quelques-uns à la Cour & à Paris ne fassent *Comté*, feminin, mais il est plus usité au masculin, comme j'ay dit.

NOTE. Evesché & Archevesché ne sont plus que masculins. M. Menage dit que *Comté* estoit autrefois feminin, qu'il a esté ensuite masculin & feminin, & qu'il est presentement tousjours masculin, si ce n'est quand on dit *la Franche Comté*, ou quand ou dit *Comté Pairie*, mais que quand on parle de la Franche-Comté, & qu'on n'ajoûte point le mot de *Franche*, il faut dire, *le Comté.* Pour *Duché*; le mesme Monsieur Menage veut qu'il soit masculin & feminin, mais plûtost masculin que feminin. Il fait remarquer qu'il n'est que feminin, lors qu'il est joint à *Pairie*, *une Duché-Pairie*, & il en apporte pour raison que ces mots, *Duché-Pairie*, ne devant estre considerez que comme un seul mot, le dernier qui n'est que feminin, regle le genre.

Prés, auprés.

LA préposition *prés*, a deux regimes, le genitif & l'accusatif, car on dit *prés du fleuve*, & *prés le Palais Royal*, mais celuy du genitif est beaucoup meilleur, & plus en usage. Neanmoins il y en a qui croient, que *prés du Palais Royal*, non seulement ne seroit pas si bien dit, mais seroit mal dit. Je ne suis point de cette opinion, aussi n'est-ce pas la plus commune. Il est bien vray, qu'enseignant un logis à Paris, il est assez ordinaire d'ouïr dire, *prés la porte saint Germain, prés la porte saint Jacques*; & c'est peut-estre pour abreger ce qui seroit plus long en disant *pres de la porte S. Jacques.* Au moins il est tres-certain qu'*avec les personnes*, on le met toûjours au genitif, & que l'on ne dit jamais que *prés de moy, pres de luy, prés de cette Dame:* mais

auprés, y seroit encore meilleur, & quoy qu'il s'en ployе fort bien aux choses, comme *il loge auprés l'Eglise*, si est-ce qu'à mon avis il convient beaucou mieux aux personnes, & l'on dira, *il a des gens a prés de luy qui ne valent rien*, & l'on ne diroit pas, *a des gens prés de luy*.

NOTE. Monsieur Chapelain dit, que dans, *prés la po saint Jacques*, il y a une double omission qui est naturelle à *sai Jacques*, aussi bien qu'à *la porte*. Je croy qu'*auprés* est meille que *prés*; quand il s'agit des personnes, *auprés de moy*, *auprés luy*, & qu'on ne parleroit pas si bien en disant, *il estoit assis pr de moy*. *Prés* gouverne toûjours le genitif, mais comme on s'e accoustumé à supprimer *de* pour abreger, & à dire *prés la por saint Jacques, prés l'Hostel de Ville*, au lieu de *prés de la por saint Jacques, prés de l'Hostel de Ville*, on a dit aussi *prés le Pala Royal*, pour *prés du Palais Royal*, qui est le veritable regime *prés*. Il en est de mesme des prépositions *proche* & *vis-à-vis*. C dit *proche l'Eglise, vis-à-vis l'Hostel de Ville*, en supprimant *d* comme on le supprime à, *proche la porte saint Jacques*, & par qu'on dit *proche l'Eglise, vis-à-vis l'Eglise*; on à dit aussi *proc le Palais Royal, vis-à-vis le Palais Royal*, comme si ces prépo tions gouvernoient l'accusatif: mais pour faire voir que le gen tif est leur vray regime, si on les met avec des pronoms perso nels qui n'ont point d'article, on y joint necessairement la part cule *de*, qui est la marque du genitif. Ainsi on dit, *il estoit ass auprés de moy, proche de moy, vis à-vis de moy*, & non pas *aupr moy, proche moy, vis-à-vis moy*,

Expedition.

JE sçai bien que depuis quelques années nos meil leurs Autheurs non seulement ne font point de dif ficulté d'user de ce mot pour dire, *un voyage de guer en pais esloigné*, comme *l'expedition d'Alexandre*, o *de Cesar*, mais le preferent mesme à toute autre ex pression qui puisse signifier cela. Tant d'excellen Hommes l'employent dans leurs plus belles piece d'éloquence, que je ne suis pas si temeraire que d le condamner; mais avec le respect qui leur est dû je diray qu'aux ouvrages qui doivent voir la Cour & passer par les mains des Dames, je ne le voudroi

pa

pas mettre, parce que ny elles, ny les Courtiſans qui n'auront point étudié, n'auront garde de l'entendre, ny de prendre jamais *expedition*, qu'au ſens ordinaire, & auquel tout le monde a accoûtumé de s'en ſervir. Je n'ay pas remarqué que M. Coëffeteau l'ait mis en aucun de ſes écrits, mais j'ay bien pris garde, que des Dames d'excellent eſprit liſant un livre, où ce mot eſtoit employé au ſens dont nous parlons, s'eſtoient arreſtées tout court au milieu d'un des plus beaux endroits du livre, perdant, ou du moins interrompant par l'obſcurité d'un ſeul mot, le plaiſir qu'elles prenoient en cette lecture. Si je m'en ſervois, j'y voudrois toûjours ajoûter *militaire*, & dire *une expedition militaire*, *des expeditions militaires*; car cette epithete l'explique en quelque façon, quoy que la pluſpart des Dames entendent auſſi peu *militaire*, qu'*expedition*.

NOTE. Le Pere Bouhours n'eſt pas du ſentiment de Monſieur de Vaugelas, qui veut qu'on diſe *une expedition militaire*, *les expeditions militaires*, afin que cette Epithete explique ce que ſignifie ce mot. Il dit qu'en liſant *expedition*, tout le monde entend *un voyage de guerre*, ſans qu'il ſoit beſoin d'y ajoûter *militaire*, pourvû que la matiere détermine *expedition* à la guerre. Il en donne ces exemples. *Ceſar partit pour cette grande expedition. Il ne s'eſt jamais vû d'expeditions plus hardies ny plus heureuſes, que celles d'Alexandre.*

Prévit, préveut.

ON demande s'il faut dire, *il prévit*, ou *il préveut*. Il faut dire *prévit*, quoy qu'il y en ait quelques-uns qui diſent *préveut*. La raiſon de douter eſt, que *pourvoir*, eſt un compoſé de *voir*, & neanmoins on dit *il pourveut* & non pas *il pourvit*. Outre qu'il y a des verbes ſimples qui ſe conjuguent d'une façon, & leurs compoſez ſe conjuguent d'une autre: par exemple on conjugue *nous diſons*, *vous dites*, &c. & au compoſé l'on dit *nous médiſons*, *vous*

médiſez, & non pas *vous médites*, & de meſme *nous prediſons*, *vous prediſez*, & non pas *vous predites* Ainſi nous diſons au ſimple, *quoy qu'il die*, & nous ne dirons pas au composé, *quoy qu'il medie*, ny *quoy qu'il predie*, mais *quoy qu'il mediſe*, & *qu'il prediſe*. Ainſi au participe ſimple, on dit *decidé*, & au composé on dit *indecis*, & non pas *indecidé*. Il y en a encore d'autres, qui ne ſe preſentent pas toûjours à la plume. Ainſi encore pour la prononciation on dit, *reſpondre*, ſans prononcer l'*s*, & au composé on dit, *correſpondre*, en prononçant l'*s*.

NOTE. Monſieur de la Mothe le Vayer dit, que *prévut* eſt plus en uſage, & Monſieur Menage a marqué dans ſes additions, qu'il faut ajoûter *previt* & *prévut* à ce qu'il dit dans le 178. Chapitre de ſes Obſervations, que l'uſage eſt partagé entre *ſurveſquit* & *ſurveſcut*. Je ne croy point qu'on puiſſe dire *il prévut*. Si on le diſoit au ſingulier, on diroit *ils prévûrent* au pluriel, & il n'y a perſonne qui ne demeure d'accord qu'on dit toûjours *ils prévirent*. L'uſage a pû eſtre partagé entre *ſurveſquit* & *ſurveſcut*, parce qu'on a dit également au pluriel *ſurveſquirent* & *ſurveſcurent*, mais *prévûrent* n'a jamais eſté ni dit ni écrit. Peut-eſtre que ſans y faire reflexion, quelques-uns on dit *prévût*, à cauſe qu'on dit *pourveut*, & que ces deux mots ont beaucoup de reſſemblance; mais *pourveut* fait *pourveurent* au pluriel, & puis qu'on ne dit point *ils preveurent*, c'eſt une marque aſſurée qu'on ne peut dire *il préveut*, car la troiſiéme perſonne du pluriel dans tous les temps, ſe forme toûjours ſur la troiſiéme perſonne du ſingulier. Cela eſt ſi vray, que quand les deux premieres perſonnes du pluriel ſont differentes du ſingulier, la troiſieme de ce meſme pluriel reprend l'analogie de la troiſiéme du ſingulier. Le verbe *aller*, en eſt un exemple. Les deux premieres perſonnes du pluriel, *nous allons*, *vous allez*, ſont entierement differentes du ſingulier, *je vais*, *tu vas*, & dans la troiſiéme; on ne dit pas, *ils allent*, mais *ils vont*, par rapport à la troiſiéme perſonne du ſingulier *il va*. On peut remarquer la meſme choſe dans les verbes, *mourir*, *pouvoir*, *vouloir*, *venir*, & pluſieurs autres; on dit aux deux troiſiémes perſonnes, *il meurt*, *ils meurent*; *il peut*, *ils peuvent*; *il veut*, *ils veulent*; *il vient*, *ils viennent*, quoy que ces verbes faſſent aux deux premieres perſonnes du pluriel, *nous mourons*, *vous mourez*, & non pas *nous meurons*, *vous meurez*, comme ils devroient faire par l'analogie du ſingulier; *nous pouvons*, *vous pouvez*; *nous voulons*, *vous voulez*; *nous venons*,

ns, *vous venez*. Ce n'eſt pas ſeulement au preterit indéfiny *je urveus*, que le verbe *pourvoir* ne ſuit pas ſon ſimple. On dit au tur, *je pourvoiray à cela*, & non pas *je pourverray*, quoy que *ir* qui eſt le ſimple, ait au futur *je verray*. *Prévoir*, fait auſſi, *prévoiray* au futur. *Entrevoir* & *revoir*, ſuivent *voir* dans tous s temps

Quelques-uns diſent, *j'enverray chez vous* qui eſt le futur du rbe *envoyer*, & il y en a meſme qui l'écrivent. Je ne ſçay ſi tte prononciation eſt reçuë de tout le monde ; mais je voudrois ûjours écrire *j'envoiray*.

Aller au devant.

VOicy comme il ſe faut ſervir de cette phraſe, par exemple il faut dire, *il eſt allé au devant de uy*, & non pas, *il luy eſt allé au devant*, *il luy faut ller au devant*, comme parlent les Gaſcons, & ɿeſme quelques Pariſiens, qui ont corrompu leur angage naturel par la contagion des Provinciaux.

NOTE. Luy aller à la rencontre eſt la meſme faute que *luy ller au devant*. Il faut dire *aller à ſa rencontre*. Il y a déja une emarque ſur ce mot, & l'on a fait obſerver qu'*aller à la rencontre le quelqu'un* ſe dit ſans déference, au lieu qu'*aller au devant de uelqu'un* marque quelque déference.

Si, *particule conditionnelle.*

L'I de cette particule, quand elle eſt conditionnelle, & non autrement, ne ſe mange point devant aucune des cinq voyelles, ſi ce n'eſt devant *i*, encore n'eſt-ce qu'en ces deux mots, *il*, & *ils*. Par exemple on dit, *ſi aprés cela*, & non pas *s'aprés cela*; *ſi entre nous*, & non pas *s'entre nous*; *ſi implorant*, & non pas *s'implorant : ſi on le dit* & non pas *s'on le dit* ; & enfin *ſi un homme*, & non pas *s'un homme*, mais devant *il*, & *ils*, cét *i*, ſe mange, & l'on dit, *s'il faut*, *s'il vient*, *s'ils viennent*, & non pas *ſi il faut*, *ſi il vient*, *ſi ils viennent*, comme écrivent quelques-uns, même de ceux qui ont la reputation de bien écrire ; & c'eſt ce qui a donné lieu à cette Remarque, dont je ne me ſerois pas aviſé, comme

la

la croyant superfluë, si je n'eusse trouvé cette faute continuelle en leurs écrits, qui étant dignes d'estre imitez en tout le reste, pourroient surprendre en cela leurs imitateurs.

NOTE. *Si*, ne peut jamais estre mis devant *il* & *ils*, que comme particule conditionelle, si ce n'est dans cette façon de parler qui est populaire & de peu d'usage. *Ils n'ont presque pas de bien, & si ils font tous les jours grand' chere*, pour dire *quoy qu'ils ayent fort peu de bien, ils ne laissent pas de faire toûjours grand' chere.* Alors l'*i* de *si*, ne se mange point devant *ils*. Il est certain qu'on ne dit *s'il faut, s'il vient*, que pour éviter la cacophonie des deux *i* qui se rencontreroient, en disant *si il faut, si il vient.* Cependant, comme le remarque fort bien Monsieur de Vaugelas, non seulement l'*i* de *si* ne se mange point devant les autres voyelles, & l'on ne dit point *s'elle vient*, pour *si elle vient*; mais mesme *si* ne perd point son *i*, quand il est devant les autres mots qui commencent par *i*. Ainsi l'on dit, *si irrité du peu de respect qu'il a pour vous, vous cherchez à l'en punir; Si imprudemment vous tombez dans quelque faute*, & non pas *s'irrité, s'imprudemment.*

Pact, *pacte*, *paction*.

PACT, ne vaut rien du tout, *pacte* est bon. On dit *un pacte tacite*, & que *les sorciers font un pacte avec le Diable*, mais *paction* est le meilleur, & le plus usité, *faire une paction.* Il y a certaines Provinces en France, où l'on dit *pache*, pour *paction*, mais ce mot est barbare.

NOTE. Sur ce que Monsieur de Vaugelas dit que *paction* est meilleur, & plus usité que *pacte*, Monsieur Chapelain a écrit qu'il faut dire, *les Sorciers font un pacte avec le diable*, & que *font une paction avec le diable*, ne vaut rien. Il ajoûte que *pacte* est consacré aux sortileges, & que *paction* est pour les traitez & conventions dans les choses morales. *Pact* ne se dit point.

Ebene, *yvoire*.

CEs deux mots sont feminins, il faut dire, par exemple, *voilà de l'ébene bien noire, & de l'yvoire bien blanche.* Toute la Cour parle ainsi. Ceux qui travaillent en ébene, font ce mot des deux genres, mais

mais il s'en faut tenir à la Cour. Pour ceux qui travaillent en yvoire, ils le font toûjours feminin.

NOTE. Monsieur Menage rapporte un exemple de Rabelais qui a fait *yvoire* de ce mesme genre. Il ajoûte que presentement tous les Ebenistes font *ébene* feminin. C'est assurément de ce genre que sont ces deux mots.

Courroucé.

CE mot dans le propre est vieux, & n'est plus gueres en usage, car on dira rarement, *il est courroucé contre moy*, pour dire *il est en colere contre moy*; mais dans le figuré il est fort bon, comme quand on dit que *la mer est courroucée*, pour dire qu'elle est fort agitée, & qu'il y a une grande tourmente. Il y a ainsi plusieurs autres mots, qu'on rejette dans le propre, & qu'on reçoit dans le figuré, mais ils ne se presentent pas maintenant à ma memoire.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer dit, que le figuré n'ôte rien au propre à l'égard de *couroucé*, & que Monsieur de Vaugelas n'a pas eu raison de flétrir cette façon de parler, *il est couroucé contre moy*, en disant qu'on en use rarement. Je croy qu'on parle tres-bien lors que l'on dit dans le propre, *Dieu est couroucé contre son peuple, le Ciel est couroucé contre nous.* Il semble mesme qu'en parlant d'un homme, le mot *couroucé*, fait mieux entendre les effets exterieurs de la colere Je voy beaucoup de personnes qui ne mettent qu'une *r* à *couroucé*, je croy que c'est comme il faut l'écrire, & qu'en prononçant ce mot, on n'y fait point sentir une double *r*.

Monsieur Menage dit qu'en Prose on n'employe jamais *couroux* qu'au singulier, mais qu'en vers on peut dire *mes couroux.* Il en rapporte plusieurs exemples, & entre autres celui-cy de Malherbe.

Certes vous estes bons, & combien que nos crimes
Vous donnent contre nous des couroux legitimes.

Comme il ne faut pas imiter Malherbe dans *combien que*, qu'il employe pour *encore que*, je croy aussi qu'il est bon de s'abstenir de mettre *couroux* au pluriel.

Vers,

Vers, *envers*.

CEs deux prepositions ne veulent pas estre con fonduës. *Vers*, signifie le *versus* des Latins comme *vers l'Orient*, *vers l'Occident*; & *envers* signi fie l'*erga*, comme *la pieté envers Dieu*, *envers son pe re*, *envers sa mere*, &c. *Vers* est pour *le lieu* & *en vers* pour *la personne*. Ce seroit mal parler, de dir *la pieté des enfans vers le pere*, comme écrit toûjour un grand Homme. Que si l'on dit, il *s'est tourn vers moy*, & que de là on veüille inferer, que *vers* se dit aussi bien pour *la personne* que pour *le lieu*, o répond qu'en cét exemple, *vers* ne laisse pas de re garder *le lieu*, plustost que *la personne*, comme l mot de *tourner* le fait assez voir.

NOTE. Monsieur Menage observe que *vers* se dit quelque fois de la personne. Il en donne pour exemples, *Ambassadeu vers le Pape*, *Ambassadeur vers la Republique de Venise*. Il es certain qu'on parleroit trés-mal en disant *Ambassadeur envers l Pape*, mais *vers* en cét endroit semble encore regarder le lieu puis qu'on sous-entend en quelque sorte le mot *envoyé*; *envoy Ambassadeur vers le Pape*. M. Chapelain dit que dans, *il s'es tourné vers moy*, *vers* signifie *devers*, & veut dire *de mon côté* ou *du côté où j'étois*. *Devers* est une préposition qui a vieilly, & dont il n'y a plus que le peuple qui se serve.

Ulcere.

CE mot est masculin, *un ulcere amoureux*, dit un grand Personnage, en traduisant *vulnus alit ve nis*. On dit *un ulcere malin*, & non pas *maligne*; neanmoins à la Cour plusieurs le font feminin.

NOTE. C'est M. le Cardinal du Perron, qui a dit *un ulcere amoureux*. Monsieur Chapelain condamne ceux de la Cour qui ont fait *ulcere* feminin. Il est masculin.

Une partie du pain mangé.

ON demande s'il faut dire, par exemple, *je n'ay fait que sortir de la chambre*, *j'ay trouvé une partie du*

pain mangé, ou *j'ay trouvé une partie du pain man-*
é. Cette question ayant esté agitée en fort bonne
mpagnie, & de personnes tres-sçavantes en la
ngue, tous sont demeurez d'accord que selon la
rammaire ordinaire, il faut dire, *une partie du*
in mangée, & non pas *mange*; mais la pluspart ont
stenu que l'Usage disoit, *une partie du pain man-*
, & non pas *mangée*, & que l'Usage le voulant
nsi, il n'étoit plus question de Grammaire ny de
egle. Mesme on a ajousté, ce que je pense avoir
marqué en divers endroits, qu'il n'y a point de lo-
ition qui ait si bonne grace en toutes sortes de Lan-
ies, que celle que l'Usage a établie contre la Re-
e; & qui a comme secoüé le joug de la Grammai-
. En effet les Poëtes Grecs & Latins en ont fait de
elles figures, dont ils ornent leurs écrits, comme
t la synecdoche, qu'ils appellent, & plusieurs au-
es semblables, sur quoy ce mot de Quintilien est
xcellent, *aliud est Latinè, aliud Grammaticè loqui.*
lais pour revenir à nôtre exemple, on dit tout de
ême, *il a une partie du bras cassé, il a une partie de*
os rompu, il a une partie du bras emporté, & non pas
assée, rompuë, ny *emportée*. On pourroit en rendre
uelque raison, mais il seroit superflu, puis qu'il
t constant que l'Usage fait parler ainsi, & qu'il fait
lusieurs choses sans raison, ausquelles neanmoins il
ut obeïr en matiere de langage.

NOTE. Monsieur Chapelain pretend qu'on dit, *Il a une*
rtie du bras rompu, par le mesme usage qui fait dire *la plusparl*
u monde fait, omnia pontus erat, je ne le croy pas On dit, *la*
lusparl du monde fait, & non p s *font*. parce qu'aprés *la plus-*
art, il y a un singulier qui détermine le verbe qui suit au singu-
er. Ainsi voila une regle, & elle est si bien établie, que si le
enitif est au pluriel, il faut aussi mettre necessairement le verbe
u pluriel, & dire, *la plusparl de ses amis l'ont abandonné*, &
on pas, *l'a abandonnè*, mais dans *j'ay trouvé une partie du pain*
angé, il n'y a que l'usage seul qu'on puisse donner pour raison.

Mon-

Monsieur Menage ajoûte aux exemples de Monsieur de V. las qu'il appelle *bizarres façons de parler*, les deux exemple. suivent. *Il trouva une partie de ses hommes morts, & l'autr lade. De deux mille hommes qu'ils estoient, six cens demeur sur la place, & le reste se sauva par la connoissance qu'ils avoie païs.* Il dit que pour parler regulierement, il faudroit dire *trouva une partie de ses hommes morte; par la connoissance avoit du païs*; mais que ce seroit parler Allemand en Fran que de parler de la sorte.

Quoy qu'il faille dire *la plusspart des hommes font*, parce dans ces sortes de phrases, c'est le genitif singulier ou plu qui détermine le verbe à estre du mesme nombre, on ne laisse de dire, *Une partie des Ennemis prit la fuite*, & je croy me que c'est mieux parler que de dire, *Une partie des Ennemis rent la fuite*, parce qu'*une partie* n'est pas un nom qu'on pu dire si collectif que *la plusspart*, mais je croy en mesme tem que quand au lieu de ce genitif *des Ennemis*, on met la partic relative *en*, on dit également bien, *Il y en eut une partie qui la fuite, & qui prirent la fuite.* La raison est que ces mots, *en eut*, offrent à l'esprit une maniere de pluriel dont il ne p point l'idée, & ce qui fait voir cela, c'est qu'en ne mett point *une partie*, à quoy *qui prit* se doit rapporter, il faut met necessairement le verbe au pluriel, *Il y en eut qui prirent la fui.* c'est à dire, *Il y en eut plusieurs qui prirent la fuite*, & comi *une partie* se prend pour *plusieurs*, on dit de mesme, *Il y en une partie qui prirent la fuite.*

De la façon que j'ay dit.

C'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas *de la faço que j'ay dite*, quoy que selon la Regle il le fai droit faire feminin. Il y en a toûjours qui croyer que l'un & l'autre est bon, mais j'apprens qu'ils trompent. En cet exemple, ces paroles *de la faço que*, sont comme *adverbiales*, & ont le même ser que si l'on disoit *comme j'ay dit.* Il s'en rencontr quelquefois d'autres de cette nature, dont je ne m souviens pas maintenant, où il en faut user de mê me.

NOTE. De la façon que signifie simplement *comme*, & ce estant, il faut dire, *de la façon que j'ay dit*, & non pas *que j'a dite*, car pour mettre le participe de *dire* au feminin, il faudroi que la particule relative *que* fust relative à *façon*, *de la façon la quell*

e *j'ay dite*, & dans cette phrase *que* ne se resout point par
elle. On y sous-entend le relatif *le*; c'est comme si on disoit
façon que je l'ay dit, & *le* estant masculin, il faut mettre
& non pas *dite*, par la regle établie dans une autre Remar-
que toutes les fois qu'un accusatif relatif est devant le verbe
e regit, il faut que le participe de ce verbe s'accorde en gen-
en nombre avec ce relatif. *Le Livre qu'il a lû, les Lettres
j'ay reçuës. Je l'ay trouvé, je l'ay trouvée, je les ay trouvez,
s ay trouvées.* La particule *que* dans, *de la façon que j'ay dit*,
t pas plus relative, c'est à dire, ne s'exprime non plus par
elle, que dans cette phrase, *de la façon qu'on m'a dit la chose.*
n'y a personne qui ne voye qu'on ne sçauroit dire, *de la fa-
qu'on m'a dite la chose*, ne se resolvant point par *laquelle*,
qu'on ne diroit pas, *de la façon laquelle on m'a dit la chose*,
ui fait connoistre clairement que *de la façon que j'ay dit* est mis
r, *de la façon que je l'ay dit.*

Il se vient justifier, il vient se justifier.

Ette remarque est de grande estenduë, car à
tous propos il s'offre occasion de dire l'un ou l'au-
en d'autres exemples, que celuy que je viens de
oposer, comme, *je ne le veux pas faire*, ou *je ne
ux pas le faire*, *ils me vont blâmer*, ou *ils vont me
mer*, & ainsi d'une infinité d'autres, où l'on em-
oye les pronoms personnels. Il s'agit donc de sça-
ir si tous deux sont bons, & cela estant, lequel
le meilleur. On répond que tous deux sont bons,
is que si celuy-là doit estre appellé le meilleur qui
le plus en usage, *je ne le veux pas faire*, sera meil-
r que *je ne veux pas le faire*, parce qu'il est incom-
rablement plus usité. M. Coëffeteau observoit
dinairement le contraire, & mettoit le pronom
prés de l'infinitif, parce que faisant profession
une grande netteté de stile, il trouvoit que la con-
uction en estoit plus nette & plus reguliere; mais
y a plus de grace, ce me semble, en cette transpo-
tion, puis que l'Usage l'autorise, suivant ce qui a
té dit en la Remarque, qui a pour titre, *Une par-
du pain mangé.* Une des principales beautez du
Grec

Grec & du Latin consiste en ces transpositions, comme elles sont fort rares en nôtre Langue, sur t en Prose elles en sont plus agréables.

NOTE. Je croy que l'oreille seule décide dans toutes le çons de parler pareilles à celles qui sont employées dans Remarque. Ainsi *je ne le veux pas faire* est meilleur que *veux pas le faire*, parce qu'il sonne mieux à l'oreille. Par mesme raison, je dirois, *celuy que je viens de vous nommer*, tôt que, *celuy que je vous viens de nommer*, à cause de la ru de ces deux mots, *vous viens*, qui ne sont separez par aucur tre. Il y a pourtant des occasions, où non seulement *il vie justifier* est meilleur, que *il se vient justifier*, mais où ce der seroit une faute. Ainsi il ne faut pas dire, *il se vint justifier, & pondre aux accusations qu'on luy avoit faites.* La raison est qu premiers mots *il se vint*, ne se rapportent pas moins à *repondre justifier*, & qu'on trouve dans cette phrase, *il se vint repondr* est mal, parce que le pronom *se* y est superflu, comme on y tro *il se vint justifier* qui est bien, parce que le pronom *se* y est gou né par *justifier* On connoist par là que la transposition du pror personnel *se* est vicieuse, & qu'il faut dire, *il vint se justifier repondre aux accusations, &c.* auquel cas *il vint* fait une cons ction correcte, & s'accommode aussi bien avec *repondre*, qu' *se justifier.* De mesme il n'est pas quelquefois indifferent d'écr *Je luy pouvois reprocher*, ou quelque chose semblable, ou de n tre, *Je pouvois lui reprocher.* En voicy un exemple: *Je lui pou reprocher beaucoup de choses, & découvrir la trahison qu'il m'a faite, mais je crus qu'il valoit mieux, &c.* Il y a là une cons ction fort defectueuse, parce que ces mots *je luy pouvois* se r portent aussi bien à *découvrir* qu'à *reprocher*, & il est aisé de que mon intention n'est pas de dire, *Je lui pouvois découvri trahison qu'il m'avoit faite*, mais seulement *Je pouvois la déc vrir à tout le monde*, de sorte que pour rendre la construction c recte, & empescher que l'esprit ne prenne une fausse idée faut dire, *Je pouvois lui reprocher beaucoup de choses, & decou la trahison qu'il m'avoit faite.*

Vieil, vieux.

TOus deux sont bons. mais non pas indifferer ment: car *vieil*, ne se doit jamais mettre à fin des mots, ny devant les substantifs, qui co mencent par une consone, comme on ne dira pa *c'est un homme vieil, c'est un habit vieil*, quoy qu Paris plusieurs disent, *du vin vieil*, mais mal. (

dira pas non plus, *c'est un vieil garçon*, *c'est un* [vie]*il manteau*, mais *un homme vieux*, *un habit vieux*, [un] *vin vieux*, *un vieux garçon*, *un vieux manteau.* Le [se]ul usage donc de *vieil*, est devant les substantifs, [qu]i commencent par une voyelle, comme *un vieil* [ho]*mme*, *un vieil amy*, *un vieil habit*, *&c.* Ce n'est [pa]s qu'on ne die aussi *un vieux homme*, *un vieux amy*, [un] *vieux habit*, mais *vieil*, y est beaucoup meil[le]ur.

[N]OTE. Monsieur Menage dit que ceux de nos Anciens qui [on]t le mieux écrit, ont dit *vieil* devant une consonne aussi bien [qu]e devant une voyelle, que depuis on a dit *vieil* devant une [vo]yelle, & *vieux* devant une consonne, mais qu'à present on [dit] toûjours *vieux*. Quoy qu'on le dise devant plusieurs mots [qui] commencent par une voyelle, dont Monsieur Menage rap[po]rte ces deux exemples de Monsieur Maynard.

> *Aplote le vieux Esclave, &c.*
> *Un Rimeur vieux & Gascon, &c.*

[Je] croy que *vieil* est beaucoup meilleur devant *homme*, *habit*, [am]*y*, & autres semblables. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il [fau]t dire *dépoüiller le vieil homme*, *dépoüiller le vieil Adam*, & [no]n pas, *depoüiller le vieux homme*, *le vieux Adam*. *Vieils* au [plu]riel n'a point d'usage, on dit *vieux*, comme en ce proverbe, [qui] n'est bon qu'au pluriel, *vieux amis & vieux écus*.

Le Pere Bouhours fait une remarque fort juste sur le mot de [vi]*eux*. Il dit qu'il differe du mot d'*ancien*, en ce qu'on ne dit [pa]s, *Il est plus ancien que moy*, pour dire precisement, *Il est plus* [âg]*é que moy*, & qu'*ancien* a rapport au siecle, & non pas à l'âge. [Ai]nsi on dit qu'*Aristote est plus ancien que Ciceron*, parce qu'il [viv]oit dans un siecle qui precedoit de beaucoup celuy où Ciceron [viv]oit. On dit au contraire, *Ciceron estoit plus vieux que Virgile*, [par]ce qu'il avoit plus d'âge, & qu'il vivoit dans le même siecle. [Il] *est mon ancien dans le Parlement*, veut dire, *Il est receu avant* [mo]*y*, quoy qu'il soit peut-estre plus jeune que moy. On dit aussi [un]*e Maison ancienne*, quand on parle de la Famille, & *une vieil*[le] *maison*, quand on parle des bâtimens. Toutes ces Remarques [so]nt du Pere Bouhours qui dans un autre Chapitre observe qu'il [y] a beaucoup de difference entre *antiquité* & *ancienneté*. Il fait [re]marquer qu'*antiquité* se prend d'ordinaire, pour les siecles pas[se]z, *les Heros de l'Antiquité*, pour les ouvrages, & quelquefois [po]ur les personnes des siecles passez. *Ce sont des restes de l'anti-*
qui-

quité ; cela sent sa bonne antiquité , on peut opposer les deux Sc. gers à la plus sçavante antiquité , & qu'on s'en sert aussi pour gnifier d'anciens monumens. *Les antiquitez d'une Ville , les tiquitez Romaines.* Il dit ensuite qu'*ancienneté* dans sa propre gnification marque le temps qu'il y a qu'une personne est reç en une charge ou en une societé , *Son ancienneté le fait passer vant les autres. C'est l'ancienneté qui regle les rangs , le droit d' cienneté.* Il ajoûte qu'il se dit en general des Maisons & des I milles , *l'ancienneté des Maisons est une des principales marques leur Noblesse ; cette Famille dont la grandeur & l'ancienneté connuës* , & qu'on dit aussi *de toute ancienneté* , pour dire *de t temps.* Il observe ailleurs qu'en matiere de Medailles , de S tuës , de Tableaux , & mesme d'Architecture , *antique* s'e ploye comme substantif , *une antique , de belles antiques , beautez de l'antique* , & comme adjectif , *les estampes que n voyons des choses antiques , dans les Statuës antiques , dans les beaux reliefs antiques : quand je pense à ces bastimens antiques d &c.* Il fait encore remarquer , qu'on dit *un habit à l'antiqu un habit antique , un air antique* , pour dire *un habit , un air vieux temps* , & que *Loix antiques* , est une phrase consacrée p signifier les Loix des Visigots , des Bourguignons , des Fran &c. recueillies ensemble , parce qu'en parlant des autres L Romaines , Françoises , &c. de quelque temps qu'elles soien il faut dire *loix anciennes* , comme *Coûtumes anciennes , Cere nies anciennes.* Je ne parle point *d'antique* employé en Vers , il a souvent plus de grace qu'*ancien.*

Vers les sables brûlans de l'Africain rivage ,
Furent les murs hautains de l'antique Cartage.

Cymbales , tymbales , hemistiches.

CEs deux premiers mots sont toûjours feminin *des cymbales sonantes. Hemistiche* , qui signi un demi-Vers , est tousjours masculin , *un hemis che.*

NOTE. Le genre de ces trois mots n'est contesté de pers ne. Les deux premiers sont feminins , & le dernier masculin.

Deux ou plusieurs pluriels suivis d'un singulier avec conjonction &, devant le verbe , comment ils regissent le verbe ?

L'Exemple le va faire entendre , *Non seulem tous ses honneurs & toutes ses richesses , mais toute*

vei

rtu s'évanoüirent. Quelques-uns ont soûtenu que eſtoit bien dit, à cauſe des pluriels & de pluſieurs hoſes qui precedent le verbe: car quand il n'y au-it que des ſinguliers, eſtant de diverſe nature, & ints par la conjonction &, ils regiroient toûjours pluriel, donc à plus forte raiſon y ayant des plu-els. Neanmoins la pluſpart ne ſont pas de cet avis, tiennent qu'aſſurément il faut dire, *non ſeulement us ſes honneurs, & toutes ſes richeſſes, mais toute ſa rtu s'évanoüit*, non pas à cauſe de *vertu*, qui eſt au ngulier, & le plus proche du verbe *s'évanoüit:* car n'y a point de doute qu'il faudroit dire *ſes honneurs, s richeſſes, & ſa vertu s'évanoüirent*, & non pas *s'é-noüit*, quoy que *vertu*, en cet exemple ſoit au ngulier, proche du verbe, comme en l'autre; ais cela procede, ſi je ne me trompe, de deux rai-ns; l'une que l'adjectif, *tout*, comme c'eſt un ot collectif, & qui reduit les choſes à l'unité, uand il eſt immediatement devant le verbe au ſin-ulier, il demande neceſſairement le ſingulier du erbe qui le ſuit, nonobſtant tous les pluriels qui le recedent: & pour le faire voir plus clairement, rvons-nous du même exemple, & diſons, *tous s honneurs, toutes ſes richeſſes, & toute ſa vertu s'é-anoüirent.* Il eſt certain que preſque tous ceux qui nt ſçavans en nôtre Langue, condamnent cette çon de parler, & ſouſtiennent qu'il faut dire, *s'é-anoüit*, quoy qu'ils ne doutent point qu'en l'autre xemple, il ne faille dire, *ſes honneurs, ſes richeſſes, ſa vertu s'évanoüirent.* Il n'y a donc que l'adjectif *ut*, qui cauſe cette difference. La ſeconde raiſon, eilleure encore que la premiere, eſt, que la parti-ule *mais*, qui eſt au premier exemple, ſepare en uelque façon ce membre de celuy qui le precede, rompant la premiere conſtruction des pluriels, en

demande une particuliere pour elle, qui eſt le ſingu lier, ce *mais* ſervant comme d'une barriere entre deux, & d'un obſtacle pour empêcher la communi cation & l'influence des pluriels ſur le verbe. Quoy qu'il en ſoit, & à quelque cauſe qu'on l'attribuë l'Uſage le fait ainſi dire preſque à tout le monde, & les femmes que j'ay conſultées là deſſus, à l'imita tion de Ciceron, ſont toutes de cet avis, & ne peu vent ſouffrir, *non ſeulement toutes ſes richeſſes & tous ſes honneurs*, *mais toute ſa vertu s'évanoüirent.* Que ſi l'on demande ce que deviendront ces pluriels, *tous ſes honneurs & toutes ſes richeſſes*, ſans aucun verbe qu'ils regiſſent, il faut répondre, que l'on y ſous-entend le même verbe pluriel *s'évanoüirent*, lequel neanmoins on n'exprime pas, pour n'être pas obligé de le repeter deux fois, quand on le met aprés *toute ſa vertu*; car ſi l'on ne le mettoit point à la fin, on diroit fort bien, *non ſeulement tous ſes honneurs, & toutes ſes richeſſes s'évanoüirent*, *mais toute ſa vertu*, il faudroit ſous-entendre *s'évanoüit.* Mais il eſt beaucoup plus élegant de le ſous-entendre en cet exemple aprés les pluriels, qu'aprés le ſingulier.

NOTE. C'eſt aſſurément à cauſe de *mais*, qui en commençant le ſecond membre de la periode fait ſous-entendre *s'évanoüirent* dans le premier, qu'il faut dire, *non ſeulement tous ſes honneurs & toutes ſes richeſſes*, *mais toute ſa vertu s'évanoüit.* Ce n'eſt pas la meſme choſe quand on met la conjonction *&* au lieu de *mais*, & je ne croy pas qu'il fût permis de dire *tous ſes honneurs, toutes ſes richeſſes & toute ſa vertu s'évanoüit.* Il me ſemble que l'adjectif *tout* ne peut reduire aſſez les choſes à l'unité pour demander le ſingulier du verbe qui le ſuit, malgré les autres nominatifs pluriels qui le precedent. Diroit-on, *tout ſon eſprit*, *toute ſa douceur & toute ſa fermeté l'abandonna en cette occaſion.* Il n'y a là que des ſinguliers qui veulent pourtant qu'on diſe, *l'abandonnerent*, quoy que *tout* ſoit employé dans cette phraſe, comme il l'eſt dans l'autre, & pourquoy des mots pluriels mis devant un mot collectif, ne regiroient-ils auſſi le pluriel?

Monſieur de la Mothe le Vayer, qui ne dit rien contre, *non ſeu-*

lement toutes ses richesses & tous ses honneurs, mais toute sa vertu *anoüit*, ne sçauroit souffrir, *tous ses honneurs, toutes ses ri-* *sses & toute sa vertu s'évanoüit.* Voicy comme il parle dans e de ses lettres des Remarques sur la Langue Françoise. *Tout article est contre l'usage aussi bien que contre la raison. Il n'est vray, comme l'assure Monsieur de Vaugelas, que tous ceux qui t sçavans en nostre Langue condamnent cette phrase*, tous ses hon- urs, toutes ses richesses & toute sa vertu s'évanoüirent. *Il ut qu'on mette* s'évanoüit *au singulier, ce qui seroit un parfait cisme, à cause que les pluriels* honneurs & richesses *demeure- ent sans construction & sans regime. L'oreille & l'esprit sont si t blessez quand on entend*, tous ses honneurs, toutes ses ri- esses, & toute sa vertu s'évanoüit, *qu'en verité je n'ay pas uvé un homme du mestier d'écrire & de bien parler, qui n'ait re- té cette élocution.*

rois substantifs, dont le premier est masculin, & les deux autres feminins, quel genre ils demandent.

P Arce que le genre masculin est le plus noble, il prevaut tout seul contre deux feminins, même uand ils sont plus proches du regime. Par exemple 1. de Malherbe a dit,

L'air, la mer & la terre,
N'entretiennent-ils pas
Une secrette loy de se faire la guerre,
A qui de plus de mets fournira ses repas?

ne dit point, *n'entretiennent-elles pas.* Et afin qu'on croye pas, que ce soit une licence poëtique, voi- des exemples en Prose, *le travail, la conduite, la fortune peuvent-ils pas élever un homme? Le tra- ail, la conduite, & la fortune joints ensemble*, & on pas *jointes.*

NOTE. Il n'y a aucune contestation dans les exemples que onsieur de Vaugelas rapporte. Ainsi le masculin devant l'em- rter sur le feminin, parce que c'est le genre le plus noble, je rois, *il trouva l'étang & la riviere glacez.* Cela ne fait aucune ine à l'oreille. Lors que l'on entend *glacez* au pluriel, on nnoist d'abord que cet adjectif ou participe prend ce nombre, cause qu'il se rapporte à deux singuliers qui le precedent, mais n'en va pas de mesme quand les substantifs sont au pluriel. On

ne s'attache qu'au dernier des deux, lors que l'adjectif n'en est separé par aucun mot, & j'avouë que je dirois, *il trouva les estangs & les rivieres glacées*, & non pas, *les estangs & les rivieres glacez*. La raison est, que *glacez* estant auprés de *rivieres* qui est pluriel, on oublie en quelque sorte, que le mot *estangs* precede *rivieres*, & l'oreille souffre à entendre dire *les rivieres glacez*, sans que *glacez* soit separé de *rivieres* par aucun mot, car quand il se trouve un ou plusieurs mots entre le dernier substantif pluriel, feminin, & l'adjectif masculin, l'oreille ne souffre point, & l'on dit fort bien, *les ètangs & les rivieres qu'il trouva par tout glacez, l'empescherent de &c.* Selon cette regle, on parle fort bien en disant, *les honneurs & les graces qu'on me fit furent enviez de beaucoup de monde.* C'est ce qui a esté décidé depuis peu de jours, dans une assemblée d'habiles gens où cét exemple fut proposé. On demanda ensuite s'il falloit dire au preterit défini dans ce même exemple, *les honneurs & les graces qu'on m'a faites*, ou bien *les honneurs & les graces qu'on m'a faits*, à cause que le participe *faits* qui est masculin, est separé par deux mots de *graces*, qui est le dernier adjectif feminin. Quelques-uns qui furent d'abord pour le participe masculin, dirent ensuite qu'il faloit chercher un autre tour; mais ce n'estoit pas resoudre la question, c'estoit l'éluder. On tomba d'accord enfin qu'il faloit dire *les honneurs & les graces qu'on m'a faites*, & que *faites* n'estoit point censé estre separé de *graces*, parceque c'estoit la mesme chose que si on disoit, *les graces faites à moy.* On dit encore que l'adjectif n'estoit censé estre separé du substantif que quand le verbe auxiliaire *estre* ou quelque autre, estoit entre deux, ce qu'on pouvoit remarquer dans ce mesme exemple où il faloit dire, *les honneurs & les graces qu'on m'a faites ont esté fort enviez.* Il y a des constructions si particulieres dans nostre langue, qu'on s'y trouve tous les jours embarassé, sans qu'on en puisse donner de regles certaines.

Verbes qui doivent estre mis au subjonctif, & non à l'indicatif.

PAr exemple, *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'aye trompé*, il faut ainsi parler, & non pas *que je l'ay trompé*, en l'indicatif. La Regle est, que quand il y a trois verbes dans une periode continuë, si le premier est accompagné d'une negative, les deux autres qui suivent, doivent estre mis au subjonctif, comme sont en cet exemple, *puisse*, & *je l'aye trompé.* Pour le premier, je ne vois personne

onne qui y manque, mais pour le second, plusieurs
mettent l'indicatif pour le subjonctif, & disent, *je
ne crois pas que personne puisse dire que je l'ay trompé*,
au lieu de dire, *que je l'aye trompé*. C'est une
faute que fait d'ordinaire un de nos meilleurs Ecrivains, & ce qui m'a obligé de faire cette remarque, tant pour empescher qu'on ne l'imite en cela, que parce qu'il y a apparence, que puis qu'un si excellent Autheur y manque, d'autres y manqueront aussi.

NOTE. Monsieur de Vaugelas n'a examiné que l'exemple proposé dans cette remarque, lorsqu'il a donné pour regle que quand il y a trois verbes dans une periode continuë, si le premier est accompagné d'une negative, les deux autres qui suivent doivent estre mis au subjonctif. Si cette regle estoit vraye, il faudroit dire, *il ne sçait pas qu'on dise dans la ville qu'il soit un mal-honneste homme*, ce qui seroit ridicule. Cependant voilà une periode dans laquelle il se rencontre trois verbes, dont le premier est accompagné d'une negative, & il faut pourtant mettre les deux qui suivent à l'indicatif, & dire, *il ne sçait pas qu'on dit dans la ville qu'il est un mal-honneste homme*. Voicy un autre exemple de trois verbes dans la mesme periode, où quoy que le premier soit sans negative, les deux autres ne laissent pas d'estre mis au subjonctif. *Il veut que je permette que mon fils fasse le voyage d'Italie.* Cela fait voir que les verbes ne sont mis au subjonctif que lors qu'ils sont precedez par d'autres verbes qui veulent qu'ils y soient mis. Ainsi comme *dire*, n'est point un de ceux qui demandent que le verbe qui les suit soit au subjonctif, il me semble qu'on parle bien en disant, *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'ay trompé*, quoy que l'on puisse aussi fort bien dire, *que je l'aye trompé*. Il faut en cela consulter l'usage. Le verbe *croire* accompagné d'une negative gouverne le subjonctif, *je ne croy pas que personne puisse dire*, & sans negative il demande l'indicatif, *je croy que tu ne peux m'accuser &c.* Dans la seconde & troisiéme personne il gouverne indifferemment l'indicatif ou le subjonctif, & l'on dit également bien, *tu crois, il croit que je suis de ses amis*, & , *tu crois, il croit que je sois de ses amis*. C'est la mesme chose dans l'imparfait, *je croyois qu'il estoit de tes amis. Je croyois qu'il fust de tes amis.* Au preterit définy ainsi qu'à l'indéfiny, il ne gouverne que l'indicatif; *J'ay crû, je crûs qu'il estoit de tes amis*, & l'on ne peut dire, *j'ay crû qu'il fust de tes amis.*

Aprés *il semble*, on peut mettre le verbe à l'indicatif ou au subjonctif,

jonctif, & on dit également bien, *il semble que tout est fait pour me nuire*, *il semble que tout soit fait pour me nuire.* Monsieur Menage qui trouve la derniere expression plus naturelle & plus Françoise, fait remarquer que quand on dit, *il me semble* au lieu de *il semble*, il faut mettre necessairement le verbe qui suit à l'indicatif. On dit, *il me semble que cette femme est belle*, & on ne peut dire au subjonctif, *il me semble que cette femme soit belle.* Cette difference est particuliere.

Le verbe doit estre toûjours mis au subjonctif aprés, *rien qui* & *personne qui. Il n'y a rien qui soit plus dégoûtant*; *je ne connois personne qui fasse plus de cas des habiles Gens.* Cela arrive en beaucoup de manieres de parler, aprés les verbes qui sont accompagnez d'une negative. On met aussi le verbe au subjonctif plûtost qu'à l'indicatif, quand un comparatif le precede, & il me semble qu'il est mieux de dire, *la meilleure raison que vous puissiez me donner*, que, *la meilleure raison que vous pouvez me donner.*

La plufpart des Parisiens en mettant le verbe à l'imparfait du subjonctif, retranchent la derniere syllabe de la premiere personne, ce qui est une faute. Ils disent par exemple, *il croyoit que je fus d'intelligence avec luy*, *il vouloit que je fis des choses qui me repugnoient*; *il consentoit que je m'appuyas de son authorité.* Il faut dire, *il croyoit que je fusse*, *il vouloit que je fisse*, *il consentoit que je m'appuyasse.*

Le verbe *vouloir*, qui fait au present du subjonctif, *que je veüille*, *que tu veüilles*, *qu'il veüille*, emprunte au pluriel les deux premieres personnes de l'imparfait de l'indicatif. On dit, *il ne peut croire que nous voulions luy resister*, & non pas *que nous vueillions. Si vous cherchez à vous corriger, & que vous vouliez vous mettre dans la bonne voye*, & non pas, *que vous veüilliez.* Plusieurs personnes donnent le mesme usage au verbe *faire*, & disent *pourvû que nous faisions*, *il veut que vous faisiez ce qu'il dit.* C'est mal parler; il faut dire, *pourvû que nous fassions*, *il veut que vous fassiez*, *&c.*

Il me reste à parler d'une autre faute dont on ne s'apperçoit que dans ce qui est écrit, parce que la prononciation ne la fait pas remarquer. Par exemple quelques-uns écrivent, & je l'ay vû souvent imprimé, *quoy qu'il trouva fort mauvais qu'on luy tint de tels discours*, *il ne voulut pas le faire connoistre.* On doit écrire *il trouva*, quand on employe la troisiéme personne du préterit indefiny, *il trouva tous ses amis assemblez*; mais quand on le met à la troisiéme personne de l'imparfait du subjonctif, comme dans l'exemple que je viens de proposer, il faut écrire *trouvast* avec *st*, *quoy qu'il trouvast fort mauvais.* Il en est de mesme de *tint* qui suit, il faut écrire *tinst* avec *st*, parce qu'il est au subjonctif, & que *tint* sans *s*, est la troisiéme personne du preterit indefini, *je tins*, *tu tins*, *il tint*, au lieu que dans *il trouva mauvais qu'on luy*

y tinst de tels discours, *tinst* est la troisiéme personne de l'i... ...it du subjonctif, où il faut toûjours une *s*, *que je tinsse*, *que ...nsses*, *qu'il tinst*. On dit de mesme, *aprés qu'il eut fait* sans ..., parce que *eut* est la troisiéme personne de, *j'eus*, ces mots ...*rés que* ne gouvernant point le subjonctif, & il faut dire, *quoy ...'il eust fait* avec une *s*, parce que *eust*, dans cette phrase, est ... troisiéme personne de l'imparfait du subjonctif, *j'eusse*. Pour ...avoir quand il faut écrire *il eut* ou *il eust*, comme en ces deux ...xemples où beaucoup de gens se trompent, *si tost qu'il eut dit*, ...*en eust dit davantage si &c.* il faut mettre le v...be à la premiere ...ersonne. S'il y a *j'eus*, comme il se trouve dans, *si tost que ...eus dit*, il faut mettre *eut* sans *s* à la troisiéme personne, *si-tost ...u'il eut dit*. S'il y a *j'eusse* à la premiere personne, comme il se ...ouve dans, *j'en eusse dit davantage*, il faut mettre *eust* avec une ... à la troisiéme, *il en eust dit davantage*. On peut observer la ...esme chose en quantité d'autres verbes, pour estre asseuré s'il ...ut écrire, par exemple *il fut* ou *il fust*; *il vint* ou *il vinst*. Cela ...épend de la premiere personne, selon qu'on y trouve, *je fus*, ou ...*fusse*; *je vins*, ou *je vinsse*.

Il n'y a qu'un verbe dans toute la Langue qui se mette au sub...onctif, sans qu'aucun autre mot le precede. C'est *sçavoir*, ac...ompagné au present d'une negative. On dit, *je ne sçache rien de ...ns fâcheux*, *je ne sçache personne si peu avisé qui veüille*, *&c.* Ce ...u'il y a de particulier, c'est que cette maniere de parler n'a lieu ...ue dans la premiere personne, car on ne dit point, *tu ne sçaches ...ien*, *il ne sçache rien*. Dans cette phrase, *je ne sçache* est mis ...our *je ne connois*, comme l'imparfait du subjonctif de ce mesme ...erbe se met pour le present de *pouvoir*. *Je ne sçaurois m'empe...her de vous faire connoistre*, pour dire, *je ne puis m'empe...her*, *&c.*

Envoyer.

ON demande s'il faut dire, par exemple, *il envoya son fils au devant de luy pour l'asseurer*, *&c.* ...u bien *il envoya son fils au devant de luy l'asseurer* sans ...*our*. On répond que l'un & l'autre est bon, mais ...a question ayant esté proposée à des gens capables ...e la resoudre, les uns ont cru qu'il estoit plus naturel ...e mette *pour*, & les autres, plus élegant de le sup...primer.

NOTE. Je ne sçay s'il y a de l'élegance à supprimer *pour* dans ...'exemple de Monsieur de Vaugelas. Il est certain que l'on dit ...ort bien, *il envoya son fils l'asseurer*, mais comme ... *il envoya* ne

 s'as-

s'accommode pas avec toutes ſortes d'infinitifs, puiſqu'on n peut dire, *il envoya ſon fils au devant de luy l'empeſcher de venir*, & qu'il faut dire neceſſairement *pour l'empeſcher de venir*, je dirois auſſi, *pour l'aſſeurer*. Il y en a qui font aſſez ordinairement un faute, en faiſant gouverner le datif de la perſonne au verbe *aſſurer*. Ils diſent, par exemple, *il luy aſſura que les ennemis eſtoient au nombre de quinze mille hommes*. Il faut dire, *il l'aſſura*. Ce qui le trompe, c'eſt que de meſme qu'on dit, *il m'a écrit*, *il luy a écrit*, *il m'a dit*, *il luy a dit*, ils croyent parce qu'on dit *il m'a aſſeuré, que les ennemis &c.* on peut auſſi dire *il lui a aſſuré qu &c.* Mais ils ne prennent pas garde que dans *il m'a écrit*, *il m'a dit*, le pronom perſonnel *me* eſt au datif, *il a écrit à moy*, *il a dit à moy*, ce qui oblige à dire, *il luy a écrit*, *il a écrit à luy*, & que dans *il m'a aſſuré*, ce meſme pronom *me* eſt à l'accuſatif, *il a aſſuré moy*, ce qui empeſche qu'on ne puiſſe dire *il luy a aſſuré*, quoy que l'on diſe fort bien *il m'a aſſuré*.

Aprés ſix mois de temps écoulez.

CEtte Remarque eſt preſque ſemblable à celle qui a pour titre, *Une partie du pain mangé*. La queſtion eſt s'il faut dire; *Aprés ſix mois de temps écoulez* ou *aprés ſix mois de temps écoulé*. On tient que l'un & l'autre eſt bon, mais que le premier eſt le plus grammatical, & le ſecond plus élegant.

NOTE. Non ſeulement je ne croy point qu'il ſoit plus élegant de dire, *aprés ſix mois de temps écoulé*, mais je ſuis perſuadé que c'eſt une faute. La raiſon eſt que l'adjectif *écoulez*, ſe rapporte uniquement à *ſix mois*, ſans avoir égard à *temps*, ce genitif eſtant inutile, & la phraſe ſubſiſtant quand on le ſupprimeroit *aprés ſix mois écoulez*. Il n'en eſt pas de meſme de cette autre phraſe, *une partie du pain mangé*. Voilà un genitif qu'on n'en peut ôter, & comme *le pain* eſt l'unique ſubſtantif que l'on conſidere en cette phraſe, puiſqu'on ne peut dire *une partie* ſans expliquer dequoy eſt cette partie, l'adjectif doit ſe rapporter à *pain*. On dira de meſme, *il y eut une partie des citrons mangez*, *il y eut une partie des liqueurs beuës*. Dans toutes ces phraſes, l'adjectif s'accommode en genre & en nombre avec les choſes qui y ſont marquées, & non pas avec *une partie*, qui eſt un mot qu'on ne peut employer ſeul, ou du moins ſans relatif. Je croy meſme que quand *une partie* eſt avec un relatif, il faut faire rapporter l'adjectif qui ſuit, à ce qui eſt ſignifié par ce relatif, & non pas à *une partie*, & qu'on doit dire, *On apporta un grand baſſin de citrons, il y en eut une partie de mangez*, plûtoſt que, *il y en eut*

ex-

ne partie mangée ou *de mangée*. Ce qui me convainc qu'on ne sçauroit dire *aprés six mois de temps écoulé*, c'est qu'en d'autres phrases de cette nature, où il y a un genitif que l'on pourroit supprimer, l'adjectif ne se rapporte jamais à ce genitif. Ainsi on ne peut dire, *aprés trois heures du jour employé à la promenade*, *aprés trois jours de la semaine passée en plaisirs*. Il faut dire, *trois heures du jour employées à la promenade*, *trois jours de la semaine passez en plaisirs*.

Accoûtumance.

CE mot commence à vieillir. Au lieu d'*accoûtumance*, on dit maintenant *coûtume*, quoy que ce soit un mot équivoque, & qu'*accoûtumance* exprime bien mieux & uniquement ce qu'il signifie. Mais il n'y a point raison contre l'Usage.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer ne peut souffrir que Monsieur de Vaugelas prefere *coûtume* à *accoûtumance*, & qu'il dise qu'*accoûtumance* commence à vieillir, aprés avoir dit qu'il exprime mieux & uniquement ce qu'il signifie. Monsieur Chapelain pretend qu'on n'employe *coûtume*, au lieu d'*accoûtumance*, que selon l'application que l'on en fait, & que ces deux mots ne signifient pas toûjours la mesme chose. Il dit qu'*un amour d'accoûtumance* est une affection contractée avec une personne à force de la voir, & qu'*un amour de coûtume* est une affection, comme qui diroit à la mode, comme on a accoûtumé d'aimer, à la difference des amours qui ne se font pas à l'ordinaire. Il ajoûte que quand ils se prendroient pour une mesme chose, le vray sens donné à l'amour d'accoûtumance est mieux, & plus proprement exprimé par *accoûtumance* que par *coûtume*.

Selon le Pere Bouhours, *accoûtumance* qui commençoit à vieillir du temps de Monsieur de Vaugelas, s'est rétabli peu à peu. Je sçay que plusieurs bons Ecrivains s'en servent, mais *habitude* me paroist plus doux, & je dirois plûtost, *il fait cela par habitude*, *il a une mauvaise habitude*, que de dire, *il fait cela par accoûtumance*, *il a une mauvaise accoûtumance*.

Il y a une chose remarquable dans le verbe *accoûtumer*, selon qu'il est joint avec les verbes auxiliaires *avoir* ou *estre*. Quand il est avec *avoir*, il demande que la particule *de* precede l'infinitif qui le suit, *j'ay accoûtumé de faire*, *ils ont accoûtumé d'aller tous les ans à la campagne*, & quand il est avec *estre*, il demande la particule *à*, *je suis accoûtumé à souffrir*, *il est accoûtumé à vivre en retraite*. Il est vray, que l'on peut dire que ce sont deux verbes, differens en quelque sorte; *s'accoûtumer* gouverne toûjours *à*; *je m'accoûtume à prendre les choses comme elles viennent*; *il s'ac-*

coûtumoit à mener une vie plus relâchée, & *avoir accoûtumé* gou-
verne toûjours *de*, *il avoit accoûtumé de pousser à bout les mauvais plaisans*. Ainsi Voiture n'a pas bien parlé quand il a dit, *il vous importe de vous accoûtumer de haïr l'injustice*, au lieu de dire, *vous importe de vous accoûtumer à haïr l'injustice*. La cacophonie que font les deux *a* qui se suivent dans *à haïr*, n'est point icy à considerer.

D'avanture.

A*Vanture* est un fort bon mot en divers sens, mais l'adverbe qui en est composé, *d'avanture*, pour signifier *par hazard*, *de fortune*, n'est plus gueres en usage parmy les excellens Ecrivains. *Par avanture* pour *peut-estre*, commence aussi à devenir vieux, quoy qu'il y ait encore de fort bons Autheurs qui s'en servent dans des ouvrages d'éloquence. Je ne le voudrois pas faire, étant bien assuré qu'il vieillit. On dit bien *un mal d'avanture*, mais là, il n'est pas adverbe, il est nom.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer ne veut point bannir *d'avanture*. Monsieur Chapelain observe qu'on dit encore *par cas d'avanture*, pour *par rencontre*, *par un accident fortuit*, *inopiné*, mais il le traite de vieux. On a déja remarqué que *d'avanture* pour signifier *par hazard*, ne se dit plus du tout, ny *par avanture* pour dire *peut-estre*.

Le peu d'affection qu'il m'a témoigné.

ON disputoit s'il faloit dire *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, ou *le peu d'affection qu'il m'a temoignée*. Quelques-uns étoient d'avis du second, & de dire, *témoignée*, au feminin, le rapportant à *affection*; mais la plûpart le condamnerent tout à fait, soûtenant qu'il faloit dire *témoigné*, au masculin, qui se rapporte à *le peu*, & certainement il n'y en a gueres, à qui je l'aye demandé depuis, qui n'ayent esté de cette opinion. Il en est de même de tous les adverbes de quantité *plus*, *moins*, *beaucoup*, *autant*, &c. comme, *J'ay plus perdu de pistoles en un jour*,

ur, *que vous n'en avez gagné en toute vostre vie*, & on pas *gagnées*, parce que *gagné*, se rapporte à *lus*, & non pas, à *pistoles*. Il en est de même des utres, que j'ay marquez. Ceux même qui croyent ue *témoignée* soit bien dit, demeurent d'accord, ue l'autre est bon aussi; c'est pourquoy on ne peut nanquer de dire *témoigné*, & ce ne seroit pas sagement fait de risquer une chose, quand on s'en peut ssurer. Il y a encore dans la prochaine Remarque ne raison convaincante, par laquelle il faut dire *témoigné*, & non pas *témoignée*.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer pretend qu'on ne risue rien en disant *le peu d'affection qu'il m'a tèmoignèe*, quoy u'on dise fort bien *tèmoignè*. Pour moy, je voudrois dire *tèmoignè*, *le peu de bontè qu'il a eu pour son amy*, & non pas, *qu'il eue*, mais je ne voudrois pas établir pour regle, que toutes les ois qu'il y a un substantif joint avec *le peu*, le relatif qui suit doit e rapporter à *le peu*, & non pas au substantif. Il s'y rapporte, à a verité, par un usage dont on ne peut rendre raison, quand le substantif est au singulier. *Le peu d'affection qu'il m'a tèmoignè*; *e peu de bontè qu'il a eu pour moy*, c'est comme si on disoit, *lequel peu d'affection*, *lequel peu de bontè*, mais il n'en est pas de mesme quand le substantif est au pluriel. Il faut dire *le peu d'amis que j'ay trouvez*, *le peu de visites que j'ay receuës*, & non pas, *le peu d'amis que j'ay trouvè*, *le peu de visites que j'ay receu*. Si l'on pretend qu'il le faille dire, & que dans ces deux exemples le relatif *que* doive se rapporter à *le peu*, & non pas à *amis* & à *visites*, comme il se rapporte à *le peu* dans les deux exemples où le substantif est au singulier, il faudra que l'on m'accorde que ce relatif *que* qui est à l'accusatif & qu'on veut qui se rapporte à *le peu*, doit aussi s'y rapporter quand il sera mis au nominatif. Ainsi il faudra dire suivant cette regle, *le peu d'amis qui m'a offert son service*, *le peu de visites qui m'a estè rendu*, ce qui seroit ridicule. Je suis surpris que pour faire voir qu'il faut dire *le peu d'affection qu'il m'a tèmoignè*, Monsieur de Vaugelas rapporte un exemple qui n'est point du tout dans le mesme cas. Cét exemple est, *j'ay perdu plus de pistoles en un jour que vous n'en avez gagnè en toute vostre vie*. Il n'y a aucun doute qu'il faut dire *gagnè*, & non pas *gagnèes*. Il faudroit dire *gagnèes*, si *que* relatif estoit l'accusatif du verbe qui le suivroit, comme en cét exemple, *je viens de perdre toutes les pistoles que j'avois gagnées ce matin*, c'est à dire *lesquelles j'avois gagnèes*, mais dans celuy de Monsieur de Vaugelas, non seule-

ment *que* n'eſt point relatif, & par conſequent il ne peut eſt l'accuſatif du verbe qui ſuit, mais ce verbe qui eſt aprés *que*, le relatif *en* pour accuſatif, lequel relatif ne demande point qu le participe *gagné* s'accorde en genre & en nombre avec le ſub ſtantif *piſtoles*, dont il tient la place. Dans cette phraſe *j'ay plu de piſtoles que vous n'en avez gagné*, on veut dire *que vous n'ave gagné de piſtoles*, & il ne s'y trouve point de *que* relatif qui l puiſſe reſoudre, par *lequel* ou *laquelle*, auquel cas, c'eſt à dir quand il s'y reſout, le participe doit s'accorder en genre & e nombre avec le ſubſtantif, dont *que* relatif tient la place, *les piſt oles que j'ay gagnées*.

L'article indéfini ne reçoit jamais aprés ſoy le pronom relatif, ou *le pronom relatif ne ſe rapporte jamais au nom qui n'a que l'article indefini.*

EXemple, *il a eſté bleſſé d'un coup de fleſche, qui eſtoit empoiſonnée.* Ce ſeroit mal parler, parce que *fleſche*, n'eſt regy que d'un article indéfiny, qui eſt *de*, & à cauſe de cela le pronom relatif *qui*, ne ſçauroit ſe rapporter à *fleſche.* Mais s'il y avoit, *il a eſte bleſſé de la fleſche, qui eſtoit empoiſonnée*, alors ce ſeroit fort bien dit, parce qu'en cet exemple, *fleſche*, a un article défini, qui eſt *de la*, auquel le pronom *qui*, en tous les cas & en tous les nombres ſe rapporte parfaitement bien. A quoy il faut ajoûter que le pronom *un*, ou *ce*, *cette*, *ces*, & autres ſemblables avec l'article indefini, valent autant que l'article defini; comme, *il a eſté bleſſé d'une fleſche qui eſtoit empoiſonnée*, ſe dit tout de méme que, *il a eſte bleſſé de la fleſche qui*, &c. le pronom *une*, équipolant l'article, *la*. Donc, ſuivant cette reglè, qui ne ſouffre jamais d'exception, on ne peut pas dire *le peu d'affection qu'il m'a teſmoignée*, parce que *teſmoignée*, & *que*, qui eſt devant *il*, ſe rapporteroient neceſſairement à *affection*, & *teſmoignée* ne s'y peut rapporter que par la liaiſon & l'entremiſe du pronom *que*, lequel ne ſe peut rapporter à *affection*, à cauſe que ce nom en cet exemple n'a que l'article indefini, à ſça-

sçavoir *de*. Il faut donc de necessité qu'il se rappor-
e à ces mots *le peu*, où il y a un nom accompagné
'un article indefini. La remarque suivante fortifiera
ncore celle-cy.

NOTE. Quoy que Monsieur de la Mothe le Vayer ait soûtenu
e cette regle estoit fausse, Monsieur Menage a raison de dire
e pour une plus grande perfection, elle a lieu en beaucoup
endroits, & qu'il est mieux de dire, *il a esté blessé d'un coup de
èche empoisonnée*, que, *d'un coup de fléche qui estoit empoisonnée*,
ais cette regle ne doit pas autoriser, *le peu d'affection qu'il m'a
moigné*, par la seule raison que si on disoit *témoignée*, ce par-
ipe, & le relatif *que* qui est devant *il*, se rapporteroient neces-
irement à *affection*, ce que Monsieur de Vaugelas pretend qui
peut estre, à cause que ce nom en cet exemple n'a que l'article
définy, à sçavoir *de*. Quand je dis, *le peu d'amis qu'il trouva,
mis* n'a que ce mesme article indéfiny. Cependant par les deux
emples rapportez dans l'autre remarque, on voit clairement
e le relatif *qui* se rapporte à des noms qui n'ont que l'article in-
finy, puisqu'il faut dire, *le peu d'amis qui sont venus m'offrir
ur service*; *le peu de visites qui m'ont esté renduës*. Ainsi on doit
meurer d'accord que ce n'est pas une necessité que dans ces
rtes de phrases le *que* ou le *qui* relatifs se rapportent à ces mots
peu, où il y a un nom accompagné d'un article definy. On dit
singulier, *le peu de force qui m'est resté*, & alors *qui* se rapporte
le peu. On dit au pluriel *le peu de forces qui me sont restées*, &
ns cette phrase *qui* se rapporte à *forces*. Ainsi quand on dit, *le
u d'affection qu'il m'a temoignée*, ce n'est point par la mesme
ison qui fait qu'on parle mal, en disant, *il fut frappé d'un coup
flesche qui estoit empoisonnée*, à moins qu'on ne pretendit que *de*
int à un singulier, fût un article indefiny, *le peu de force qui m'est
sté*, & qu'il devinst définy, quand il est joint à un pluriel, *le
u de forces qui me sont restées*.

Le pronom relatif ne se peut rapporter à un nom qui n'a point d'article.

COmme nous venons de dire que le pronom rela-
tif ne se rapporte jamais au nom, qui n'a qu'un
rticle indefini, de même nous ajoûtons, qu'à plus
rte raison il ne se rapporte point au nom qui n'a
oint d'article. On peut exprimer cela d'une façon,
ui sera peut-estre plus claire, & dire ainsi. Tout

nom qui n'a point d'article, ne peut avoir aprés so
un pronom relatif, qui se rapporte à ce nom là
L'exemple le fera encore mieux entendre, comm
si l'on dit: *il a fait cela par avarice*, *qui est capab. de tout*, c'est mal parler, parce qu'*avarice* n'a poin
d'article, & ainsi ne se peut aider du pronom rela
tif, ou pour mieux dire, le pronom relatif ne lu
peut estre appliqué, ou rapporté en aucun des si
cas, ny en aucun nombre. Il en est de méme d
mot *dont*, qui tient la place du pronom relatif; ca
on ne dira pòint, *il a fait cela par avarice*, *dont l soif ne se peut éteindre.*

On pourroit objecter que cette Regle est verita
ble en tous les cas de la declinaison des noms, ex
cepté au vocatif; car par exemple on dira fort bie
par apostrophe, *Avarice*, *qui causes tant de mau*, *hommes*, *qui vivez en bestes*, *&c.* Et il est vray qu
c'est en ce seul cas où l'on trouvera un nom sans a
ticle, avec un pronom qui se rapporte au nom
mais il y a double réponse: la premiere, que cett
exception n'empécheroit pas que la Regle ne fi
veritable en tout le reste; la seconde, que même
Regle subsiste encore au vocatif, & n'y souffre poir
d'exception, parce que l'article du vocatif, *ô*,
est sous-entendu, mais l'article n'est point sous-en
tendu aux autres cas.

Que si l'on avoit la curiosité de demander pou
quoy le nom, qui n'a point d'article, ou qui n'e
a qu'un indefini, ne peut avoir aprés soy un pro
nom relatif, on pourroit se défaire de cette questio
par la réponse commune, que l'Usage le veut ains
Ce ne seroit pas mal répondu: mais quoy que l'U
sage fasse tout en matiere de Langue, & qu'il fas
beaucoup de choses sans raison, & même cont
la raison, comme nous sommes obligez de di

soi

rvent; si est ce qu'il en fait beaucoup plus encore ecque raison, & il me semble que celle-cy est du mbre, bien que la raison en soit assez cachée. Je is pour moy, que c'est à cause que le pronom atif s'appellant ainsi pour la relation ou le rapport qu'il a à quelque chose qui a esté nommée, il ut que les deux, & le nom & le pronom soient de ême nature & ayent une correspondance reciproque, qui fasse que l'un se puisse rapporter à l'autre. r est-il que cela ne peut arriver entre deux termes, ont l'un est toûjours defini, qui est le pronom relatif, & l'autre indefini, qui est le nom sans article, u sans un article defini. Le pronom est comme ne chose fixe & adherente, & le nom sans article, u avec un article indefini, est comme un chose vague & en l'air, où rien ne se peut attacher. Je ne ay si je me feray fait entendre; ou quand on m'entendra, si l'on sera satisfait de ce petit raisonnement, & s'il ne sera point trouvé trop subtil, & op metaphysique; mais l'exemple du grand Scaliger, qui a fait de si beaux raisonnemens sur la rammaire Latine, m'a donné en la nostre cette ardiesse, que le Lecteur prendra s'il luy plaist en onne part.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer ne peut convenir e la verité de cette regle, & pretend qu'on dit fort bien, *il a it cela par amour, qui est un dangereux Maistre.* S'il n'a rien ouvé de vicieux à faire rapporter ce relatif à *amour* qui n'a oint d'article, c'est peut estre parce qu'il a regardé *l'amour* omme une Divinité, & qu'on est accoûtumé à voir ce mot employé sans article, comme, *les maux qu'amour m'a faits*; *le desespoir qu'amour me cause*, mais dans *il a fait cela par amour*, *mour* est pris pour la passion, & non pour le Dieu, & ainsi cette hrase n'est pas correcte. Dupleix, qui est du sentiment de Moneur de la Mothe le Vayer, allegue les exemples suivans, pour ustifier que le pronom relatif *qui* se peut rapporter à un nom qui 'a point d'article. *Il a fait cela par charité, qui est une vertu res-digne d'un Chrestien. Je sçay cela par experience, qui ne s'acquiert*

quiert que par une longue pratique. Ces deux exemples sont à co damner, & il n'y a point d'oreille delicate qui n'en soit blessé Il ajoûte. *Tu as esté créé par election, qui est une voye legitime po parvenir aux dignitez, & luy par corruption, qui est un moyen ho teux & infame.* C'est parler correctement, mais Monsieur M nage observe fort bien que cet exemple n'a rien de commun av la remarque de Monsieur de Vaugelas, le pronom *qui* en lieu là n'estant pas relatif à *élection*, mais à *estre créé par électio* & signifiant *laquelle chose.* Le mesme Dupleix apporte ces a tres exemples. *On gouverne ainsi à Paris qui est la plus belle Vi de l'Europe. Aristote fut enrichy par Alexandre qui avoit esté j Disciple.* Ceux qui parlent de la sorte, parlent fort bien, m ces deux exemples ne peuvent rien conclure contre Monsieur Vaugelas, puisque les noms propres & les noms de Villes so considerez comme s'ils avoient des articles. Monsieur Mena ajoûte ces deux endroits de Monsieur d'Ablancourt, *il deman permission de parler, qui luy fut accordée. On fit tréve pour trois mo qui ne dura pourtant que trois jours*, & aprés avoir fait connoist son sentiment, en disant que malgré tous ces exemples & l'a thorité de ces Ecrivains, il avouë que la regle de Monsieur Vaugelas doit estre observée dans la pluspart des endroits; il d qu'il y en a où le pronom relatif *qui* peut estre fort bien emplo aprés des noms qui n'ont point d'article, comme en ces exen ples, *ils venoient à nous en gens qui vouloient combattre; le R ne souffre point de Courtisans qui ne soient bons à quelque choj* Ces manieres de parler sont assurément Françoises, mais l'art cle y est en quelque façon sous-entendu, & dire, *ils venoient gens qui*, c'est autant que dire, *ils venoient comme des gens qu &c. Le Roy ne souffre point de Courtisans qui*, c'est la mesm chose que, *le Roy ne souffre aucun Courtisan qui &c.* Ne dit o pas tous les jours, *il n'y a point d'hommes qui, il n'y a point d'an maux qui*, pour dire, *il n'y a aucun homme, il n'y a aucun an mal*, car *aucun* tient lieu d'article, aussi bien qu'*un*. Rien n'e plus commun que ces façons de parler avec une negative. *Il porte point d'habits qui ne soient magnifiques. Il ne reçoit point nouvelles qui ne soient funestes.* On dit encore fort bien, *il est toi jours accompagné de gens qui ont fort mauvaise mine.* C'est comm si on disoit, *il est accompagné de certaines gens*, & ce mot sou entendu empesche que l'article ne soit indefiny.

Au surplus.

IL n'est pas meilleur qu'*au demeurant*, dont il es parlé ailleurs, & encore ce dernier a cet avantag sur l'autre, qu'au moins, du temps du Cardinal d

Per

rron & de M. Coëffeteau, il estoit fort bon, & n'est que depuis quinze ou seize ans, que l'on mmence à le mettre au rang des termes barbares; lieu qu'*au surplus* n'estoit point alors dans le bel ge, & n'y est pas encore aujourd'huy, bien 'un de nos plus excellens Escrivains ne fasse pas ficulté de s'en servir en ses derniers ouvrages, ais il n'est pas à imiter en cela, comme il l'est en ut le reste. Cependant nous avons grand besoin ces sortes de liaisons pour commencer nos pe-odes, & *au reste*, & *du reste*, n'y peuvent pas toû-urs fournir, il faut varier.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer n'est pas d'avis que n bannisse *au surplus*, & Monsieur Chapelain dit qu'il ne sme pas l'Ecrivain qui s'en est servy. Cependant ce mot n'est s du tout en usage, & je ne voy pas qu'aucun de ceux qui ivent bien, s'en serve aujourd'huy.

Amour.

L est masculin & feminin, mais non pas toûjours indifferemment: car quand il signifie *Cupidon*, il peut étre que masculin, & quand on parle de Amour de Dieu, il est toûjours masculin, & non ulement on dit, l'*amour divin*, & jamais l'*amour vine*, ny *la divine amour*, soit que nous l'enten-ions de l'amour que Dieu nous porte, ou de l'a-iour que nous avons pour Dieu, mais on dit aussi, *amour de Dieu doit estre gravé dans nos cœurs*, & on pas *gravée*; & *l'amour que Dieu a tesmoigné aux ommes*, & non pas *tesmoignée*. C'est l'opinion com-iune: néanmoins un excellent Homme croit que on peut dire *gravée* & *tesmoignée*, au feminin. Hors e ces deux exceptions, il est indifferent de le faire iasculin, ou feminin; car on dit fort bien, *l'amour u'un Amant a pour sa maistresse, ou un avaricieux our les biens du monde, est si ardente, & si violente*,

ou

ou *si ardent*, & *si violent* : & *l'amour des peres des meres envers leurs enfans est si pleine de tendre*, ou bien *si plein de tendresse*, & ainsi de tous les a tres. Il est vray pourtant qu'ayant le choix libi j'userois plûtost du feminin que du masculin, lon l'inclination de nostre Langue, qui se po d'ordinaire au feminin plûtost qu'à l'autre genr & selon l'exemple de nos plus élegans Escrivain qui ne s'en servent gueres autrement. Certes temps du Cardinal du Perron, & de M. Coëf teau, c'eust esté une faute de le faire masculin, hc les deux exceptions que j'ay marquées,

La petite amour parle, & la grande est muette,

dit M. Bertaut: mais depuis quelques années, plu sieurs de nos meilleurs Ecrivains n'ont point fait d difficulté de le faire masculin; & mesme à la Cou on a introduit cet usage, quoy que la plusparts & particulierement les femmes, le fassent feminin

NOTE. Monsieur Chapelain condamne celuy qui croit qu'o peut dire *l'amour de Dieu doit estre gravée*, & marque par qu'il veut qu'on dise *l'amour divin*, & jamais *l'amour divin* Monsieur Menage dit qu'aujourd'huy *amour* n'est plus que ma sculin dans la prose, soit qu'on parle de l'amour divin ou de l'a mour prophane, & qu'en poësie où il est toûjours douteux on le fait plûtost masculin que feminin. Il y a quelque distinctio à faire en cela. Quand *amour* est au pluriel, & qu'il signifie de commerces de passion, il doit estre feminin. Ainsi il faut dir en prose, *on ne voit point d'amours éternelles*, & non pas *on n voit point d'amours éternels. Vous surpassez les plus constante amours*, & non pas *vous surpassez les plus constans amours*, mai au singulier il est mieux de dire, *un amour aussi constant que l vostre est fort estimable*, que *une amour aussi constante que la vostre* Monsieur Menage dit encore que quand *amour* est un Dieu, o dit indifferemment *amour* & *l'amour*, qu'on dit de mesme *nature* & *la nature*, mais toûjours l'*Aurore*, & jamais *Aurore*. J'ay veu si souvent *amour* & *nature*, employez par de bons Poëtes, qu'on ne peut condamner ceux qui ne leur donnent point d'ar ticle. Cependant j'avouë qu'il me paroist mieux de dire *l'amour*, & *la nature*, que, *amour* & *nature* sans article.

D

De certains mots terminez en e *feminin*, *&* *en* es.

ON dit toûjours *Charles*, *Jacques*, *Jules*, & jamais *Charle*, *Jacque*, *Jule*; c'eſt pourquoy ...s Scaliger en l'une de ſes Exercitations contre ...dan, dit de bonne grace, *An tibi videtur pul... m nomen Julius? At Galli cùm illud pronuntiant, ... ſi ego non unus, ſed plures homines ſim, in plura... lexus ſonum corrupere.* Mais on le pourroit bien ... avec plus de raiſon de cet autre *Jules*, qui ...ſſant par tout l'Univers pour la gloire de la Fran... paroiſt tout ſeul pluſieurs hommes. Quelques-... attribuent cela à l'*s* du mot Latin; mais je ne ...s eſtre de cet avis, à cauſe de la quantité des ...ns propres tirez du Latin, où il y a une *s*, qui ...nmoins, en François n'en ont point, mais on ... *Philippe* & *Philippes*, *Flandres*, & *Flandre*, ...c cette difference neanmoins, qui eſt aſſez bi...re, que l'on dit *en Flandres*, & non pas *en Flan...*, & qu'il faut dire *la Flandre*, & non pas *la ...ndres*, comme l'a écrit nouvellement une des ...illeures plumes de France. On dit *juſqu'à*, *juſ... aux*, & *juſques à*, & non pas *juſque*, ſans eliſion, ... ſans *s*, mais on dit toûjours *avecque*, quand on ...fait de trois ſyllabes, & jamais *avecques*, non ... même en vers; au lieu que l'on dit toûjours ...cques; & jamais *doncque*, ſans *s*, quand on le ...t de deux ſyllabes, nonobſtant le *dunque* des ...liens, d'où quelques-uns croyent que vient no...e *doncques*; mais quand cela ſeroit, la conſe...ence eſt mauvaiſe.

NOTE. Je ſuis du ſentiment de Monſieur Menage, qui veut ...on diſe auſſi bien *Charle*, *Jacque* & *Jule* ſans *s* que *Philippe* ...s *s*, *Philippe Auguſte*, & non pas *Philippes Auguſte*; *en ...ndre* comme l'a toûjours dit Monſieur de Balzac, & non pas *Flandres*, & *juſque* ſans *s* devant une conſone, *juſque dans la Vil-*

Ville, *jusque là*, comme on l'a déja marqué ailleurs. Pour *thenes*, *Thebes*, *Mycenes*, que le mesme Monsieur Menage met d'employer en Vers au singulier, quoy qu'en prose il vueille toûjours au pluriel, j'avoüe que je ferois beaucoup scrupule de dire *Athene*, *Thebe*, *Mycene*, & que je trouve cela une licence poëtique, qui ne devroit point estre autorisée l'exemple de ceux qui ont mis ces trois noms de villes au gulier.

Voicy ce que Monsieur Chapelain a écrit sur cette remarc *Monsieur le Maistre dit* Charle *sans s. Nos anciens ont dit lement* Philippes *&* Philippe, *& jamais* Charle. *Regnier l'a pour la rime.* Flandres *n'est point tiré du Latin, mais on le Latin sur le nom de* Flandre *qui est Flamand.*

Mille, *milles*.

CEs nombres *vingt*, *cent*, *millier*, *million*, c un pluriel, & l'on dit *six vingts*, *cinq cen* *cinq milliers*, *cinq millions*; mais *mille*, n'a po de pluriel, ou pour mieux dire ne prend point d au pluriel, & l'on dit par exemple, *deux mille*, non pas *deux milles*, *cinquante mille escus*, & n pas, *cinquante milles escus*.

Mais quand *mille* signifie *une estenduë de chemi laquelle fait une partie d'une lieuë Françoise*, alors faut mettre une *s*, au pluriel, & dire *deux mill* *trois milles*, & non pas *deux mille*, *trois mille*, qu qu'il soit vray que ce mot vienne du nombre *mil* qui est la mesure de mille pas, dont cette étend de chemin, qui fait une partie d'une lieuë, a pris denomination.

NOTE. Monsieur Menage observe qu'on disoit ancien ment *mil* & *mille* indifferemment, & mesme plus souvent que *mille*, & qu'aujourd'huy il n'y a plus que les Notaires & Praticiens qui écrivent *mil*, si ce n'est lorsqu'on datte les nées du jour de la Nativité de Nostre Seigneur, auquel cas faut dire *mil*, & non pas *mille*, *l'an mil quatre cens cinquan mil six cens treize.* Il fait remarquer une faute ordinaire à bea coup de femmes qui disent tous les jours, *je luy ay milles oblig tions*, *il m'a fait milles amitiez.* Comme *mille* est un mot declinable, c'est une tres-lourde faute, & il faut dire *mi*

ob

ations, *mille amitiez*. Il ajoûte que quand on parle d'une e qu'on sçait qui s'est passée depuis quelques années on t le mot de *mil*, & mesme celuy de *cents* quand elle s'est ée depuis peu, *cela arriva en six cents*, *en trente-six*, au de, *cela arriva en mil six cens*, *en mil six cents trente six*.

oicy des remarques fort curieuses du mesme Monsieur Me-, touchant les mots de nombre. Il faut dire *quatre vingts nes*, *quatre-vingts écus*, & en comptant, quand il ne suit aprés *vingt*, on prononce *quatre-vingt*, *six vingt*, & non *quatre vingts*, *six vingts*. L'exemple de M. d'Ablancourt a dit dans son Marmol, *il y a plus de cent vingt logis de blan-seurs*, ne doit point autoriser à dire *cent vingt* pour *six t. Quatre*, *cinq*, *six*, *sept &c.* n'ont point de pluriel, & it en joüant aux cartes, *j'ay deux quatre*, *deux cinq*, *deux*, & non pas, *deux quatres*, *deux cinqs*, *deux septs*. On dit fferemment, *cinquante livres* & *cinquante francs*, *cent livres*, *nt francs*, à cause que c'est un compte rond, mais dans un pte rompu, on dit *quatre livres dix sous*, *cent cinquante li-*, *mille quatre cens livres*, & non pas *quatre-francs dix sols*, *cinquante francs*, *mille quatre-cent francs*. On dit aussi, *il x mille livres de rente*, & non pas, *dix mille francs de rente*. lques-uns disent, *mille cent livres*, *mille deux cens livres*, *e cinq cents livres*, il est mieux de dire, *onze cens*, *douze cens es*, *quinze cents*. On dit *vingt &-un*, *trente & un*, *quarante un*, & non pas *vingt un*, *trente-un*: mais on dit *quatre-vingt-cent un*, & non pas *quatre-vingt & un*, *cent-&-un*. On *trente-deux*, *trente trois*, *quarante-quatre*, *quarante-cinq*, *uante-six*, *cinquante sept*, & non pas *trente & deux*, *qua-e & quatre*, *cinquante & six*. Je dirois aussi *vingt deux*, *t trois &c.* Monsieur Menage est pour *vingt & deux*, & *t & trois*, & dit que parce qu'on prononce à Paris *vinte x*, *vinte-trois*, & non pas *vingt & deux*, *vingt & trois*, r representer la prononciation Parisienne, il écriroit *vinte-x*, *vinte-trois*, comme on écrit *trente deux*, *trente trois*. On *midy & demy*, pour dire *demy heure aprés midy*, quoy que *y* voulant dire douze heures, il semble que *midy & demy* dix-huit heures. En matiere de monnoye on dit *vingt sous te sous*, *quarante sous*, *un écu*, *quatre francs*, & non pas *une e*, *une livre & demie*, *deux livres*, *trois livres*, *quatre li-s*, mais en ajoûtant le mot de *sous*, on dira fort bien, *trois es dix sous*, *quatre livres dix sous*. *Une livre*, *une livre &-ie*, *trois livres & demie*, est fort bien dit lors que l'on parle oids.

Avoir

Avoir à la rencontre.

IL est traité ailleurs de cette phrase *aller à la r contre.* Celle-cy, *avoir à la rencontre,* pour d *rencontrer*, est encore pire. Par exemple, *en re nant j'eus à la rencontre un vieil Hermite*, au lieu dire, *en revenant je rencontray un vieil Hermite.* C te façon de parler est sans doute de quelque Prov ce de France, car elle est inoüie à la Cour, & m me il ne me souvient point de l'avoir oüy dire da la ville. Je n'en aurois point fait de remarque, com me ne croyant pas cette phrase fort usitée, si je l'avois trouvée souvent dans les ouvrages d'un nos meilleurs Escrivains. On diroit plûtost *faire re contre*, comme, *en revenant je fis rencontre d'un vi Hermite*, mais *je rencontray un vieil Hermite*, est bea coup meilleur.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer trouve qu'on prend à tort celuy qui a dit *avoir à la rencontre*, pour *rencontr* Cette façon de parler n'est plus du tout en usage.

Reciproque, *mutuel.*

RÉciproque, se dit proprement de deux, *& mu tuel* de plusieurs: comme, *le mary & la femm se doivent aimer d'une amour reciproque*, & *les Chr tiens se doivent aimer d'une affection mutuelle.* Il y encore cette difference que *reciproque*, ne se dit ja mais de plusieurs; car pour bien parler on ne di pas, *les Chrétiens se doivent aimer d'une affectio reciproque*, mais d'*une affection mutuelle*; au lieu qu *mutuel*, quoy qu'il ne se die proprement que d plusieurs, ne laisse pas de se dire aussi de deux seu lement, comme *le mary & la femme se doivent aim d'une amour mutuelle*, c'est fort bien dit, mais *d'un amour reciproque*, est beaucoup meilleur. On di aussi *don mutuel*, d'une donation faite entre deu personnes.

NO

[N]OTE. Selon Monsieur Chapelain, *mutuel* se dit aussi pro-[pr]ement de deux que de plusieurs. Je voy son sentiment suivy [de b]eaucoup de gens, qui ne mettent point de difference entre [mutu]*el* & *reciproque*, c'est ce qui a fait dire à Monsieur de la [Moth]e le Vayer, que l'usage est contre tout ce que Monsieur [de Va]ugelas dit de ces deux mots.

[A]fin, *avec deux constructions differentes en une mesme periode.*

[Q]Uelques-uns de ceux qui font les sçavans en nostre Langue, & en la pureté ou netteté du [stile], tiennent que cette conjonction *afin*, ne doit [jam]ais regir deux constructions differentes en une [mes]me periode. Par exemple, ils ne veulent pas, [qu'o]n écrive, *afin de faire voir mon innocence à mes [Jug]es, & que l'imposture ne triomphe pas de la verité*, [à cau]se qu'au premier membre, *afin* regit *de*, avec [l'i]nfinitif, & au second membre il regit un *que*, [ave]c le subjonctif. Ils ne nient pas que l'un & l'au-[tre r]egime ne soit bon, & que la conjonction *afin*, [n]e serve de tous les deux, en disant *afin de faire*, [a]*fin que l'on fasse*; mais ils ne veulent pas qu'en [une] mesme periode on les employe tous deux, mais [q]u'au second membre on suive le mesme regime, [qu'o]n a pris au premier, & que l'on die, par exem-[ple], *afin de faire voir mon innocence à mes Juges, & [d'em]pescher l'imposture de triompher de la verité*; ou [ain]si, *afin que l'on voye mon innocence, & que la verité [triom]phe de l'imposture.* Certainement c'est un scru-[pul]e, pour ne pas dire une erreur; car outre que [tou]t le monde parle ainsi, & qu'il est presque toû-[jou]rs vray de dire, qu'il faut écrire comme on par-[le], tous nos Autheurs les plus celebres en nostre [Lan]gue, soit anciens ou modernes, ou ceux d'en-[tr]e-deux, l'ont toûjours pratiqué comme je dis, [lor]s qu'ils ont eu besoin de varier la construction; & [tan]t s'en faut que cette varieté soit vicieuse, qu'elle fait

fait grace ſans pouvoir bleſſer l'oreille, qui eſt tou
accoûtumée à cet uſage. La Remarque ſuivan
ſervira à confirmer davantage cette verité.

NOTE. Je ne voudrois pas traiter de faute deux conſt
ction differentes avec *afin*, telles que Monſieur de Vaugelas
propoſe dans cette remarque, mais je ſuis perſuadé que la
reté du ſtile, demande qu'on cherche à les éviter. Ce n'eſt
ſeulement avec *afin* que ces deux conſtructions differentes
rencontrent; pluſieurs diſent, par exemple, *il croyoit le ra
ner par la douceur, & que ſes remontrances feroient impreſſion
ſon eſprit.* Dans cette phraſe le verbe *croire* regit d'abord
infinitif, & enſuite *que*. Il en eſt ainſi de beaucoup d'autr
Cela me paroiſt moins net que ſi on diſoit, *il croyoit le rame
en le traitant doucement, & faire impreſſion ſur ſon eſprit par
remontrances.*

Si, *avec deux conſtructions differentes en une meſme periode.*

LA conjonction *ſi*, peut recevoir une meſ
conſtruction aux deux membres d'une meſ
periode, comme on dira fort bien, *ſi vous y retou
nez, & ſi l'on s'en plaint à moy, vous verrez ce qui
ſera.* Mais la façon de parler la plus ordinaire
la plus naturelle, eſt de dire; *ſi vous y retournez,
que l'on s'en plaigne à moy, &c.* Et il eſt certa
que pour une fois que l'on repetera le *ſi*, on di
mille fois & *que*, au ſecond membre de la period
par où l'on voit clairement, que cette varieté n'e
point vicieuſe, mais naturelle & de noſtre La
gue. Les Autheurs Grecs & Latins ſont pleins
ſemblables choſes, qui ſont du genie de leurs Lan
gues, & paſſent pour trés-élegantes.

NOTE. Il eſt certain que la varieté fait grace dans noſ
langue, & qu'ainſi l'oreille eſt plus ſatisfaite d'entendre, *Si vo
y retournez, & que l'on s'en plaigne à moy*, qu'elle ne l'eſt qua
on dit, *ſi vous y retournez, & ſi l'on s'en plaint.* Cela vient
ce qu'elle ſe trouve bleſſée de la repetition de *ſi*, car ſi on po
voit ſe diſpenſer de le repeter, comme on ne repete point *af*
ny *il croyoit* dans les deux exemples de l'autre remarque, pe
eſ

e que cette varieté ne plairoit pas tant. On dit, *afin de faire & d'empescher ; il croyoit le ramener & faire impression*, & pas *afin de faire, & afin d'empescher ; il croyoit le ramener, & roit faire impression*, ce qui seroit insupportable, & obligeroit e servir de deux constructions differentes, comme on s'en pour ne pas repeter *si*, mais l'oreille est accoustumée à la etition des deux particules *de*, & *que* jointes par une constru-on, & elle l'est moins à entendre deux fois *si*, dans une mes-phrase, comme, *si vous persistez dans vostre dessein, & si s faites fond sur mon credit*, ce qui est cause que l'on varie la nstruction, *si vous persistez dans vostre dessein, & que vous fas-z fond sur mon credit*, La repetition de *si* est tellement à évi-, que le Pere Bouhours dans son livre des doutes a eu raison condamner ces deux phrases. *Je suis si fort touché que si j'estois able de &c. Si l'on veut juger si l'on sera du nombre des bien-reux*, & de vouloir qu'on ôte le premier *si* en tournant ainsi hrase, *Je suis tellement touché que si j'estois capable ; Pour ju- si l'on sera du nombre des bien heureux.*

Sur les armes, & *sous les armes*.

Ar exemple on dit, *l'armée demeura toute la nuit sur les armes*, & *demeura toute la nuit sous les ar-es.* Tous deux sont bons & également usitez our dire que *l'armée fut toute la nuit en armes ;* car est ainsi que l'on parloit autrefois. On ne laisse as de le dire encore, & il n'y a pas long-temps, u'on a introduit ces nouveaux termes avec une in-nité d'autres, que la pratique & l'exercice des ar-es a mis en usage depuis ces dernieres guerres. Il a de nos meilleurs Escrivains qui affectent de ne dire jamais que d'une façon, les uns écrivant toû-ours *sur les armes*, & les autres *sous les armes :* mais uis que tous deux sont receus, il faut user tantost le l'un & tantost de l'autre, afin qu'il ne semble pas que l'on condamne celuy dont on ne se sert ja-nais, en quoy l'on auroit tort ; & pour conserver l'ailleurs tout ce qui contribuë à la richesse de no-tre Langue ; comme est de pouvoir dire une mesme chose de deux façons, plûtost que d'une seule.

NOTE. Le Pere Bouhours dit, qu'on ne dit plus guere *sous les armes*. Je croy qu'il pouvoit ajoûter que *sur les armes* se dit plus du tout. Monsieur Menage observe sur le mot d'*arm* qu'on dit *quelles sont vos armes? Gentilhomme de nom & d'arm* *Blasonner des armes*, *les armes de France*, & non pas, *que sont vos armoiries? blasonner des armoiries*, mais qu'on dit, *livre*, *un traité d'armoiries*,

Certaines constructions, & façons de parler irregulieres.

Un de nos meilleurs Autheurs, & de la premi re classe a écrit, que quelqu'un avoit f rompre un pont *pour s'empescher d'estre suivy*. Si l' veut examiner cette expression, sans doute on trouvera bien estrange; car ou il faut que celuy q a fait rompre le pont *empesche ses ennemis de le suivr* ou *qu'il s'empesche par ce moyen de tomber entre leu mains*. Mais de dire *pour s'empescher d'estre suiv* il y a je ne sçay quoy dans cette façon de parler, la prendre au pied de la lettre, que je ne puis co cevoir, & qui semble à plusieurs aussi bien qu'à mo n'estre guere conforme à la raison; car ce sont l autres qu'il empesche de le suivre, & il ne s'emp sche pas soy-mesme. Cependant l'expression non se lement en est bonne, mais élegante selon le sent ment de la plupart de nos meilleurs Ecrivains, q j'ay consultez là-dessus.

En voicy encore une autre du mesme Autheu mais d'un autre genre, qui choque plûtost la Gram maire que le sens, au lieu que la precedente choq plûtost le sens & la raison que la Grammaire. Il d que quelqu'un s'estoit sauvé d'une déroute *laissa sa mere avec sa femme & ses enfans prisonniers*. Selo la construction ordinaire, cette clause ne peut sub sister; car tout ce qui est regi de la preposition *ave* doit estre compté pour rien comme s'il n'y esto pas, & ainsi *prisonniers*, au pluriel & au masculin n

n peut convenir à *mere*, qui eſt ſingulier & femi-
n. Il euſt fallu dire, *laiſſant ſa mere*, *ſa femme*, *ſes enfans priſonniers*, pour le dire regulierement: r ſi l'on diſoit *laiſſant ſa mere priſonniere avec ſa mme*, *& ſes enfans*, outre que cette expreſſion ſe-it languiſſante & de mauvaiſe grace, elle ſeroit e plus équivoque, parce qu'il pouvoit laiſſer ſa ere, ſans que ſa femme ny ſes enfans fuſſent pri-nniers. Ayant donc dit *laiſſant ſa mere avec ſa mme & ſes enfans priſonniers*, il a failly ſans doute ntre la conſtruction reguliere & grammaticale; ais c'eſt une de ces fautes qui dans toutes les Lan-es paſſent pluſtoſt pour une vertu, que pour un ce, comme je l'ay remarqué ailleurs, & que l'on mpte entre les ornemens & les graces du langage. ant s'en faut donc que ceux qui en ſont Juges ca-bles, la condamnent, qu'au contraire ils la loüent, la preferent de beaucoup à la reguliere, qui ſeroit e dire *laiſſant ſa mere*, *ſa femme*, *& ſes enfans pri-nniers*. Quand il s'en preſentera d'autres de cette ture, je les remarqueray comme des choſes rares curieuſes.

NOTE. Monſieur Chapelain dit que ſi *s'empeſcher d'eſtre vy*, eſt une expreſſion élegante ſelon le ſentiment de nos illeurs Ecrivains, ce n'eſt pas de tous, par où il fait voir 'il euſt fait difficulté de s'en ſervir. Il ajoûte ſur cette autre nſtruction, *laiſſant ſa mere avec ſa femme & ſes enfans iſonniers*, que ceux qui la loüent luy font grace, & que pour uthoriſer il faudroit que quelque Autheur de la premiere ſſe l'euſt employée de la meſme ſorte, ſans quoy l'approba-n peut eſtre deſapprouvée.

Monſieur de la Mothe le Vayer dit, que *s'empeſcher d'eſtre ſui-*, eſt une phraſe qu'il ne blâme pas, mais que beaucoup de rſonnes veulent éviter, & que l'autre que Monſieur de Vau-las trouve bonne avec raiſon, *laiſſant ſa mere avec ſa femme & enfans priſonniers*, n'eſt pas une faute dans la Grammaire, mme il croit, parce que la prépoſition *avec* n'a pas toûjours ffet qu'il dit, joignant au contraire, & entaſſant diverſes oſes pour faire une pluralité.

Si j'ose mêler mon sentiment à celuy de ces deux grands H
mes, j'avoüeray que la premiere de ces phrases me sembl
peu trop hardie, & que je trouve de la beauté & de l'éleg
dans l'autre.

La conjonction & , *repetée deux fois aux deux me bres d'une mesme periode.*

PAr exemple, *je leur ay fait voir le pouvoir que m'aviez donné, & me suis acquitté de tous les c de ma commission, & leur ay fait connoistre la pas que vous aviez de les servir.* Je dis que cette fa d'écrire peche contre le bon stile, & que l'on ne d pas repeter deux fois la conjonction &, au co mencement des deux membres d'une periode, co me l'on fait en cet exemple, si ce n'est qu'on aj te au second &, quelque terme d'encherisseme Il faudroit donc mettre ainsi. *Je leur ay fait voi pouvoir que vous m'aviez donné, & me suis acquitt tous les chefs de ma commission, & mesme leur ay connoistre la passion que vous aviez de les servir.* T tost on peut mettre *mesme*, comme icy, tantost *seulement*, ou *tant s'en faut*, ou d'autres termes se blables, qui par cet encherissement apportent de varieté à la periode, & couvrent le defaut de ce double repetition. Mais il faut noter que cette gle n'a lieu qu'au commencement des deux me bres d'une mesme periode, & qui sont dans un r me regime, comme en l'exemple que nous av donné, les deux &, sont au commencement du cond & du troisiéme membre d'une mesme perio & dans un mesme regime, qui est *je*, par où la riode commence; car si vous mettez un ou plusie &, hors de ces deux cas, ils ne seront point cieux. Par exemple, on écrira fort bien, *je ay fait voir le pouvoir & l'authorité absoluë que m'avez donnée, & me suis acquitté de tous les chefs*

toutes les circonstances de ma commission ; & mesme *ay fait connoistre la passion & les raisons que vous* *z de les servir.* Toutes ces repetitions de la con-ction &, de la façon que celles-cy sont faites, ont point mauvaises, parce qu'elles sont hors deux cas que j'ay marquez. Il est vray, qu'il a rien qui gâte tant la beauté du stile, & des iodes, que de mettre plusieurs &, en tous leurs mbres, comme il se voit en l'exemple que nous ons de donner. Au reste, on peut fort bien com-ncer une periode par la conjonction &, je dis sme lors qu'il y a un point, qui ferme la periode cedente. Je n'en rapporteray pas d'exemples, rce que tous nos bons Autheurs en sont pleins. ous avons si peu de liaisons pour les periodes, qu'il faut pas encore nous ôter celle-cy.

NOTE. La repetition de la conjonction *&* est tres-vicieuse commencement des deux membres d'une periode ; & quand ajoûte *mesme* au second, *&* comme un terme d'encherisse-nt, plusieurs croyent qu'il est beaucoup mieux de repeter le minatif, & de dire dans l'exemple proposé, *& mesme je leur fait connoître la passion &c.* Il me semble qu'il y auroit bien s d'élegance à tourner la phrase par *non seulement*, à cause que a ôteroit un des deux *&*, dont l'oreille est en quelque façon ffée. Ainsi je dirois, *non seulement je leur ay fait voir le pou-r que vous m'aviez donné & me suis acquitté de tous les chefs de Commission, mais mesme je leur ay fait connoître la passion que s aviez de les servir.* Quelquefois on met avec grace plusieurs rbes de suite, sans repeter le nominatif, & sans mettre qu'un l *&* avec le dernier verbe, comme en cet exemple. *Elle chan-t bien, dansoit de bon air, parloit agreablement, & avoit des nieres si aisées que &c.*

Soupçonneux, suspect.

Lusieurs disent *soupçonneux*, pour *suspect*, qui est une chose insupportable ; par exemple ils di-nt, *ce Juge là est soupçonneux*, au lieu de dire, *spect. Soupçonneux* est toûjours un mot actif, &

suspect, est toûjours un mot passif; *soupçonneux*, toûjours celuy qui soupçonne, ou qui est enclin soupçonner, & *suspect*, est toûjours celuy qui soupçonné, ou qui le doit estre. Ce qui est caus mon avis de cette faute, c'est que l'on dit *soupçonn* pour *suspect*, & de *soupçonné*, on a passé aisémen *soupçonneux*.

NOTE. La difference rapportée dans cette remarque en *soupçonneux* & *suspect*, est tres-juste. mais elle est connuë tout le monde, & je ne vois plus personne qui dise *soupçonne* qui est celuy qui soupçonne, pour *suspect*, qui est celuy doit estre soupçonné, ny *suspect*, pour *soupçonneux*. Il y a adjectifs dont on ne détourne pas la signification, mais qu' joint à des substantifs, ausquels ils ne conviennent pas. Monsi de Balzac a dit, *je trouve en luy une admiration si intelligente vostre vertu*. Celuy qui admire peut estre intelligent, mais l'a miration ne peut estre intelligente. On trouve dans la vie de Barthelemy des Martyrs; *tous les Pauvres le pleuroient avec larmes inconsolables*. Celuy qui pleure peut estre inconsolabl mais comment des larmes seront elles inconsolables? Ces e pressions me semblent trop hardies, & quoy qu'employées p de grands Autheurs, elles ne sont pas à imiter, non plus qu' *prodige & un miracle qui est de soy tout miraculeux*, puisque qui est miracle ne peut jamais estre que miraculeux. L'Authe des Doutes a eu raison de douter sur ces trois endroits.

Fil de richar.

Ce que l'on appelle ordinairement ainsi, est tres mal nommé, & par une corruption qui n'e venuë que de ce qu'on a ignoré l'origine de ce mo Il faut dire *fil d'archal*, & cet *archal* prend sa vray etymologie du mot Latin *aurichalcum*. Ceux q ont le genie de l'etymologie des mots, n'ont gard de douter de celle-cy, elle est trop évidente. C'e pourquoy il y faut une *l* à la fin. Quelques-un escrivent *fidarchal*, en un mot, sans garder les mar ques de son etymologie. D'autres le font derive d'un village nommé *Archat*, d'où cette inventio est venuë; mais il se faut tenir à *aurichalchum*.

Seu-

Seulement pour *mesmes*, ou *au contraire.*

C'Est une faute assez familiere à beaucoup de gens, & de ceux mesme qui font profession de bien parler & de bien écrire, de se servir de l'adverbe *seulement*, au lieu de *mesmes*. Par exemple on demandera, *fait-il bien chaud ?* & on répondra, *il fait bien froid seulement*, pour dire, que tant s'en faut qu'il fasse bien chaud, que mesme il fait froid. Voicy encore un autre exemple. *Il ne m'en blâme pas, il m'en loüe seulement*, pour dire, *tant s'en faut qu'il m'en blâme, que mesme il m'en loüe.*

NOTE. Monsieur Chapelain dit, que *seulement* pour *mesme* ou *au contraire* est tres-bas. Je croy pouvoir ajoûter que cette maniere de parler est entierement hors d'usage, & que beaucoup de personnes ne l'entendent pas.

Faire signe, & donner le signal.

LEs signaux dont on a accoûtumé de se servir à la guerre, ce sont le feu, la fumée, le canon, les cloches, les étendards, le linge blanc, & autres choses semblables. Que si quand on se sert de quelqu'un de ces signaux, on appelloit cela *faire signe*, ce ne seroit pas bien parler, il faut dire, *donner le signal*, ou *donner un signal*. *Faire signe*, est tout autre chose, tant parce qu'il ne se fait que des mains, ou de la teste, ou du corps, qu'à cause qu'il se fait pour quelque sujet, ou accident inopiné, & dont il n'a point esté convenu entre celuy à qui on fait le signe, & celuy qui le fait, au lieu que *les signaux*, se font ordinairement de concert.

NOTE. La difference de *signe* & de *signal*, est ce me semble marquée par le verbe qui les precede. Comme on ne dit pas *donner signe*, je croy qu'on ne dit pas aussi *faire le signal*. Il doit y avoir du concert dans les *signaux*, ainsi que Monsieur de Vaugelas le remarque, & cela est cause qu'on dit *donner le signal*, c'est à dire, faire la chose dont on est convenu, soit en élevan

en étendard, soit en tirant un certain nombre de coups de ca-non, comme on a accoustumé de faire pour marquer le temp où l'on doit donner un assaut, au lieu que *faire signe*, c'est seu-lement marquer quelque chose d'un coup d'œil ou par un mou-vement de la teste, sans que celuy à qui ce signe se fait, y soi preparé, en sorte qu'il a quelquefois peine à sçavoir ce qu'o veut luy faire entendre. Ainsi l'on dit, *je luy faisois signe, & i ne m'entendoit pas.*

Proüesse.

CE mot est vieux, & n'entre plus dans le beau stile, qu'en raillerie, comme, par exemple, si je dis, *sa vanité est insupportable, il ne cesse de parle de ses proüesses*, ou *je n'aime point les gens qui s vantent toûjours de leurs proüesses*; car alors comm on méprise la vanité & l'humeur de ces gens-là, c mot estant dit par mepris & par raillerie, se trouv employé de bonne grace en ce sujet, tant s'en fau que celuy qui en usera ainsi puisse estre repris. Mai si j'écrivois serieusement, que *plusieurs grands hom mes ont celebré les proüesses d'Alexandre*, je me ser virois mal à propos de ce mot, qui n'estant plus e usage, ne peut estre employé que de la façon qu je viens de dire.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer dit, qu'il y en a q trouvent plus à redire que luy dans la façon dont Monsie de Vaugelas condamne *proüesse*. Il est certain que ce mot e vieux.

Esclavage, esclavitude.

MR. de Malherbe disoit & écrivoit toûjou *esclavitude*, & ne pouvoit souffrir *esclavage* neanmoins *esclavage* est beaucoup plus usité qu l'autre, & si j'avois besoin de ce mot, je le diro plûtost qu'*esclavitude*. Un homme tres-éloquen m'a dit, qu'il ne feroit point de difficulté de se se vir d'*esclavage*, dans les hautes figures; mais il fau éviter l'un & l'autre, tant qu'il est possible, & ne suis pas seul de cet avis. N

NOTE. Je n'ay jamais entendu condamner *esclavage*, & je l'ay toûjours crû un tres-bon mot. Monsieur de la Mothe le Vayer dit, qu'il ne faut point l'éviter, & que ce mot est aussi noble que sa signification est miserable. Pour *esclavitude*, Monsieur Chapelain a grande raison de dire qu'il ne vaut rien du tout. Il ajoûte que c'étoit une des fantaisies de Malherbe, & que personne ne l'a jamais dit que luy.

Contre-pointe, courte-pointe.

ON demande lequel des deux il faut dire, *la contre-pointe*, ou *la courte-pointe d'un lit*, qui est proprement une couverture piquée. Il est certain qu'au commencement on a dit *contre-pointe*, à cause des points d'aiguille dont ces sortes de couvertures sont piquées dessus & dessous, ou dedans & dehors, comme qui diroit, *point contre point*; ou *pointe contre pointe*. Mais depuis par corruption & par abus on a dit *courte-pointe*, contre toute sorte de raison, & l'Usage l'a ainsi étably, & en est demeuré le maistre.

NOTE. Selon Monsieur Chapelain *courtepointe* vient de *colcepunta* corrompu, non de *contrepointe*. Ce mot me fait souvenir qu'on demande quelquefois s'il faut dire *Haute-contre*, ou *Haute-conte*; *Basse-contre*, ou *Basse conte*. Monsieur Menage rapporte plusieurs exemples de *haute-contre*, & dit que cette prononciation est conforme à l'etymologie, *haute-contre* estant la partie de Musique, qui est contre le dessus, comme *basse-contre*, celle qui est contre la taille, d'où il conclud que c'est comme il faut parler, sans s'arrester à la distinction de ceux qui veulent qu'on dise *haute-contre* & *basse-contre*, en parlant des parties de la Musique, & *haute-conte* & *basse conte*, en parlant de ceux qui chantent ces parties. Il fait remarquer en suite qu'on dit *une Basse* au feminin, en parlant du Musicien qui chante la Basse.

Aviser.

AVISER, pour *appercevoir*, ou *découvrir*, ne peut estre absolument rejetté, comme un mot, qui en ce sens-là ne soit pas François, mais il est bas & de la lie du peuple. On n'oseroit s'en servir dans le

beau ſtile, quoy qu'un de nos meilleurs Eſcrivains en uſe ſouvent. Pour le faire mieux entendre il en faut donner un exemple, *j'aviſay un homme ſur une tour, ou ſur un arbre*, pour dire, *j'apperceus*, ou *je découvris un homme, &c.*

NOTE. Monſieur Chapelain dit qu'*aviſer* pour *appercevoir* n'eſt point trop bas, & que c'eſt un ſynonime qu'il ne faut pas perdre. Monſieur de la Mothe le Vayer, qui ne peut ſouffrir qu'on diſe qu'il ſoit de la lie du peuple, pretend que les Princes & les Princeſſes le diſent tous les jours, & qu'il s'écrit de meſme. Je le croy tres-bas, mais *s'aviſer*, pour dire *penſer à une choſe, ſe mettre une choſe dans l'eſprit*, eſt fort un bon mot. *Il s'aviſa d'un ſtratagéme qui luy réüſſit.*

Pas, & point.

CEs particules oubliées aux endroits où il les faut mettre, ou miſes où elles ne doivent pas eſtre, rendent une phraſe fort vicieuſe; par exemple ſi l'on dit, *pour ne vous ennuyer, je ne ſeray pas long*, comme parlent & écrivent preſque tous ceux de delà Loire, c'eſt tres-mal parler, il faut dire, *pour ne vous point ennuyer*. Et ſi l'on dit, *il fera plus qu'il ne promet pas*, ce n'eſt pas encore bien parler; car il faut ôter *pas*, & dire *il fera plus qu'il ne promet*. Or de ſçavoir abſolument quand il faut le mettre, ou ne le mettre pas, il eſt aſſez difficile d'en faire une regle generale. Voicy ce que j'en ay remarqué.

On ne met jamais ny *pas*, ny *point*, devant les deux *ny*; par exemple on dit, *il ne faut eſtre ny avare ny prodigue*, & non pas, *il ne faut pas eſtre*, ou *il ne faut point eſtre ny avare, ny prodigue.*

On ne les met jamais auſſi devant le *que*, qui s'exprime par *niſi* en Latin, & par *ſinon que* en François. Exemples, *je ne feray que ce qu'il luy plaira*, on voit bien que ce *que*, ſe reſout par *ni*, & par *ſinon que*, comme ſi je diſois, *je ne feray ſinon ce qu'il luy plaira;*

re; je n'ay esté qu'une fois à Rome; je ne jouë qu'avec les gens de bien; je ne mange qu'une fois le jour. On voit qu'en tous ces exemples le *que*, vaut autant à dire que *sinon que*, & je n'ay point encore remarqué qu'il y ait d'exception à cette regle: mais cela se doit entendre, comme j'ay dit, devant le *que*, qui signifie *sinon que*, parce que cela n'est pas vray devant les autres *que*, qui signifient autre chose; comme, par exemple, on dira fort bien, *je ne pense pas que vous le fassiez; je ne veux pas dire que vous ayez tort; je ne blame pas ce que j'ignore.*

On ne les met point encore devant *jamais*, comme, *il ne sera jamais si méchant qu'il a esté.*

Ny devant *plus*, comme, *je ne feray plus comme j'ay fait.* Ny aprés *plus*, si une negative suit; comme, *il est plus riche que n'a esté celuy qui, &c.* Je parle de *plus*, & non pas de *non plus*, qui n'est pas de mesme; car on dit fort bien, *je ne veux pas non plus que vous alliez là.*

On ne les met point aussi devant *aucun*, ou *nul*, comme, *il ne fait aucun mal*, *il ne fait nul mal*, ny devant *rien*, comme, *il ne peut rien faire*, *il ne veut rien faire.*

Les raisons que l'on pourroit rendre de cela, car les Regles ont quelquefois des raisons, & quelquefois n'en ont point, seroient, ce me semble, que les deux *ny*, *jamais*, *rien*, *nul*, *aucun*, nient assez d'eux-mesmes, sans y adjoûter ny *pas*, ny *point*, & que le *que* qui signifie *sinon que*, estant un mot de restriction, on ne nie pas absolument, & ainsi on ne se sert ny de l'un ny de l'autre de ces negatifs, ny devant *plus* aussi, parce que mot a encore plus de vertu que *pas*, ny que *point*, en ce qu'il n'exprime pas seulement qu'il ne fera pas une chose, mais qu'il ne fera pas ce qu'il qu'il a fait par le passé.

 On

On ne les met pas encore aprés *sans*, comme, *sans nuage*, & non pas *sans point de nuage*, comme l'a écrit un de nos plus celebres Ecrivains par deux fois de suite, dans la meilleure piece qu'il ait jamais faite en Prose, en quoy il a esté justement repris de tout le monde. En cela il a suivy l'ancienne façon de parler, qui est abolie il y a long-temps: car on disoit autrefois *sans point de faute*, & l'on dit maintenant *sans faute*.

On ne les met point encore, ny avant que l'on parle de quelque temps, ny aprés qu'on en a parlé, comme, *je ne le verray de dix jours. Il y a dix jours que je ne l'ay veu*: & toutes les fois qu'il est fait mention du temps. J'ay trouvé cette Regle sans exception, ce qui procede, comme je crois, de la mesme raison que j'ay alleguée à *sinon que*, qui est que toutes les fois qu'il est question de temps, il y a toûjours restriction de ce mesme temps-là, qui empesche que l'on ne nie absolument, ce qu'ont accoûtumé de faire le *pas*, & le *point*.

On les supprime d'ordinaire avec le verbe *pouvoir*, comme, *il ne le peut faire*, *il ne pouvoit mieux faire*, *il ne peut marcher*. Ce n'est pas que l'on ne pust dire: *Il ne le peut pas faire*, *il ne pouvoit pas mieux faire*, *il ne peut pas marcher*; mais il est incomparablement meilleur & plus élegant sans *pas*.

On les supprime encore avec le verbe *sçavoir*, quand il signifie *pouvoir*, comme *il ne sçauroit faire tant de chemin en un jour*, *il n'eust sceu arriver plustost*. On y pourroit mettre *pas*, mais l'autre est beaucoup meilleur.

Et avec le verbe *oser*, comme, *il n'oseroit avoir fait cela*, *il n'oseroit dire mot*. Rarement il se dit avec *pas*, sur tout au participe, ou au gerondif, comme *n'osant luy contredire*, *en quoy que ce fust*.

mei-

fme quand il y a un autre gerondif devant avec ,; comme *ne voulant pas le flater*, *& n'osant luy tredire*; car si l'on disoit, *& n'osant pas luy contre-de*, ce ne seroit pas si bien dit, il s'en faudroit ucoup.

Au reste il est tres-difficile de donner des regles ur sçavoir quand il faut plûtost dire *pas*, que *point*, le faut apprendre de l'Usage, & se souvenir que *nt*, nie bien plus fortement que *pas*.

Il y a encore cette difference entre *pas* & *point*, e *point* ne se met jamais devant les noms, qu'il ne t suivy de l'article indéfiny *de*, comme *il n'a point rgent*, *il n'a point d'honneur*. C'est une faute or-naire à ceux de delà Loire, de dire, *il n'a point de rgent*, avec l'article définy, au lieu de dire, *il a point d'argent*; comme ils disent aussi *j'ay d'argent*, ur dire *j'ay de l'argent*. Mais parmy ceux qui par-nt le mieux, mesme à la Cour & à Paris, il y en a i font une autre faute toute contraire, & qui di-nt, *il n'y a point moyen*, pour dire, *il n'y a point moyen*, ou *il n'y a pas moyen*.

Il est à noter qu'avec les infinitifs, *pas* & *point*, t beaucoup meilleure grace estant mis devant 'aprés, par exemple, *pour ne pas tomber dans les conveniens*, ou *pour ne point tomber dans les inconve-ens*, est bien plus élegant que de dire, *pour ne mber pas*, ou *pour ne tomber point dans les inconve-iens*.

NOTE. Monsieur Chapelain est du sentiment de Monsieur Vaugelas, & dit que deux *ny*, *jamais*, *rien*, *nul*, *aucun*, por-nt leur negative avec eux, sans avoir besoin de *pas* à leur suite ur la marquer. Il y faut ajoûter *personne*. On dit, *personne ignore que &c. Il ne fait amitié avec personne*. Quoy que Mon-eur de Vaugelas condamne *pas* avec *aucun*, il ne laisse pas de s joindre ensemble, en beaucoup d'endroits de ses remarques. Il t dans celle qui a pour titre, *si particule conditionnelle*, *l'i ne mange point devant aucune des cinq voyelles*, il faut assurément

dire, *l'i ne se mange devant aucune des cinq voyelles*. Aussi a-t averty dans sa Preface qu'on doit s'attacher aux regles qu'il do ne, & non pas à sa maniere d'écrire. Beaucoup mettent *po* devant deux *ny*. J'ay lû dans un bon livre imprimé depuis p de temps, *la resolution que je fais ne sera point ébranlée ny par efforts du demon, ny par la tentation d'aucun plaisir*. Le *poi* estoit inutile en cét endroit, & il falloit dire simplement, *ne se ébranlée ny par &c.*

Monsieur de Vaugelas, qui veut qu'on ne mette jamais *pas point* devant *que*, lors qu'il signifie *nisi* en Latin, & *sinon qu* en François, devoit dire seulement lors qu'il signifie *sinon*, c c'est tout ce qu'il signifie, & non pas *sinon que* dans tous les exer ples qu'il apporte. Il en convient luy-mesme en disant que, *ne feray que ce qu'il vous plaira*, c'est comme si on disoit, *je feray sinon ce qu'il vous plaira*. Monsieur Menage fait voir q cette regle est imparfaite en ce qu'il faut un *pas* ou un *point* d vant le *que* en cette signification de *sinon*, lors qu'il y a un verl au subjonctif. Il en donne pour exemples, *je ne vous verray poi que le Carême ne soit passé. Je ne partiray point d'icy que vous soyez venu. Je ne diray pas un mot que vous ne me le commandie. Il ne sort point qu'on ne le vienne prendre*. Il est vray que da tous ces exemples, *que* ne signifie pas simplement *sinon*, m *sinon quand*, *je ne vous verray point*, *sinon quand le Carême se passé*, *je ne partiray point d'icy*, *sinon quand vous serez venu*, *ne sort point sinon quand on le vient prendre*. On peut mettre *p* sans qu'il suive aucun verbe au subjonctif, comme *je ne dir pas un mot que devant mes Juges*, *il ne voulut pas dire un mot s cette affaire que du consentement des Interessez*. Il semble que c exemples soient de mesme nature que ceux-cy, *je ne joüe qu'av des gens de bien*, *je ne mange qu'une fois par jour*. Cependant faut mettre *pas* dans les premiers, quoy qu'il n'y ait point c verbe au subjonctif aprés *que*, & on ne le peut mettre dans l autres. La raison est que *pas un* signifie *aucun*, *je ne diray a cun mot que devant mes Juges*, *il ne voulut dire aucun mot sur cet affaire que du consentement des Interessez*. Si au lieu de, *dire n mot*, on employoit le verbe *parler* dans ces mesmes phrases on ne pourroit mettre *pas*. *Je ne parleray que devant mes Juges il ne voulut parler sur cette affaire, que du consentement des Inte ressez.*

Le mesme Monsieur de Vaugelas en parlant de *pas* & de *point* dit qu'on ne les met ny avant que l'on parle de quelque temps ny aprés qu'on en a parlé, comme *je ne le verray de dix jours. I y a dix jours que je ne l'ay vû*. Monsieur Menage fait voir par le exemples qui suivent que cette regle n'est pas moins imparfait que la precedente, *je l'aimois dans ma premiere enfance, ma depuis l'âge de quinze ans, je ne l'ay point aimé. Il y a plus d*

di

x ans que je ne l'aime point. Je ne sors point depuis huit jours. y a huit jours que je ne sors point. Il a raison de dire que quoy 'il s'agisse de temps dans toutes ces phrases, ce seroit un barrisme de n'y pas mettre le *point.*

Je croy qu'il est élegant de supprimer *pas* devant les verbes *uvoir* & *oser*, quoy que Monsieur de la Mothe le Vayer soûenne qu'en l'ôtant devant *pouvoir*, il ne reste rien d'incompablement meilleur, comme le pretend Monsieur de Vaugelas. *ne le peut pas faire; il ne pouvoit pas mieux faire.* Je prefererois, *ne le peut faire; il ne pouvoit mieux faire.* On supprime sount *pas* avec le verbe *sçavoir*, non seulement quand il signifie *uvoir; je ne sçaurois m'empescher de dire*, mais aussi quand il gnifie *ignorer*, & qu'il est suivi de *si*, ou de *ce que. Je ne sçay on m'accordera ce que je demande; il ne sçait ce qu'il doit faire?* est vray qu'on dit fort bien, *il ne sçavoit pas ce que ses Ennemis y preparoient*, mais il faut mettre de la difference, entre *ne avoir*, qui signifie *estre incertain* & *ne sçavoir pas*, qui signifie *norer absolument.* Quand il y a de l'incertitude, il est élegant supprimer *pas*, *je ne sçay si je pourray aller chez vous aujourhuy; il ne sçavoit ce qu'il devoit esperer de son procés.* Quand il a une ignorance entiere, on ajoûte *pas. Tu ne sçais pas ce que n amy vient de faire.*

On ne met, ny *pas* ny *point* avec les verbes qui sont gouverez par *empescher* & par *craindre. Il faut empescher que cela n'arve; je n'empesche point que vous ne preniez vos seuretez.* & non, *ne cela n'arrive pas; que vous ne preniez point vos suretez. Je ains que mon pere ne meure.* Il faut observer qu'on ne supprie *pas* dans les phrases où le verbe *craindre* est employé, que iand on ne souhaite point que la chose arrive, car si quelqu'un ouhaitoit la mort de son pere qu'il verroit malade, il faudroit re, *je crains que mon Pere ne meure pas.*

Prendre garde dans la signification d'*empescher*, ne souffre oint que l'on mette *pas* avec le verbe suivant. *Prenez garde u'on ne vous trompe*, Quand il signifie *faire reflexion*, c'est tout contraire, *Je prens garde que les gens de mauvaise foy ne sont as long temps heureux. Il prit garde qu'on ne luy faisoit pas si bonne ine qu'on avoit accoustumé.* Il y auroit trop à dire, si l'on parit de toutes les phrases, où l'on doit supprimer *pas.*

Monsieur de Vaugelas a eu raison de dire qu'il n'y a que l'usae seul qui puisse apprendre, quand il faut plûtost dire *pas* que *oint.* J'ay observé qu'on met *pas*, & jamais *point* devant *eaucoup, peu, mieux, plus*, & *moins. Il n'y avoit pas beaucoup e monde au Sermon. On n'est pas peu embarassé à le contenter. Il 'a pas mieux parlé que les autres. Il n'a pas moins de bien que estre amy.*

Bsr-

Berlan, *Brelandier*.

ON a presque toûjours écrit ce premier mot d cette façon, mais on l'a toûjours prononc comme si l'on eust écrit *brelan*; Mais aujourd'hu plusieurs ne prononcent pas seulement *brelan*, i l'écrivent aussi.

On a toûjours dit & écrit *brelandier*, & non p. *berlandier*, qui est encore une raison de ceux q soûtiennent qu'il faut toûjours dire & écrire *brelan* & non pas *berlan*.

NOTE. On dit, & on écrit presentement *Brelan* & *Brelan dier*. On ne dit pas seulement *brelan* en parlant du Jeu de Carte auquel ce nom a esté donné, mais on s'en sert pour dire avec qu que sorte de mépris une maison où l'on ne fait que joüer. *maison est un brélan*. Monsieur Chapelain dit qu'il y a apparen que *Berlan* vient de *Berlina*, parce qu'on mettoit les pipeur joüeurs publics & débauchez à la Berline, comme icy au Ca can.

Reguelisse, *Theriaque*, *Triacleur*.

REguelisse, est toûjours feminin. On dit *de la re guelisse*, & non pas *du reguelisse*. Mais *theria que*, est des deux genres, & l'on dit *du theriaque* & *de la theriaque*. Il faut dire *Triacleur*, qui ven de la theriaque, ou qui passe pour un Charlatan, & non pas *theriacleur*.

NOTE. Monsieur Menage marque dans ses Observatio qu'on dit *du regnelice*, & *de la regnelice*, & que le dernier est l meilleur & le plus conforme à l'origine *glycyriza*. On prononc *reglisse* en trois syllabes. Il ajoûte qu'on dit aussi *du Theriaque* & *de la Theriaque*, & que *du Theriaque* est le meilleur. Il apport cét exemple du Pere Rapin, qui a dit, *celle que Galien gueri d'une foiblesse d'estomac par son Theriaque*. Tous les Medecins Apoticaires & Epiciers font *Theriaque* feminin. Par tout ailleur j'entens dire, *le Theriaque*, *du Theriaque*.

Ployer, *plier*.

AUjourd'huy l'on confond bien souvent les deux, qui neantmoins ont deux significations fort diffe-

feren-

eintes ; car tout le monde sçait que *plier*, veut dire *faire des plis*, ou *mettre par plis* ; comme *plier du papier*, *plier du linge*, & *ployer* signifie, *ceder*, *obeir*, *en quelque façon succomber*, comme *ployer sous le faix* ; *une planche qui ploye à force d'estre chargée*. Et certainement qui appelleroit cela *plier*, & diroit *plier sous le faix*, parleroit & écriroit fort mal, quoy que plusieurs fassent cette faute, trompez, à mon avis, par la prononciation de la Cour, qui prononce la dipthongue *oi*, ou *oy*, comme la dipthongue *ai*, pour une plus grande douceur, & dit *player* pour *ployer*, & de *player*, on a aisément passé à *plier*. Neanmoins cet abus n'est pas tellement étably qu'on puisse dire que c'est l'Usage, auquel il faudroit ceder si la chose estoit venuë à ce point. Il n'y a qu'une seule façon de parler où il semble que l'Usage l'a emporté, qui est quand on dit en termes de guerre ; par exemple, *que l'infanterie*, ou *la cavalerie a plié* ; car c'est ainsi que presque tout le monde parle & écrit aujourd'huy. La raison toutefois veut que l'on die *la cavalerie a ployé* & non pas *plié*, parce que c'est une façon de parler figurée, qui se rapporte à celle de *ployer sous le faix*, *quand on a de la peine à soûtenir une trop grande charge*. Mais hors de cette seule phrase il faut toûjours dire *ployer*, dans la signification qu'il a. Ainsi il faut dire, *il vaut mieux ployer que rompre* ; & non pas, *il vaut mieux plier* ; *faire ployer une espée* ; & non pas, *faire plier une espée* ; *ployer les genoux*, & non pas, *plier les genoux*.

NOTE. Monsieur Menage se declare entierement contre cette remarque. Il veut qu'on dise toûjours *plier*, en quelque signification que ce soit, & jamais *ployer*, & que comme on dit, de l'aveu mesme de Monsieur de Vaugelas, *la Cavalerie*, *l'Infanterie a plié*, on dise aussi *plier sous le faix* ; *plier les genoux* ; *une planche qui plie* : *Il vaut mieux plier que rompre* ; *faire plier une épée* ; *une épée qui plie*, *plier une branche d'arbre*. Il ajoûte que l'on trouve dans Malherbe *ployer les genoux*, mais qu'il n'a pas

esté

esté suivi de Monsieur de Balsac qui a dit, *plier les genoux sous n[...] puissance étrangere.* On dit aujourd'huy, *plier la toilette*, *pl[...] bagage*, & non pas *ployer la toilette*, quoy qu'il soit vray que l'[...] disoit autrefois *plier* & *ployer*, indifferemment, ce qui paro[...] dans le composé *déployer*, car on dit plûtôt, *tambour batant enseignes déployées*, que *enseignes dépliées*. M. Menage obser[...] encore qu'on n'a jamais dit à la Cour *ployer* pour *plier*, mais qu'[...] y a dit *pléer*, & que c'est comme la plûpart des Dames & des C[...] valiers prononcent, *pléez moy ce papier*, *pléez moy ce linge*. J[...] croy cette prononciation fort vicieuse, & suis persuadé qu'il fa[...] dire & écrire, *pliez moy ce linge.*

Veuve.

IL faut écrire *veuve*, ou *veufve*, & non pas *vefve* comme on dit en plusieurs Provinces de France car on dit au masculin *veuf*, *un homme veuf*, & no[...] pas *vef*, & ainsi au feminin il faut dire *veufve*, o[...] *veuve*, qui rime avec *neuve*, & *fleuve*, & non pa[...] avec *trefve*. M. de Malherbe,

> *O combien lors aura de veuves*
> *La gent qui porte le Turban !*
> *Que de sang rougira les fleuves,*
> *Qui lavent les pieds du Liban !*

NOTE. On conserve l'*f* à *veuf*, mais je croy qu'il la faut oste[...] à *veuve* & à *veuvage*. Quelques-uns écrivent encore *veufve*, mais peu écrivent *veufvage*.

Vent de midy, vent du midy.

TOus deux sont bons, tout de mesme que l'on dit *vent de Septentrion*, & *vent du Septentrion*, *du costé de Septentrion*, & *du costé du Septentrion*, *du costé d'Orient*, & *du costé de l'Orient.*

NOTE. Je suis persuadé qu'il faut dire, *il s'éleva un vent de midy*, & non pas *un vent du midy*, mais je ne sçay s'il ne faut pas dire plûtôt, *le vent du midy est celuy qui &c.* que de dire, *le vent de midy est celuy qui.* Comme on ne dit point, *ces peuples sont situez à Septentrion*, *ce païs regarde Septentrion*, mais *situez au Septentrion*, *regarde le Septentrion*, j'aimerois mieux dire *du costé du Septentrion*, que *du costé de Septentrion.*

Vitu-

Vitupere, vituperer.

CE mot n'eſt gueres bon, quoy que Monſieur Coëffeteau s'en ſoit ſervi une fois ou deux dans ſon hiſtoire Romaine, & que Monſieur de Malherbe a dit,

Et ſi de vos diſcords l'infame vitupere.

Je n'en voudrois uſer qu'en raillerie, & dans le ſtile bas. *Vituperer*, ne vaut rien du tout.

NOTE. *Vitupere* eſt du plus bas ſtile, & on ne s'en peut ſervir que dans le comique où l'on fait entrer les plus vieux mots avec grace. *Vituperer* & *vilipender* ſont du même ſiecle, & ils ne peuvent eſtre employez que lors qu'on a deſſein de railler.

Seraphin, remerciment, agrément, viol.

QUoy qu'ils n'ayent rien de commun entre eux, je les mets enſemble, parce qu'il n'y a qu'un mot à dire ſur chacun, & que par diverſes rencontres, ils ſe preſentent à ma plume tous enſemble. *Seraphin* ſe doit écrire en François avec une *n*, bien qu'il y ait une *m* au Latin. *Remerciment*, ſe doit auſſi écrire & prononcer, *remerciment*, & non pas *remerciement* avec un *e*, aprés l'*i*. *Agrément* de meſme, & non pas *agréement*. Ainſi dans les vers on dit *pairay*, *louray*, & non pas *payeray*, ny *loüeray*, ce ſont des mots diſſyllabes dans la Poëſie. Et *Viol*, qui ſe dit dans la Cour, & dans les armées pour *violement*, eſt tres-mauvais.

NOTE. Monſieur de la Mothe le Vayer dit que *Seraphin* n'a point d'*m* en Latin non plus qu'en François, témoin ſon genitif & les autres cas tant du ſingulier que du pluriel, & que quand il y a une *m* il eſt Hebraïque & indeclinable parmy nous. Il croit qu'on ne peut montrer que jamais perſonne ait employé *viol* pour *violement*. Cependant ſur ce que Monſieur de Vaugelas remarque qu'il ſe dit à la Cour, & dans les armées, Monſieur Chapelain ajoûte qu'il eſt auſſi du Palais. *Viol* eſt aſſurément un tres-mauvais mot.

Tel, pour *quel*.

IL y en a plusieurs, qui disent, par exemple *Dieu est present en tous lieux*, *tels qu'ils soient*, c'est mal parler, il faut dire *quels qu'ils soient*. Quelques uns croyent qu'encore que *quels*, soit le meilleur *tels*, neanmoins ne laisse pas d'estre bon, mais ils se trompent.

NOTE. *Tel* ne gouverne jamais que l'indicatif. *Tel que vous me voyez; il n'est pas tel que vous l'avez cru; il a acheté ces meubles tels qu'ils estoient.* Ainsi toutes les fois qu'on le trouve avec le subjonctif, il est employé pour *quel*, ou pour *quelque*, & c'est une faute, *je poursuivray les complices de cette mort, tels qu'ils soient; de telle façon que vous puissiez l'entendre; à tel degré d'honneur que vous l'éleviez.* Il faut dire, *les complices quels qu'ils soient; de quelque façon que vous puissiez l'entendre; à quelque degré d'honneur que vous l'éleviez.*

Certains regimes de verbes, usitez par quelques Autheurs celebres, qu'il ne faut pas imiter en cela.

IL y a des Autheurs celebres qui font regir à de certains verbes, comme *se reconcilier*, *prier*, *s'acquitter*, *s'offenser*, des cas qui ne leur conviennent point, & il est bon d'en donner avis, afin que ceux qui les imiteront en une infinité d'autres choses excellentes, ne s'abusent pas en celles-cy. Il y apparence, que ces verbes autrefois ont eu ce regime, mais ils ne l'ont plus aujourd'huy. *Se reconcilier à quelqu'un*, *qu'il ne soit point en peine*, dit l'un deux, *de se reconcilier à personne*; il faut dire *avec personne*. *Prier aux Dieux*, autrefois on le disoit, il faut dire maintenant *prier les Dieux*; *s'acquitter aux grands* pour dire *s'acquitter envers les grands*, *s'offenser de quelqu'un*, au lieu de dire *s'offenser contre quelqu'un*. Il est vray que l'on dit fort bien, *s'allier avec quelqu'un*, & *s'allier à quelqu'un*, & mesme ce dernier passe pour plus élegant.

NOTE.

NOTE. Le petit peuple dit encore aujourd'huy, *je p*
eu que &c. ce qui fait voir que *prier* a gouverné autrefois le
i. *Prier*, demande la particule *de* avec le verbe qui suit à
itif. *Prier de faire*, *prier d'aller*, & il ne souffre *à* qu'avec le
rbe, *disner*, *prier à disner*. On dit aussi *prier de disner*, mais
y a cette difference, comme l'observe fort bien Monsieur Me-
ge, que *prier à disner* marque un dessein premedité, comme
and nous envoyons prier quelqu'un de venir disner chez nous,
que nous l'en prions nous-mesmes ; & *prier de disner*, est un
rme de rencontre & d'occasion, quand nous faisons la mesme
iere à quelqu'un qui est chez nous. Il observe encore, qu'on
t à la Cour *un prié-Dieu*, & non pas, *un prie-Dieu*, *le Roy est*
son prié-Dieu.

On a pû dire *s'offenser de quelqu'un*, à cause qu'on a accoûtumé
dire *s'offencer de quelque chose*. L'expression est hardie, & je
voudrois pas m'en servir, mais il me semble que *s'offencer con-*
e quelqu'un, que Monsieur de Vaugelas met en la place, n'est
ere meilleur. J'aimerois mieux dire, *se tenir offencé de quel-*
u'un ; *s'offencer de ce que quelqu'un a dit ou fait contre nous.*

Des negligences dans le stile.

JE ne parle point icy des fautes, qui se commettent contre la pureté & la netteté du stile. Ce sont des choses toutes distinctes de ce qu'on appelle *negligence.* Il y en a de plusieurs sortes. Voicy celles que j'ay remarquées. La principale est quand on repete deux fois dans une mesme page une mesme phrase sans qu'il soit necessaire ; car quand il est necessaire, comme il arrive quelquefois, tant s'en faut que ce soit une faute, que c'en seroit une de ne le faire pas, outre que la nature des choses necessaires est telle, comme a remarqué excellemment Ciceron, qu'elles sont toûjours accompagnées d'ornement. Mais quand il n'est pas besoin, c'est une tres grande negligence de repeter une phrase deux fois dans une mesme page, & de dire deux fois, par exemple, *sans en pouvoir venir à bout.* Que si la phrase est plus noble, la faute est encore plus grande, parce qu'estant plus éclatante, elle se fait mieux remarquer.

La feconde forte de *negligence*, c'eft de repet
deux fois un mefme mot fpecieux dans une mefm
page, fans qu'il en foit befoin ; car il faut toûjou
excepter cela. Si le mot eft fimple & commun, :
n'en faut pas faire fcrupule, pour peu qu'il foit éloi
gné du premier, pourveu neanmoins qu'il ne com
mence pas deux periodes ; car alors c'eft une vray
negligence ; comme par exemple, fi l'on met deu
fois *cependant*, dans une mefme page, au commen
cement de deux periodes. En ces places là les mot
fe font remarquer, quand ils ne feroient que d'un
fyllabe, comme *mais*, que la plufpart des Ecrivain
repetent trop fouvent, quoy qu'ils foient excufa
bles à caufe du petit nombre de liaifons que nou
avons, & qu'on retranche encore tous les jours. I
ne faut pas pourtant faire difficulté, aprés qu'on :
commencé une periode par *mais*, de fe fervir de c
mefme mot deux ou trois lignes aprés en un autr
fens, fi le difcours le requiert, pourveu qu'il foi
dans uns des membres de la periode, & non pas a
commencement. *Or*, eft encore un monofyllabe à
commencer une periode, dont il ne faut ufer que de
loin à loin. Je ne voudrois pas avoir mis à trois li-
gnes proches l'une de l'autre *dont*, deux fois au lieu
du pronom relatif ; & j'ofe affurer que ce n'eft point
un fcrupule, & qu'il n'y a point d'oreille délicate
qui ne foit bleffée de cette repetition fi proche,
quoy que le mot foit doux & monofyllabe. J'en dis
autant de l'adverbe du lieu *où* ; car pour l'*ou* disjon-
ctif, c'eft une autre chofe ; fa nature eft d'eftre re-
peté plufieurs fois, & ainfi de plufieurs autres.

La troifiéme forte de *negligence*, c'eft quand on
fait trop fouvent des vers communs, ou Alexan-
drins. Je dis trop fouvent, parce qu'il eft impoffi-
ble qu'il ne s'en rencontre toûjours quelqu'un par cy,

par

là, que vous ne ſçauriez la plûpart du temps évi-
ſans faire tort à la naïfveté de l'expreſſion, qui eſt
choſe bien plus conſiderable & un plus grand
n, qu'il n'y a de mal à laiſſer un vers. Jamais nos
lleu.s Ecrivains, anciens & modernes, ne ſe
t donné cette g^ſne, quand exprimant naïfve-
nt leur intention, ils ont rencontré un vers, ſur
t, s'il n'eſt pas compoſé de paroles ſpecieuſes &
ſentent la poëſie. Qui me pourroit blâmer ſi j'a-
s écrit en proſe, *je ne ſuis jamais las de vous entrete-*
? Et certainement tous ceux qui ont repris Tacite
voir commencé ſes Annales par un vers hexame-
, *Urbem Romam à principio Reges habuere*, & Ti-
Live d'avoir commencé ſon Hiſtoire Romaine
un demy vers, *facturuſne operæ pretium ſim*, ne
ſſent pas de paſſer pour des Cenſeurs bien ſeveres,
oy qu'à la verité il n'y ait pas d'apparence de
mmencer un ouvrage en proſe par un vers. Bocace
uſſi commencé ſon Decameron par un vers,

Humana coſa è haver compaſſione.

comme il faiſoit de mauvais vers, & que celuy-
eſt aſſez bon, on diſoit de luy qu'il ne faiſoit ja-
is bien des vers, que lors qu'il n'avoit pas deſſein
en faire. Mais quand le vers n'a du vers que la
ſure, & encore bien rude, comme eſt celuy de
acite, & qu'il ſent beaucoup plus la proſe que le
rs, on le peut pardonner; & Tite-Live pour un
miſtiche aſſez déguiſé par ſa dureté, ne meritoit
s ce reproche. *La negligence* eſt donc, quand on
laiſſe couler pluſieurs, & s'ils ſont de ſuite, ils
nt inſupportables. Il y en a meſme qui les affe-
ent & en parlant en public, & en écrivant, mais
la eſt un vice formé, & des plus grands, & non
s une ſimple negligence, qui n'arrive qu'à ceux,
qui

qui font des vers sans y penser. Nous avons p ailleurs amplement *des vers dans la prose.*

La quatriéme espece de *negligence*, sont les ri riches ou pauvres, dont il a esté aussi traité aill bien au long, non seulement quand elles se renc trent dans la cadence des periodes, mais mesme p che l'une de l'autre, comme par exemple, si je *cela donne davantage de courage.* Et non seulemen *rimes*, mais aussi *les consonances*, sont à éviter, c'est une negligence de n'y prendre pas garde, ou ne s'en soucier pas, comme *faits*, & *souhaits*, *a re*, & *croire*, *taché*, & *visage*, & mille autres se blables, s'ils se rencontrent dans une mesme cad ce.

C'est encore une autre espece de negligence, exemple, de dire, *il discourut long-temps sur l mortalité de l'ame*, *sur le mespris de la vie*, *sur la g re des bonnes actions*, & *sur le point de mourir*, *il moigna*, &c. c'est à dire qu'une preposition, com est *sur* icy servant à un sens, ne doit pas estre e ployée de suite à un autre, parce qu'elle engen de l'obscurité, & qu'elle trompe le Lecteur l'Auditeur. Il en est de mesme des autres parties l'oraison.

Il y a encore plusieurs autres sortes de *negligenc* mais parce qu'elles sont trop delicates, je les lais & me contente d'avoir marqué les principales, & choquent tout le monde.

Au reste j'ay jugé à propos de faire cette Rem que, parce que j'ay pris garde, que plusieurs de meilleurs Escrivains, qui excellent en la puret netteté, & élegance du stile, tombent bien souv dans ces negligences, qu'on remarque comme tant de taches sur un beau visage; car en beauco d'autres choses la negligence est souvent un gra

aifice, mais elle ne le peut jamais estre en matiere d stile. *La naifveté*, est bien une des premieres pfections, & des plus grands charmes de l'éloqence, mais elle n'a rien de commun avec la *negligce*, dont nous parlons en cette Remarque; & cux qui penseroient faire passer l'une pour l'autre, aroient grand tort; l'une est vice, & l'autre est vtu.

NOTE. Lors qu'on a commencé une periode par *mais*, Monsir de Vaugelas permet qu'on se serve de ce mesme mot deux ou tis lignes aprés en un autre sens. Je ne suis pas le seul que ce dble sens de *mais* ait embarassé. Voicy ce que M. Chapelain à rrqué sur cet endroit. *Comment dans un autre sens? quel autre s peut avoir* mais *que celuy de* toutefois, *si ce n'est dans la phrase* il n'en peut mais. *Tous les autres* mais *ont la signification advsative, & par consequent pareille, si je ne me trompe.*

Quelques-uns suppriment le nominatif du verbe aprés *mais*, cmme on le supprime aprés la conjonction *&*, & parce qu'on d fort bien, *ils n'estiment que leurs ouvrages, & méprisent ceux d autres*, ils disent de mesme, *ils ne se contentent pas de regarder lrs ouvrages comme des chefs d'œuvres, mais méprisent tout ce que l autres ont fait.* C'est une grande negligence, si ce n'est pas ue faute. Il est beaucoup mieux de repeter le nominatif, & de de, *mais ils méprisent.*

Il y a une autre sorte de negligence dans le stile, qu'on ne doit jmais se pardonner quand on veut écrire avec quelque soin. C'est de se servir deux fois en peu de lignes de la particule, *si* suiv de *que*. En voicy un exemple. *Le vent devint si impetueux q les arbres les plus forts n'en pûrent soûtenir la violence; la gresle sl mêla au vent, & tomba en si grande quantité que tous les jardins e furent couverts.* Ces deux *si que* sont trop proches l'un de lutre. Il y en a qui font une faute encore moins excusable, en mttant deux *si que* dans la mesme periode, comme, *Il estoit si aoureux de cette Dame, que quoy qu'elle dist souvent des choses si eignées du bon sens que tout le monde en rioit, il avoit l'aveuglent de luy applaudir.*

C'est encore une negligence de stile de mettre le verbe *pouvoir* aec *peut-estre*, ou avec *impossible*. Quelques-uns disent par exeple, *peut-estre avec le secours de ses amis pourra-t'il reüssir dans cte affaire.* Aprés avoir mis *peut-estre*, on ne doit pas mettre *pourra*, parce que c'est dire deux fois la mesme chose. Ainsi faut dire simplement, *peut-estre reüssira t'il dans cette affaire*, bien, *je croy qu'il pourra reüssir dans cette affaire.* Il y a la

mesme negligence dans cet autre exemple, *il est impossible qu'o se puisse imaginer la douleur que cette mort luy causa.* Le verb *pouvoir* ne dit rien de plus dans cette phrase que ce qui a esté di par *impossible*. Ainsi il faut dire, *on ne peut s'imaginer*, ou bie *il est impossible de s'imaginer la douleur &c.*

Septante, octante, nonante.

SEptante, n'est François qu'en un certain lieu oi il est consacré, qui est quand on dit, *la tradu ction des Septante*, ou *les septante Interpretes*, ou sim plement *les Septante*, qui n'est qu'une mesme chose Hors de là il faut toûjours dire *soixante dix*, tout d mesme que l'on dit *quatre vingt*, & non pas *octante* & *quatre-vingt-dix*, & non pas *nonante*.

NOTE. Monsieur Menage a aussi observé que dans le discour familier il faut dire *soixante dix*, *quatre-vingt*, *quatre-vingt dix*, mais il demeure d'accord qu'en termes d'Arithmetique & d'Astronomie, on dit fort bien, *septante*, *octante*, & *nonant* Il convient encore qu'en parlant des Interpretes de la Bible o doit dire *les septante*, & que ce seroit mal parler que de les ap peller *les soixante-dix*, si ce n'est qu'on ajoûtast, *Interpretes d la Bible*, selon la Remarque de Monsieur de Balzac, dont parl Monsieur de Girac dans sa replique à Monsieur Costar.

Suppression des pronoms personnels devant les verbes.

CEtte suppression a tres-bonne grace, quand ell se fait à propos, comme, *nous avons passé les ri vieres les plus rapides, & pris des places que l'on croyoi imprenables, & n'aurions pas fait tant de belles action si nous estions demeurez oisifs, &c.* Il est bien plu élegant de dire; *& n'aurions pas fait tant de belle actions*, que si l'on disoit, *& nous n'aurions pas fait* Il en est de mesme de tous les autres pronoms person nels de la seconde & de la troisiéme personne singu liere & pluriele, dont les exemples sont si frequen dans nos bons Autheurs, qu'il seroit superflu d'e rapporter icy davantage. Mais plusieurs abusent d cette suppression, sur tout ceux qui ont écrit il y

ving

ngt ou vingt-cinq ans ; car en ce temps-là, si nous exceptons M. Coëffeteau & peu d'autres, c'estoit n vice assez familier à nos Ecrivains. L'un des plus elebres, par exemple, a écrit, *car une chose mal nnée ne sçauroit estre bien deuë, & ne venons plus à mps de nous plaindre, quand nous voyons qu'on ne us la rend point.* Il faloit dire, *& nous ne venons us à temps*, parce que la construction change. De ême en un autre endroit, *nous ne sommes pas conns de nous informer du fonds de celuy qui emprunte, ais foüillons jusques dans sa cuisine.* Il faut dire, *ais nous foüillons*, parce que cette particule *mais*, it une separation qui rompt le lien de la constru-ion precedente, & en demande une nouvelle.

De ces deux exemples, on pourroit tirer deux egles, pour connoistre quand la suppression est auvaise. L'une, lors que la construction change ut-à-fait, comme au premier exemple, & l'au-e, lors qu'elle est interrompuë par une particule parative ou disjonctive, comme *mais, ou*, & au-es semblables. Donnons un troisiéme exemple de disjonctive, *ou nous le confesserons, ou le nierons*, e vaut rien, il faut repeter *nous*, & dire *ou nous le nfesserons, ou nous le nierons*. On pourroit faire en-ore d'autres regles semblables, tirées des endroits, ù ces Autheurs ont manqué, selon l'avis même de urs plus passionnez partisans. Il est certain que ce and Homme dont j'ay rapporté les deux exem-es, tenoit encore de l'ancien stile cette façon d'é-ire ; car les Anciens supprimoient souvent ce pro-om, & les modernes qui ont voulu se former sur un odele si estimé, l'ont suivi même aux choses, ui n'estoient plus en usage.

NOTE. Monsieur Chapelain doute que dans le premier ex-ple de Monsieur de Vaugelas on puisse supprimer *nous*, &

g 2 dire

dire, *& n'aurions pas fait tant de belles actions*, sur tout en passant de l'affirmative à la negative. D'autres pretendent que la suppression du pronom personnel *nous*, n'a pas bonne grace dans ce même exemple à cause du premier & qui est dans la periode. Ils disent que pour ne point repeter *nous*, il faudroit qu'il y eust simplement, *nous avons pris des places que l'on croyoit imprenables, & n'aurions pas fait tant de belles actions si &c.* Leur pensée est que pour faire cette suppression avec quelque grace, on doit employer fort peu de mots avant la conjonction &, qui empesche qu'on ne repete le nominatif du verbe, comme en cet exemple, *vous parlez indiscretement, & dites souvent ce qu'il faut taire.* J'adjoûteray à cela ce qui me blesse dans l'exemple de Monsieur de Vaugelas, c'est que le second & ne fait pas sous-entendre autant de mots que le premier. Quand aprés avoir dit, *nous avons passé les rivieres les plus rapides*, on ajoûte, *& pris des places*, on ne supprime pas seulement le pronom *nous*, mais encore le verbe *avons* que ce premier & fait sous-entendre, *& nous avons pris.* Dans le second membre de la periode, il n'y a que *nous* qui soit supprimé. On exprime le verbe, & comme il change de temps, je ne doute point qu'il ne faille repeter le nominatif, & dire, *& nous n'aurions pas fait tant de belles actions.* Si on disoit *nous avons passé plusieurs rivieres, & pris quantité de places, & fait tant de belles actions que &c.* la phrase seroit bonne, parce que le verbe ne changeroit point de temps, & que le second & feroit sous-entendre *nous avons* aussi bien que le premier; mais en ce cas il seroit mieux de supprimer le premier &, & de dire, *nous avons passé les rivieres les plus rapides, pris des places que l'on croyoit imprenables, & fait tant de belles actions que, &c.*

Sur cet exemple, *nous ne sommes pas contens de nous informer du fonds de celuy qui emprunte, mais foüillons jusques dans sa cuisine.* Monsieur Chapelain a raison de dire que la construction ne change point; cependant il convient qu'il faut repeter le nominatif, & dire, *mais nous foüillons jusques dans sa cuisine.* Il pretend que cela vient du passage de la negative à l'affirmative, qui veut la repetition du *nous* & qui ne la demanderoit pas, si l'affirmative ou la negative ne passoient pas dans leur contraire au membre suivant. Je ne croy point cette raison vraye. Diroit on, *ils ne s'attachoient pas seulement à décrier sa conduite, mais ne laissoient échaper aucune occasion de luy faire outrage?* Il me semble qu'il faudroit répeter le nominatif, & dire, *mais ils ne laissoient échaper.* Voilà pourtant une negative dans le premier membre, qui ne passe point dans son contraire au membre suivant, ce qui fait voir que *mais*, quoy qu'il serve de liaison aussi bien que la conjonction &, demande toûjours la repetition du nominatif. Je croy que cette raison du passage de l'affirmative à la negative peut avoir lieu pour faire repeter le nominatif aprés &, sur tout quand

econd verbe change de temps, comme en cet exemple, *il fait unique étude de luy plaire, & il n'auroit pas pour luy tant de plaisance s'il n'esperoit &c.*

Voicy une façon de parler de Monsieur de Vaugelas, que je ite fort qui soit correcte. Sur la fin de la remarque qui a pour e, *des participes actifs*, il dit en parlant d'*estant*; *quand il st pas auxiliaire, la pluspart tiennent qu'il n'est jamais participe, toûjours gerondif.* Je croy qu'il faut repeter le verbe avec son minatif, & dire, *la plûpart tiennent qu'il n'est jamais partici-, & qu'il est toûjours gerondif*, à cause du passage de la negati- à l'affirmative.

Pleurs.

E mot a esté employé au genre feminin par Monsieur de Malherbe dans ses vers. Il est vray que n'est pas dans ses bonnes pieces. Le vers m'est éapé, toutefois j'en suis certain. Il y a eu aussi uelque autre Poëte de ce temps-là, qui l'a fait feinin; neantmoins tous les Anciens l'ont fait maslin, & l'on trouvera dans Marot *un pleur*, mais ijourd'huy je ne vois personne qui ne le croye, & e le fasse masculin, *des pleurs versez*, *des pleurs pandus.*

NOTE. Monsieur Menage donne des exemples de Baïf, & Desportes, qui font voir que l'on disoit autrefois *un pleur*, ais ce mot n'est plus en usage aujourd'huy qu'au pluriel. Il est asculin, & sur ce que Monsieur de Vaugelas asseure qu'il a esté nployé au feminin par Malherbe, le mesme M. Menage dit, ie ce qui a trompé M. de Vaugelas, c'est que dans les premies editions des ouvrages de Malherbe, il y avoit une faute d'imession, & qu'on lisoit dans l'Ode sur le voyage de Sedan,

Nos pleurs sont évanoüies,
Sedan s'est humilié,

au lieu de

Nos peurs sont évanoüies.

Mercredy, arbre, marbre, plus.

TOus ceux qui ont tant soit peu étudié, & qui sçavent l'etymologie de ce mot qui vient de Mercure, ont de la peine à l'écrire & à le prononcer

autrement que *mercredy*, avec une *r* aprés l'*e*. Il y en a d'autres qui tiennent, qu'à cause de cette etymologie il faut bien écrire, *mercredy*; mais qu'il faut prononcer *mécredy*, sans *r*, tout de mesme que l'on écrit, *arbre*, & *marbre*, & neanmoins on prononce *abre* & *mabre*, pour une plus grande douceur. A quoy je répons qu'il est vray qu'autrefois on prononçoit à la Cour *abre*, & *mabre*, pour *arbre*, & *marbre*, mais mal. Aujourd'huy cela est changé, on prononce l'*r*, comme à *plus*, on ne prononçoit pas l'*l*, & aujourd'huy on la prononce. La plus saine opinion, & le meilleur usage est donc non seulement de prononcer, mais d'écrire, *mécredy* sans *r*, & non pas *mercredy*.

NOTE. Ce qui precede les dernieres lignes de cette remarque, donne lieu de croire que Monsieur de Vaugelas va dire qu'il faut prononcer & écrire *mercredy*, comme on prononce, *arbre*, *marbre* & *plus*, en faisant sentir l'*r* aux deux premiers, & l'*l* au dernier. C'est ce qui a obligé Monsieur Chapelain à dire sur cet endroit, *Quand M. de Vaugelas dit*, le meilleur usage est donc, *ce* donc *est une consequence prise là au contraire de ce que l'on attendoit. Par ce qui precede d'*arbre, *il paroît si l'analogie avoit lieu, qu'il faudroit prononcer non* mécredy, *mais* mercredy, *& c'estoit ainsi que la suite du sens vouloit que l'on conclust.*

Il est vray que plusieurs prononcent & écrivent *mécredy*. D'autres tiennent que comme on est revenu de la prononciation trop délicate d'*abre* & de *mabre*, pour *arbre* & *marbre*, on doit aussi prononcer *mercredy* & non *mécredy*, & par consequent l'écrire. Je croy l'un & l'autre bon. *Mécredy* est le plus doux; il est aussi le plus usité.

Le confluent de deux fleuves.

LA jonction, ou le mêlange de deux fleuves, lors qu'un fleuve entre dans un autre, se dit fort bien *le confluent de deux rivieres*, & c'est ce qui est cause qu'il y a tant de lieux en France, qu'on appelle *Conflant*, c'est à dire *confluent*, mais de *confluent*, on a fait *conflant*, qui est plus aisé, & plus doux à pro-

noncer. J'ose asseurer qu'il n'y a point de lieu qui ppelle ainsi, où il n'y ait une riviere qui entre dans tre. Mais il faut dire, *le confluent de deux rivie-*, au singulier, & non pas *les confluens*, au pluriel, nme disent quelques-uns. Ce n'est pas qu'on ne le au pluriel si l'on parle de *tous les confluens d'un aume.*

OTE. Quoy que le lieu où une riviere se mêle dans l'autre, pelle *constant*, on ne sçauroit dire, *le constant de deux rivie-* Il faut toûjours dire, *le confluent.*

Commencer.

E verbe dans la pureté de nostre Langue deman- de toûjours la preposition *à*, aprés soy, & pour n parler François il faut dire, par exemple, *il mence à se mieux porter*, & non pas, *il commence se mieux porter*, & cela est tellement vray que mes- au preterit defini, à la troisiéme personne singu- re *commença*, il faut dire *à* aprés, & non pas *de*, nme disent les Gascons, & plusieurs autres Pro- iciaux, & mesme quelques Parisiens, soit par ntagion, on pour adoucir la Langue, ostant la cophonie des deux *a*, ne se souvenant pas de cette ixime sans exception, qu'il n'y a jamais de mau- is son qui blesse l'oreille, lors qu'un long usage l'a bly, & que l'oreille y est accoûtumée, ce que us sommes obligez de repeter souvent selon les oc- ions. Il ne faut donc jamais dire, *il commença de*, is toûjours *il commença à*, mesme quand le verbe i suit commenceroit encore par un *a*, tellement 'il faut dire par exemple, *il commença à avoüer*, non pas *il commença d'avoüer*. Ce n'est pas qu'il le faille éviter tant qu'il est possible, mais si par cessité, comme il se rencontre quelquefois, la iveté de l'expression oblige aux trois *à* de suite, il

n'en faut point faire de scrupule, parce que cette fa
çon de parler estant naturelle, ne peut avoir qu
bonne grace, tant s'en faut qu'elle soit rude. Il e
vray qu'il y a des verbes, qui regissent *à* & *de*, d'au
tres qui ne regissent que *de*, & d'autres qu'*à*, com
me celuy-cy. Je remarqueray ceux de toutes les tro
sortes, à mesure qu'ils se presenteront.

Par occasion, puisque nous parlons du verbe *com
mencer*, je diray que plusieurs Parisiens doive
prendre garde à une mauvaise prononciation de c
verbe, que j'ay remarquée mesme en des personn
celebres à la Chaire & au Barreau. C'est qu'ils pro
noncent *commencer*, tout de mesme que si l'on écri
voit *quemencer*, comme nous avons remarqué ailleu
qu'ils disent aussi *ajetter*, pour *acheter*, & qu'ils pro
concent l'*r* simple & douce, comme double & fort
& l'*r* double, comme simple; car ils disent *burrea*
pour *bureau*, & *arest*, pour *arrest*. Athenes,
siege & l'oracle de l'Eloquence Grecque, ne laisso
pas d'avoir quelque vice particulier dans sa Langue
& Paris qui ne luy en doit rien dans la sienne, n'e
pas exempt aussi de quelques defauts par la destin
& la nature des choses humaines, qui ne souffren
rien de parfait.

NOTE. Monsieur Menage dit qu'on employe indifferer
ment *commencer à*, & *commencer de*, & croit mesme qu'il
trouve plus d'exemples de cette seconde locution que de la pr
miere. Le Pere Bouhours avouë qu'aprés avoir cru long-tem
que c'estoit une faute de dire, *Il commença de se mieux porter*,
a changé de sentiment en lisant plusieurs bons livres où il a trou
commencer de. Il en cite divers endroits qui font connoistre q
de fort habiles gens ne sont point persuadez, comme Monsie
de Vaugelas le pretend, que le verbe *commencer* dans la pureté
nostre Langue, demande toujours la preposition *à* aprés soy.
ne faut donc point faire de scrupule de se servir de l'un & de l'a
tre, particulierement au preterit indefini, afin d'éviter la cac
phonie des deux *à* qui se rencontre dans, *Il commença à parl
fierement*: sur tout, je ne voudrois jamais dire, *il commença
avec*

...oüer. Il eſt quelquefois tres-commode de dire en vers *commen-...r de*, mais comme le remarque tres judicieuſement le Pere Bou-...urs, ce ſeroit une licence fort vicieuſe que de mettre dans un ...eſme vers *commencer* avec *de*, & avec *à*, comme en celui-...

Il commença de vaincre auſſi toſt qu'à paroiſtre.

Je voy qu'on met auſſi *de* & *à* aprés le verbe *tâcher*. Il me ſem-...e que *de* eſt le meilleur *tâcher de réüſſir*, qu'il doit ſuivre *eſ-...yer*, qui ſignifie la meſme choſe, & qui demande toûjours *de*, ...*eſſaya de gagner ſon amitié.*

Obliger eſt encore un verbe de meſme nature. On dit égale-...ent, *obliger de faire*, & *obliger à faire*. Il ſemble que quand ... pronom perſonnel eſt joint avec ce verbe, il demande plus or-...nairement la particule *à*. *Il s'oblige à faire tout ce que vous luy donnerez.* On dit, *je ſuis obligé de vous avertir*, & non pas, ...*ſuis obligé à vous avertir*. Il n'y a point en cela d'uſage certain, ...eſt l'oreille qui décide.

Pluſieurs mettent *à*, aprés *forcer* & *contraindre*, *forcer à eſtre ...tiel*; *Il le contraignit à payer ce qu'il devoit.* J'aimerois mieux ...ettre *de*, *forcer de faire*, *contraindre de faire*, quoy qu'on ne ...iſſe blâmer ceux qui diſent, *contraindre à faire.*

Le verbe *engager* me paroiſt demander *à*. *Je l'ay engagé à me ...vir*, *je m'engage à faire cela pour vous.* Beaucoup pourtant di-...nt & écrivent, *engager de faire.* Je ne voudrois mettre *de* ...'afin d'éviter la cacophonie du parfait indéfiny. *Il s'engagea ...aller*, pour ne pas dire, *Il s'engagea à aller.*

Demain matin, demain au matin.

TOus deux ſont bons, mais il faut dire *juſques à demain matin*, & non pas *juſques à demain au ...atin*, quoy que l'on die fort bien *juſques à demain ...u ſoir.*

NOTE. *Demain matin* ſe dit dans le diſcours familier, mais ...ne croy pas qu'on le doive écrire, ni que *juſqu'à demain matin* ...t droit d'exclurre *juſqu'à demain au matin*, qui eſt la plus cor-...ecte façon de parler. J'ay oüi demander s'il faloit dire *à cinq ...eures de matin* ou *du matin*. C'eſt *du matin* qu'il faut dire, & ...eux qui écrivent *à cinq heures de matin*, *à cinq heures de ſoir*, ...omme je l'ay veu ſouvent écrit, font une faute.

Monſieur Menage nous fait remarquer ſur le mot *demain*, que ...uſage a emporté un preſent pour un futur dans cette phraſe. ...*l eſt demain feſte.* Pour parler juſte, il faudroit dire, *il ſera de-...ain feſte.* On dit de même, *quelle feſte eſt-il demain*, pour ...*quelle feſte ſera-t'il?*

Des participes actifs.

DAns la Remarque des gerondifs il a fallu necesſairement parler des participes, à cauſe qu'une infinité de gens les confondent l'un avec l'autre. Mais aprés avoir fait voir que l'uſage des gerondifs eſt beaucoup plus frequent en François que celuy des participes, nous avons promis une Remarque particuliere ſur ces derniers pour en traiter à plein fond; car j'oſe dire que c'eſt une des parties de noſtre Grammaire qui a eſté auſſi peu connuë juſqu'icy, & qui merite autant d'eſtre éclaircie.

Il faut commencer par les deux verbes auxiliaires, *avoir* & *eſtre*. Jamais ils ne ſont participes, quand ils ſont la fonction du verbe auxiliaire, & qu'ils ſont joints à un autre verbe, comme *ayant eſté*, *ayant mangé*, *eſtant contraint*, *eſtant aimé*. Ils ſont toûjours gerondifs, & par conſequent ils ne reçoivent jamais d'*s*, & ne peuvent avoir de pluriel, parce que les gerondifs ſont indeclinables. D'où il s'enſuit que ceux qui écrivent, par exemple, *les hommes ayans veu*, *les hommes eſtans contraints*, comme font la pluspart, n'écrivent pas bien. Il faut dire, *les hommes ayant veu*, *les hommes eſtant contraints*, ſans *s*, aprés *ayant* & *eſtant*, à cauſe qu'ils ſont gerondifs, comme il ſe voit clairement par la conformité des autres Langues vulgaires avec la noſtre; car l'Italienne & l'Eſpagnole diſent *havendo viſto*, *eſſendo coſtretti*, *haviendi viſto*, *ſiendo forçados*, ainſi que nous avons deja dit en la Remarque des gerondifs & cette façon de parler par le gerondif avec le participe, eſt inconnuë à la Langue Grecque & à la Latine, & n'appartient qu'aux Langues vulgaires.

Ces meſmes mots *ayant*, & *eſtant*, doivent encore eſtre conſiderez ſans participe aprés eux. Don-

nons·

ons-en des exemples, & parlons premierement 'ayant, ſous lequel, eſtant ainſi employé, tous :s autres participes actifs ſeront compris, parce u'ils ſe gouvernent tout de meſme. *Ayant*, eſt onc gerondif de cette façon, *les hommes ayant cette iclination*, & participe de cette autre ſorte; *je les y trouvez ayans le verre à la main.* Mais voicy une Remarque nouvelle & fort curieuſe, dont je dois la neilleure partie aux Oracles de noſtre Langue, que 'ay conſultez là-deſſus. C'eſt que le participe *ayant*, 'a jamais de feminin, & que les autres participes ctifs n'en uſent gueres. L'exemple en eſt une preu- e convaincante, *je les ay trouvées ayantes le verre à a main.* Cette façon de parler ſeroit barbare & ri- icule. Auſſi de dire *ayant le verre à la main*, cela e ſe peut non plus, parce qu'*ayant*, eſt maſculin, & ne peut eſtre feminin, n'y ayant point d'adjectif n noſtre Langue, comme preſque tous les partici- es le ſont, qui ſe termine en *ant*, dont le feminin u pluriel ne ſe termine en *antes*. Il faut donc ne- eſſairement avoir recours au gerondif, quand il 'agit du feminin, ſoit au ſingulier, ſoit au pluriel, & dire en l'exemple que nous avons propoſé, *je les ay trouvées ayant le verre à la main*, nonobſtant l'é- quivoque d'*ayant*, qui ſe pourroit rapporter à *je*, auſſi bien qu'*aux femmes*, ſi le ſens ne ſuppléoit à ce defaut, comme il fait ſouvent en toutes les Langues, & dans les meilleurs Autheurs. Donnons un exem- ple des participes actifs aux autres verbes: *je les ay trouvées beuvantes & mangeantes.* Qui a jamais oüy parler comme cela? Il faut dire, *je les ay trouvées beuvant & mangeant*, au gerondif, nonobſtant l'é- quivoque, qui eſt oſté par le ſens, & ne peut meſme eſtre rapporté à *je*, qu'en luy faiſant violence, par- ce que *beuvant & mangeant*, eſtant proches de *trou-*

vées, se doivent rapporter naturellement à *trouvées*, plûtost qu'à *je*, qui en est fort éloigné.

Mais on objecte que l'on dit *changeante*, *concluante*, *effrayante*, *remuante*, & une infinité d'autres de cette sorte, dont le participe actif, comme *changeant*, *concluant*, *effrayant*, *remuant*, &c. a son feminin.

On répond que tout participe actif & passif doit estre consideré en deux façons, ou comme participe & adjectif tout ensemble, ou comme adjectif seulement. Or il n'est jamais participe au feminin, au moins dans le bel usage, mais seulement adjectif, quoy que l'on confesse qu'il vient du participe; car s'il estoit participe au feminin, il regiroit sans doute le mesme cas que regit le verbe dont il est participe, comme il fait au masculin ; par exemple, on dit fort bien, *je les ay trouvez mangeans des confitures, beuvans de la limonade*, mais on ne dira jamais en parlant des femmes, *je les ay trouvées mangeantes des confitures*, ny *beuvantes de la limonade*, ny *ayantes le verre à la main*, comme nous avons dit.

Que si l'on replique, qu'il y a plusieurs de ces feminins qui regissent le mesme cas, que leurs verbes, comme *ces estoffes ne sont pas fort belles*, *ny approchantes de celles que je vis hier*, & *son humeur est tellement repugnante à la mienne que*, &c. Car le verbe *approcher*, regit *de*, comme, *il n'approche pas de la vertu d'un tel*, & le verbe *repugner*, regit *à*, comme, *cela repugne à mon humeur*, & ainsi d'un grand nombre d'autres. On répond, qu'il ne s'ensuit pas pour cela que *approchantes*, *repugnantes*, & leurs semblables soient participes, parce qu'il y a plusieurs noms adjectifs, & particulierement les verbaux, c'est à dire, ceux qui sont formez des verbes, qui gardent le mesme regime des verbes dont ils sont formez, ou

dont

[d]ont ils approchent, quoy qu'ils ne ſoient point par[tic]ipes & qu'ils n'en ayent aucune marque, comme [pa]r exemple, *libre*, *vuide*, *conforme*, *ſemblable*, *&c.* [Ca]r on dira *libre de tous ſoins*, *libre de faire*, *ou de ne pas [fa]ire*, *vuide d'argent*, *vuide de tous ſoins*, *conforme [o]u ſemblable à ſon modelle*, qui ſont des regimes des [ve]rbes d'où ils viennent, ou dont ils approchent.

Il y en a pourtant qui ſouſtiennent que ce partici[pe] actif feminin, ne doit pas eſtre entierement ban[ni] de noſtre Langue, quoy que neanmoins ils de[m]eurent d'accord que l'uſage en eſt tres-rare, & que [le] gerondif mis en ſa place ſera meilleur ſans compa[ra]iſon. Quand on leur accorderoit ce participe femi[ni]n de la façon qu'ils le propoſent, il me ſemble qu'il [n']y auroit guere à dire entre ces deux propoſitions [qu]'*il n'eſt point du tout de la Langue*, ou *qu'il en eſt [de] ſorte*, *que l'uſage en eſt tres rare*, *& qu'encore en ce [ca]s-là*, *le gerondif eſt beaucoup meilleur.* Voicy l'ex[em]ple qu'ils apportent. On dira fort bien, diſent-[il]s, *cette femme eſt ſi preſſante & ſi examinante toutes [ch]oſes.* Or *examinante*, en cet exemple ne peut eſtre [qu]e participe, puis qu'il regit aprés ſoy le meſme [ca]s que le verbe, qui eſt, comme nous avons dit, [la] marque infaillible du participe. On répond pre[m]ierement que l'uſage n'eſt point de parler ainſi, & [qu]e l'on dira plûtoſt, *cette femme eſt ſi preſſante*, *& [ex]amine tellement toutes choſes.* Secondement, on [n]e demeure point d'accord, que cela ſoit bien dit, [&] tous ceux à qui je l'ay demandé, & qui en ſont [b]ons Juges, condamnent abſolument cette façon de [pa]rler.

Voicy un exemple contraire, qui le fera voir en[c]ore plus clairement, par la comparaiſon du parti[ci]pe maſculin avec le participe feminin : *ce ſont tous [ar]gumens concluans une meſme choſe.* Cela eſt fort bien

dit, & *concluans* icy eſt participe, mais *ce ſont tou-tes raiſons concluantes une meſme choſe*, ce ſera fo[rt] mal dit, & l'Uſage eſt de ſe ſervir du gerondif, [&] de dire, *ce ſont toutes raiſons concluant une meſm[e] choſe*, ou ce qui ſeroit beaucoup mieux, *ce ſont tou-tes raiſons qui concluënt une meſme choſe*; car c'e[ſt] avec ce pronom relatif, que noſtre Langue ſuppl[ée] au defaut du participe actif feminin, comme il [ſe] voit dans l'exemple que nous venons d'alleguer, [&] en celuy-cy encore, *je les ay trouvées qui beuvoient* [&] *mangeoient*, & ainſi en tous les autres.

Ce n'eſt pas que de dire, *ce ſont toutes raiſons con-cluantes*, ne ſoit tres-bien dit, parce que là il eſt ad-jectif, & l'Uſage parle ainſi; mais ſi l'on penſe e[n] faire un participe qui regiſſe le nom comme ſon ve[r]be, & dire, *ce ſont toutes raiſons concluantes u[ne] meſme choſe*, il ne vaut rien.

Il reſte à parler d'*eſtant*, quand il n'eſt pas aux[i]liaire. La plûpart tiennent qu'il n'eſt jamais partici-pe, & toûjours gerondif, & qu'ainſi il faut dire par exemple, *les François eſtant devant Perpignan* & non pas *eſtans*. Quelques-uns au contraire eſt[i]ment, qu'*eſtans* ſe peut dire comme participe, quo[y] qu'ils ne nient pas qu'*eſtant*, comme gerondif, n[e] ſoit bon auſſi. De meſme ils ſoûtiennent que l'un [&] l'autre eſt bien dit, *les ſoldats eſtant ſur le point*, [&] *eſtans ſur le point*. Que ſi cela eſt vray, au moins [il] n'a lieu qu'au ſeul cas de ces exemples: car *eſtant* ne peut eſtre employé qu'en trois façons, ou comm[e] verbe auxiliaire, lors qu'il eſt joint au participe pa[ſ]ſif, par exemple *eſtant aſſuré*, ou comme verbe ſu[b]ſtantif regiſſant un nom aprés ſoy, par exemple *eſtant malade*, ou ſans participe & ſans nom, com-me, *eſtant ſur le point*. Quand il eſt auxiliaire, no[us] avons déja fait voir qu'il ne peut eſtre que gerondi[f].

Quan[d]

uand il regit un nom, il est aussi gerondif, & il est pas besoin de dire *estans*, pour marquer le pluel, parce que le nom le marque assez, comme lors ue l'on dit *estant malades*, l'*s* de *malades*, montre en qu'il est pluriel sans mettre *estans*. Il n'y a donc u'un seul cas où l'on puisse mettre *estans*, qui est rs qu'il n'a point de nom ny de participe aprés soy, omme quand on dit, *estans sur le point*. Pour moy le trouve bon; parce qu'il sert toûjours à éloigner équivoque qui se peut rencontrer entre le pluriel & singulier, mais quand il ne fera point d'équivoque, aimerois mieux dire *estant*, au gerondif.

Au moins il est bien certain qu'*estant*, participe, a point de feminin, & que jamais on n'a dit *estan-*, non plus qu'*ayante*, au feminin, ce qui n'est pas 1 petit indice que les participes actifs naturellement ont point de feminin, & que tous les feminins que ous voyons tirez de ces participes, sont purement ljectifs, & ne tiennent rien de la nature des partipes actifs, que leur formation.

NOTE. Beaucoup de personnes qui s'attachent à la pureté de stre langue, ne demeurent pas d'accord avec Monsieur de Vaulas, que ces mots *ayant* & *estant*, soient quelquefois particis, & qu'ils puissent recevoir une *s* aprés eux. Ils veulent 'ils soient toûjours gerondifs, & que comme on dit, selon les emples qu'il apporte, les hommes *ayant cette inclination*, & n pas *ayans*, on dise aussi, *je les ay trouvez ayant le verre à la ain*, & non pas, *ayans le verre à la main*. Ils demandent pouroy on en veut faire un participe adjectif, seulement pour le uriel masculin, puisqu'*ayant*, & par consequent tous les aus participes qui se gouvernent de mesme, ne sçauroit avoir de minin, & qu'on ne dit point d'une femme au singulier, *je l'ay ouvée ayante le verre à la main*, ny de plusieurs; *je les ay trouées ayantes le verre à la main*. Si on reçoit le gerondif pour le minin, pourquoy fera-t'on scrupule de le recevoir pour le maslin? Pour connoistre qu'*ayant* doit toûjours estre gerondif, esme avec un masculin pluriel, on n'a qu'à consulter son oreil-. Si aprés *ayant* il suit une voyelle & non pas une consone, & 'au lieu de ces mots, *le verre à la main*, on trouve écrit *un verre*

verre à la main, il est certain qu'on prononcera, *je les ay trouv-ayant un verre à la main*, comme s'il y avoit, *ayan t'un verre à la main*, & non pas *ayan z un verre à la main*, comme s'il y avoit un *z* devant *un*. Ce que j'ay entendu dire de plus fort pou *ayans*, c'est que si on dit, *Je les ay trouvez ayant le verre à la main*, on ne sçait si c'est moy qui avois le verre à la main, lor que je les ay trouvez. J'avouë que cela cause une équivoque mais puisqu'il la faut souffrir necessairement dans le feminin, *Je les ay trouvées ayant le verre à la main*, elle ne doit pas faire plu de peine dans le masculin. D'ailleurs si au lieu de *Je les ay trouvez*, on dit, *nous les avons trouvez ayant le verre à la main*, la mesme équivoque subsistera, & on ne peut l'éviter qu'en tour nant la phrase d'une autre façon. Toutes ces raisons me persua dent, qu'il faut toûjours dire *ayant*, & non pas *ayans*. Je sui de ce mesme sentiment pour les autres verbes, & dirois, *ils choi sirent ce party, aimant mieux ceder de bonne grace que, &c.* & non pas *aimans mieux*. *Estant*, quand même il n'est pas auxi liaire, ne doit estre regardé que comme gerondif, & on ne di point, *& les Soldats estans sur le point*, il faut dire, *estant sur le point*.

Courir sus.

CEtte façon de parler, soit dans le propre, ou dans le figuré, estoit fort élegante du temps de M. Coëffeteau qui en use souvent, mais aujourd'huy elle commence à vieillir. Nous avons pourtant quelques-uns de nos Auteurs modernes, & des meilleurs, qui s'en servent encore. Ce qu'il y a à remarquer pour ceux qui s'en voudront servir, est de ne mettre pas le datif, que *courir sus*, regit, devant le verbe, mais aprés. Un exemple le va faire entendre. *Il ne faut pas courir sus aux affligez*, est bien dit, mais si aprés avoir parlé des affligez, je dis, *il ne leur faut pas courir sus*, je parle mal, parce que je mets *leur*, qui est le datif, devant *courir sus*, dont il est regi. C'est tout de mesme qu'*aller au devant*, car *aller au devant de luy*, est fort bon; & *luy aller au devant*, ne vaut rien.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer, pretend que cette phrase, *il ne faut pas leur courir sus*, est aussi bonne que, *il n*

fau

a *pas courir sus aux affligez* Monsieur Chapelain a dit ... arque, que *courir sus* est une vieille phrase, qui se ... me en son vrai lieu dans les patentes, *il est enjoint de leur ... re sus.* Le datif est icy devant le verbe dont il est regy, ce ... est contraire à ce que Monsieur de Vaugelas veut que l'on ob... e. Cette façon de parler est vieille, & ceux qui écrivent bien ... n'en servent plus.

Voisiné.

VOisiné, pour *voisinage*, comme, *j'envoye des fruits à tout mon voisiné*, pour dire *à tout mon ... sinage*, est un mot Provincial, insupportable à ... iconque sçait la pureté de nostre Langue.

NOTE. Monsieur Chapelain dit que *voisiné* ne meritoit pas ... tre marqué, tant il est peu connu dans cette terminaison.

De façon que, de maniere que, de mode que, si que.

CEs deux premieres façons de parler, *de façon que, de maniere que*, sont Françoises à la verité, ... ais si peu élegantes, qu'il n'y a pas un bon Autheur ... i s'en serve : & pour ces deux autres, *de mode que*, & *si que*, elles sont tout-à-fait barbares, particu... lrement *si que*, bien que tres familier à plusieurs ... rsonnes qui sont en réputation d'une haute élo... ence. Il faut dire, *si bien que*, *de sorte que*, ou ... *lement que*. Il n'y a que ces trois qui soient em... oyez par les bons Ecrivains.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer, dit que Monsieur de ... ugelas met *de façon que*, qui est tres-bon, en fort mauvaise ... mpagnie, afin de le faire rebuter. Le Pere Bouhours ne con... mne ny *de façon que*, ny *de maniere que*, au contraire il dit ... 'ils sont aujourd'huy dans la bouche de plusieurs personnes, & ... e quelques-uns de nos bons Auteurs en usent. Il cite Monsieur ... Abbé Regnier, qui employe souvent *de maniere que* dans sa ... raduction de Rodriguez. *De sorte que* est la maniere de parler ... plus usitée, & je la prefererois à *tellement que*. On ne dit plus ... ujourd'huy, *si que*. On l'avoit pris de l'Italien *si che*.

Des

Des preterits de ces verbes, entrer, sortir, monte[r], descendre.

C'Est une faute fort commune de conjuguer [les] preterits de ces quatre verbes par le verbe a[u]xiliaire *avoir*, au lieu de les conjuguer par le v[er]be substantif *estre*. L'exemple le va faire entend[re]. Plusieurs disent, *il a esté jusqu'à la porte; mais il n['est] pas entré, mais il n'a pas sorty*, au lieu de dire, *m[ais] il n'est pas entré, mais il n'est pas sorty.* De mesm[e] ils disent, *il a monté, il a descendu*, pour *il est mo[n]té, il est descendu.* Il faut observer la mesme cho[se] en tous leurs autres preterits.

NOTE. J'ay marqué en un autre endroit, selon l'obser[va]tion de Monsieur Menage, qu'on dit fort bien, *Monsieur a so[rty] ce matin*, pour dire *qu'il est sorty & revenu.* Quoy qu'on d[ise] ordinairement, *il est monté*, le mesme Monsieur Menage [fait] voir par les exemples qui suivent, qu'on peut dire aussi, *il [a] monté. Aussi tost que Madame est venuë de la Messe, elle a mo[n]té en sa chambre. Un tel Ecolier n'a pas monté en troisiéme, il [est] demeuré en quatriéme; j'ay monté à cheval sous Arnolfini.* [Je] croy qu'on diroit aussi fort bien, *j'ay fait tout ce que j'ai pu po[ur] le convaincre, mais il n'a pas bien entré dans la force de m[es] raisons.*

Deux mauvaises prononciations, qui sont tres communes, mesme à la Cour.

L'Une de ces mauvaises prononciations est d[e] dire, *cheuz vous, cheuz moy, cheuz luy*, au lieu de dire *chez-vous, chez-moy, chez-luy*, & je ne pui[s] comprendre d'où est venu cet *u*, dans ce mot. L'autre, de prononcer une *s*, ou un *z*, aprés *on*, devant la voyelle du verbe qui le suit, comme *on za* pour dire *on a*; *on z-ouvre*, pour dire *on ouvre*; *on z-ordonne*, pour dire *on ordonne.* Je ne rapporte pa[s] des exemples des autres voyelles, parce que j'ay remarqué qu'en l'*e*, en l'*i*, & en l'*u*, on ne fait pa[s] cette faute, & il me semble que je n'ay point o[uy]

on z estime, pour *on estime*, ny *on z humecte*, [...]r *on humecte*. Neanmoins je me pourrois bien [...]mper, mais il suffit de soûtenir que c'est un vice [...]prononciation en toutes les cinq voyelles. Ce [...]e est d'autant moins excusable, que la lettre *n*, [...] finit *on*, n'a pas besoin du secours d'une autre [...]sone, pour ôter la cacophonie de la voyelle suivante; puis qu'elle mesme y suffit en se redoublant, [...]me nous avons dit en la Remarque de la lettre [...] car on prononce *on a*, *on ouvre*, *on ordonne*, com[...]si l'on écrivoit *on n-a*, *on-n-ouvre*, *on-n-ordonne*, [...] est la plus douce prononciation que l'on sçau[...]t trouver en ces mots là, sans en chercher une au[...]. Il y a encore quelques autres mauvaises prononciations, que j'ay remarquées ailleurs; en voicy [...]core une.

[N]OTE. Il y en a qui prononcent encore *chenz vous*, pour [...] *vous*, ce qui est tres-mal, mais personne ne dit plus, *on* [...], *on z'ouvre*, pour dire, *on a*, *on ouvre*.

De la lettre r, *finale des infinitifs*.

[J]E ne m'étonne pas qu'en certaines Provinces de France, particulierement en Normandie, on [pr]ononce, par exemple, l'infinitif *aller*, avec l'*e* [ou]vert, qu'on appelle, comme pour rimer riche[me]nt avec l'*air*, tout de mesme que si l'on écrivoit *[all]air*; car c'est le vice du païs, qui pour ce qui est [de] la prononciation manque en une infinité de cho[se]s. Mais ce qui m'étonne, c'est que des personnes [né]es & nourries à Paris & à la Cour, le prononcent [pa]rfaitement bien dans le discours ordinaire, & que [ne]anmoins en lisant ou en parlant en public, elles [le] prononcent fort mal, & tout au contraire de ce [q]u'elles font ordinairement; car elles ont accoû[tu]mé de prononcer ces infinitifs, *aller*, *prier*, *pleu[re]r*, & leurs semblables, comme s'ils n'avoient point

point d'*r* à la fin, & que l'*e* qui precede l'*r*, fust u *e* masculin, tout de mesme que l'on prononce l participe *allé*, *prié*, *pleuré*, *&c.* sans aucune di ference, qui est la vraye prononciation de ces sor tes d'infinitifs. Et cependant, quand la plusspart de Dames, par exemple, lisent un livre imprimé, o elles trouvent ces *r*, à l'infinitif, non seulemen elles prononcent l'*r* bien forte, mais encore l'*e* for ouvert, qui sont les deux fautes que l'on peut fair en ce sujet, & qui leur sont insupportables en l bouche d'autruy, lors qu'elles les entendent faire ceux qui parlent ainsi mal. De mesme la plusspa de ceux qui parlent en public, soit dans la Chaire o dans le Barreau, quoy qu'ils ayent accoûtumé d les bien prononcer en leur langage ordinaire, for encore sonner cette *r*, & cet *e*, comme si les paro les prononcées en public, demandoient une autr prononciation, que celle qu'elles ont en particulie & dans le commerce du monde. Quand j'ay pris l liberté d'en avertir quelques-uns de mes amis, i m'ont répondu qu'ils croyoient que cette pronon ciation ainsi forte avoit plus d'emphase, & qu'el remplissoit mieux la bouche de l'Orateur, & l oreilles des Auditeurs; mais depuis ils se sont de abusez, & corrigez, quoy qu'avec un peu de pe ne, à cause de la mauvaise habitude qu'ils avoien contractée.

NOTE. Il est certain que lors qu'on parle en public, on do prononcer beaucoup de mots d'une autre maniere qu'on ne l prononce dans la conversation, mais cela ne regarde point l infinitifs des verbes en *er*, où il ne faut jamais faire trop sent l'*r* finale. Dans le discours familier on prononce *st homme*, *j femme*, & ce seroit une affectation vicieuse de dire *cet homm cette femme*, quoy que dans la Chaire on doive prononcer ain ces mots. Il y a pourtant d'excellens Predicateurs qui prononcer *st'action*, *st'habitude*, mais la plûpart prononcent entieremer *cet* & *cette*. On prononce aussi dans le discours familier *nostre* l:

re, sans y faire presque sentir l'*r*, & l'on dit *nostre dess* *re resolution*, comme si l'on écrivoit *noste dessein*, *vost.* *tion.* Je connois une personne qui se fait remarquer de tout monde, à cause qu'elle fait entierement sentir l'*r* dans ces x mots. Comme il faut avoir une prononciation plus ouver- ors que l'on parle en public, & sur tout lors qu'on recite des rs, je croy qu'on doit prononcer *les hommes*, *mes amis*, & n pas *le z-hommes*, *me z-amis*, comme je l'entens prononcer uelques-uns. Je dirois en parlant publiquement, *les Fran-*, *l'Academie Françoise*, & dans la conversation, *les Fran-*, *l'Academie Française*. Ceux qui disent, *Saint Français*, lent tres-mal, on doit toûjours prononcer *François*, quand st un nom de baptême.

uand il faut prononcer le D *aux mots qui commen-cent par* Ad, *avec une autre consone aprés le* D.

L y en a où il faut prononcer le *d*, & d'autres où il ne le faut pas prononcer, tellement que pour en faire, il ne faudroit point mettre le *d*, aux ots, où il ne se prononce point. Aussi est-ce le ntiment de tous ceux qui s'y connoissent; car à uel propos laisser un *d*, qui n'est là que comme une erre d'achoppement pour faire broncher le Le-eur? Par exemple en ces mots *avenir*, *avis*, *&c.* ourquoy écrire *advenir*, *advis*, si ce *d*, ne se pro-once jamais?

Prenons tous ces mots l'un aprés l'autre selon ordre du Dictionnaire, afin de n'en oublier pas n.

Adjacent, *terres adjacentes*, le *d*, se prononce.

Adjoindre, *adjoint*, *adjonction*, on prononce e *d*.

Adjourner, *adjournement*, le *d*, ne se prononce oint.

Adjoûter, il ne se prononce point. On le pro-once dans la ville, & mal, mais non pas à le Cour.

Ad-

Adjuger, il ne se prononce point.

Adjudication, il se prononce au verbal, qu
qu'il ne se prononce pas au verbe.

Adjurer, *adjuration*, il se prononce.

Adjuster, *adjustement*, il ne se prononce point.

Admis, *admettre*, il se prononce.

Administrer, *administration*, il se prononce.

Admirer, *admiration*, *admirable*, & toute suite, il se prononce. Il n'y a que les Gascons, q disent, *amirer*, *amirable*, *&c.*

Admonester, *admonition*, il se prononce.

Par où il se voit que le *d*, se prononce toûjou devant l'*m*, sans exception; car *admodier*, *adm diation*, que l'on met avec un *d*, dans les Dictio naires, n'en doivent point avoir, & il faut écri *amodier*, & *amodiation*. Que si l'on y mettoit un il faudroit dire, que tous les mots, qui comme cent par *adm*, & qui viennent du Latin, comn sont tous ceux que nous avons marquez, veule qu'on prononce le *d*, mais non pas ceux qui ne vie nent pas du Latin, comme *admodier*, *admodiation* & *Admiral*, où il ne faut pas prononcer le *d*.

Il est vray qu'il faut non seulement prononcer mais écrire *Amiral*, sans *d*, *Amirauté*, de me me, tant parce qu'à la Cour on ne prononce jama *Admiral*, ny *Admirauté* avec le *d*, qu'à cause d son étymologie, que Nicod rapporte doctemen dans son Dictionnaire, & qu'il n'est pas besoin d transcrire icy. Il suffit qu'il conclud luy-mesme qu'il faut dire, *Amiral*. *Advancer*, ny *advantage* ne doivent point estre mis icy, parce qu'il les fau toûjours écrire sans *d*, *avancer*, *avantage*.

Advenir, en tout sens, le *d*, ne se prononc point, ny en *advenement*, ny en *advenuë*, ny en *ad vanture*, ny en *advanturier*.

Ad

Adverbe, *adverbial*, il ſe prononce.
Adverſaire, il ſe prononce.
Adverſité, il ſe prononce.
Advertir, *advertiſſement*, il ne ſe prononce point.
Advis, *adviſer*, *adviſé*, il ne ſe prononce point.
Advouër, *adveu*, il ne ſe prononce point.
Advocat, *advocaſſer*, il ne ſe prononce point.

NOTE. Cette remarque commence à devenir inutile, à cauſe que dans la plûpart des Livres que l'on imprime aujourd'huy, on ôte le *d*, de tous les mots où il ne doit point ſe faire ſentir. Ainſi comme on trouve écrit *avenir*, *avis*, *avenuë*, *ajourner*, *ajouter*, *ajuger*, *ajuſter*, *&c.* on ne ſçauroit ſe tromper à la prononciation de ces mots. Pluſieurs font encore ſentir le *d* dans *adverſité*, mais tout le monde prononce *averſaire*.

M. Menage obſerve qu'on ne prononce plus le *d* dans *adjoint*, & que l'on écrit *ajoint*.

On ôte auſſi l'*s*, de tous les mots où elle ne ſe prononce point, & on écrit *épée*, avec un accent ſur l'*é*, & non pas *eſpée*. Cela empeſche que les Etrangers ne ſoient embaraſſez à ſçavoir quand il faut prononcer l'*s*. Ils la prononcent dans *eſperance*, *eſt*, *eſpace*, parce qu'ils l'y trouvent, & diſent *étenduë*, *tendre*, *étude* ſans *s*, parce qu'ils n'y en trouvent point. Si l'on écrivoit *eſpier* comme *eſpion*, & *deſcrire*, comme *deſcription*, comment ſçauroient-ils qu'il faut prononcer *épier* & *décrire* ſans y faire ſentir d'*s*, & dire *eſpion*, *deſcription* en faiſant ſonner entierement l'*s*?

Chaire, *chaiſe*, ou *chaize*.

L'Un & l'autre eſt bon, mais il ne s'en faut pas ſervir indifferemment; car on dit, *la chaire de Saint Pierre*, *la chaire du Predicateur*, *chaire de Droit*, & non pas *chaiſe*. Au lieu que l'on dit *une chaiſe*, & non pas *une chaire*, pour s'aſſeoir au Sermon, ou ailleurs; ou pour ſe faire porter par la ville. *Des chaiſes de paille*, *aller en chaiſe*, *venir en chaiſe*, *porteurs de chaiſes*, *louër des chaiſes*.

NOTE. J'ay veu pluſieurs ouvrages de poëſie, où l'on faiſoit rimer *chaire* avec *affaire*, ce qui marque qu'il y a des Provin-

vinces où l'on prononce ce mot, comme on prononce le f
nin de l'adjectif *cher*, *chere*. Cette prononciation est vicie
D'autres le font rimer avec *guerre*, ce qui est mal, quoy qu
prononciation de *chaire* en approche davantage.

Vouloir, pour *volonté*.

C'Est une chose ordinaire en nostre Langue, a bien qu'en la Grecque, de substantifier les i nitifs, comme *le boire*, *le manger*, *&c.* mais de d *le vouloir*, pour *la volonté*, est un terme qui a vieil & qui n'estant plus receu dans la Prose, est ne moins encore employé dans la Poësie par ceux m me qui excellent aujourd'huy en cét art.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer veut que *voul* pour *volonté* soit encore aussi bon & en Prose & en Vers, qu'i jamais. Je ne le croy pas. C'est un terme qui a entieren vieilly, & aucun Poëte ne diroit aujourd'huy,

De ce Prince inhumain le vouloir absolu.

Monsieur Chapelain dit sur cette remarque, que *substanti* employé par Monsieur de Vaugelas, est un mot hardy; mais en cet endroit, & qu'on ne diroit pourtant pas *adjectifier*. sont de ces mots que l'on appelle *factices*, & dont on se pour mieux exprimer les choses.

Eperdûment, *ingenûment*, *& des autres adverbes terminez en* ment.

IL faut dire & écrire ainsi, & non pas *éperduëme* *ingenuëment*, comme l'écrivoient les Anciens, encore aujourd'huy quelques-uns de nos Authe Il est vray que ces adverbes terminez en *ment*, forment de l'adjectif feminin, soit participe, non, comme *asseurément* vient d'*asseurée*; *effron ment*, d'*effrontée*; *poliment* & *infiniment*, de *pol.* & *infinie*; & *absolument*, *resolument*, d'*absoluë*, de *resoluë*. C'est pourquoy les Anciens écrivoie *asseuréement*, *effrontéement*, *poliement*, *infiniemen* *absoluëment*, & *resoluëment*, selon leur origi Mais comme les Langues se polissent, & se perf ctio

sonnent jusqu'à un certain point, on a supprimé pour une plus grande douceur l'*e*, comme on le supprime en ces mots, *agrément*, *remerciment*, *remercirons*, pour *agréement*, *remerciement*, *remercierons*, &c. & cette suppression est marquée par ceux qui écrivent, en mettant un accent sur l'*é*, sur l'*i*, & sur l'*û*, à sçavoir l'accent aigu sur l'*é*, comme *asurément*, & l'accent circonflexe sur l'*î*, & sur l'*û*, comme *polîment*, *absolûment*; & elle est marquée par ceux qui parlent, en prononçant cét *é*, cét *î*, & cét *û*, long, comme contenant le temps de deux syllabes reduites à une seule. Mais cette regle n'a lieu qu'aux adverbes, qui se forment des feminins adjectifs, où l'*e* final est precedé d'une voyelle, comme sont tous ceux dont nous venons de donner les exemples.

Que si l'adjectif feminin n'a point de voyelle devant l'*e*, comme *courtoise*, *civile*, on n'elide rien, on ne fait qu'ajoûter, *ment*, *courtoisement*, *civilement*, excepté en ce seul adverbe *gentiment*, lequel neanmoins se disoit autrefois *gentillement*, dans la mesme regle des autres, mais depuis on l'a rendu plus doux par l'abreviation. Et si l'adjectif est du genre commun, comme *brusque*, *fixe*, qui sont masculins & feminins, c'est tout de mesme; on ne fait aussi qu'ajoûter *ment*, & dire *brusquement*, *fixement*, & alors cet *e* est bref, parce que la raison qui le fait long aux autres, vient à cesser en celuy-cy, & il faut prononcer *civilement*, *courtoisement*, *brusquement*, *fixement*, d'un *e*, bref & ouvert, & non pas, *civilément*, *fixément*, d'un *é* long & fermé, au masculin.

Il y a pourtant quelque exception en certains mots, que l'Usage, ou l'abus a fait longs contre la raison & leur origine, comme, *communément*,

expreſſément , *commodément* , *extremément* , *confo mément* , & peut eſtre encore quelques autres, ma peu, qui ſe formant de *commune*, *expreſſe*, *comm de*, *extreme* , *conforme* , doivent de leur nature avo l'*e* bref, & non pas long.

Il reſte à parler des adverbes formez des adjecti feminins, qui ſe terminent en *ante*, ou *ente*, *Pui ſamment*, ſe fait de *puiſſante*, *inſolemment*, d'*inſ lente*, & à cauſe de cela les Anciens diſoient *pui ſantement* , *inſolentement* , *excellentement*, *ardent ment*; mais à meſure que la Langue s'eſt perfectio née, on a changé ces trois lettres *nte*, en *m*, l'on a dit *puiſſamment*, *inſolemment*, *excellemmen* qui dans cette abreviation a beaucoup plus de grac & de douceur, & les autres ne ſe diſent plus, ma paſſent pour barbares. Par tout ce diſcours, il voit que tous les adverbes terminez en *ment*, ſe fo ment des adjectifs feminins, comme j'ay dit, non pas des maſculins, comme quelques-uns de no Grammairiens ont crû & publié dans leurs Gram maires.

NOTE. Je n'ay remarqué que deux adverbes, formez d' jectifs feminins, en *ente*, qui ne changent point ces trois le tres *nte*, en *m*, mais qui adjoûtent *ment*, au feminin. C'e *preſentement* & *lentement*, qui ſe font de *preſente* & de *lente.* faudroit dire *preſemment* & *lemment*, s'ils ſe formoient comm *recemment*, qui vient de *recente*, & ainſi de tous les autres.

Monſieur Menage obſerve ſur cette remarque, que Monſie de Vaugelas, qui a fort bien décidé qu'il falloit dire *communé ment*, *expreſſément*, *conformément*, avec un *é* long, s'eſt trom pé lors qu'il a dit, qu'il falloit auſſi dire *extrémément.* Il e certain qu'il faut prononcer *extrémement*, & que l'*e*, eſt bre dans la penultiéme de cet adverbe.

Le Pere Bouhours ajoûte à cette obſervation, que ce qui fa qu'on prononce *extrémement* , & non pas *extremément* , c'e qu'il vient d'un adjectif qui au maſculin a un *e* muet à la fin *extreme*, *extremement.* Il fait voir que quand l'adjectif maſcu lin a un *é* fermé à la fin, l'adverbe qui luy répond, a auſſi un fermé devant *ment*; *aiſé*, *aiſément*, *demeſuré*; *demeſurément*

avec

olé, *aveuglément*. C'eſt par là, qu'on dit *aſſurément* avec
in fermé devant *ment*, parce qu'il vient d'*aſſuré*, & *ſeure-*
ne avec un *e* muet devant *ment*, parce qu'il vient de *ſeur*. Il
ob rve encore que l'on prononce de meſme, quand l'adjectif
l'c vient l'adverbe, a une *s* à la fin. Ainſi l'on dit, *expreſſé-*
ne, *préciſément*, *confuſément*, parce que les adjectifs maſcu-
in, *exprés*, *précis* & *confus*, ſe terminent par une *s*. *Profondé-*
ne, *conformément*, *communément* ſortent de la regle, puiſque
le adjectifs maſculins *profond*, *conforme*, *commun* ne ſe termi-
nt, ny par un *é* fermé ny par une *s*.

Ouvrage.

Oit que l'on ſe ſerve de ce mot, pour ſignifier quelque production de l'eſprit, ou de la main, o de la Nature, ou de la Fortune, il eſt toûjours m ſculin, comme, *il a composé un long ouvrage*, *un o rage exquis*, *c'eſt le plus bel ouvrage de la Nature*, *c ſt un pur ouvrage de la Fortune*. Mais les femmes p rlant de leur ouvrage, le font toûjours feminin, & diſent, *voilà une belle ouvrage*, *mon ouvrage n'eſt p s faite*. Il ſemble qu'il leur doit eſtre permis de nommer comme elles veulent ce qui n'eſt que de leur uſage; je ne crois pas pourtant qu'il nous fuſt ermis de l'écrire ainſi.

NOTE. La plûpart des femmes ne ſe contentent pas de faire *ouvrage* feminin, elles donnent ce même genre à *orage*, & diſent, *voilà une grande orage*. Celles qui parlent bien font ces deux mots maſculins, & diſent, *mon ouvrage eſt achevé*; *il y a eu cette nuit un grand orage*. Il y en a quelques-unes qui font auſſi *gages* feminin, *je lui donne de groſſes gages*. C'eſt la même faute.

Mettre.

ON dit par exemple, *allez-vous-en chez un tel*, & *ne mettez gueres*, pour dire, & *ne ſoyez pas long-temps*, ou *ne demeurez gueres*. A la verité cette açon de parler eſt Françoiſe, mais ſi baſſe, que je n'en voudrois pas uſer, meſme dans le ſtile medio-cre, ny dans le diſcours ordinaire; & de fait, j'ay

 veu

veu des femmes de la Cour, qui l'oyant dire à de femmes de la ville, ne le pouvoient souffrir, comme une phrase qui n'est point usitée parmy ceux qu parlent bien ; car c'est une maxime, comme j'ai dit ailleurs, que tous les mots, & toutes les façons de parler qui sont basses, ne se doivent jamai dire en parlant, quoy qu'il y ait beaucoup plus de liberté à parler qu'à écrire. Il y a une certaine dignité, mesme dans le langage ordinaire & familier, que les honnestes gens sont obligez de garder, comme ils gardent une certaine bien-séance en tout ce qu'ils exposent aux yeux du monde.

NOTE. *Ne mettez guere*, pour, *ne soyez pas long-temps*, ne se dit plus du tout, que par le bas peuple.

Fureur, furie.

QUoy que ces deux mots signifient une mesme chose, si est ce qu'il ne les faut pas toûjours confondre, parce qu'il y a des endroits, où l'on use de l'un, que l'on n'useroit pas de l'autre. Par exemple, on dit *fureur poëtique*, *fureur divine*, *fureur martiale*, *fureur heroïque*, & non pas, *furie poëtique*, *furie divine*, &c. Au contraire on dit, *durant la furie du combat*, *la furie du mal*, *courre de furie*, *donner de furie*, & l'on ne diroit pas, *la fureur du combat*, *la fureur du mal*, *courre de fureur*, *donner de fureur*. Il semble que le mot de *fureur*, dénote davantage *l'agitation violente du dedans*, & le mot de *furie*, *les actions violentes du dehors*. Il y a aussi cette difference, que *fureur* se prend quelquefois en bonne part, comme *fureur poëtique*, *fureur divine*, & les deux autres épithetes que nous avons nommez en suite ; & *furie*, se prend ordinairement en mauvaise part. On dit neanmoins l'un & l'autre en parlant des animaux, & mesme des cho-

inanimées, comme, *le lion ſe lance en fureur*, *en furie*, *la fureur* & *la furie des beſtes farouches*; *fureur* & *la furie de la tempeſte*, *des vents*, *de la r* & *de l'orage*.

La lecture attentive des bons Auteurs ſuppléera défaut de cette Remarque, & apprendra quelles t les phraſes, où l'on ſe doit ſervir de l'un & non s de l'autre, & où l'on ſe peut ſervir de tous les ux. Il ſuffit d'avertir qu'on y prenne garde.

OTE. Monſieur de la Mothe le Vayer prétend qu'on dit lement bien, *la fureur du combat* & *la furie du combat*. Il rouve auſſi *la fureur du mal*. Je croy comme luy que *fureur* es endroits, n'eſt pas moins bon que *furie*.

Gentil, *gentille*.

Et adjectif *gentil*, a *gentille* au feminin, qui ne ſe prononce pas comme *ville*, mais comme *fil-* avec deux *ll*, liquides, & ſemblables à celles s Eſpagnols; ce qui eſt tout particulier à ce mot y en ayant aucun autre de la terminaiſon de *gentil*, i prenne deux *ll*, au feminin, & les faſſe pronon- r comme *fille*; car on dit *ſubtil*, & *ſubtile*, & n *ſubtille*, *civil*, & *civile*, & non pas *civille*, *vil vile*, & non pas *ville*. Il eſt vray qu'il y a peu d'ad- tifs terminez en *il*, & que la plus-part de ceux i ont *ilis* en Latin, prennent *ile*, en François. Et difference qui s'y trouve vient de la longueur, ou la brieveté de la penultiéme ſyllabe; car tous ux qui en la Langue Latine d'où ils viennent, ont penultiéme ſyllabe breve, comme *fertilis*, *uti-* ; en noſtre Langue prennent un *e*, aprés l'*l*, & n dit *fertile*, *utile*, mais lors qu'au Latin, la pe- ltiéme ſyllabe eſt longue, comme en ces mots *btilis*, *gentilis*, *civilis*, il les faut dire en Fran- is ſans *e*, *gentil*, *ſubtil*, *civil*. Il en faut excep- *ſervile*.

NOTE. La prononciation de *gentille* au feminin, me persuade que le masculin *gentil*, se prononce comme *peril*. Je sçay que devant une consonne on prononce *gentil*, comme s'il y avoit *genti*, *un genti garçon*, & qu'il ne garde point l'*l*, comme *civil*, *subtil*, & *vil* la conservent; mais devant une voyelle, il me paroist qu'on le prononce comme on prononce les mots qui ont deux *ll* liquides, & qu'on les fait sentir dans *un gentil enfant*, de la mesme sorte que dans *une fille aimable.* Le mot de *gentil-homme*, en est une preuve: on le prononce comme si on écrivoit *gentill homme*, avec deux *ll*, liquides, & l'on parleroit mal en prononçant *gentil-homme*, comme l'on prononce *subtil homme.* Cette *l*, liquide se perd au pluriel, & l'on dit *gentils-hommes*, comme s'il n'y avoit point d'*l*, & qu'on écrivist *des gentis-hommes.*

Le Pere Bouhours observe que *gentil*, estoit autrefois un mot elegant, que nos Anciens employoient par tout, *le gentil Rossignol*, *le gentil Printemps*, *un gentil exercice*, *une gentille entreprise*; mais qu'aujourd'huy, non seulement on n'en use point dans les Livres, mais qu'on ne le dit pas trop serieusement dans la conversation. On peut dire d'une femme, *elle n'est ni jeune ni gentille.* On dira aussi, *c'est un gentil esprit*, *un gentil Cavalier. Vous estes gentil*, signifie *vous estes plaisant.* Le mesme Pere Bouhours qui a rapporté tous ces exemples, dit que *gentillesse*, peut trouver sa place dans un discours, *la gentillesse de ses mœurs luy avoit acquis l'amitié des François. Vous ne demandez pas des Instructions nuës & seches, sans gentillesse, & sans ornement.* Quelques-uns disent, *des gentillesses d'esprit*, & on employe ce mot dans le propre, pour dire de petites choses jolies. *J'ay acheté mille gentillesses à la Foire.*

Jumeau, *Gemeau.*

NOnobstant l'origine de ce mot qui vient de *gemellus*, il faut prononcer & écrire *jumeau*, & non pas *gemeau*, pour dire l'un des enfans qui sont nez d'une portée. Que si c'est une fille, on l'appellera *jumelle.* On dit, *ils sont freres jumeaux*, *il est jumeau*, *ce sont deux jumeaux*, *deux freres jumeaux*, *c'est une jumelle*, *une cerise jumelle.* Mais quand on parle d'un des signes du Zodiaque, il faut prononcer & écrire, *gemeaux*, & non pas *jumeaux.*

Transfuge.

CE mot eſt nouveau, mais receu avec applaudiſſement, à cauſe de la neceſſité que l'on en avoit, p̃ce que nous n'en avions point en noſtre Langue qui exprimaſt ce qu'il veut dire, & qu'il faloit uſer une longue circonlocution; car *deſerteur*, ny *fugitif*, n'eſt point cela, on peut eſtre l'un & l'autre ſans eſtre transfuge. *Transfuge*, comme en Latin, *transfuga*, eſt quiconque quitte ſon party, pour ſuivre celuy des Ennemis.

NOTE. *Transfuge*, qui eſtoit nouveau du temps de Monſieur de Vaugelas, s'eſt entierement étably dans noſtre langue.

Fortuné.

TAntoſt *fortuné*, ſignifie *heureux*, & tantoſt *malheureux*. Quand il ſignifie *heureux*, il eſt plus noble que le mot d'*heureux*, & n'eſt pas tant du langage familier. On dit *un Prince fortuné*, *un Amant fortuné*, *les Iſles fortunées*. Mais dans la ſignification de *malheureux*, il eſt bas, comme, *ce pauvre fortuné*.

NOTE. Monſieur de la Mothe le Vayer, dit que *fortuné*, pour *malheureux*, n'eſt pas bas; mais que beaucoup de perſonnes le tiennent mauvais en cette ſignification. Le Pere Bouhours a raiſon de dire, qu'on ne le dit plus en mauvaiſe part.

Si, pour, *avec tout cela*, & *outre cela*.

ON ſe ſervoit autrefois de cette particule *ſi*, avec beaucoup de grace, ce me ſemble. Par exemple on diſoit, *j'y ay fait tout que j'ay pû, j'ay remüé Ciel & Terre, & ſi je n'ay pû en venir à bout*, pour dire, *& avec tout cela je n'ay pû en venir à bout*: mais aujourd'huy on ne s'en ſert plus, ny en proſe ny en vers.

On en uſoit encore en un autre ſens un peu diffe-

rent du premier, pour dire, non pas *avec tout cela* mais *outre cela*, comme il se voit encore dans le écriteaux des chambres garnies de Paris, où l'o ajouste d'ordinaire à la fin, *& si l'on prend des pensionnaires*, c'est à dire, *& outre cela on prend de pensionnaires.* Mais aujourd'huy ce terme est encor plus bas & plus vieux que l'autre.

NOTE. Monsieur Chapelain dit, qu'on se sert encore de *si* en parlant & demeurant un peu sur le *si*, pour dire *avec tou cela*, mais qu'il est tres-bas. Selon Monsieur de la Mothe le Vayer, *si*, pour *& de plus*, est en usage, & aussi bon qu'il fut jamais. On ne le dit plus dans aucun de ces deux sens, si ce n'est parmy le peuple. *Si fait*, & *non fait*, pour dire *cela est*, *cela n'est pas*, sont de mauvais termes, dont ceux qui ont quelque soin de bien parler, ne se doivent point servir.

Gestes.

CE mot au pluriel, pour dire *les faits memorables de guerre*, commence à s'apprivoiser en nostre langue, & l'un de nos celebres Écrivains l'a employé depuis peu en une tres-belle Epître liminaire, qu'il adresse à un grand Prince, Que si l'on s'en sert en ces endroits-là qui sont si éclatans, & où l'on ne s'émancipe pas comme dans le cours d'un grand ouvrage, d'user de mots encore douteux, il y a apparence que dans peu de temps il s'établira tout-à-fait. Ce n'est pas tant un mot nouveau qu'un vieux mot, que l'on renouvelle & que l'on remet en usage; car vous le trouvez dans Amiot, & dans les Auteurs de son temps, mais j'apprens qu'il y a plus de cinquante ans que l'on ne l'a dit que par raillerie, *ses faits & gestes*. On mettoit toûjours *faits* devant, comme pour l'expliquer, ou luy servir de passeport. Il ne faudroit pas en user ainsi maintenant, si ce n'est que l'on repetast le pronom, en disant *ses faits & ses gestes*, & non pas *ses faits & gestes*, qui passeroit encore pour raillerie.

Au

Au reste, ceux qui s'en voudront servir desormais pour *les faits remarquables de guerre*, se souviendront qu'il est plus du haut stile que de l'ordinaire, *les gestes d'Alexandre le Grand.* Je suis obligé d'ajoûter ce que j'ay veu, que la plûpart ont de la peine à approuver ce mot-là, & ainsi je ne voudrois pas me hâter de le dire, jusqu'à ce que le temps & l'usage nous l'ayent rendu plus familier.

NOTE. Voicy ce qu'a écrit Monsieur de la Mothe le Vayer, sur le mot de *gestes*. Les gestes, *que Monsieur de Vaugelas ne peut souffrir, ont toûjours esté un tres-beau mot, & qui signifie autant tout seul, que* hautes *ou* grandes & heroïques actions, *comme quand je dis*, les gestes d'Alexandre le Grand. *Si je ne disois que les actions d'Alexandre le Grand, cela ne signifieroit presque rien, & se pourroit entendre de ses moindres actions aussi bien que des plus relevées.*

Quoy que Monsieur de la Mothe le Vayer défende le mot de *gestes*, l'usage ne nous l'a pas rendu plus familier, qu'il l'estoit du temps de Monsieur de Vaugelas. On ne l'employe guere que dans le burlesque.

Si Fuir *à l'infinitif, & aux preterits defini & indefini de l'indicatif, est d'une syllabe ou de deux.*

J'Ay veu plusieurs fois agiter cette question parmy d'excellens esprits. Il n'y a que les Poëtes qui y prennent interest, & qui voudroient tous que *fuir*, à l'infinitif, & *je fuis*, au preterit defini, & *j'ay fui*, au preterit indefini, ne fussent que d'une syllabe, parce qu'ils ont souvent besoin de ce mot-là, & que de le faire de deux syllabes, il est languissant, & fait un mauvais effet, appellé par les Latins *hiatus*, qui est un si grand defaut parmy la douceur & la beauté de la versification, qu'ils aimeroient mieux se passer de le dire, que de le faire de deux syllabes; c'est pourquoi ils opiniastrent tant, qu'il n'est que d'une; car pour ceux qui parlent, ou qui écri-

vent en proſe, il leur importe peu qu'il ſoit d'un ou de deux, parce que dans la prononciation on peine à diſtinguer de quelle façon on le fait; & dan la proſe il n'y a que l'orthographe tres-exacte, qu puiſſe declarer cela, en mettant deux points entr l'*u*, & l'*i*, ou l'*y*, *fuir*, *je fuis*, *j'ay fuy*, leſquel eſtant oubliez ne ſeroient pas remarquez pour un faute.

Le ſentiment de tous les bons Grammairiens eſ que *fuir*, *je fuis*, *j'ay fuy*, ſont de deux ſyllabes & ils ſe fondent ſur des raiſons convaincantes. Par lons premierement des preterits, à cauſe qu'ils on des raiſons particulieres, qui ne conviennent pas à l'infinitif, comme l'infinitif en a auſſi qui ne con viennent pas aux preterits.

La premiere eſt, qu'en toutes les Langues, com me en la noſtre, les temps des modes qu'ils appel lent, ou des conjugaiſons (car il faut neceſſaire ment uſer icy des termes de la Grammaire) ſe diver ſifient toûjours autant qu'il ſe peut. Par exemple on dit en Latin en la premiere perſonne du preſen de l'indicatif, *amo*, en celle de l'imparfait, *amabam* au parfait, *amavi*, au plus-que parfait, *amaveram* & au futur, *amabo*, De meſme au Grec τύπτω ἔτυπτον, τέτυφα, ἐτετύφειν, τύψω, & ainſi en toute les Langues vulgaires, dont il ſeroit ennuyeux & ſu perflu de rapporter des exemples. Pourquoy don faudra-t'il que cette regle ſi generale, ſi naturelle & ſi raiſonnable de la diverſité des temps, qui fai la clarté, la richeſſe & la beauté des Langues, n'ai pas lieu en ce verbe *fuir*, au preterit defini, *je fuïs* puis qu'elle le peut avoir en faiſant *je fuis*, au pre ſent d'une ſyllabe, & *je fuïs*, au preterit de deux. En ces matieres l'analogie eſt un argument invinci ble, dont les plus grands Hommes de l'Antiquit

ſont ſervis, toutes les fois que l'Uſage n'avoit pas
ecidé quelque choſe dans leur Langue. *Analogiam*,
it un grand Homme, *loquendi magiſtram ac ducem*
quimur; hæc dubiis vocibus moderatur, aut veteri-
bs, aut ſi quæ noſtro aliis-ve ſæculis naſcuntur. Et
arron qu'on appelle le plus ſçavant des Romains,
t dans ce meſme ſentiment, qu'il établit par des
iſons admirables. Mais outre ce rapport general
ue les verbes ont entre eux, il y a encore une ana-
lgie toute particuliere entre ce verbe *fuir*, & deux
tres verbes, de la meſme conjugaiſon, & compo-
ſz de meſme nombre de lettres, ce qui confirme
tierement noſtre opinion, & ne laiſſe plus aucun
eu de repliquer. Ces deux verbes ſont *ouïr* & *haïr*,
ui ſont de deux ſyllabes à l'infinitif, au preterit
efini, & au preterit indefini, & ne ſont que d'une
llabe au preſent de l'indicatif; car on dit *ouïr*,
ouïs, j'ay oüy, j'oys; haïr, je haïs, j'ay haï, & je
is. Pourroit-on trouver au monde deux exem-
es plus parfaits, plus conformes, & plus convain-
ans, ny concluans que ceux-là?

Mais comme j'écrivois cecy, un des plus beaux
ſprits de ce temps, à qui je le communiquay, ne
oulut pas neanmoins ſe rendre à la force de ces rai-
ons, qu'on pourroit appeller démonſtrations. Pour
oute défenſe il ne leur oppoſa que l'*Uſage*, qui, à
e qu'il ſoûtint, ne fait *fuir*, ny tous ſes autres
emps dont il s'agit, que d'une ſillabe. A cela je
épondis, que ſi l'*Uſage* ne le faiſoit que d'une ſilla-
e, il n'y avoit rien à dire, que ces Remarques
ſtoient pleines de l'entiere deference qu'il faloit
endre à l'Uſage, au préjudice de toutes les raiſons
u monde. Mais c'eſt la queſtion, de ſçavoir ſi l'U-
age les fait d'une ou de deux ſyllabes; car s'il l'a-
oit decidé il n'y auroit plus de doute, & de le met-

tre aujourd'huy en queſtion, eſt une preuve infail'l ble qu'il ne l'a pas decidé : car il faut conſiderer qu'encore que l'Uſage ſoit le maiſtre des Langues il y a neanmoins beaucoup de choſes où il ne s'eſ pas bien declaré ; comme nous l'avons fait voir en l Preface, par pluſieurs exemples, qui ne peuven eſtre contredits. Alors il faut neceſſairement recou rir à la Raiſon, qui vient au ſecours de l'Uſage Par exemple, en ce mot *fuir*, non plus qu'en tou les autres mots de cette nature, on ne peut décou vrir l'Uſage qu'en trois façons, en la prononciation en l'orthographe, & en la meſure des vers. Pour l prononciation, on ne ſçauroit diſcerner ſi on le fai d'une ſyllabe, ou de deux. Pour l'orthographe on le pourroit connoiſtre par les deux points qu'i faudroit mettre ſur l'*ü*, ou ſur l'*ï*, en écrivant *fuïr* ainſi : car ces deux points marquent toûjours deu ſyllabes, mais les Imprimeurs ny les Autheurs n font pas ſi exacts. Et pour la meſure des vers, le Poëtes n'en doivent pas eſtre Juges, parce qu'il ſont parties, & n'ont garde de le faire que d'un ſillabe. La raiſon en eſt évidente. *Fuir*, eſt un mo dont ils peuvent ſouvent avoir beſoin, ſoit à l'in finitif, ſoit au preterit ; c'eſt pourquoi aiant à s'e ſervir, ils ne manqueront pas de le faire d'une ſilla be, & ne le feront jamais de deux, à cauſe de ce entrebaaillement que font les voyelles *u*, & *i*, ſepa rées, & que la douceur de noſtre poëſie ne peu ſouffrir, qui par cette meſme raiſon bannit la ren contre des voielles en deux mots differens. Ils n devroient pas pourtant trouver *fuïr*, de deux ſilla bes, plus rude, que *ruïne*, & *bruïne*, où l'*u*, & l' font deux ſillabes diſtinctes.

Nous avons donc fait voir que je *fuïs*, au prete rit defini eſt de deux ſillabes. S'il l'eſt au preterit de

fini

ni, il l'eſt auſſi au preterit indefini, *j'ay fuy*, par-
e qu'en toutes les quatre conjugaiſons des verbes,
oit reguliers, ſoit anomaux, je vois que jamais ces
eux preterits n'ont plus de ſillabes l'un que l'autre,
ce n'eſt en un ſeul, qui eſt *mourus* & *mort*, mais
ncore dit-on, *je ſuis mort*, à l'indefini, comme on
it, *je mourus*, au defini, & ainſi ils ſe peuvent
ire égaux en ſyllabes.

Maintenant pour l'infinitif, il s'enſuit par l'ana-
ogie des verbes, que le preterit defini eſtant de deux
llabes, comme nous avons fait voir, l'infinitif ne
eut pas eſtre d'une ſyllabe, parce qu'en toutes nos
onjugaiſons, regulieres, ou anomales, il n'y a pas
n ſeul verbe ſans exception, dont l'infinitif ne ſoit
u égal en ſillabes avec le preterit defini, ou plus
ong, comme en la premiere conjugaiſon termi-
ée en *er*, *aimer*, *aimay*, en la ſeconde terminée en
, *ſortir*, *ſortis*, en la troiſiéme terminée en *oir*,
revoir, *previs*, & quelquefois plus long, comme,
ſçavoir, *ſceus*, & enfin en la quatriéme terminée en
re, *perdre*, *perdis*, *faire*, *fis*, *croire*, *creus*. Il en
ſt ainſi de tous les anomaux.

NOTE. Il eſt certain que *haïr* & *oüir*, ſont tous deux de
ux ſyllabes. Peu de perſonnes font *fuir* de deux, non pas
eſme au preterit indéfiny. Il n'y a rien de plus languiſſant
'un vers, où ce verbe eſt compté pour deux ſyllabes, com-
e en celuy-cy.

On doit fuïr l'amour comme une rude peine.

Ce que dit Monſieur de Vaugelas que ſi *fuïr*, eſt de deux ſyl-
bes, au preterit définy, il doit l'eſtre auſſi au préterit indé-
ny, eſt mal fondé ſur la raiſon qu'il en donne. Il prétend qu'en
utes les quatre conjugaiſons des verbes, ſoit reguliers, ſoit
omaux, jamais les deux preterits n'ont plus de ſyllabes, l'un
e l'autre. Cela n'eſt pas vray dans les verbes, *nuire*, *conduire*,
oduire, *reduire*, Le preterit definy, *j'ay nuy*, n'a qu'une
llabe, & l'indefiny, *je nuiſis*, en a deux. Il n'y en a que deux
ns *j'ay conduit*, *produit*, *reduit*, & il y a en trois dans *je con-
uiſis*, *je produiſis*, *je reduiſis*.

S'enfuir, fait au preterit définy, *je me suis enfuy*. Quelques-uns disent, *ils s'en sont enfuis*, ce qui est tres-mal, car c'est employer deux fois la particule *en*, que l'on joint à *fuir*. D'autres disent, *ils s'en sont fuis*, ce que je tiens une faute, il faut dire, *il se sont enfuis*, parce que la particule *en*, ne se doit point separer de *fuïr*, & que les deux ne font qu'un seul mot. Il n'en est pas de mesme de *s'en aller*. *En* n'est pas joint avec *aller*, comme dans *enfuir*, & on les écrit toûjours separément aussi-bien que dans *s'en retourner*. Aussi ne dit on pas, *il s'est en allé*, mais *il s'en est allé*. *Il s'en est en allé*, est la même faute que, *il s'en est enfui*.

En Cour.

CEtte façon de parler, qui est si commune, est insupportable. Tant de gens disent & écrivent, & dans les Provinces, & dans la Cour mesme, *il est en Cour*, *il est allé en Cour*, *il est bien en Cour*, au lieu de dire, *il est à la Cour*, *il est allé à la Cour*. C'est bien assez que l'on souffre *en Cour*, sur les paquets. De mesme il faut dire, *Advocat au Parlement*, *Procureur au Parlement*, & non pas, *Advocat en Parlement*, ny *Procureur en Parlement*, comme l'on dit, & comme l'on écrit tous les jours.

NOTE. On dit toûjours, & tres-bien, *écrire en Cour*, *estre bien en Cour*. *Avoir bouche à Cour*, est une façon de parler bien plus extraordinaire. Cependant il le faut dire, & non pas *avoir bouche en Cour*.

Le Pere Bouhours fait une tres-curieuse remarque sur ces deux prépositions *en* & *dans*, dont le rapport & la ressemblance empeschent qu'on ne puisse dire précisement, quand il faut mettre l'une plûtost que l'autre. Il dit qu'on met toujours *en* devant les noms de Royaumes & de Provinces, quand on ne leur donne point d'article, *en France*, *en Gascogne*, & toujours *dans* quand ces noms ont un article, *dans la France*, *dans la Gascogne*. On met aussi *dans* à tous les noms masculins, qui ont un article sans élision, parce qu'*en* ne s'accommode point avec *le* *dans le mouvement*, *dans le miserable estat où je me trouve*, & non pas, *en le mouvement*, *en le miserable estat*. S'il y a une élision on peut dire *en l'estat où je suis*. *En* se peut aussi mettre devant l'article feminin *là*, comme, *en la fleur de mon âge*, quoy qu'on

qon dise mieux, *dans la fleur de mon âge.* On dit, *il est allé e l'autre monde*, & non pas *dans l'autre monde*, pour dire *il est rt.* *En* & *dans* se mettent avec *tout*, soit qu'il y ait un article, s qu'il n'y en ait point. *Dans tous les lieux*, *dans tous les temps*; *e ous les lieux*, *en tous les temps*; *dans tout païs*, *en tout païs.* J vouë que je dirois plûtost *en tout temps*, que *dans tout temps*, I faut remarquer que quoy qu'on dise *dans dix jours* & *en dix j rs*, ces deux prepositions font un sens bien different. *Je feray n voyage dans dix jours*, signifie *je partiray aprés que dix jours nt écoulez*, & *je ferai mon voyage en dix jours* veut dire, *je mployeray que dix jours dans mon voyage.* Quand il s'agit d'un l où l'on serre quelque chose, on dit d'ordinaire *dans*, il a is cela *dans son coffre*, *dans son cabinet*, & non *en son coffre*, *son cabinet.* On dit *penser en soi-mesme*, & non *dans soi-mes-* , quoy qu'on dise *rentrer en soi-mesme* & *rentrer dans soi-me.*

Le Pere Bouhours, à qui nous devons toutes ces remarques, serve encore, que quoy qu'on puisse mettre quelquefois *en* & *ns* indifferemment devant un mot, s'il y a plusieurs mots mblables dans la mesme periode, & que ce soit le mesme sens la mesme suite de discours, l'uniformité demande que la preere de ces prépositions qu'on a employée, regne par tout. nsi il faut dire, *fidelle dans ses promesses*, *inépuisable dans ses n-faits*, *juste dans ses jugemens*, & non pas, *fidelle dans ses messes*, *inépuisable en ses bienfaits.* Il faut dire tout de mese, *la gloire d'un Souverain consiste bien moins en la grandeur de Estat*, *en la force de ses Citadelles & en la magnificence de ses lais*, *qu'en la multitude des peuples ausquels il commande*, & n pas, *consiste bien moins en la magnificence de ses Palais*, *que ns la multitude des peuples.* Quand ce n'est pas le mesme ordre le mesme sens, on doit varier, comme en cet exemple, *il ssa un jour & une nuit entiere en une si profonde meditation*, *'il se tint toûjours dans une mesme posture*; la raison est qu'*une profonde meditation* & *une mesme posture*, ne sont pas de mesme pece. Il y a de la negligence de stile à dire en parlant de la mort, *us entrerons tous dans ce moment dans une solitude éternelle.* Il y a personne qui ne convienne qu'il est beaucoup mieux de re, *nous entrerons tous en ce moment dans une solitude éterlle.*

On disoit autrefois *és mains*, *és prisons*, *és Loix*, *és Arts*, ur dire *dans les mains*, *dans les prisons.* Monsieur Menage a servé que ce mot *és* a esté dit pas sincope, au lieu *d'en l'és*, *les mains*, *en les prisons.* Il fait remarquer ailleurs que quoy 'on ait toûjours dit *en Arles*, *en Avignon*, ainsi qu'*en Jerulem*, il y a quelques années qu'on a commencé à dire *à Ar-s*, *à Avignon*, comme on dit, *à Angers*, *à Angoulesme*,

mal-

malgré le baillement des deux voyelles. Il ajoûte qu'on dit *da le Lyonnois*, *dans le Vandomois*, & non pas, *en Lyonnois*, *Vandomois*; *au Maine*, *au Perche*, *au Vexin*, *dans le Main dans le Perche*, *dans le Vexin*, & non pas, *en Maine*, *en Pe che*, *en Vexin*, quoy qu'on dise *en Poitou*, *en Anjou*, *en Sai tonge*. On dit *en Turquie*, & on ne peut dire *en Perou*. Il fa dire *au Perou*, *dans le Perou*.

Narration historique.

IL y en a qui tiennent que dans le stile historique, ne faut pas narrer le passé par le present; comm par exemple, en décrivant une tempeste arrivée y a long-temps, ils ne veulent pas que l'on dise *mais tout-à-coup une gresle espaisse, suivie d'une effr yable tempeste, déroba la veuë & la conduite aux Na tonniers. Le soldat apprentif dans les fortunes de mer, trouble l'art des matelots par un service inutil Les vaisseaux abandonnez du Pilote flottent à la mer de l'orage; tout cede enfin à la violence du vent*, & qui s'ensuit dans cette excellente & nouvelle tradu ction de Tacite au second livre des Annales, qu j'ay bien voulu rapporter icy pour un des plus beau exemples, qu'aucun Historien eust pû me fourn sur ce sujet. Ceux qui sont dans ce sentiment vo droient que l'on dist, *le soldat apprentif dans les fo tunes de la mer, troubloit*, & non pas, *trouble l'a des matelots*, *les vaisseaux abandonnez du Pilote flo toient*, & non pas, *flottent à la mercy de l'orage*; *to cedoit*, & non pas, *tout cede*; sur tout aprés avo employé, disent-ils, le preterit defini *déroba*, in mediatement devant la periode, qui employe temps present *trouble*. Mais je ne puis assez m'e tonner, que des gens, qui d'ailleurs écrivent pa faitement bien, soient tombez dans cette erreu car outre que l'exemple des Historiens Grecs & La tins les condamne, tous les autres n'en usent poi autrement, ny Monsieur de Malherbe, ny Mo

sie

sur Coëffeteau, ny aucun autre. Mesmes en parlant on a accoustumé de narrer ainsi, & j'ay veu force Relations de gens de la Cour, & de gens de guerre, qui se servent d'ordinaire du present, comme ayant meilleure grace que le preterit.

Il est vray que pour diversifier & rendre le stile plus agreable, il se faut servir tantost de l'un & tantost de l'autre, & sçavoir passer adroitement & à propos du preterit au present, & du present au preterit; autrement on feroit une faute que plusieurs font, de commencer par un temps & de finir par l'autre, qui est d'ordinaire un tres-grand defaut.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer, est du sentiment de Monsieur de Vaugelas sur l'exemple rapporté dans cette remarque, & dit qu'on a eu tort de reprendre l'expression du Tacite François qui est tres-bonne. Il y a de l'art à passer du preterit au present.

D'autant plus.

CE terme estant relatif d'une chose à une autre, il faut l'employer d'une mesme façon en toutes les deux choses; par exemple, *d'autant plus qu'une personne est élevée en dignité, d'autant plus doit elle estre humble*; & non pas, *d'autant plus qu'une personne est élevée en dignité, d'autant doit-elle estre humble*, comme l'a écrit un excellent Auteur, & plusieurs autres aussi. Que si l'on met *d'autant plus*, au premier, il faut mettre *d'autant plus*, au second; si l'on ne met que *d'autant* au premier, sans *plus*, il le faut mettre au second de mesme. Et il est à noter qu'il ne suffit pas de repeter *plus*, mais qu'il faut aussi le mettre en la mesme place que l'autre, & ne dire pas, *d'autant plus qu'une personne est élevée, d'autant doit-elle estre plus humble*; ny *elle doit d'autant plus estre humble*; mais *d'autant plus doit-elle estre humble*.

N O-

NOTE. Il semble que *plus* ait pris la place de *d'autant plus* & qu'on se contente aujourd'huy de dire, *plus une personne e élevée en dignité, plus elle doit estre humble.* Quand on employ *d'autant plus*, on ne le repete que lors qu'il commence le pre mier membre de la periode, comme dans l'exemple de cette re marque. S'il est au milieu, on fait seulement suivre *que*; *O doit estre d'autant plus humble qu'on est élevé en dignité.*

Le verbe auxiliaire avoir, *conjugué avec le verbe substantif*, *& avec les autres verbes.*

QUand le verbe auxiliaire *avoir*, se conjugue ave le verbe substantif *estre*, il n'aime pas à rien re cevoir entre deux qui les separe; non pas que ce soi absolument une faute, mais c'est une imperfection à éviter. Par exemple si l'on dit, *il a plusieurs fois esté contraint*, il ne sera pas si bon que de dire, *il esté plusieurs fois contraint*, ou, *il a esté contraint plu sieurs fois*, en mettant *a*, & *esté* immediatemen l'un auprés de l'autre. De mesme *s'il eût esté enco malade*, est mieux dit nonobstant la cacophoni d'*encore*, aprés *esté*, que de dire *s'il eût encore est malade.* Mais quand ce mesme verbe *avoir*, se con jugue avec un autre verbe que le substantif, il n'e est pas ainsi, car, par exemple, *je l'en ay plusieurs fo asseuré*, est bien mieux dit, que *je l'en ay asseuré plu sieurs fois.*

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer trouve que *s'il eu encore esté malade* vaut bien, *s'il eust esté encore malade.* Je cro que soit que le verbe *avoir* se conjugue avec *estre* ou avec un autr verbe, l'oreille seule est à consulter sur ces sortes de transpos tions.

Voile.

PEu de gens ignorent, comme je crois, que c mot a deux significations, & deux genres. Il e masculin quand il signifie *ce dont on se couvre le visag & la teste*, comme, *le voile blanc*, *le voile noir d Religieuses*, & *un voile devant les yeux*, que l'on dit

& pro

&proprement & figurément, & alors on voit par ce exemples qu'il eſt maſculin. Mais il eſt feminin quand il ſignifie *la toile*, ou *autre étoffe*, *dont les matelots ſe ſervent pour prendre le vent qui pouſſe leurs vaiſſeaux.* Neanmoins, je vois une infinité de gens, qui font ce dernier maſculin, & diſent, *il faut caler le voile*, *les voiles enflez.* Soit qu'on s'en ſerve dans le propre, ou dans le figuré en ce dernier ſens, il eſt toûjours feminin.

NOTE. Monſieur Menage dit que *voile* eſt maſculin, non ſeulement quand il ſignifie couverture de teſte *un voile blanc*, mais encore quand il ſignifie, un Navire, *dix grands voiles.* On dit *caler la voile*; & non pas *le voile*; *les voiles enflées par le vent* & non pas *enflez.* En ce dernier ſens, il eſt toûjours feminin.

Si l'adjectif de l'un des deux genres ſe peut appliquer à l'autre dans la comparaiſon.

L'Exemple le va faire entendre. Si un homme dit à une fille, *je ſuis plus beau que vous*, ou qu'une fille die à un homme, *je ſuis plus vaillante que vous*, on demande ſi cette façon de parler eſt bonne. On répond, qu'elle ne ſe peut pas dire abſolument mauvaiſe, mais qu'elle n'eſt pas fort bonne auſſi, & qu'il la faut éviter en ſe ſervant d'une autre phraſe, comme, *j'ay plus de beauté que vous*, *j'ay plus de courage que vous.* Autrement il faudroit dire, pour parler regulierement, *je ſuis plus beau que vous n'eſtes belle*, & *je ſuis plus vaillante, que vous n'eſtes vaillant*; car en cette phraſe l'adjectif regarde les deux perſonnes de divers ſexe, & leur eſtant commun à tous deux, il doit auſſi eſtre du genre commun, & non pas d'un genre qui ne convienne qu'à l'un des deux. C'eſt pourquoy un homme dira fort bien à une femme, ou une femme à un homme, *je ſuis plus riche que vous*, *je ſuis plus pauvre*, & *plus noble que vous*, parce que tous ces adjectifs, *riche*, *pauvre*, *noble*, ſont

sont du genre commun, & conviennent égalem à l'homme & à la femme.

NOTE. Je suis tout-à-fait du sentiment de Monsieur Ch lain, touchant ce qu'il a écrit sur cette remarque. En voic termes. *C'est une elegance qui consiste à la sous-entente de n' belle, ou beau, & il est meilleur que les exemples, par les Monsieur de Vaugelas a voulu corriger ceux-cy. L'adjectif, pou regarder qu'un des deux sexes, ne laisse pas de convenir à l'a par la sous-entente, qui tacitement le fait du genre qu'il faut, n'est point besoin de recourir à un adjectif du genre commun pour dre la phrase bonne, la sous-entente y remediant élegamment, me je l'ay dit.*

Cette façon de parler est vicieuse dans un autre sens, à ca qu'elle fait une équivoque. Quand on dit, *j'aime mieux souf que vous*, cela ne veut pas dire, *j'aime mieux souffrir que n'aimez à souffrir*, comme, *je suis plus beau que vous*, signi *je suis plus beau que vous n'estes belle*, mais seulement, *j'a mieux que la soufrance tombe sur moy que sur vous.* On connoi que cette phrase n'est pas correcte, si on donne un regim verbe qui precede *que.* On ne sçauroit dire par exemple, *j'a mieux souffrir cette perte que vous.* Il faut dire, *j'aime mieux frir cette perte que de vous la voir souffrir.*

A mesme.

CEtte façon de parler *à mesme* pour dire *en mes temps*, ou *à mesme temps*, comme, *à mesme q la priere fut faite, l'orage fut appaisé*, est tres-ma vaise, & je ne conseillerois à qui que ce soit d' user, ny en parlant, ny en écrivant.

NOTE. *A mesme* pour dire *en mesme temps*, est une façon parler inconnuë presentement, & dont il n'y a personne qui serve. Quelquefois dans le discours familier, on l'employe à autre usage qui n'est pas receu par ceux qui parlent correcteme C'est quand on dit, *boire à mesme la bouteille.*

Monsieur Menage dit, qu'*à mesme temps*, *au mesme temps*, *mesme temps*, *dans le mesme temps*, sont des façons de parler tr bonnes & tres-naturelles. Le Pere Bouhours permet de les e ployer indifferemment selon les occasions qui se presentent, m il observe qu'il y a des endroits où l'élegance demande qu'on serve de l'un plûtost que de l'autre, comme pour éviter deux *e.* ou deux *au.* *Il leva les yeux au Ciel en mesme temps*, & non *au mesme temps.* Il observe aussi que quand il s'agit d'une he precise, & qu'on parle tout à-fait dans le propre, on doit p

ire *au mesme temps*, ou *à mesme temps*, qu'*en mesme temps*, ne en cet exemple, *ayant receu un paquet à cinq heures du* , *il partit au mesme temps*, & qu'au contraire quand il ne pas d'un temps precis, & qu'on parle plus dans le figuré que le propre, on dit d'ordinaire, *en mesme temps. Quand vous ez des maux*, dit Tobie à Dieu, *donnez en mesme temps le ge de les supporter.* Il fait voir encore qu'*en mesme temps* ie quelquefois *tout ensemble*, *tout à la fois.* Il en donne ces ples. *Il arrive souvent qu'une chose qui est tres-serieuse, est sme tres-agreable. Des passions diverses & quelquefois contrai- se rencontrent en mesme temps dans une mesme personne.* Je croy ne luy qu'*au mesme temps* ou *à mesme temps*, ne viendroit pas en ces endroits-là.

Gens.

E mot a plusieurs significations, tantost il signifie *personnes*, tantost *les domestiques*, tantost *ldats*, tantost *les Officiers du Prince en la Justice*, ntost *des personnes qui sont de mesme suite*, *& d'un ne parti.* Il est toûjours masculin en toutes ces ifications, excepté quand il veut dire *personnes*; alors il est feminin si l'adjectif le precede, & culin si l'adjectif le suit. Par exemple, on dit, *veu des gens bien faits*, *bien resolus*, vous voyez me l'adjectif *bien faits*, aprés *gens*, est mascu- Au contraire, on dit, *voila de belles gens*, *ce de sottes gens*, *de fines gens*, *de bonnes gens*, *de ureuses gens*, & ainsi l'adjectif devant *gens*, est inin. Il n'y a qu'une seule exception en cet ad- if, *tout*, qui estant mis devant *gens*, y est toû- s masculin, comme, *tous les gens de bien*, *tous honnestes gens*, jusques-là que l'on ne dit point *s les bonnes gens*, ce mot *toutes*, ne se pouvant ommoder devant *gens*, avec les autres adjectifs inins qu'il demande. Nous avons quelques au- mots en nostre Langue, qui se gouvernent de me avec les adjectifs. Voyez *ordres*, je ne me viens pas des autres.

NOTE,

NOTE. Il eſt certain que *gens*, dans la ſignification de *p* *ſonnes* eſt maſculin, quand il eſt ſuivi de l'adjectif, & femi quand il en eſt precedé; ſurquoy le Pere Bouhours fait une marque fort particuliere, qui eſt que dans la meſme phraſe, mot eſt maſculin & feminin, & que le premier adjectif mis au minin, n'oblige point à mettre le ſecond adjectif qui ſuit meſme genre. Ainſi il faut dire, *il y a de certaines gens qui ſ bien ſots*, & non pas, *bien ſotes*. *Ce ſont les meilleures gens j'aye jamais veus*, & non pas *que j'aye jamais veuës*. Il dit en re, ſur ce que Monſieur Menage a tres-bien remarqué, que *g* ne ſe dit point d'un nombre déterminé, par exemple, *qua gens*, *ſix gens* que quand on joint *gens* à *cent* & à *mille*, c'eſt ſ lement pour ſignifier un nombre indeterminé, comme, *il cent gens dans cette maiſon*, *j'ay veu aujourd'huy mille gens*, & s'il y avoit juſtement cent perſonnes dans une maiſon, ou l'on eût veu mille perſonnes de compte fait, ce ſeroit mal pa que de dire, *il y a cent perſonnes*, *j'ay veu cent perſonnes ou m hommes*. Monſieur Menage blâme Monſieur d'Ablancourt voir dit dans ſon Marmol, *Ali qui ſe douta de ce que c'eſtoit*, *ſon amy nommé Yahia, & dix autres jeunes gens de ſa faction.* Pere Bouhours doute avec raiſon que ce ſoit mal dit, & croit quand on met un adjectif devant *gens*, on peut joindre un n bre déterminé, *dix jeunes gens*, *quatre honneſtes gens*. C'eſt choſe particuliere que l'adjectif *tout*, ſe mette au maſculin vant *gens*, *tous les gens de bien*. Il ſe met auſſi devant quel adjectifs, comme *tous les habiles gens*, *tous les honneſtes g tous les jeunes gens*, mais il faut obſerver que c'eſt ſeulement vant les adjectifs qui ont le maſculin & le feminin ſemblab car quoy qu'on diſe bien, *tous les jeunes gens*, on ne ſçauroit *tous les vieilles gens*, ny *toutes les vieilles gens*, non plus que *ſçavantes gens*, parce que dans *vieil* & *ſçavant*, le maſcul le feminin ne ſont pas ſemblables. Monſieur Menage ajoûte remarques de Monſieur de Vaugelas que ce mot *gens*, en la ſi fication de *Nation*, ſe diſoit autrefois au ſingulier, *la Gent porte le Turban*, & qu'il peut encore avoir grace dans un po Epique, comme en cet endroit du cinquiéme de l'Eneide Monſieur Segrais.

De cette Gent farouche adoucira les mœurs.

Futur.

CE mot pris du Latin, pour dire *à venir*, eſt p de la Poëſie, que de la bonne Proſe: car en le de Notaire, on dit bien *futur époux*, & *fu épouſe*, *futurs conjoints*, & les Grammairiens di bi

, *le temps futur*, pour *le temps à venir*, mais je ſçache point d'endroit dans le beau langage où il puiſſe eſtre employé. Les Poëtes s'en ſervent ma- gnifiquement, comme Monſieur de Malherbe,

Que direz-vous, races futures?

NOTE. Le Pere Bouhours n'eſt point de l'avis de Monſieur de Vaugelas qui bannit *futur* du beau ſtile, & il a raiſon de n'en pas. On dit fort bien *les preſages de ſa grandeur future, les de la vie future.* Monſieur de la Mothe le Vayer ne ſçau- on plus ſouffrir que l'on banniſſe *futur* de la Proſe. Il ap- e *les races futures, les aſſemblées futures*, & autres ſem- s.

Fatal.

E mot le plus ſouvent ſe prend en mauvaiſe part, comme *le jour fatal, l'heure fatale, le tiſon fatal, eveu fatal, fatal à la Republique, Scipion fatal Afrique, Hannibal fatal à l'Italie.* Mais il ne e pas de ſe prendre quelquefois en bonne part, me Monſieur de Malherbe a dit, *dans le fatal uplement*; un autre; *& c'eſtoit une choſe fatale à ce de Brutus de delivrer la Republique.*

NOTE. *Fatal* en mauvaiſe part, ſignifie *mal-heureux, fu-* mais il ne ſignifie point *heureux* dans un ſens contraire, & u'il eſt pris en bonne part, ſelon les adjectifs auſquels il eſt , il veut dire ſeulement que la choſe dont il s'agit a eſté or- ée par une puiſſance ſuperieure, à laquelle l'homme eſt en ue facon aſſujetti. Ainſi *le fatal accouplement* de Malher- veut dire qu'il a eſté fait par l'ordre de la deſtinée. Selon le aturel il devroit ſignifier *un accouplement funeſte.*

Incognito.

Epuis quelques années nous avons pris ce mot des Italiens pour exprimer une choſe, qu'ils ont premiers introduite fort ſagement, afin d'éviter ceremonies auſquelles les Grands ſont ſujets nd ils ſe font connoiſtre; car par ce moyen on mpte d'une importune obligation, & ceux qui doi-

doivent recevoir ces honneurs, & ceux qui les
vent rendre. Aujourd'huy toutes les Nation
servent d'une invention si commode, & emprun
des Italiens, & la chose, & le mot tout ensem
Nous disons, *il est venu incognito, il viendra inco
to*, non pas qu'en effet on ne soit connu, mais p
qu'on ne le veut pas estre. Mais ce qui est digne
remarque, c'est que si nous parlons d'une femm
ou d'une Princesse, nous ne laisserons pas de d
elle vient incognito, & non pas *incognita*; & si n
parlons de plusieurs personnes, comme de deux
trois Princes, nous dirons aussi, *ils viennent inco
to*, & non pas *incogniti*; parce qu'*incognito* se dit
tous ces exemples adverbialement, comme qui
roit *incognitamente*, & ainsi il est indeclinable. S
lement il seroit à desirer que la pluspart des Fran
qui prononcent ce mot, ne missent point l'acc
sur la derniere syllabe, disant *incognitò*, au lieu
dire *incógnito*, en mettant l'accent sur l'antepe
tiéme.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer pretend qu'on n
jamais que tres-mal en parlant d'une Princesse, *elle vient inc
to*, & qu'on dira *elle vient* ou *passe comme inconnuë*. Il ajoûte
si l'on vouloit se servir alors du terme Italien, de mesme qu'o
en parlant d'un homme, il faudroit former une phrase, &
elle veut passer à l'incognito, comme on dit *à l'improviste*. M
sieur de la Mothe le Vayer n'a pas raison. Il est certain qu'
gnito se dit adverbialement, & que n'ayant ny nombre ny ge
il se dit aussi bien d'une femme que d'un homme.

Nous employons plusieurs mots Latins en nostre Langue
quels on ne donne point de pluriel. On n'en donne point sur
aux mots terminez en *a*. *Un Opera*, *deux Opera*; *un errat*
duplicata, *deux errata*, *deux duplicata*. Monsieur Menage
qu'il faut dire un *Acacia*, *deux Acacia*, & non pas, *deux
cias*. Il fait aussi observer que les lettres de l'Alphabet ne s
clinent point, à l'imitation des lettres Grecques & Latines
qu'on dit deux *a*, comme deux *Alpha*. On dit de mesme
Pater & *cinq Ave*, & non pas, *cinq Paters* & *cinq Avez*. J
croy pas non plus qu'on puisse donner un pluriel à *recepissé*,
di

..., *on m'a mis entre les mains trois recepissé*, & non pas, *trois ...issez*. Il en est de mesme d'*alibi*, *les alibi ne sont pas receus.* ...it *deux in folio*, *deux in-quarto*, *deux in-octavo*, & non ... *deux in-folios*, *deux in-quartos*, *deux in octavos*, comme ...e pourroit dire par le mesme abus, qui fait dire à quelques-...*npromptus* au pluriel. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'en ...ant des autres sortes de volumes de Livres, on ne garde que ...emier mot Latin *in*, ce qui fait une façon de parler moitié ...ne & moitié Françoise. Tous ces mots sont aussi sans plu-... *des in-douze*, *des in-seize*, *des in vingt quatre*, & non pas, *...-douzes*, *des in-seizes*, *des in-vingt-quatres*. *Placet* & *de-...* sont mots d'un si grand usage, que quoy que Latins, ils ...ris un pluriel. *Il y a un jour reglé où l'on presente les Placets ...oy. Les debets de compte.* Pour les mots en *um*, comme *...m*, *dictum*, *rogatum*, on leur donne un pluriel, non pas ...ment en y ajoûtant une *s*, comme aux autres mots, mais en ...ant, *des factons*, *des dictons*, *des rogatons*. Monsieur Me-... veut pourtant qu'on dise *deux Tedeum*, & non pas, *deux ...ons*. Je suis de son sentiment. Comme il n'y a pas si souvent ...sion d'employer ce mot au pluriel, que les autres mots La-...qui sont de mesme terminaison, l'oreille n'est pas si accoû-...ée à entendre *Tedeons*, que *factons* & *rogatons*. On dit seule-...t, *le Tedeum fut chanté dans toutes les Eglises pour une telle ...ire*, & non pas, *on chanta des Tedeons*; parce qu'en des ren-...res semblables on n'en chante qu'un dans chaque Eglise. Il ...ray qu'on pourroit presentement donner un pluriel à ce mot, ...s le grand nombre de *Tedeum* que l'amour ardent des Peuples ...r nostre Auguste Monarque a fait chanter plusieurs fois dans ...es les Eglises du Royaume, en actions de graces du recouvre-...t de sa santé. Je suis encore pour Monsieur Menage qui dit *...impromptu* au pluriel, quoy qu'on ne puisse blâmer *imprompt...*, aprés que de celebres Auteurs l'ont écrit de cette sorte.

Que *conjonctive*, *repetée deux fois dans un mesme membre de periode*.

Par exemple, *Je ne sçaurois croire*, *qu'aprés avoir fait toutes sortes d'efforts*, *& employé tout ce qu'il ...it d'amis*, *d'argent*, *& de credit pour venir à bout ...ne si grande entreprise*, *qu'elle luy puisse réüssir*, *... qu'il l'a comme abandonnée.* Je dis qu'il ne faut ...s repeter le *que*, encore qu'il y ait trois lignes en-...-deux, & qu'ayant dit, *qu'aprés avoir fait toutes ...tes d'efforts*, *&c.* il ne faut pas dire *qu'elle luy puis-*

se réüssir, mais seulement, *elle luy puisse réüssir*, parce que le premier *que*, suffit pour tous les deux, quand mesme la distance du regime seroit plus grande. Il est vray qu'en ce cas là, lors qu'elle est trop longue, on a accoustumé, pour soulager l'esprit du Lecteur, ou de l'Auditeur, de reprendre les premiers mots de la periode, & de dire, comme en cet exemple, *je ne sçaurois croire qu'aprés avoir fait toutes sortes d'efforts*, *& employé tout ce qu'il avoit d'amis*, *d'argent & de credit pour venir à bout d'une si grande entreprise*, *& qu'aprés que toutes les Puissances s'en sont mêlées*, *les unes sous-main*, *& les autres ouvertement ; je ne sçaurois, dis-je, croire qu'elle luy puisse réüssir*, *&c.* Alors il faut necessairement repeter le *que*, & non pas autrement. Il n'en est pas comme de *ce*, qui aime à estre repeté, encore que les deux soient proches, & qui le veut estre absolument lors qu'ils sont éloignez. Je n'en donne point d'exemple, parce qu'il y en a une Remarque particuliere.

NOTE. La faute que reprend icy Monsieur de Vaugelas est fort ordinaire, & on ne la commet, qu'à cause que la pluspart de ceux qui écrivent ne s'attachant point à écrire purement, oublient, quand la periode est un peu longue, qu'ils ont employé la particule *que*, dans la premiere ligne. Quand on repete *que*, comme dans le dernier exemple de Monsieur de Vaugelas, ce n'est point à cause de la grande distance du regime, mais parce qu'on repete le verbe *croire*, qui demande toûjours *que* aprés soy, car si on ne repetoit point le verbe, il y auroit une faute à repeter *que*.

Banquet.

CE mot est vieux, & n'est plus guere en usage que parmy le peuple. Il se conserve neanmoins dans les choses sacrées où il est meilleur que *festin*; car on dit *le banquet des sept Sages*. Mais le verbe *banqueter*, est beaucoup moins encore en usage que *banquet*.

NOTE. Monsieur Menage a raison de ne plus trouver le mot *Banquet* du bel usage. Il ajoûte aux exemples de Monsieur de Vaugelas *le Banquet des Dieux*, *le Banquet de Platon*, *le Banquet des Lapithes*, où *Festin* seroit moins bon que *Banquet*. Il faut encore observer que le mot de *Cadeau* n'est que de la Ville ; & au lieu de *donner un Cadeau*, on dit à la Cour, *donner un grand repas*, *donner une Feste*.

Desbarquer, *desembarquer*.

TOus deux sont bons, mais *des-barquer* est plus doux & plus en usage ; car ces verbes composez d'un verbe simple qui commence par *em*, ou *en*, perdent d'ordinaire cette premiere syllabe dans leur composition, comme d'*engager* simple, se forme le composé *desgager* ; d'*enveloper*, se fait *desveloper*, & d'*embarasser*, *desbarasser*, quoy qu'il y ait apparence qu'au commencement on a dit *desengager*, *desenveloper*, & *desembarrasser*, mais depuis on a ôté l'*em*, & l'*en*, pour rendre ces mots plus courts & plus doux. Et de fait, il y en a fort peu qui ayent gardé l'une ou l'autre de ces syllabes : car d'*embourser*, on dit *desbourser* ; *d'embroüiller*, *desbroüiller* ; *d'emmailloter*, *desmailloter* ; *d'emmancher* ; *desmancher* ; *d'empaqueter*, *despaqueter*, *d'empestrer*, *despestrer*. Il n'y a qu'*emparer*, qui fait *desemparer*, & *embarquer* qui fait *desembarquer*, mais *desbarquer*, comme nous avons dit, est beaucoup meilleur. Et pour *en*, d'*enchevestrer*, se fait *deschevestrer* ; *d'encourager*, *descourager* ; *d'engraisser*, *desgraisser* ; *d'enlacer*, *deslacer* ; *d'enroüiller*, *desroüiller* ; *d'enraciner*, *desraciner* : & à mon avis, il n'y a d'excepté que *desenyvrer*, *d'enyvrer* ; *desennuyer*, *d'ennuyer*, & *desensorceler*, *d'ensorceler* : car pour les verbes de deux syllabes, ils ne tombent pas sous cette Regle, parce que du simple *emplir*, on ne sçauroit faire que *desemplir*, ny d'*enfler*, que *desenfler*.

Par où il se voit que *débarquer*, & *desembarquer*,

ont cela de particulier, que l'un & l'autre se d
quoy que l'un soit meilleur que l'autre ; au lieu c
de tous ceux que nous avons nommez, qui sont
peu prés tout ce que nous en avons dans nostre La
gue, je n'en vois pas un qui se puisse dire de deux
çons. Au reste, on se sert de ce verbe, & en a
& en neutre, car on dit *desbarquer son armée*, p
dire *la faire descendre*, ou *la mettre hors du navire*,
l'armée a desbarqué en un tel lieu.

NOTE. On ne dit plus *desembarquer*, mais seulement *barquer*. Outre *desemparer*, *desenyvrer*, *desennuyer*, & *d sorceler*, qui gardent *em*, ou *en*, de leurs simples, voicy en d'autres verbes qui le gardent *desembaumer*, *desenfumer*, *d chanter*, *desenvenimer*, & *desentester*. Le Pere Bouhours dit ce dernier mot est nouveau, & plus heureux que *desaveug desappliquer* & *desoccuper*, qui ne reüssissent point dans le mo *Desaveugler*, me paroist un fort bon mot. Quoy que de cele Ecrivains se soient servis des deux autres, ils ne sont pas en bien receus, & je ne voudrois pas dire, par exemple, *le t desapplique des objets dont on est trop occupé* ; *toute son étude esto se desoccuper des soins de la terre.* Quelques-uns disent, *yv s'yvrer*, *desyvrer*, Ce sont termes de Province, il faut toûj dire, *enyvrer*, *s'enyvrer*, *desenyvrer*.

Pluriel.

JE dois cette petite Remarque non seulement
Public, mais à moy-mesme, pour ma propre
stification, car dans le cours de cet Ouvrage, c
faut souvent user de ce mot, je mets toûjours *plu*
avec une *l*, quoy que tous les Grammairiens Fr
çois ayent toûjours écrit *plurier* avec une *r* ; au m
jusqu'icy, je n'en ay pas veu un seul, qui ne
écrit ainsi. La raison sur laquelle je me fonde,
que venant du Latin *pluralis*, où il y a une *l*, e
derniere syllabe, il faut necessairement qu'il la
tienne en la mesme syllabe au François, parce
je pose en fait que nous n'avons pas un seul mot
du Latin, soit adjectif, ou substantif, qui ne

tie

tnne l'*l*, quand elle se trouve en la derniere ou nultiéme syllabe Latine, où il y ait une *l*. Pour vrifier cela je pense avoir jetté les yeux sur tous les ots Latins, où il y a une *l*, à la derniere ou penultéme syllabe, & dont nous avons fait des mots ançois, car il y a un certain moyen de trouver en oins de rien tous ces mots Latins, mais je n'en ay s rencontré un qui en nostre Langue ne garde l'*l*, i est dans la Latine. Il seroit ennuyeux de les mettous icy, j'en ay compté jusques à cent ou envin. Il suffit, que quiconque ne le croira pas, en urra lui-mesme faire l'experience : & si par fortu il s'en trouvoit un ou deux d'exceptez, ce que je crois point, toûjours la regle subsisteroit puismment, ne souffrant au plus qu'une ou deux exptions, & ainsi quand on dira *pluriel*, avec une *l*, sera selon la regle generale. Outre que c'est aussi le ntiment general de ceux qui sçavent parfaitement stre Langue, lesquels j'ay consultez, & que je ais opposer à nos Grammariens, qui manquent en en d'autres choses. Ce qui les a trompez, c'est ns doute que l'on dit *singulier*, avec une *r*, à la n, & ils ont crû qu'il faloit écrire & prononcer *uriel*, tout de mesme, ne songeant pas que *singuer*, vient de *singularis*, où il y a une *r*, à la fin, que *pluriel* vient de *pluralis*, où il y a une *l*, & on pas une *r*, en la derniere syllabe.

Un excellent esprit m'a objecté que l'Usage est our *plurier*, & qu'il ne voit pas comme je puis oûtenir cette Remarque, faisant profession d'estre oûjours pour l'Usage contre le Raisonnement; ais je luy ay répondu que lors que je parle de l'Uge, & que je dis qu'il est le maistre des Langues ivantes, cela s'entend de l'Usage dont on n'est oint en doute, & dont tout le monde demeure

d'accord, ce qui ne nous apparoist proprement q
d'une façon, qui est quand on parle; car l'écritu
n'est qu'une image de la parole, & la copie de l'o
riginal; de sorte que l'Usage se prend, non pas d
ce que l'on écrit, mais de ce que l'on dit & que l'o
prononce en parlant. Or est-il qu'en prononça
pluriel, on ne sçauroit discerner s'il y a une *l*, à
fin, ou une *r*, tellement qu'on ne peut alleguer l'U
sage en cette occasion non plus qu'en plusieurs au
tres, où l'on est contraint d'avoir recours à l'analo
gie, comme dit Varron, & comme nous l'avon
amplement expliqué en la remarque de *Fuir*, da
la page. . . . .

NOTE. Monsieur Menage prefere *plurier*, quoy qu'il ne co
damne pas *pluriel*, & dit que ce mot ne vient pas de *plurali*
parce qu'on auroit dit, ou *plurel*, comme *tel* & *mortel*, de *ta*
& de *mortalis*, ou *plural*, comme *fatal* & *moral* de *fatalis* &
moralis, mais qu'il vient de *plurialis*, que les Auteurs de la ba
Latinite ont dit au lieu de *pluralis*, & qu'ils ont formé de *plur*
qui estoit l'ancien mot Latin. En effet s'il vient de *pluralis*,
ne peut dire d'où est venu l'*i*, qui s'est coulé dans *pluriel*, pu
qu'il ne se trouve dans aucun mot de tous ceux qui sont form
des mots Latins en *alis*. *Particularis*, a formé *particulier*, *f*
gularis, *singulier*, & à cause de *singulier*, on a donné la mes
terminaison à *pluriel*. Messieurs de l'Academie Françoise p
noncent tous *plurier*, mais ils ne laissent pas de recevoir *plur*
dans leur Dictionnaire. Le Pere Bouhours admet aussi *plur*
& dit que ce mot s'éloigne moins de l'analogie ordinaire, si l'on
croit nos plus habiles Grammairiens. Il est certain que c'est s
lement depuis la remarque de Monsieur de Vaugelas, qu'on a co
mencé à dire *pluriel*. Ainsi le grand usage a toûjours esté aup
avant d'écrire *plurier*, & par consequent on ne peut condam
ceux qui le disent aujourd'huy. La prononciation de *pluriel*
de *plurier*, n'est pas si semblable qu'on ne distingue aisément
y a une *l*, à la fin ou une *r*, ce qui seroit contre Monsieur
Vaugelas, qui pretend qu'on ne sçauroit découvrir, si l'usage
pour *pluriel*, parce, dit-il, que *pluriel* & *plurier* se prononc
de la mesme sorte.

Arc-en ciel.

IL faut écrire ainsi, *arc-en-ciel*, avec les trois mots, dont il est composé, separez par deux tirets, & non pas écrire *arcenciel*. Et au pluriel, s'il avoit lieu de l'employer, ce qui ne peut arriver que rarement, il faut dire par exemple, *deux arc-en-ciels*, *plusieurs arc-en ciels*, & non pas *arc-en-cieux* ny *arcs-en-ciel*, ou *arcs en cieux*; cela estant assez ordinaire en nostre Langue aux mots composez, soit noms ou verbes, de ne suivre pas la nature des simples qui les composent, comme il se voit en plusieurs de ces Remarques.

NOTE. Si l'on écrivoit *Arcenciel*, sans separer par deux tirets les trois mots qui le composent, cela obligeroit à le prononcer, comme on prononce la seconde syllabe du mot *encenser*, puisque *cen* se prononce comme s'il y avoit une *s*, au lieu d'un *c*, de la mesme sorte que la premiere syllabe de *sentiment*, se prononce.

Faute, à faute, par faute.

ON dit par exemple, *faute d'argent on manque à faire beaucoup de choses*, & *à faute d'argent on manque*, &c. & encore *par faute d'argent*, *on manque* &c. Tous les trois sont bons, mais le meilleur est de dire *faute d'argent*, aprés celuy-là, *à faute* est le meilleur, & *par faute*, est le moins bon des trois. Cela s'entend, quand *faute* est devant un nom, mais quand il est devant un verbe à l'infinitif, il est mieux de dire *à*, que *par*, ny que *faute*, tout seul, comme, *à faute de payer les interests*, *il a doublé le principal*, est beaucoup mieux dit que, *par faute de payer*, ny que *faute de payer*, quoy que ce dernier me semble assez bon.

NOTE. M. Chapelain dit que *faute* & *à faute*, sont également bons, soit devant un nom, ou devant un verbe. Je dirois plutost, *faute d'argent*, *faute de payer*, que, *à faute d'argent*,

à faute de payer. Par faute d'argent, *par faute de payer*, so[nt] des façons de parler qui ne sont plus en usage.

Floriſſant, *fleuriſſant*.

CEtte Remarque eſt curieuſe, car dans le propr[e] on le dit d'une façon, & dans le figuré d'un[e] autre. Dans le propre on dit plus ſouvent *fleuriſſan[t]* comme *un arbre fleuriſſant*; & dans le figuré on d[it] plûtoſt *floriſſant*, que *fleuriſſant*, comme, *une ar[]mée floriſſante, un Empire floriſſant*. Le verbe *fle[u]rir*, a auſſi de certains temps où l'on employe plû[]toſt l'*o*, que l'*eu*, dans le figuré, comme dans l'im[]parfait on dira, *un tel floriſſoit ſous un tel regne* *l'éloquence* ou *l'art militaire floriſſoit en un tel temp[s]*. J'ay dit *dans le figuré*, parce que dans le propre o[n] diroit par exemple, *cet arbre fleuriſſoit tous les a[ns] deux fois*, & non pas *floriſſoit*.

NOTE. Quoy que dans le figuré on diſe fort bien à l'impa[r]fait *un tel floriſſoit ſous un tel regne*, on ne peut dire, *floriſſent* [au] preſent ny *florir* à l'infinitif. *Les beaux Arts fleuriſſent*, & n[on] pas, *floriſſent*. *Ce Prince qui fit fleurir les beaux Arts*, & n[on] pas, *qui fit florir*. Il en eſt de même du futur, *les beaux Ar[ts] fleuriront toûjours dans les Etats qui ſeront bien gouvernez*, & n[on] pas, *floriront*. *Fleury* ſe dit agréablement du teint, pour di[re] *vermeil*, *un teint fleury*. On dit auſſi *un ſtile fleury*, *des term[es] fleuris*, *des manieres de parler fleuries*, ſurquoy le Pere Bouho[urs] a dit, qu'à l'égard du ſtile, *fleury* ſe prend ordinairement [en] mauvaiſe part, & il en donne des exemples qui font connoiſ[tre] que *ſtile fleury*, ſignifie quelquefois un *ſtile fardé*, un *ſtile af[fe]cté*. Monſieur Menage obſerve au contraire que *ſtile fleury* [ſe] prend toûjours en bonne part; & que les Critiques ne le blâme[nt] dans les matieres ſublimes, dans les ſeveres, dans les tragiq[ues] où il n'eſt pas propre, que comme ils blâment le ſtile ſublim[e] dans les petites choſes. Il avoüë pourtant qu'un ſtile qui ſer[oit] trop fleury ne ſeroit pas eſtimable.

Solliciter.

J'Ay deja fait une Remarque ſur ce mot, où j'a[l]legue un paſſage de Quintilien, qui m'oblige e[n]core à faire celle-cy. C'eſt que j'ay dit que ce gra[nd]

Hor

[illegible]mme avoit employé le verbe *sollicitare*, au mes[illegible] sens que le vulgaire l'employe en nostre Langue, [illegible]ur dire *avoir soin de quelqu'un*, comme on dit [illegible]s les jours à Paris parmy le peuple, qu'*il faut* [illegible]*ner une garde à un malade pour le solliciter*, c'est à [illegible]e, *pour en avoir soin*, *& pour le servir*. Voicy le [illegible]ssage, *illud verò insidiantis quò me validiùs cru-* [illegible]*ret*, *fortunæ fuit*, *ut ille mihi blandissimus*, *me* [illegible]*s nutricibus*, *me aviæ educanti*, *me omnibus qui* [illegible]*licitare solent illas ætates*, *anteferret*. Je ne sçay [illegible] je me flate, mais il me semble que le sens le plus [illegible]turel de ces paroles va tout droit à celuy que je [illegible] donne, & que c'est leur faire violence, & les [illegible]er, comme on dit, par les cheveux, de les inter[illegible]eter autrement. En effet, *sollicitudo*, qui signi[illegible] *soin*, venant sans doute de *sollicitare*, est un [illegible]and indice que *sollicitare*, en bon Latin, veut [illegible]re aussi *avoir soin*, & que c'est une de ses signifi[illegible]tions; car il en a plusieurs. Neantmoins une per[illegible]nne qui sçait aussi-bien la Langue Latine, & sa [illegible]reté, qu'homme du monde, n'est pas de cet [illegible]is, & lisant devant moy ma Remarque déja im[illegible]imée, m'a conseillé de refaire le quarton, com[illegible]e ayant avancé une chose qui ne se pouvoit soûte[illegible]r. Son opinion fut encore suivie le mesme jour [illegible]ar deux autres personnes, qui ne me permettoient [illegible]lus d'en douter. Ayant donc donné les mains, [illegible]omme j'estois sur le point de suivre leur conseil, [illegible]ay trouvé un homme consommé dans les bons Au[illegible]heurs, & qui entre admirablement dans leur sens [illegible]ux passages les plus difficiles, qui maintient que [illegible]*llicitare*, en cet endroit de Quintilien, se doit en[illegible]endre selon ma Remarque, & non pas comme l'in[illegible]erpretent ces autres Messieurs, pour signifier *se joüer* [illegible]*vec les enfans*, qui est un sens bien forcé au prix du

 mien,

mien, & qui femble ne s'accorder gueres bien ave *illas ætates*. Cela m'ayant obligé à confulter enco re d'autres Oracles, j'en ay rencontré plufieurs d mefme fentiment, de forte que demeurant en fuf fpens, & ne m'appartenant pas de décider entr tant de grands Hommes, j'ay crû que le meilleu party que je pouvois prendre, eftoit de ne refair pas le quarton, mais de refaire une Remarque pou en laiffer le jugement au Lecteur.

Arfenal, & *Arfenac*.

ARcenal, eft le plus ufité. Plufieurs difent auff *arcenac*, avec un *c*, à la fin; & il femble qu'e parlant on prononce plûtoft *arcenac* qu'*arcenal*; mai que l'on écrit plus volontiers *arcenal*, qu'*arcenac*, *un arcenal bien muny*, *dreffer un arcenal*. On dit au plu riel *arcenaux*, & je n'ay jamais oüy dire *arcenacs*, qui eft encore une marque pour faire voir, qu'*arcenal*, avec une *l*, au fingulier, eft le vray mot L'Italien dit *arcenale*, & quelques-uns croyent qu nous l'avons pris de là; car fi *arcenac* eftoit auffi bon je ne vois pas pourquoy on ne diroit pas *arcenacs*, au pluriel, auffi-bien qu'*arcenaux*, comme on dit *arcs* d'*arc*.

NOTE. Monfieur Menage aprés avoir rapporté l'endroi d'une lettre de Monfieur de Balzac dans laquelle le mot d'*Arfena* eft employé, dit qu'il croit contre l'opinion de Monfieur de Vaugelas qu'il faut plûtoft dire *arfenac*, qu'*arfenal*, & quoy qu'i avouë qu'*arfenaux* au pluriel eft plus ufité qu'*arfenacs*, il ajoût qu'avec le temps *arfenacs*, l'emportera fur *arfenaux*. Cela n'ef point encore arrivé. Tout le monde dit *arfenaux* au pluriel, & je n'entens point dire *arfenacs*. Il eft vray qu'à l'égard de l'*arfenal de Paris*, on prononce communément *arfenac*, *je m'en vay à l'arfenac*. Les uns écrivent *arcenal* avec un *c*, & les autres *arfenal* avec une *f*.

Ax-

Auparavant, auparavant que.

LE vray usage d'*auparavant*, c'est de le faire adverbe, & non pas preposition ; par exemple, c'est de l'employer ainsi. *Il me presse de telle chose, mais il y faut songer auparavant ; il ne luy est rien arrivé, que je ne luy aye dit auparavant.* Ceux qui parlent & qui écrivent le mieux ne s'en servent jamais que de cette façon ; mais ceux qui n'ont nul soin de la pureté du langage, disent & écrivent tous les jours, par exemple, *auparavant moy, il est venu auparavant luy,* & en font une preposition, au lieu de dire, *il est venu devant moy, j'y suis devant luy.* C'est d'ordinaire avec les pronoms personnels qu'ils le font servir de preposition, comme aux exemples que nous venons de donner ; car devant les noms, je n'ay pas remarqué qu'ils le fassent, ny que l'on die jamais, *auparavant le retour du Roy, anparavant Pasques,* ou *auparavant les festes de Pasques. Auparavant que,* pour *devant que* ou *avant que,* n'est plus aussi du bel usage. Les bons Ecrivains ne diront jamais, par exemple, *auparavant que vous soyez venu,* pour dire, *avant,* ou *devant que vous soyez venu.* Il en est comme de *cependant,* dont nous avons fait une Remarque : car pour bien parler on ne doit jamais dire *cependant que,* non plus que, *auparavant que.*

NOTE. Non seulement *auparavant luy,* & *auparavant que vous soyez venu,* ne sont point du bel usage, mais ce sont des fautes contre la Langue. Il faut dire *avant luy,* & *avant que vous soyez venu, auparavant* ne pouvant estre qu'adverbe. Quoy que tout le monde demeure d'accord que c'est comme il faut écrire, quelques-uns tiennent qu'en parlant il ne faut pas garder tant d'exactitude. Je sçay que le discours familier ne doit pas estre arrangé, & qu'il y a une affectation vicieuse à vouloir parler comme on écrit, mais si ceux à qui l'exactitude ne paroist pas necessaire dans la conversation, veulent qu'on leur passe *avons*

fait, pour *avez vous fait*, parce que c'est une maniere de parl abregée, comment se pardonnent ils *auparavant luy*, & *aupa avant que*, qui loin d'abreger rendent le discours plus long? est aisé de s'accoûtumer à dire, *avant luy*, & *auparavant* po *avant* blesse tellement les oreilles delicates, qu'il n'y en a poi qui n'en soient choquées.

Galant, galamment.

GAlant, a plusieurs significations, & comm substantif, & comme adjectif. Je les laiss toutes pour ne parler que d'une seule, qui est le su jet de cette Remarque. C'est dans le sens qu'on di à la Cour, qu'*un homme est galant*, *qu'il dit & qu'i fait toutes choses galamment*, *qu'il s'habille galamment* & mille choses semblables. On demande ce que c'es qu'*un homme galant*, ou *une femme galante de cett sorte, qui fait & qui dit les choses d'un air galant & d'une façon galante*. J'ay veu autrefois agiter cet te question parmy des gens de la Cour & des plus ga lans de l'un & de l'autre sexe, qui avoient bien de l peine à le definir. Les uns soûtenoient que c'est *je n sçay quoy*, qui differe peu *de la bonne grace*; les au tres que ce n'estoit pas assez du *je ne sçay quoy*, ny *d la bonne grace*, qui sont toutes choses purement na turelles, mais qu'il faloit que l'un & l'autre fust ac compagné d'un certain air qu'on prend à la Cour, & qui ne s'acquiert qu'à force de hanter les Grands & les Dames. D'autres disoient que ces choses exte rieures ne suffisoient pas, & que ce mot de *galan* avoit bien une plus grande étenduë, dans laquelle i embrassoit plusieurs qualitez ensemble; qu'en u mot c'estoit *un composé où il entroit du je ne sçay quoy* ou *de la bonne grace*, *de l'air de la Cour*, *de l'esprit*, *du jugement*, *de la civilité*, *de la courtoisie*, & *de l gayeté*, *le tout sans contrainte*, *sans affectation*, & *sans vice*. Avec cela il y a dequoy faire un honneste hom-

hnme à la mode de la Cour. Ce sentiment fut sui-v comme le plus approchant de la verité, mais on n laissoit pas de dire que cette definition estoit en-cle imparfaite, & qu'il y avoit quelque chose de p s dans la signification de ce mot, qu'on ne pou-vt exprimer : car pour ce qui est, par exemple, d *s'habiller galamment*, de *danser galamment*, & de fe toutes ces autres choses qui consistent plus aux dns du corps qu'en ceux de l'esprit, il est aisé d'en dnner une definition ; mais quand on passe du corps à esprit, & que dans la conversation des Grands & d Dames, & dans la maniere de traiter & de vivre à Cour, on s'y est acquis le nom de *galant*, il n'est p si aisé à définir ; car cela presuppose beaucoup dxcellentes qualitez qu'on auroit bien de la peine à ommer toutes, & dont une seule venant à man-qer, suffiroit à faire qu'il ne seroit plus *galant*. On put encore dire la mesme chose des *lettres galantes*. E cette sorte de Lettres, la France peut se vanter dvoit une personne à qui tout le monde le cede. Ahenes mesme ny Rome, si vous en ôtez Ciceron, nnt pas dequoy le luy disputer, & je le puis dire hrdiment, puis qu'à peine paroist-il qu'un genre dcrire si delicat, leur ait esté seulement connu. Assi tous les gousts les plus exquis font leurs delices d ses lettres, aussi-bien que de ses vers, & de sa cnversation, où l'on ne trouve pas moins de char-mes. Je tiendrois le Public bien fondé à intenter ation contre luy, pour luy faire imprimer ses œuvres. Au reste, quoy qu'en une autre signification on die *gland & galande*, avec un *d*, aussi-bien qu'avec un *t* si est-ce qu'en celle que nous traitons, il faut dire *gant & galante* avec un *t*, & non pas avec un *d*.

NOTE. La definition d'*homme galant*, que Monsieur de Vau-gelas donne dans cette remarque, nous en fait voir le vray cara-

ɛtere. Il y a cependant ſujet d'admirer la bizarrerie de n
Langue, en ce que *galant* mis aprés *homme*, ſignifie toute a
choſe que quand il eſt mis devant. On dit, *c'eſt un homme*
lant, pour dire qu'il a de la bonne grace, & qu'il cherche à
re aux Dames par ſes manieres complaiſantes & honneſtes
on dit, *c'eſt un galant homme*, pour dire qu'il fait les choſes
honneur, & qu'il ſçait bien ſe tirer de toutes ſortes d'affaire

Galantiſer, pour ſignifier *faire la Cour aux Dames*, eſt un
me bas, dont on ne ſe ſert plus.

Réüſſir.

ON ſe ſert plus élegamment de ce verbe au
actif, ou avec le verbe auxiliaire, *avoir*, qu
ſens paſſif, ou avec le verbe auxiliaire *eſtre.*
exemple, il eſt beaucoup mieux dit, *ce deſſein l*
réüſſi, que non pas, *luy eſt reüſſi*, *cette entrepriſe*
a réüſſi, que non pas, *luy eſt réüſſie*, quoy qu
de nos plus celebres Ecrivains l'ait écrit de cette
niere façon. Nous avons fait une Remarque d
faute contraire que l'on fait en certains verbes,
l'on employe le verbe auxiliaire *avoir*, au lieu
verbe auxiliaire *eſtre*, comme *il a entré*, *il a ſo*
il a paſſé, pour, *il eſt entré*, *il eſt ſorty*, *i*
paſſé.

NOTE. Monſieur de la Mothe le Vayer dit, que le ce
Ecrivain, dont il eſt parlé dans cette remarque, ſoufre une
ſte cenſure, & que *cette entrepriſe luy eſt réüſſie* eſt auſſi bie
que, *cette entrepriſe luy a réüſſi.* Je ne ſuis point du tout d
ſentiment; au contraire je croy, qu'on ne ſçauroit dire, *c*
ſein luy eſt réüſſi ſans faire une faute. *Réüſſir* ne s'accom
qu'avec le verbe auxiliaire *avoir*. *Cette affaire m'a réüſſi*, &
pas, *m'eſt réüſſie.*

Servir, prier.

SErvir, regit maintenant l'accuſatif & non p
datif comme il faiſoit autrefois, & comme
ſert ordinairement Amiot & les anciens Ecriva
Par exemple, ils diſoient, *il faut ſervir à ſon*
& à ſa patrie, pour dire, *il faut ſervir ſon R*

patrie, comme on parle aujourd'huy. Monsieur Malherbe a encore retenu ce datif, comme quelques autres phrases du vieux temps ; *le Medecin*, -il, *sert aux malades*, au lieu de dire, *sert les malades*; car icy *servir*, ne signifie pas *estre propre & convenable*, auquel cas il regiroit le datif, comme, *a sert à plusieurs choses*, mais signifie *rendre service & assister*. Il en est de mesme de *prier*. Les Anciens disoient aussi *prier à Dieu*, & mesme quelques-uns disent encore, *je prie à Dieu*, au lieu de dire *je prie Dieu*. *Favoriser*, a aussi le mesme usage.

NOTE. *Servir* ne demande point le regime du verbe Latin *servire*, & il ne se met avec le datif que dans la signification d'estre propre & convenable, *l'Etude sert à tous ceux qui veulent paroître dans le monde*. On a déja marqué cette maniere de parler du peuple, *je prie à Dieu*. *Favoriser* gouverne toûjours l'accusatif.

Quantesfois.

CE mot pour dire *combien de fois*, est beau & agreable à l'oreille selon l'avis de beaucoup de gens ; tellement que je m'estonne qu'il ait eu une si mauvaise destinée, au moins en vers, où il a tres-bonne grace, & où il est tres-commode, mesme aprés l'exemple de Monsieur de Malherbe, qui l'a bien mis en œuvre.

> *Quantes-fois, lors que sur les ondes*
> *Ce nouveau miracle flottoit, &c.*

Car pas un de nos Poëtes n'en voudroit user aujourd'huy, & pour la prose, je ne pense pas qu'il ait jamais esté en usage, ny mesme que M. de Malherbe s'en soit servy.

NOTE. Quoy que Malherbe ait employé *quantesfois*, il n'a esté suivy de personne. Il faut dire *combien de fois*. M. Menage condamne comme tres-mauvaise cette façon de parler, *quel quantiéme du mois avons nous aujourd'huy*, & veut qu'on dise, *le quantiéme du mois*. Il est vray que *quantiéme* estant un t

nombre ordinal, *quantiéme du mois avons-nous*, veut dire, *qu nombre des jours du mois avons-nous*, & ainsi *quel* est mis inutil ment devant *quantiéme*. Cependant il semble que l'usage ait pr valu. Tout le monde dit, *quel quantiéme*, & ce mot s'est bien fait substantif, qu'on s'en sert mesme hors de l'interrog tion, en disant par exemple, *Pour trouver l'âge de la Lune, faut sçavoir l'Epacte, le quantiéme du mois, &c.*

Que non pas.

QUelques-uns de nos modernes Ecrivains le co damnent, & ne veulent pas, par exemple, qu l'on die, comme l'a écrit un excellent Autheur, *i tiennent plus de l'Architecte & du Masson que non p de l'Orateur*, mais, *ils tiennent plus de l'Architect & du Masson que de l'Orateur*. Il est vray que bie souvent ils ont raison, mais bien souvent aussi *n pas*, y a fort bonne grace, & rend l'expression pl forte. Il faut en cela consulter l'oreille; car il s roit mal-aisé d'en faire une Regle certaine: sa doute il est plus élegant pour l'ordinaire de le su primer.

NOTE. Je croy qu'on ne sçauroit employer avec grace *q non pas* dans aucun endroit, & qu'il faut toûjours dire simp ment *que*. Ces deux mots *non pas* sont superflus.

Arrangement des mots.

L'Arrangement des mots est un des plus gran secrets du stile. Qui n'a point cela ne peut p dire qu'il sçache écrire. Il a beau employer de be les phrases & de beaux mots; estant mal placez ils sçauroient avoir ny beauté ny grace, outre qu' embarassent l'expression & luy ostent la clarté, c est le principal.

Tantùm series, juncturaque pollet.

Un Autheur celebre écrit, *voicy pour une seco injure, la perte qu'avecque vous, ou plûtost avec toute la France, j'ay faite de Monsieur, &c.* Que

ore

ou lle n'eſt point choquée de cette tranſpoſition? N'euſt-il pas mieux dit, *la perte que j'ay faite avecque vo r, ou plûtoſt avec toute la France, de Monſieur?* & A mon avis ce qui l'a trompé, c'eſt qu'il a creu q ce genitif, *de Monſieur*, ſeroit bien mieux placé uprés de, *j'ay faite*, dont il eſt regi, qu'auprés d ces mots, *avec toute la France*, avec leſquels il n' aucune liaiſon; mais il n'a pas pris garde, que p r joindre ſur la fin de la periode les mots qui ſe c ſtruiſent enſemble, il a ſeparé d'une trop longue d ance la conſtruction des mots qui eſtoient au c nmencement, à ſçavoir *la perte que*, qui vou- l ent eſtre joints immediatement à leur verbe, *j' faite*; car il leur eſtoit bien plus neceſſaire qu'à c derniers, *de Monſieur*, tant parce que le verbe q eſt conſtruit avec le pronom relatif en l'accuſa- ti comme celuy-cy, veut eſtre le plus proche du p nom qu'il ſe peut, que parce qu'il y avoit plu- ſi urs mots ſans verbe, en quoy conſiſte un des prin- c aux vices de l'arrangement. En effet ſi l'on ſçait b n placer & entrelaſſer le verbe au milieu des au- t s parties de l'oraiſon, on ſçaura un des plus g nds ſecrets, & la principale regle de l'arrange- nt des paroles. L'autre regle eſt de ſuivre le meſ- e ordre en écrivant que l'on tient en parlant; car c ne dira pas, *la perte qu'avecque vous, ou plutoſt, ec toute la France, j'ay faite de Monſieur, &c.* ais, *la perte que j'ay faite avec vous, ou pluſtoſt avec ute la France, de Monſieur, &c.* Ny l'on ne dira s non plus, comme a écrit encore le meſme Au- eur, *je penſe vous avoir conté qu'à l'entrée que dou- ou quinze jours auparavant il avoit faite, &c.* mais, 'à *l'entrée qu'il avoit faite douze ou quinze jours paravant.* C'eſt la ſituation naturelle de ces paro- s, au lieu que l'autre eſt forcée.

Plu-

Plusieurs attribuent aux vers la cause de ces tra
positions, qui sont des ornemens dans la Poës
quand elles sont faites, comme celles de Monsi
de Malherbe, dont le tour des vers est incompa
ble; mais pour l'ordinaire elles sont des vices
prose, je dis *pour l'ordinaire*, parce qu'il y e
quelques-unes de fort bonne grace. Il se pourr
faire que la tissure du vers auroit corrompu celle
la prose; mais combien avons-nous de grands Ho
mes, dont la prose & les vers sont également e
cellens? Parmy un si grand nombre on voit bril
cette vive lumiere de l'Eglise, qui par ses œuv
Chrestiennes s'est acquis une double palme en l'
& en l'autre genre. Est-il rien de plus doux, de p
pompeux que son stile, rien de plus éloquent que
bouche & que sa plume? Et ne sont-ce point e
core de nouveaux sujets d'admiration, que la qua
tité, que la diversité de ses ouvrages, & que
promptitude & la facilité avec laquelle il les fa
Certainement ce n'est point pour luy que l'on d
que les talens sont partagez, & *que le prix de l'E
quence n'est pas de ceux qui se gagnent à la course.* M
cette double gloire n'est-elle pas deuë aussi à l'A
theur de ce grand Ouvrage, qui a aujourd'huy t
d'éclat? N'est-ce point un chef-d'œuvre d'él
quence, de pieté, de jugement, & qui va imm
taliser sur la terre un grand Cardinal déja immor
dans le Ciel? Se voit-il encore de plus belle pr
ny de plus beaux vers que les lettres & les sonn
d'un autre excellent Esprit, desquels il suffit
dire pour toute loüange, qu'ils sont dignes du f
meux Endymion? Combien en avons-nous d'autr
encore, qu'il seroit trop long de designer, & q
je me contente d'honorer d'un silence respectueu
puisque leur reputation parle assez?

N

.OTE. L'arrangement des mots ne consiste pas seulement l placer d'une maniere qui flate l'oreille, mais à ne laisser u ne équivoque dans le discours. Dans cét exemple, *je feray* *une ponctualité dont vous aurez lieu d'estre satisfait, toutes les* h *qui sont de mon ministere*, il n'y a point d'équivoque, mais oille n'est pas contente de l'arrangement des mots. Il faut e, *Je feray toutes les choses qui sont de mon Ministere, avec* *onctualité dont vous aurez lieu d'estre satisfait.* Dans cet au- exemple, *Il se persuade qu'il repareroit la perte qu'il venoit de* , *en attaquant la Ville par divers endroits*, l'oreille ne trou- ve en qui luy fasse peine, mais il y a de l'équivoque. Il semble qu a perte qu'il a faite vient de ce qu'il a attaqué la Ville par di- ve endroits, au lieu qu'il ne veut faire cette differente attaque, q pour reparer la perte qu'il vient de faire. L'équivoque sera , comme l'a fort judicieusement observé le Pere Bouhours q rapporté cet exemple, si on arrange les mots de cette sor- *Il se persuada qu'en attaquant la Ville par divers endroits, il* *reroit la perte qu'il venoit de faire.* Il rapporte ailleurs ces es exemples. *Il faut tâcher qu'ils placent tout ce qu'ils enten-* *dire dans leurs cartes. On leur peut conter quelque Histoire re-* *quable sur les principales Villes qui y attache la memoire. Il y a* *ir de vanité & d'affectation dans Pline le jeune, qui gâte ses* *tres.* Cét arrangement est vicieux. Il semble que *dans leurs* *es* se rapporte à *entendent dire*, & non pas à *qu'ils placent*, & est ce qu'on éviteroit en disant, *Il faut tâcher qu'ils placent* *leurs cartes tout ce qu'ils entendent dire.* Il en est de mesme deux autres exemples. L'arrangement sera juste si l'on met, *eur montrant les principales Villes, on leur peut conter quelque* *oire remarquable qui y attache la memoire. Il y a dans Pline le* *je un air de vanité qui gâte ses Lettres.* On fait par là que le r tif *qui* est auprés du substantif auquel il se rapporte. C'est ce q i faut sur tout observer, car il n'y a rien de plus vicieux que d oigner *qui* de son substantif, & de le laisser auprés d'un au- t substantif auquel il ne se rapporte point. Si je dis, *Il y a un* *de vanité dans Pline le jeune qui gâte ses Lettres*; il semble ce soit Pline le jeune qui gâte ses Lettres, & non pas l'air vanité. Quand le relatif *qui*, mis aprés un substantif pluriel, gouverne le verbe qui suit au singulier, comme en cet exemple, *leur peut conter quelque histoire remarquable sur les principales* *lles qui y attache la memoire*, on voit aisément que le relatif *qui* se rapporte pas à *Villes* qui est un pluriel, mais à *histoire*, puis- le verbe *attache* qui suit, est au singulier. Cependant cela ne l sse pas d'estre mal construit, ou plûtost mal arrangé, & en eral, *qui* ne doit jamais estre separé de son substantif, si ce st dans des phrases de cette nature, *Que l'homme est heureux* *peut faire dépendre son bon-heur de soy mesme!* mais en ce cas

on

on peut dire qu'il eſt auprés de ſon ſubſtantif, puis qu'il a point d'autre ſubſtantif entre *homme*, & *qui*.

Au preallable, *preallablement*.

NOus n'avons gueres de plus mauvais mots noſtre Langue. C'étoit l'averſion d'un gra Prince, qui n'entendoit jamais dire l'un ou l'au ſans froncer le ſourcil. Il trouvoit qu'ils avoi quelque choſe de monſtrueux en ce qu'ils eſtoi moitié Latins & moitié François, quoy qu'en tou les Langues il y ait beaucoup de mots *ibrides*, qu appellent, ou *metifs*; & il eſtoit encore plus cl qué de ce qu'*allable*, entroit dans cette compo tion pour *qui doit aller*. Nous avons *auparavant*, *j mierement*, *avant toutes choſes*, & pluſieurs aut termes ſemblables. Il faut laiſſer ces deux au pour les Notaires, & pour la chicane.

NOTE. Monſieur de la Mothe le Vayer blâme Monſ de Vaugelas de ce qu'il laiſſe *préallable*, & *préallablement* Notaires. Il n'a pas raiſon. Ces mots ne ſont d'aucun uſage la converſation, & ceux qui les employent encore quelque ne s'en ſervent qu'en parlant d'affaires & de procés,

Beaucoup.

CE mot eſtant employé pour *pluſieurs*, ne d pas eſtre mis tout ſeul. Il y faut ajoûter *perſ nes*, ou *gens*, ou quelque ſubſtantif, comme *donnoit peu à beaucoup*, n'eſt pas bien dit, il faut d *à beaucoup de perſonnes*, ou *à beaucoup de gens*. Il vray que l'on dit, *nous ſommes beaucoup*, *ils ſont be coup*, pour dire, *nous ſommes beaucoup de gens*, n il faut remarquer que cela n'a lieu que quand le p nom perſonnel le precede, lequel fait voir que *beaucoup*, qui ſuit, ſe rapporte au meſme pronc De même quand on dit, *il y en a beaucoup*, cet emporte avec ſoy la ſignification de *gens*, ou *perſonnes*, comme il ſe voit par cette phraſe,

n, qui veut dire entre autres choses, *il y a des*
en

uand *beaucoup* est adverbe, il y a une belle remarque à faire ; c'est que lors qu'on le met aprés 'adjectif, il y faut necessairement ajoûter *de*, devant, & dire *de beaucoup*; car si je dis, *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente beaucoup que celle des astres*, ce n'est pas bien dit, quoy qu'il soit échappé souvent à un celebre Autheur de l'écrire ainsi, il audire, *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente de beaucoup que celle des astres*. Mais quand *beaucoup* est devant l'adjectif, il n'est pas necessaire d'y mettre le *de*, mesme il est mieux de ne l'y pas mettre comme, *l'esprit de qui la promptitude est beaucoup plus diligente*, est mieux dit que, *l'esprit de qui la promptitude est de beaucoup plus diligente.*

NOTE. Selon Monsieur de la Mothe le Vayer, c'est bien parler que de dire, par exemple, *Beaucoup croyent que pour réüssir dans les affaires*, &c. parce qu'on sous-entend *gens* ou *personnes*. Il n'y a rien qui blesse l'oreille dans cette phrase, quoy que *beaucoup* ne soit precedé d'aucun pronom personnel. Je croy portant qu'il est mieux de dire, *beaucoup de personnes croyent*. Il est vray que *beaucoup* est employé pour *plusieurs*. Cependant si au lieu de, *nous sommes beaucoup*, on disoit, *nous sommes plusieurs*, sans que rien suivist, on ne diroit pas la mesme chose. *Nous sommes plusieurs*, ne fait pas entendre un si grand nombre que lors qu'on dit, *nous sommes beaucoup*. Quand il suit quelque chose, on met indifferemment, *beaucoup* ou *plusieurs*; *nous sommes plusieurs*, ou bien, *nous sommes beaucoup qui voulons cela*. Si *beaucoup*, pour *beaucoup de gens*, peut estre souffert au nominatif comme, *beaucoup croyent que &c.* il ne peut estre employé dans les autres cas, & on ne sçauroit dire, *c'est l'avis de beaucoup*, *j'ay entendu dire à beaucoup*, *j'en connois beaucoup qui s'imaginent.* Il faut necessairement ajoûter *de gens*, ou *de personnes*. *C'est l'avis de beaucoup de gens*, *j'ay entendu dire à beaucoup de gens*, *je connois beaucoup de gens qui s'imaginent*. On dit également bien, *beaucoup de personnes*, *beaucoup de gens*, & *plusieurs* ne se joint qu'avec *personnes*; au moins il me semble qu'on ne dit point *plusieurs gens*. Cela me paroist tout-à-fait sauvage.

Quoy que Monsieur de la Mothe le Vayer défende celuy qui a dit

dit *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente beaucoup que des Astres*, je tiens qu'il est indispensable de mettre la parti *de* devant *beaucoup*, toutes les fois que *beaucoup* est precedé c adjectif comme en cet exemple.

Barbarisme.

ON peut commettre un Barbarisme, c'est à d parler barbarement, & hors des bons tern d'une Langue, ou en une seule parole, ou en u phrase entiere. Les Barbarismes d'un seul mc comme par exemple, *pache*, pour *paction; ls* pour *humide*, & une infinité d'autres semblabl sont aisez à éviter, & il y a peu de gens nourris à Cour, ou versez en la lecture des bons Autheu qui usent d'un mot barbare; mais pour les Barbar mes de la phrase, qui est composée de plusie mots, il est tres-aisé d'y tomber. Par exemple, de nos meilleurs Ecrivains a dit, *élever les yeux v le Ciel.* Cette phrase n'est point Françoise, il fa dire, *lever les yeux au Ciel.* Quelques-uns dis aussi, *sortir de la vie;* cette phrase n'est pas Fra çoise non plus, quoy que les Latins disent *vita e cedere*; car il n'y a point de consequence à tirer de phrase d'une Langue à la phrase d'une autre, l'Usage ne l'authorise.

Ce qui fait que tant de gens sont sujets à comme tre cette sorte de barbarisme, c'est que tous les mc dont la phrase est composée sont François, & ai on ne s'apperçoit point de la faute; au lieu qu' barbarisme du mot, l'oreille qui n'y est pas acco tumée, le rebutte, & n'a garde de se laisser su prendre; mais au barbarisme de la phrase, l'oreil estant surprise & comme trahie par les mots qu'e connoist, luy ouvre la porte, d'où aprés il luy e bien aisé de s'insinuer dans l'esprit.

N

...TE. On ne voit point ce qui a obligé Monsieur de Vau-... mettre, *sortir de la vie* au nombre des barbarismes. Com-... *trer à la vie*, est fort bien dit pour signifier *naistre*, *sortir de* ..., pour dire *mourir*, ne peut estre condamné. C'est le sen-...t de Monsieur Menage. Monsieur de la Mothe le Vayer ... veut point que *élever les yeux vers le Ciel* soit un barbaris-... fait voir qu'en décrivant ce qui arrive à une personne qui ...t d'une défaillance, on dira fort bien, *que reprenant ses* ..., *elle commença à lever peu à peu ses yeux vers le Ciel.* Il dit ...la explique beaucoup mieux la langueur de cette personne, ...our de la syncope, que si on disoit simplement, *qu'elle leva* ...*x au Ciel* par une action momentanée, au lieu que ce, *vers* ..., témoigne qu'elle ne les pouvoit porter encore jusque là, ... sa debilité l'obligeoit à les arrester en chemin.

...ppelle barbarisme *sans point de faute*, pour dire, *sans fau-* ...'appelle encore barbarisme de dire *à l'envie*, pour dire *à* ..., comme quelques-uns écrivent; *à l'envie les uns des au-* ... au lieu de, *à l'envy les uns des autres.*

... ne peut traiter de barbarisme ny *à l'étourdy*, ny *à l'étour-* ... car tous deux se disent. Monsieur Menage a observé qu'on ...us communement *à l'étourdi.* Monsieur d'Ablancourt a dit ...*urdie. Les Assiegez qui les virent venir à l'étourdie, cour-* ...*essus.* Je dirois aussi, *à l'étourdie*, parce qu'il me semble ...ostre Langue veut toutes ces façons de parler adverbiales ...minin, *à la longue*, *à la legere*, *à la Romaine*, *à la Sia-* ...

... dit aujourd'huy *étourderie* & *étourdiment. Il a fait une gran-* ...*urderie*; *Il entra étourdiment.* Le Pere Bouhours qui donne ...ux exemples, dit que ces mots sont assez nouveaux, & ... s'en sert dans le discours familier, mais qu'*étourdiment* luy ...e plus en usage qu'*étourderie.*

Descouverte, ou *descouverture.*

...r exemple, *la descouverte*, ou *la descouverture* ...*u nouveau Monde*, ou *des Terres neuves*, sont ... deux bons. Amiot dit *descouverture*, & je l'ay ... oüy dire à des femmes de la Cour & de Paris. ...x qui ne veulent pas que l'on die *descouverte*, ...accoûtumé d'alleguer une mauvaise raison, qui ...que *descouverte*, est un adjectif; car combien ...s nous d'adjectifs en nostre Langue qui ne lais-... pas d'estre substantifs, & au masculin & au fe-mi-

minin, comme, *le couvert*, *le contenu*, *le brill* *la retenuë*, *la venuë*, *l'arrivée*, *l'enceinte*, & infinité d'autres tirez des participes actifs & paſ ſans parler de ceux qui ne ſont point pris des p cipes, comme *chagrin*, *colere*, *dépit*, *ſacril* *parricide?* &c.

NOTE. Le Pere Bouhours a tres-bien decidé que *décou* *ture* eſt devenu tout-à-fait barbare, & qu'on ne dit plus qu *découverte du nouveau monde*, *la découverte d'un Païs.* O auſſi, & fort bien, *faire des découvertes dans la Phyſique*, *la Medecine.* Monſieur Chapelain a écrit ſur cette remarqu comme on dit *la découverte*, quelques-uns diſent auſſi *la* *verte*, pour *la couverture du lit*, mais que *la couverture* eſt l bon.

Et donc, donc.

PLuſieurs croyent que de commencer une per par *& donc*, ne ſoit pas parler François, Gaſcon, comme en effet les Gaſcons ont ſouve terme à la bouche. Mais Monſieur Coëffetea Monſieur de Malherbe en ont uſé, & je l'entens tous les jours à la Cour à ceux qui parlent le mi Il ſe pourroit bien faire que les Gaſcons l'y aur apporté avec beaucoup d'autres façons de p qu'ils ont introduites du temps qu'ils eſtoient er gne; & ce qui m'en feroit douter, c'eſt qu'il n ſouvient point de l'avoir leu dans Amiot, où trouvé beaucoup de phraſes que nous croyons velles. Quoy qu'il en ſoit, l'Uſage l'a eſtably

On peut auſſi commencer une periode par *don* il n'eſt que bon de s'en ſervir ainſi quelquefois diverſifier ſon uſage; car la plus commune f d'en uſer, & qui a le plus de grace, eſt à la ſe de, ou à la troiſiéme ou quatriéme parole de la riode.

TE. Monsieur Chapelain est de ceux qui croyent que ce pas parler François, que de commencer une periode par , & il avoüe qu'il ne sçauroit souffrir qu'on mette le Gas- e de cette phrase en déliberation. Il permet de commen- *donc*, ce qui se fait aujourd'huy assez rarement, si ce our tirer une consequence de ce qui a esté dit auparavant.

Espace, *intervalle.*

mot est toûjours masculin, quoy qu'on l'ait ait feminin autrefois. Il faut dire *un long espa-* oit que l'on parle d'*un espace de temps*, ou d'*un e de lieu*, car il se dit de tous les deux. Et au el il en est de mesme qu'au singulier, *de grands es*, & non pas *de grandes espaces. Intervalle*, est ême en tout & par tout.

TE. Monsieur Menage dit, qu'*espace* est feminin en ter- Imprimerie, & blâme Ronsard, dont il rapporte un exem- de l'avoir fait de ce mesme genre. Il est masculin, ainsi *ervalle.*

Celle-cy pour *lettre.*

Elle-cy, pour *lettre*, est bas. Neanmoins plu- ieurs ont accoûtumé d'en user commençant une e ainsi : *Je vous écris celle-cy.* Il faut dire, *je vous cette lettre*, ou simplement, *je vous écris;* car *elle-cy*, de sous-entendre *lettre*, qu'on n'a point re dit, il n'y a point d'apparence en nostre gue, qui n'aime pas ces suppressions. Les La- ne sont pas si scrupuleux en plusieurs façons de er, mesme en celle-cy, témoin Ovide.

Hanc tua Penelope lento tibi mittit,
Ulysse.

Et dans les Epîtres de Ciceron on trouve souvent, *c tibi reddet*, ou *has tibi exaravi*, ou chose sem- ble, sous-entendant, tantost *epistolam*, tantost *eras.*

NOTE. Les Italiens disent, *con questa prima di cambio*, n nous ne suivons en nostre Langue ny les Italiens ny les Lati & on ne peut mettre *celle-cy*, qu'aprés le mot de *lettre*, comr *vous devez avoir receu une de mes lettres, par laquelle je vous appris que &c. Celle-cy vous confirmera, &c.*

Contemptible, Contempteur.

CEs deux mots me semblent bien rudes, & pa ticulierement le dernier; car pour le premie encore y a-t-il beaucoup de gens qui s'en serven bien que *méprisable*, qui est si bon, ne coûte p plus à dire. Neanmoins Monsieur de Malherbe s' est servy en prose & en vers, *Nous devenons*, dit- *aussi contemptibles, comme nous faisons les conten pteurs.* Il est vray qu'en vers il ne s'est jamais serv de ce dernier, mais seulement de l'autre.

Et qu'estant comme elle est, d'un sexe v riable,
Ma foy, qu'en me voyant elle auroit agreabl
Ne luy soit contemptible en ne me voyant pas,

Apparemment il n'a pas mis *méprisable*, au lieu d *contemptible*, quoy qu'il fust aussi propre au vers qu l'autre, parce qu'il eust rimé dans la cesure du mi lieu avec *agreable*.

NOTE. Contemptible seroit presentement aussi insupportabl en Vers qu'en Prose. On ne dit plus du tout *contempteur*.

Faisable.

ON demande, *si une chose est faisable, ou non* Quand on parle ainsi, on ne veut pas dire, *s'i est permis de la faire*, mais *s'il est possible de la faire Faisable*, regarde l'action seulement, & non pa le devoir, & je ne vois personne qui en parlant ou en écrivant l'employe à un autre usage, si ce n'es un celebre Ecrivain, qui a donné lieu à cette Re- mar-

marque, de peur qu'estant imité & digne de l'estre en plusieurs autres choses, on ne l'imite encore en cel cy.

Dévouloir.

Pour dire *cesser de vouloir*, Monsieur de Malherbe s'est servy de ce mot, *seroit-il possible*, dit-il, *que celuy voulust, qui peut devouloir en un moment?* Je ne sçay s'il est l'inventeur de ce mot, mais je ne l'ay jamais oüy dire, ny veu ailleurs. Il est fort commode, & fort significatif, & il seroit à desirer qu'il fust en usage. Selon l'analogie des mots il seroit aisé de l'establir, parce que nous en avons quantité de cette nature en nostre Langue, comme *détromper*, que j'ay veu venir à la Cour, & que l'on trouvoit aussi estrange au commencement, qu'on fait maintenant *dévouloir*, mais qui est aujourd'huy entierement en usage. Nous disons donc, *tromper*, *détromper*, *mesler*, *démesler*, *faire*, *défaire*, *croistre*, *décroistre*, *habiller*, *deshabiller*, car on met une *s*, en la composition quand le verbe commence par une voyelle, comme *armer*, *desarmer*. Le nombre de ces composez est tres-grand, dans lesquels la preposition *de*, emporte la destruction ou le contraire de ce que signifie le verbe simple.

Mesme cette sorte de composition de verbes semble avoir ce privilege, qu'on en peut former, & inventer de nouveaux au besoin, pourveu qu'on le fasse avec jugement & discretion, & que ce ne soit que tres-rarement. Ce fameux Poëte Italien en a ainsi usé, au mot de *dishumanare*, quand il a dit dans le Pastor fido.

Che nel dishumanarti
Non diventi una fera, anzi ch'un Dio.

k 2 Prens

Prens garde, dit-il, *qu'en te deshumanisant*, *tu deviennes plûtost une beste farouche*, *qu'un Dieu.* s'est servy de ce mot le plus heureusement du mond soit qu'il l'ait inventé luy-mesme, comme je cro ou qu'il l'ait pris du Dante, qui n'a eu nulle pude à en faire autant de fois qu'il en a eu besoin, disa par exemple, *immeiare*, *intuiare*, *insuiare*, po dire *convertir en moy*, *convertir en toy*, *convertir en s* & une grande quantité d'autres horribles comr ceux-là; car je n'ay pas remarqué qu'il ait esté au heureux que hardy en cette sorte d'invention. (a fait un mot en nostre Langue depuis peu, qui e *debrutaliser*, pour dire, *ôter la brutalité*, ou *fa qu'un homme brutal ne le soit plus*, qui est heureus ment inventé, & je ne sçaurois croire qu'esta connu, il ne soit receu avec applaudissement. A moins tous ceux à qui je l'ay dit, luy donnent le voix, & pas un jusques icy ne l'a condamné pour nouveauté, comme on fait d'ordinaire tous les a tres. Aussi a-t'il esté fait par une personne qui droit de faire des mots, & d'imposer des nom s'il est vray ce que les Philosophes enseignent, qu n'appartient qu'aux sages d'éminente sagesse d'av ce privilege.

NOTE. Monsieur Chapelain traite *dévouloir* de mot fa&i qui n'a nul usage. C'est Madame la Marquise de Rambouillet a fait *débrutaliser*.

Dueil pour *duel*.

CEtte remarque me sembloit indigne de te rang parmy les autres, qui n'attaquent pas d erreurs si grossieres, qu'est celle de prononcer e écrire *dueil* pour *duel*; mais se rendant commun il n'est pas inutile de la remarquer. Ce sont pou tant des choses bien differentes, que *dueil*, & *due* outre que *dueil*, est d'une syllabe, & *duel* de deu

cette façon de parler, il sçait la Langue Latine & la Langue Grecque.

LE sens de ces paroles se peut exprimer en quatre façons. On peut dire, *il sçait la Langue Latine & la Langue Grecque. Il sçait la Langue Latine & la Grecque. Il sçait la Langue Latine, & Grecque*, & *il sçait les Langues Latine & Grecque.* On demande si ces quatre expressions sont toutes bonnes, & laquelle est la meilleure. Je répons que les deux dernieres sont mauvaises, & que les deux premieres sont bonnes; car, *il sçait la Langue Latine & Grecque*, ne se peut dire, parce que la construction de cette periode, ou de cette oraison, pour parler en Grammairien, se doit faire, ou selon les paroles qui sont exprimées, ou selon celles qui sont sous-entenduës. Si selon celles qui sont exprimées au singulier, *la Langue*, ne peut convenir à deux Langues entierement differentes, comme sont *la Latine & la Grecque*. Si selon celles qui sont sous-entenduës, à sçavoir *la Langue*, encore qu'on ne die pas *Langue*, il ne faut pas laisser d'exprimer l'article *la*, qui ne se peut supprimer ny sous-entendre, à cause qu'un mesme substantif, comme est *Langue*, en cet exemple, ne peut pas estre appliqué à deux choses differentes, qu'on ne luy donne deux articles effectifs, qui ne se doivent jamais supprimer. Et pour l'autre expression que nous soûtenons mauvaise, *il sçait les Langues Latine & Grecque*, cela est si évident à ceux mesme qui ne sçavent pas les secrets de nostre Langue, qu'il me semble superflu de le prouver. Il reste donc à sçavoir lequel de ces deux est le meilleur, *il sçait la Langue Latine & la Langue Grecque*, & *il sçait la Langue Latine & la Grecque.* Les opinions sont partagées, les uns croyent que de repeter deux fois

Langue, eſt plus regulier & plus grammatical, alleguent que Monſieur Coëffeteau, qui écrivoit nettement, en uſoit toûjours ainſi. Les autres aſſe rent que celui-cy eſt beaucoup meilleur & plus él gant, *il ſçait la Langue Latine & la Grecque*, parc diſent-ils, que la repetition des mots, à moins q d'eſtre abſolument neceſſaire, eſt toûjours impo tune, outre qu'en l'évitant on s'exprime avec pl de briéveté ; ce qui eſt bien agréable, ſur tout a François.

NOTE. Les opinions ne ſçauroient eſtre partagées qu'ent les deux premieres expreſſions des quatre qui ſont employ dans cette remarque, puiſque les deux dernieres ſont abſolume mauvaiſes. Je croy qu'on dit également bien, *il ſçait la Lang Latine & la Langue Grecque*, & *il ſçait la Langue Latine &* *Greeque*, mais on dit plus communément, *il ſçait le Latin &* *Grec*, comme on dit, *il ſçait le Turc, l'Arabe, & la plûpart* *autres Langues Orientales.*

Le pronom relatif le, *devant deux verbes qui le regiſſent.*

PAr exemple, *envoyez-moy ce livre pour le reve & augmenter*. C'eſt ainſi que pluſieurs perſonn écrivent, je dis meſme des Auteurs renomme mais ce n'eſt point écrire purement, il faut dire *pour le revoir & l'augmenter*, & repeter le prono *le*, neceſſairement ; & cela eſt tellement vray, q quand meſme les deux verbes ſeroient ſynonime il ne faudroit pas laiſſer de le repeter, comme *po l'aimer & le cherir*, & non pas, *pour l'aimer & cheri* Cette regle ne ſouffre point d'exception.

NOTE. Il eſt indiſpenſable de repeter *le*, dans les exer ples de cette remarque. Il en eſt de meſme des pronoms pe ſonnels. Il faut dire, *on eſt venu me complimenter, & m'aver en meſme temps que*, & non pas, *on eſt venu me complimenter, avertir que. Je croy qu'on veut vous ſurprendre, & vous obliger dire des choſes qui vous pourroient eſtre préjudiciables dans la ſuit* & non pas, *qu'on veut vous ſurprendre & obliger à dire*, &c.

D'u

D'une heure à l'autre.

UN de nos plus celebres Autheurs a écrit, *il n'y a rien qui se doive conserver avec plus de soin que la memoire d'un bienfait, il se la faut ramentevoir d'une heure à l'autre.* Il faut dire, *d'heure à autre*, & *d'une heure à l'autre*, n'est pas François. En un autre endroit il écrit encore, *la tristesse s'estant emparée de mon esprit, s'y est tellement fortifiée, & s'y fortifie encore d'un jour à l'autre.* Il faut dire, *de jour à autre*, & non pas, *d'un jour à l'autre*; car ce dernier exprime un temps défini; comme, par exemple, si je voulois dire qu'un homme qui estoit aujourd'huy fort riche, est devenu fort pauvre le lendemain, je dirois que *d'un jour à l'autre*, du plus riche homme de la ville, il estoit devenu le plus pauvre. Ainsi *d'un jour à l'autre*, signifie proprement l'espace de deux jours, ou en tout, ou en partie, car cela n'importe. Que si en ce mesme exemple je mettois *de jour à autre*, alors je ne dirois plus que ce grand changement fust arrivé déterminément dans deux jours, mais peu à peu, & dans un espace de temps indefini. Il en est de mesme, ce me semble, de *d'une heure à l'autre*, & *d'heure à autre*.

NOTE. Je ne croy pas que la remarque de Monsieur de Vaugelas soit juste, & qu'il faille dire *d'heure à autre*, & *de jour à autre*, dans les deux exemples qu'il condamne. Celuy qui a dit qu'il faut conserver avec grand soin la memoire d'un bien-fait, a entendu dire, que pour la bien conserver il faut y penser à tous momens, ce qui est bien exprimé par ces mots *d'une heure à l'autre*, qui enferment toutes les heures du jour, au lieu que *d'heure à autre*, veut seulement dire *quelquefois*. Ne dit on pas, lors qu'on demande si un homme va souvent dans quelque maison, *il y va de fois à autre*, pour dire, *de temps en temps?* Je dis la mesme chose du second exemple, & croy qu'il faut dire, *la tristesse se fortifie dans mon esprit d'un jour à l'autre*, pour signifier qu'elle s'y fortifie tous les jours. Monsieur Chapelain est du mesme sentiment, lors qu'il dit que *de jour à autre*,

ne feroit d'aucun fens raifonnable dans cet exemple, parce la force de ces mots *de jour à autre*, va à dire, *tantoft un jo tantoft l'autre*, comme, *il nous vifite de jour à autre*, *mais a quelque diftance entre ces jours-là*. L'exemple que Monfieur Vaugelas rapporte pour dire, qu'un homme qui eftoit aujo d'huy fort riche eft devenu fort pauvre le lendemain, n'eft de la mefme nature que le premier. *La triftefſe fe fortifie dans l' efprit d'un jour à l'autre*, veut dire, *fe fortifie tous les jours*, *d'un jour à l'autre*, *du plus riche homme de la ville*, *il eft dev le plus pauvre*, fignifie qu'en l'efpace de deux jours il a pe tout fon bien.

Difcord pour *difcorde*.

DIfcord, pour *difcorde*, ne vaut rien en prof mais il eft bon en vers,

Et fi de nos difcords l'infame vitupere,

dit M. de Malherbe. Les autres Poëtes en ont au ufé & devant & aprés luy. C'eft un de ces mot que l'on employe en vers & non pas en profe, do le nombre n'eft pas grand. Neanmoins je fuis bi trompé fi un de nos plus excellens Ecrivains ne employé une fois dans la Paraphrafe, qui luy a a quis tant de reputation. Quoy qu'il en foit, ne s'en fert en profe que tres rarement, y aya quelque lieu, où peut-eftre il pourroit trouver place.

NOTE. Le Pere Bouhours dit que prefentement *difco* ne vaut guere mieux en vers qu'en profe, & que nos meille Poëtes ne s'en fervent point. Je croy ce mot entierement h d'ufage.

Conftruction grammaticale.

PLufieurs croyent que cette conftruction n'eft p bonne, *comme le Roy fut arrivé*, *il commanda*, & & qu'il faut dire, *le Roy*, *comme il fut arrivé*, *co manda*, mais ils fe trompent fort: car au contrair l'autre eft beaucoup meilleure & plus naturell parce que fi je commençois la periode par, *le Ro*

il faudroit dire, *estant arrivé*, & non pas, *comme il fut arrivé*; *le Roy estant arrivé, commanda.* Qui ne voit que cette phrase est beaucoup plus Françoise que cette autre, *le Roy, comme il fut arrivé, commanda?* *A l'abord*, dit Monsieur Coëffeteau, *comme Tiridates apperceut Corbulon, il descendit le premier de cheval.* On parle & on écrit ainsi.

NOTE. Il n'y a pas à douter qu'il ne faille dire, *comme le Roy fut arrivé, il commanda*; plûtost que, *le Roy, comme il fut arrivé, commanda*, mais je suis persuadé que, *le Roy estant arrivé, commanda*, est beaucoup meilleur que les deux autres.

C'est que, *où il est mauvais.*

CE terme est quelquefois superflu & redondant; par exemple, lors qu'il est employé de cette sorte, *quand c'est que je suis malade.* Une infinité de gens le disent ainsi, & particulierement les Parisiens & leurs voisins, plûtost que ceux des Provinces éloignées. Il faut dire simplement, *quand je suis malade.* Cela est hors de doute; mais on n'est pas si asseuré, que cette autre façon de parler soit mauvaise, *quand est ce qu'il viendra?* car les uns la condamnent, & soûtiennent qu'il faut dire, *quand viendra-il?* & les autres disent qu'elle est fort bonne, & pour moy je suis de cet avis.

NOTE. Monsieur Chapelain dit, que ceux qui disent, *quand c'est que je suis malade*, le disent fort grossierement. Il n'y a rien de plus commun que cette expression, *quand est-ce qu'il viendra?* Je dirois plûtost, *quand viendra-t'il?*

Onguent, pour *parfum.*

UN fameux Auteur est repris, & avec raison, d'avoir écrit *onguent*, en parlant de la Magdelaine, & dit *un precieux onguent*, au lieu d'*un precieux parfum.* Nous avons encore plusieurs de nos Ecrivains & de nos Predicateurs, qui font cette faute. Ce qui les trompe, c'est que les Latins disent

unguentum, en cette signification, parce que l
Anciens se servoient de certains parfums, comme
y en a encore de plusieurs sortes parmy nous, do
le vray usage estoit de s'en oindre quelques parti
du corps, tellement qu'il semble qu'on avoit rais
de l'appeller *onguent*. Mais parce que ce mot
prend toûjours pour medicament, il ne s'en faut j
mais servir pour *parfum*, l'Usage le veut ainsi.

NOTE. Monsieur Chapelain a dit sur cette remarque, q
si l'on avoit a souffrir *Onguent*, ce ne seroit que dans les cho
saintes parmy les Chrêtiens où il demeure consacré. Il ajoûte q
cela porte avec soy quelque majesté, de conserver les vieux mo
in sacris, sur tout quand on en ôte l'équivoque par un adjoin
comme icy celuy de *precieux*, éloigne d'*onguent*, le sens de *m*
dicament.

Poste.

QUand c'est un terme de guerre, il est toûjou
masculin, & ceux qui le font de l'autre genre
parlent mal. Il faut dire *prendre un bon poste*, *gard*
son poste, & non pas, *prendre une bonne poste*, *n*
garder sa poste. Quand il signifie *une certaine cour*
de cheval, ou *le lieu où sont les chevaux destinez à c*
usage, ou *l'espace qu'ils ont accoûtumé de faire en cou*
rant, chacun sçait qu'il est feminin, & que l'on d
courre la poste. Tous deux viennent de l'Italien, q
appelle l'un *posta*, & l'autre *posto*. En faisant cett
difference de genre on parlera selon l'Usage, & l'o
évitera l'équivoque.

Abus du pronom demonstratif, celuy.

PLusieurs abusent du pronom demonstratif *celuy*
en tout genre & en tout nombre. Ce sont parti
culierement les femmes & les Courtisans quand il
écrivent; & tant s'en faut qu'ils le veüillent éviter
qu'au contraire ils l'affectent comme un ornement
Ils le trouvent fort commode, & s'en servent d'or
di

daire pour passer d'un dicours à un autre. Par exemple, ils finiront une periode par *joye*, en mettant un point aprés, & en commenceront une autre, qui n'aura rien de commun avec la premiere, disant, *celle que j'ay receuë d'une telle chose*, &c. voulant dire, *la joye que j'ay receuë*. Autre exemple, *j'ay parlé à un tel de nostre affaire, il s'y portera avec affection. Celle que vous m'avez témoignée ces jours passez*, pour dire, *l'affection que vous m'avez témoignée ces jours passez, est extraordinaire*. Je dis que cette façon de parler, ou plûtost d'écrire, est vicieuse, & que jamais les bons Auteurs ne s'en sont servis en aucune langue, parce que ce pronom, quand il se rapporte à des choses de cette nature, n'a son usage que dans une mesme periode; comme par exemple, si je disois, *il m'a promis de vous servir avec la mesme affection, que celle que vous luy avez témoignée ces jours passez*.

Mais, comme j'ay dit, cette Regle n'a lieu que lors que ce pronom se rapporte à des choses d'une certaine nature, qui sont *les choses morales*, ou *intellectuelles*, comme, *joye*, *affection*, *esperance*, *action*, &c. car *aux materielles*, ou *aux personnes*, il n'y a point de mal de commencer la periode par ce pronom, comme si je finis ainsi, *pour payer le cabinet que j'ay acheté*, je puis fort bien recommencer, *celuy qu'un tel vous donna*, &c. De mesme quand il s'agit d'une ou de plusieurs personnes, *la femme de Septimius*, dit Monsieur Coëffeteau, *pour épouser un adultere, fit proscrire & tuer son mary. Celle de Salassus alla elle-mesme querir les soldats pour l'éxecuter.* Il y a bien sans doute quelque belle raison de difference, mais je ne l'ay pas encore cherchée.

NOTE. Monſieur Chapelain dit, que le pronom demonſtr
tif, dont il eſt parlé dans cette remarque, eſtoit la figure fav
rite de Monſieur de Serizay, & à ſon imitation de Monſie
l'Abbé de Cerizy, & qu'elle n'eſt pas vicieuſe par tout ny
toute occaſion. Il trouve la diſtinction des choſes morales & d
materielles plus ſubtile que ſolide. Je ne croy pas qu'on puiſ
blâmer l'exemple qui ſuit, quoy que le pronom demonſtra
commence une periode. *On a appris icy voſtre mariage avec u
joye extraordinaire. Celle que j'en ay va au de là de tout ce que
pourrois vous dire.*

Adverbe.

CEtte partie de l'oraiſon veut toûjours eſtre pro
che du verbe, comme le mot meſme le montre
ſoit devant ou aprés, il n'importe, quoy que dan
la conſtruction il aille toûjours aprés le verbe, com
me l'acceſſoire aprés le principal, ou l'accident apr
la ſubſtance. C'eſt pourquoy je m'étonne qu'un
nos plus fameux Ecrivains affecte de le mettre ſi ſou
vent loin de ſon verbe à la teſte de la periode; p
exemple, *comme l'on vit que preſque leurs propoſ
tions n'étoient que celles meſmes qu'ils avoient faites
Rome*, au lieu de dire, *comme l'on vit que leurs pr
poſitions n'étoient preſque que celles meſmes qu'ils av
ient faites à Rome*, nonobſtant la cacophonie d
deux *que, preſque que*, qui n'eſt pas conſiderable
comparaiſon de la rudeſſe qu'il y a à mettre *preſq*
au lieu où il le met. Et il pouvoit éviter ces deux *qu*
en mettant, *comme on vit que leurs propoſitions eſtoie
à peu prés les meſmes*, &c.

Je croy neanmoins qu'il y a quelques adverbe
comme, *jamais*, *ſouvent*, & quelquefois *toûjour*
qui ont meilleure grace au commencement de
periode, qu'ailleurs; mais auſſi je n'en ay guer
remarqué d'autres que ceux-là, ce qui me fait ſou
çonner que ce ſont principalement les adverbes
temps qui ont ce privilege, & encore n'eſt-ce p
toûjours. Le meſme Auteur, dont j'ay allegué l
xe

xenple de *presque*, a écrit, *quand jamais un de ses bienfaits ne luy devroit reüssir.* Et en un autre endroit, *il devoit faire en sorte qu'il n'y eust moyen de jamais les faire sortir au jour.* Cette transposition est étrange, au lieu de dire, *il devoit faire en sorte qu'il n'eust jamais moyen de les faire sortir au jour.*

NOTE. Cet arrangement de mots, *comme l'on vit que presque leurs propositions*, a quelque chose de fort vicieux. M. Chapelain l'appelle barbare. *Jamais* & *souvent*, peuvent se mettre avec grace au commencement d'une periode, quoy que separez du verbe, comme en ces exemples. *Jamais aucun de ceux qui ont possedé la mesme charge, ne porta si loin*, &c. *Souvent ceux qui croient tromper les autres, sont trompez eux-mesmes*, mais il ne me plaist point que *toûjours*, puisse commencer une periode, & ce seroit un mauvais arrangement de mots que de dire, *toûjours les gens de bien sont persecutez par les méchants.* L'ordre naturel veut que l'on dise, *les gens de bien sont toûjours persecutez par les méchants.* On souffriroit plûtost, *ordinairement*, au commencement d'une periode, comme en celle-cy. *Ordinairement ceux qui aiment les plaisirs, negligent le soin de leurs affaires.* Je ne croy pas qu'il fust bon de dire, *quand un de ses bien-faits ne luy devroit jamais reüssir*, parce que *jamais un*, mis ensemble signifient *aucun*, ce qui est le sens de cette phrase. La transposition qui se trouve dans celle qui suit, est tres-choquante, & M. de Vaugelas a eu raison de la condamner.

Perdre le respect à quelqu'un.

Cette façon de parler est de la Cour, s'il en fut jamais, toute ma vie je l'ay ainsi oüy dire aux hommes & aux femmes qui la hantent. Neanmoins depuis peu je voy tant de gens qui condamnent cette phrase, ou qui en doutent, que je croy qu'il faut estre retenu à en user. J'avouë que la construction en est étrange, & qu'il semble qu'on devroit dire, *perdre le respect avec quelqu'un*, ou beaucoup mieux encore, *pour quelqu'un*, & non pas, *à quelqu'un.* Mais combien y a-t'il de ces phrases en toutes les langues, & en la nostre ? Ordinairement ce sont les plus belles & qui ont le plus de grace. Il se presente souvent occasion, comme icy, de redire ce

beau mot de Quintilien ; *Aliud eſt Latinè, aliu Grammaticè loqui.*

Si nous voulions éplucher cette façon de parler *ſe loüer de quelqu'un*, & en faire une anatomie, ſe lon que les mots ſonnent, ou ſelon leur conſtructio ne la trouveroit-on pas encore plus étrange que l'au tre, pour ſignifier ce qu'elle ſignifie ? Car par exem ple, quand on dit, *un tel ſe loüe fort des faveurs qu vous luy avez faites*, la raiſon voudroit que l'on diſt *un tel vous loüe fort des faveurs que vous luy avez fa tes*, & non pas, *ſe loüe*, qui n'eſt nullement à pro pos; & neanmoins il faut dire, *ſe louë*, ſi l'on veu parler François. Toutes les Langues ont de ces fa çons de parler, comme j'ay dit. Il ſuffit d'en allé guer un exemple en la Latine, *dabis mihi pœnas* veut dire en bon Latin, *je vous donneray le foüet*, c *je vous battray*; & à le prendre au pied de la lettre ne ſemble-t'il pas qu'il veüille dire tout le contraire à ſçavoir, *vous me donnerez le foüet*, ou *vous me ba trez?* Mais pour revenir à cette phraſe, *perdre reſpect à quelqu'un*, *il lui a perdu le reſpect*, ceux qu la condamnent, veulent que l'on die, *manquer*, a lieu *de perdre*, comme *manquer de reſpect à quelqu'u il luy a manqué de reſpect*; & c'eſt le plus ſeur, ſi c n'eſt le meilleur. Il eſt vray qu'il ne ſe dit pas ta que, *perdre le reſpect.*

NOTE. Le Pere Bouhours dit que, *perdre le reſpect à que qu'un*, qui eſtoit autrefois une phraſe de la Cour, a beauco perdu de ſa faveur, & qu'il n'y a plus de bons Auteurs qui l'em ployent. Monſieur Chapelain dit au contraire que c'eſt une d plus exquiſes élegances de la Langue, que ceux qui veulent to reduire à la Syntaxe ordinaire ne ſçauroient ſentir ; qu'il en e de meſme de, *ſe loüer de quelqu'un*, & que, *il lui a manqué reſpect*, eſt encore une élegance. Il ajoûte que le droit gramm tical ſeroit, *il a manqué de reſpect pour luy*, & que l'analogie la phraſe, *il luy a manqué de reſpect*, ſeroit, *il a manqué de re pect à luy*, qui ne ſeroit pas ſi bien que *pour luy*, dans la rigue de la grammaire, ou au moins ſi uſité ny ſi agreable. *Pera*

respect à quelqu'un, & *se loüer de quelqu'un*, sont des ex-
essions dont je ne croi pas qu'on doive faire difficulté de se
rvir.

Quelque chose, *quel genre il demande.*

ON demande si *quelque chose*, veut toûjours un adjectif feminin selon le genre de *chose*, ou bien n adjectif masculin qui réponde à l'*aliquid* des Lains, & à ce qu'il signifie. Par exemple, s'il faut ire, *il y a quelque chose dans ce livre, qui est asz bonne*, ou *quelque chose qui est assez bon*, *quelque ose qui est assez plaisante*, ou *qui est assez plaisant*. es sentimens sont divers; car j'ay oüy agiter cette ueftion en la compagnie du monde, qui la pouvoit mieux decider. Les uns croyent que l'un & l'autre t bon, les autres qu'il le faut toûjours faire femin, les autres toûjours masculin; & quelques uns nt d'avis d'éluder la difficulté, & de dire, *il y a ns ce livre quelque chose d'assez plaisant*. Ceux qui oyent que tous deux sont bons, se fondent sur ce n'on le peut faire feminin par la regle generale, qui eut que l'adjectif soit du genre du substantif, & que *ose*, estant un mot feminin, l'adjectif le soit aussi; qu'on le peut faire masculin, eu égard, non pas ı mot, mais à ce qu'il signifie, qui est l'*aliquid* des atins, & un neutre que nous n'avons pas en Fransis, mais que nous exprimons par le masculin, qui it l'office de neutre. Ceux qui le font toûjours feinin, ne peuvent comprendre ny consentir que *ose*, qui est feminin, puisse jamais estre joint avec n adjectif masculin. Et ceux au contraire, qui le nt toûjours masculin, disent que ce n'est pas *chose*, nplement qu'ils considerent en cette question; ais ces deux mots ensemble, *quelque chose*, qui nt tout un autre effet estant joints, que si *chose*, toit seul, ou qu'il fust accompagné d'un autre mot,

mot, comme *une*, car avec *une*, il n'y a point d
doute, & l'on ne met point en question qu'il ne fai
le dire *une chose qui est assez bonne*, & *qui est assez pla*
sante, & non pas, *assez bon*, ny *assez plaisant*. C
ils soûtiennent que *quelque chose*, se doit prend
neutralement, & tout de mesme que l'*aliquid* d
Latins. Mesme quelques-uns de cette opinion pa
sent jusques-là, que de dire que *quelque chose*, t
doit estre pris & consideré que comme un seul m
composé de deux, qui voudroit estre orthograph
ainsi, *quelque-chose*, avec un tiret & une marque
composition, & qu'alors *quelque chose*, n'est pl
feminin, mais est un neutre selon les Latins, & u
masculin selon nous.

Et quant à ceux qui pensent échapper la difficul
avec la préposition, ou la particule *de*, devant l'a
jectif, ils ont raison en certains exemples, comm
sont les deux que nous avons proposez; mais cét e
pedient ne sert pas toûjours; car si je dis, *il y a qu*
que chose dans ce livre, *qui n'est pas bon*, ou *qui n'*
pas plaisant, on ne sçauroit employer le *de*,
cette phrase, ny en toutes les negatives, où c
échapatoire ne vaut rien. De mesme si je dis, *il y*
quelque chose dans ce livre, *qui merite d'estre leu*,
leuë, on ne sçauroit éviter ce doute avec la partic
le *de*, ny une infinité d'autres phrases semblables.

On en demeura là, mais depuis ayant medité
ce sujet, il me semble qu'il y a des endroits où
feminin ne seroit pas bien, & d'autres où le masc
lin seroit mal. Par exemple, *il y a quelque chose da*
ce livre qui merite destre leuë, je ne puis croire que
soit bien dit, & qu'il ne faille dire, *quelque chose*
merite d'estre leu, *quelque chose qui merite d'estre c*
suré, & non pas, *d'estre censurée*. Et si je dis,
a quelque chose dans ce livre qui n'est pas tel que vous

ti

te ou, *il y a dans ce livre quelque chose qui n'est pas te que vous dites*, quoy que quelques uns l'approuvet, j'ay neanmoins peine à croire que ce soit bien di, & qu'il ne faille dire, *il y a quelque chose dans ce livre*, *qui n'est pas telle que vous dites.* D'où l'on pt former une quatriéme opinion differente des ares trois, à sçavoir qu'il y a des endroits où il ft necessairement mettre le masculin, & d'autres o il faut mettre le feminin, comme sont les deux q nous venons de proposer. Mais pour discerner c endroits-là, je ne sçay point de regle, ou du mins d'autre regle que l'oreille. Seulement je dir qu'il est beaucoup plus frequent, plus Franç is, & plus beau de donner un adjectif masculin à *qlque chose*, qu'un feminin.

C'est une belle figure en toutes les Langues, & en pose aussi-bien qu'en vers, de regler quelquefois la cnstruction, non pas selon les mots qui signifient, ais selon les choses qui sont signifiées. Par exem- , nous avons fait une remarque de *personnes*, où n voit qu'encore que *personnes*, soit feminin, anmoins parce qu'il signifie *hommes & femmes*, and on a dit *personnes*, dans un membre de perio- , on peut dire *ils*, au masculin dans un autre embre de la mesme periode, à cause que cet *ils*, rapporte, non pas au mot signifiant, qui est *per- nes*, mais au mot signifié, qui est *hommes*. Mais -t'il un plus bel exemple que celuy que nous avons éja allegué ailleurs, & qui est tout propre pour ette Remarque?

Ogni cosa di strage era ripieno,

t non pas, *ripiena*, dit le Tasse dans sa Hierusa- m. Voilà un exemple pour le genre, en voicy un tre pour le nombre. *J'en ay veu une infinité qui*

meu-

meurent, &c. *Infinité*, eſt ſingulier, & *meure* eſt pluriel, & cependant il faut dire ainſi, & r pas, *j'en ay veu une infinité qui meurt*, qui ſeroit tr mal dit; & cela, parce que *meurent*, ſe rappor non pas au mot ſignifiant, qui eſt *infinité*, & ſing lier, mais à la choſe ſignifiée, qui eſt *quantité perſonnes*, ou *d'animaux*, qui comme un terme c lectif, équipolle le pluriel, tellement qu'on n'a p égard au mot, mais à la choſe.

NOTE. J'ay conſulté quantité d'habiles gens ſur cette marque. Ils veulent tous que *quelque choſe*, ſoit un neutre, ſe les Latins qui le rendent par *aliquid*, & un maſculin ſelon no & ils ne peuvent ſouffrir que l'on diſe, *il y a dans ce livre q que choſe qui n'eſt pas telle que vous dites*. Il faut donc regar *quelque choſe*, comme un ſeul mot qui eſt toûjours maſcul Monſieur Chapelain a raiſon de dire qu'on n'élude point la di culté par *aſſez*, inſeré entre *de* & *bon*, en diſant, *il y dan livre quelque choſe d'aſſez bon*, au lieu de, *quelque choſe qui aſſez bon* ou *aſſez bonne*, car ſi *choſe*, eſtoit là conſideré co me feminin, le mot d'*aſſez* inſeré n'empeſcheroit pas que *b ne* duſt ſe changer en *bonne*, pour conſtruire regulierement. eſt certain que la force eſt dans le mot *quelque*. Il declare q eſt de ceux qui ne conſiderent *quelque choſe*, que comme un ſ mot compoſé de deux, ſur quoy il ajoûte en parlant de Monſi de Vaugelas, *nous agitâmes la choſe enſemble pluſieurs fois, moy expliquant la bizarrerie de ce genre feminin qu'il ne faut j ſuivre, par* l'aliquid *des Latins, dont* quelque choſe, *eſt traduction en deux mots, noſtre langue ne le pouvant rendre en u comme* quicquid, *eſt rendu par* quelque choſe, *en un autre ſe* quelque choſe que, *pour* tout ce que, *l'un & l'autre neutra ment, & dans le ſens Latin.* Il dit encore que dans cette phra *quelque choſe qui n'eſt pas telle que vous dites*, ny *tel* ny *telle* ne v lent rien; & qu'il faut dire, *qui n'eſt pas comme vous dites*, non pas, *qui n'eſt pas tel que*, ou *telle que vous dites*.

Monſieur de Vaugelas a employé *quelque choſe*, d'une manier qui fait que le relatif qui ſuit eſt au feminin, & que ce ſeroit u faute de le mettre au maſculin. C'eſt lors qu'il dit dans la rema que qui a pour titre, *ſur ſous*; *ſi je ſuis aſſis ſur quelque choſ & qu'on la cherche*. Il n'auroit pas bien parlé, s'il eût dit, *qu'on le cherche*. La raiſon eſt que quand on dit, *ſi je ſuis a ſur quelque choſe*, on n'en détermine aucune. C'eſt la meſ choſe que ſi on diſoit, *ſi je ſuis aſſis ſur une choſe, quelle qu' puiſſe eſtre, papier, linge, étoffe*, ainſi il faut dire enſuite,

qu

qui la cherche, & non pas, *& qu'on le cherche*, parce que le relatif doit se rapporter au genre de *chose*, puisque c'est une chose indeterminée, & que *quelque chose*, ne veut dire-là que, *une chose*; mais quand je dis, *il y a dans ce livre quelque chose qui merite d'estre leu*, j'ay déja connu un ou plusieurs endroits qui meritent qu'on les lise. De mesme si je dis, *je vay vous montrer quelque chose que vous trouverez fort beau*; je sçay quelle est la chose que je veux montrer, & ce *quelque chose*, estant determiné, n'est plus qu'un seul mot qu'on doit faire masculin.

Succeder pour *réüssir*.

LOrs que *succeder*, veut dire *réüssir*, il s'employe au preterit avec le verbe auxiliaire *avoir*, & non pas avec le verbe auxiliaire *estre*; par exemple, il faut dire, *cette affaire lui a bien succedé*, & non pas, *luy est bien succedée*. Neanmoins un de nos plus celebres auteurs a écrit dans le meilleur de ses ouvrages, *deux combats qui luy estoient glorieusement succedez*. C'est ce qui a donné lieu à cette Remarque, parce que je ne croy pas que cette façon de parler soit à imiter. Le mesme Ecrivain a employé *réüssir*, de la mesme façon, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

NOTE. On parle aussi mal en disant, *cette affaire luy est bien succedée*, que quand on dit, *ce dessein luy est bien réüssi*. Monsieur de la Mothe le Vayer veut pourtant que l'usage soit autant pour, *luy est bien succedée*, que pour, *luy a bien succedé*. Personne ne met plus le verbe substantif *estre*, avec le preterit de *succeder*, on y met toûjours le verbe *avoir*. Il me semble mesme qu'on employe bien moins *succeder* que *réüssir*, dans cette signification.

Bien que, *quoy que*, *encore que*.

CEs conjonctions ne doivent pas estre repetées dans une mesme periode. Par exemple, *bien que l'experience nous fasse voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie*; *& quoy que les plus gens de bien soient exposez à la persecution*, *si est-ce*, &c. Je veux dire qu'aprés avoir

avoir commencé la periode par *bien que*, il ne fau pas mettre *quoy que*, ny *encore que*, dans le secon membre de la mesme periode, mais écrire ainsi *bien que l'experience nous fasse voir tous les jours qu'i n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie & que les plus gens de bien sont exposez à la persecution* Je ne me serois pas avisé de faire cette Remarque, s je n'avois trouvé cette faute dans les œuvres d'u bon Ecrivain.

NOTE. De la maniere que Monsieur de Vaugelas corrige cette phrase, pour éviter la repetition de *bien que*, il ne fait pa que la conjonction *&* tienne la place de *bien que*, car en ce cas il faudroit que le verbe qui la suit fust au subjonctif, & qu'il eût, *& que les plus gens de bien soient exposez à la persecution* ce qui voudroit dire, *& quoy que les plus gens de bien soien exposez*; mais quand il met à l'indicatif, *sont exposez*, le *que* qui est aprés la conjonction *&* n'est pas la repetition du *que*, qu est dans *bien que*, mais de celuy qui est aprés, *nous fasse voir tou les jours.* Ainsi il ne s'agit point icy de repeter *bien que*, mai de dire simplement, *nous voyons tous les jours qu'il n'y a point d'in nocence qui soit à couvert de la calomnie, & nous voyons tous le jours que les plus gens de bien sont exposez à la persecution.* Ce qu' y a de certain, c'est que quand on met la conjonction *&* pour n pas repeter *quoy que*, il faut necessairement, comme je l'ay déj dit, que le verbe suivant soit au subjonctif. En voicy un exem ple. *Quoy que je fasse tout ce que je puis pour éviter la surprise, & que je sois toûjours sur mes gardes.* Il faut dire, *je sois* au subjon ctif, parce que *& que je sois*, veut dire *& quoy que je sois*, au lieu que dans l'exemple corrigé par Monsieur de Vaugelas, *& que le plus gens de bien sont exposez*, ce *que* est gouverné par *nous fass voir*, & ne veut pas dire *& bien que*, puisque si cela estoit, i faudroit dire, *soient exposez*, & non pas, *sont exposez.* Voic un exemple, où si l'on ne repete point *quoy que*, il peut y avoi une équivoque. *Bien que l'experience nous fasse voir que les plaisi amolissent l'homme, & que les loix divines défendent l'excez e toutes choses, il y a des gens si peu raisonnables, &c.* Ce n'es point l'experience qui fait voir que les loix divines défenden l'excés en toutes choses. Cependant comme on ne sçauroit con noistre si *défendent*, est à l'indicatif ou au subjonctif, il sembl que ce second membre de la periode soit gouverné par *fasse voir* au lieu que, *& que les loix divines défendent*, veut dire, *& quo que les loix divines défendent.* Ainsi il seroit peut-estre mieux d repeter *quoy que*, & de dire, *bien que l'experience nous fasse vo*

e *plaisirs amollissent l'homme*, *& quoy que les loix divines dé-*
tait, &c. Il est vray qu'on peut remedier à cela en mettant
ibe où le subjonctif ne soit point douteux, comme, *& que*
x divines soient contraires à la tolerance de l'excés. Alors il
a point necessaire de repeter *quoi que*, puisqu'il sera aisé
noistre par ce subjonctif que la conjonction *&* s'y rapporte,
n pas à *fasse voir*, qui gouverne l'indicatif.

Comme ainsi soit.

Onsieur Coëffeteau use souvent de cette façon de parler à l'imitation d'Amiot, qu'il s'estoit posé pour le plus excellent patron de son temps, r lequel il avoit formé son stile, avec les change-s & les modifications, qu'il y faloit apporter. s ses premiers Ouvrages, ce terme ne fut pas mal u, mais bien-tost aprés il vint à un tel décry, l'autorité d'un si grand Homme ne le pût sauver, contraire on le luy reprochoit comme un crime, u moins comme une tache, qui soüilloit toute e beauté de langage, en quoy il excelle. La e de ce décry, c'est que les Notaires ont accoû-é de s'en servir au commencement de leurs con-ts. Neanmoins on a souvent affaire de ces sortes ermes, & celuy-cy me sembloit fort grave à trée d'un discours, lors qu'il est question d'enta- quelque matiere importante ; & nous n'avons plus de mots de cette nature en nostre Langue, l ne nous en faut. J'avouë que dans une lettre il it exorbitant ; mais qui ne sçait qu'il y a des pa-s & des termes pour toutes sortes de stiles ? Les iens n'ont-ils pas leur *conciosiacosache*, ou *concio-sache*, pour dire, *comme ainsi soit*, qui est bien ore plus étrange, duquel neanmoins ils ne laissent de se servir depuis plusieurs siecles au commence-nt de quelque grave discours, quand ils veulent ire d'un stile majestueux ? Avec tout cela, il faut ourd'huy condamner *comme ainsi soit*, puis que l'Usa-

l'Usage le condamne ; mais il n'avoit pas encor prononcé l'Arrest definitif, quand Monsieur Coëffeteau s'en servoit ; c'est pourquoy il n'est pas tant à blâmer de ne s'en estre pas abstenu. Il fait assez paroistre en tous ses Ecrits, combien il estoit religieux & exact à ne point user d'aucun mot ny d'aucune phrase, qui ne fût du temps & de la Cour.

Si bien.

SI *bien*, conjonction, ne se dit jamais, qu'il ne soit suivy immediatement de *que*, & que l'on ne die, *si bien que*, qui veut dire *de sorte que*, ou *tellement que*. J'ay ajoûté *conjonction*, parce que *si bien*, sans *que*, aprés, est fort bon, quand il n'est pas conjonction, mais adverbe, comme par exemple quand on dit, *il est si bien fait*, *il est si bien ne*[...] mais ce n'est pas de quoy il s'agit. Nous condamnons *si bien*, dont une infinité de gens ont accoûtumé d'user pour *bien que*, *encore que*, comme quand ils disent, *si bien j'ay dit cela*, *je ne le feray pas*. C'est une façon de parler purement Italienne, *Se bene l'ho detto*, *&c.* & je m'étonne qu'un de nos plus celebres Autheurs ait écrit, *si bien ces commencemens nous ont esté necessaires*, au lieu de dire, *bien que ces commencemens*, ou *encore que ces commencemens*, &c.

NOTE. Entre ceux qui ont usé de *si bien*, pour *encore que* Monsieur Chapelain dit que Monsieur de Salles Evêque de Geneve s'en servoit toûjours, soit en parlant, soit en écrivant, [...] qu'il avoit contracté ce vice avec les Italiens ses voisins. L[es] Espagnols se servent aussi de cette façon de parler, mais elle n'e[st] plus en usage parmy nous.

Consideré que.

CE terme de conjonction, pour, *veu que*, n'est plus gueres en usage. Neantmoins Monsieur Coëffeteau s'en sert souvent aprés Amiot, & avec plusieurs autres bons Ecrivains ; mais je ne conseil-

lero[is]

is pas aujourd'huy à qui que ce fust des'en ser-
si ce n'est dans un grand Ouvrage de doctrine,
ost que d'éloquence. *Attendu que*, commen-
se rendre fort commun dans le beau stile, mais
emps du Cardinal du Perron & de Monsieur
ffeteau, il estoit banny de leurs écrits & de ceux
ous les meilleurs Autheurs, qui l'avoient rele-
dans le païs d'*iceluy*, & de *pour*, & *à icelle fin*.
s l'Usage comme la Fortune, chacun en sa ju-
ction, éleve ou abbaisse qui bon luy semble, &
se comme il luy plaist.

TE. *Attendu que*, qui commençoit à se rendre si com-
du temps de Monsieur de Vaugelas n'est guere meilleur au-
huy, que *consideré que*, & beaucoup de bons Ecrivains
ifficulté de s'en servir. Ils disent, *parce que*, *puisque*, ou
ent la phrase.

S'attaquer à quelqu'un.

Ette façon de parler, *s'attaquer à quelqu'un*,
pour dire *attaquer quelqu'un*, est tres-étrange
es-Françoise tout ensemble; car il est bien plus
ant de dire, *s'attaquer à quelqu'un*, qu'*atta-*
quelqu'un. Ce sont de ces phrases dont nous
s parlé ailleurs, qui ne veulent pas estre éplu-
s, ny prises au pied de la terre, parce qu'elles
roient point de sens, ou mesme sembleroient en
r un tout contraire à celuy qu'elles expriment,
qui bien loin d'en estre moins bonnes, en sont
coup plus excellentes. Voyez la Remarque in-
tée, *perdre le respect à quelqu'un*.

TE. On ne peut pas dire que *s'attaquer à quelqu'un*, soit
legant que *attaquer quelqu'un*, puisque ces deux façons de
signifient deux diverses choses. L'une marque le senti-
qui nous fait entreprendre d'attaquer une personne plus
derable, & plus puissante que nous; l'autre signifie l'action
e. Ainsi si l'on vouloit exprimer qu'un homme ayant ren-
é son Ennemy dans la ruë, auroit mis l'épée à la main con-
y, ce seroit mal parler que de dire, *l'ayant trouvé dans la*

ruë

tuë il s'est attaqué à luy. Il faudroit dire, *il l'a attaqué.* I
si on vouloit marquer la hardiesse que quelqu'un auroit de voi
attaquer une personne qu'il devroit craindre, il faudroit alo:
servir de cette façon de parler, *s'attaquer.* comme dans le C
lors que le Comte dit à Rodrigue,

Mais t'attaquer à moy! qui t'a rendu si vain
Toy qu'on n'a jamais veu les armes à la main?

Que le changement des articles a bonne grace.

JE dis que le changement des articles a bonne g ce, lors qu'on employe deux substantifs l'un ap l'autre avec la conjonction &, tellement que p avoir cette grace, il faut tâcher, autant qu'il se pe de mettre deux substantifs de divers genre. L'exe ple le va faire entendre, *je dois beaucoup à la cond te & au soin de cet homme*, est dit sans doute a plus de grace que, *je dois beaucoup à la conduit à la diligence de cet homme*, parce que la var donne beauté & grace à toutes les choses. C pourquoy cette variation d'articles, feminin masculin *à la conduite & au soin*, est bien agreable à l'oreille, que ne feroit l'uniformité d seul article repeté deux fois, *à la conduite & à la ligence.* Je ne doute point que plusieurs ne di que c'est un trop grand rafinement, à quoy il n faut point amuser. Aussi je ne blâme point ceux n'en useront pas, mais je suis certain que quicon suivra cet avis plaira davantage & fera une de choses dont se forme la douceur du stile, & qui cl me le Lecteur, ou l'Auditeur, sans qu'il sça d'où cela vient. L'usage de cet avis ne doit a lieu que lors que l'on a le choix de plusieurs m dont ont peut diversifier le genre, & qu'il ne c rien d'en user ainsi: car je n'entens pas que l'o contraigne en rien, ny que l'on se départe pour de la grace de la naïveté, & d'une expression turelle.

NOTE. Il n'y a personne qui ne demeure d'accord que la variation d'articles, feminin & masculin, est plus agreable à l'oreille que l'uniformité d'un seul article repeté deux fois, pourveu que cela n'ôte rien de l'expression naïve & naturelle. Monsieur Chapelain dit seulement sur cette remarque, que lors qu'on met *à la conduite & au soin*, ce n'est pas changer d'article, mais changer la terminaison ou le son du mesme article.

Qu'il est necessaire de repeter les articles devant les substantifs.

VOicy une des principales & des plus necessaires Regles de nostre Langue, que la repetition des articles. Je n'avois pas neantmoins resolu d'en traiter, qu'en passant, selon les occasions qui s'en sont presentées dans ces Remarques; parce que je ne voy presque personne avoir tant soit peu de soin de bien écrire, qui manque à une Loy si connuë & si establie. Mais outre qu'y ayant pris garde de plus près, j'ay trouvé cette faute moins rare que je ne m'étois imaginé, on m'a conseillé d'en parler à fond, m'asseurant que ma peine ne seroit pas superfluë.

Donc pour proceder par ordre, la repetition des articles est toûjours necessaire au nominatif & à l'accusatif, quand il y a deux substantifs joints ensemble par la conjonction &. Exemple, *les faveurs & les graces sont si grandes*, & non pas, *les faveurs & graces*, &c. Mais la faute est bien encore plus grande de ne repeter pas l'article, quand les deux substantifs sont de deux genres differens, comme de dire, *le malheur & misere dont on est accablé*, au lieu de repeter l'article, *le malheur & la misere*, &c. Aussi n'y a-t'il que les Ecrivains insupportables qui fassent une faute si grossiere.

Cette mesme repetition est encore necessaire au genitif & à l'ablatif, qui sont toûjours semblables en nostreLangue, comme le nominatif & l'accusatif

le font. Il faut dire, *l'amour de la vertu & de la Ph* *losophie*, & non pas *l'amour de la vertu & Philosophi* A l'ablatif de mesme, il faut dire, *dépoüillé de* *Charge & de la Dignité qu'il avoit*, & non pas, *d* *poüillé de la Charge & Dignité qu'il avoit.* Il est vra qu'au genitif, on s'en dispensoit autrefois aux mo synonimes & approchans, comme, *j'ay conceu u* *grande opinion de la vertu & generosité de ce Prince*, a lieu de dire, *une grande opinion de la vertu & de la ge* *nerosité de ce Prince*; & Monsieur Coëffeteau, qu écrivoit si purement, le disoit souvent ainsi sans re peter l'article; mais je pense avoir déja dit, e quelqu'une de mes Remarques, que cela ne se fa plus aujourd'huy, & qu'encore que les mots soier synonimes ou approchans, il ne faut pas laisser d repeter l'article. Ainsi de l'ablatif, *je puis espere* *cela de la bonté & de la generosité de ce Prince*, & non pas, *de la bonté & generosité.* Que si les deu substantifs sont de divers genre, ce seroit une plu grande faute de ne pas redoubler l'article, parce qu le premier article ne convient pas au second substan tif; par exemple si je disois, *il jeusne au pain &* *eau*, au lieu de dire, *au pain & à l'eau*; *au disné &* *collation*, pour *au disné & à la collation*; car l'ar ticle *au*, ne convient pas à *eau*, ny à *collatio* Que si les deux substantifs sont de mesme genre mais que l'un commence par une consone, & l'autr par une voyelle, comme *au Midy & à l'Orient*, c seroit encore une grande faute de dire, *au Midy &* *Orient*, parce que l'article *au*, quoy que masculin ne convient pas à l'autre masculin, commençant pa une voyelle.

Pour le datif, il y en a qui le voudroient excep ter, croyant que de dire, *je dois cela à la bonté &* *generosité de ce Prince*, est mieux dit que, *je do*

cel

ce à la bonté & à la generosité de ce Prince, parce que bonté & generosité, estant approchans des synonimes, il semble qu'ils tombent dans cette belle Regle des synonimes ou des approchans, qui ne veulent pas la repetition de plusieurs particules, comme les mots contraires, ou tout-à-fait differens, la veulent absolument avoir; par exemple, *je dois cela à l'adresse & à la force d'un tel; j'ay égard à la vigueur & à la foiblesse d'un homme.* Mais je ne serois pas de cet avis maintenant, quoy que du temps de Monsieur Coëffeteau je confesse que je l'aurois esté.

NOTE. Monsieur Chapelain trouve qu'on feroit une double faute en disant, *au Midy & Orient*, parce que l'article manqueroit au second substantif, & parce que celuy qui est au premier, ne conviendroit pas au second. Il tient qu'il seroit plus pardonnable de dire, *à la bonté & generosité*, la rudesse du manquement de l'article estant moindre, peut-estre, parce que la repetition de *à la*, est plus importune que celle de *la* seulement. Pour moy, je croy qu'il est indispensable de dire, *je dois cela à la bonté, & à la generosité de ce Prince.* Il y en a qui disent, par exemple. *On ne sçauroit faire son salut, si on ne quitte tous les plaisirs & les vanitez du monde.* Quoy qu'en rigueur ce soit bien parler, parce qu'on peut dire que *tous* ne se rapporte qu'à *plaisirs*, ces deux mots *plaisirs* & *vanitez* sont si bien liez ensemble, qu'il semble que *tous* se doive rapporter à l'un & à l'autre. Ainsi je dirois, *il faut quitter tous les plaisirs, & toutes les vanitez du monde*, parce que *tous* qui est joint avec *plaisirs* masculin, ne sçauroit s'accommoder avec *vanitez* qui est feminin.

Quel est l'usage des articles avec les substantifs, accompagnez d'adjectifs, avec particules, ou sans particules.

LEs articles joints aux substantifs, accompagnez d'adjectifs, soit que ces adjectifs soient tout seuls, ou qu'ils ayent quelque particule avec eux, ont le mesme usage en tout & par tout, que les articles joints aux seuls substantifs. Exemples de tous

les cas. Au nominatif, *c'est le meilleur homme & meilleur ouvrier du monde.* De mesme à l'accusat qui est toûjours semblable au nominatif, *il a veu meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde.* genitif & à l'ablatif, *c'est le fils du meilleur homme du meilleur ouvrier du monde.* Ce qui se dit du m culin, s'entend du feminin aussi, & des deux no bres de mesme.

Il y a exception, quand les deux substantifs so synonimes, ou approchans, car alors on n'est p obligé de repeter ny l'article, ny l'adjectif, co me, *c'est le fils du meilleur parent & amy que j'aye monde*, est bien dit, quoy que ce soit encore mie dit, *le fils du meilleur parent & du meilleur am* car cette repetition n'est absolument necessaire, q quand les deux substantifs sont tout-à-fait differen comme en cet autre exemple, *le meilleur homme le meilleur ouvrier du monde*, où il ne faut pas dir *le meilleur homme & ouvrier du monde.* Voila qua aux articles qui sont joints à deux noms substanti accompagnez d'un mesme adjectif qui sert à tous deux.

Que si les deux substantifs ont chacun leur adjec different, comme, *c'est le bon homme & le mauvais vrier*, c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas, *c'est bon homme & mauvais ouvrier*, c'est à dire qu'il fa toûjours repeter l'article. Enfin le second substan joint au premier par la conjonction &, lors qu'ils sont pas synonimes ou approchans, veut estre tra tout de mesme que le premier; car si le premier a article, le second en veut avoir un; si le premie un adjectif ou un epithete, le second en veut av un aussi, comme s'il estoit jaloux de tout le bien q l'on fait à l'autre; au lieu qu'estant synonimes alliez, ils s'accordent comme bons amis, & se pa

se

fert d'un seul article, & d'un seul adjectif pour eux deux.

Quand les deux adjectifs contraires ou differens sont accompagnez de la particule *plus*, il faut toûjours repeter l'article & la particule *plus*, soit que le substantif soit devant ou aprés les adjectifs : par exemple, *aux contraires*, en parlant d'un riche avaricieux, *c'est le plus riche & le plus pauvre homme que j'connoisse*, & non pas, *c'est le plus riche & plus pauvre homme*, & moins encore, *c'est le plus riche & pauvre homme*, &c. Et aux differens, *c'est le plus riche & le plus liberal homme du monde*, & non pas, *c'est le plus riche & plus liberal homme du monde*, & moins encore, *c'est le plus riche & liberal*. Et *c'est l'homme le plus riche & le plus liberal du monde*, & non pas *le plus riche & plus liberal*, & encore moins *le plus riche & liberal*. Mais quand ils sont synonimes ou approchans, il n'est pas necessaire de repeter l'article ny la particule *plus*, comme, *il pratique les plus hautes & excellentes vertus*, est bien dit, parce qu'icy *hautes & excellentes*, sont comme synonimes, quoy que *il pratique les plus hautes & les plus excellentes vertus*, non seulement ne soit pas mal dit, mais soit encore mieux dit que l'autre, selon l'opinion de Monsieur Coëffeteau, qui l'a toûjours escrit ainsi. . *Et promirent d'estre obeissans & fidelles à si genereux & de si magnifiques Empereurs*, dit-il en un lieu, bien que *genereux & magnifiques*, soient deux epithetes approchans. La particule *si*, veut estre traitée comme *plus*, & quelques autres. On le peut encore dire d'une troisiéme façon, *il pratique les plus hautes & plus excellentes vertus du Christianisme*, qui est selon quelques-uns la meilleure des trois, & celle dont Monsieur de Malherbe a accoûtumé d'user. *Devant le plus grand & plus glorieux courage*,

 dit il

dit-il en quelque endroit ; tellement que de tout cela on peut recüeillir que cette distinction des synonimes ou des approchans, & des contraires, ou de differens, est d'un grand usage ; car elle influë presque sur toutes les parties de l'Oraison, sur les noms soit substantifs, soit adjectifs, sur les verbes, su les prepositions, & sur les adverbes, comme il s'e voit des exemples en divers endroits de ces Remarques.

NOTE. Selon Monsieur Chapelain (& je croy qu'il a raison ce n'est pas bien parler que de dire, *c'est le fils du meilleur Parent & Amy que j'aye au monde.* Il dit que nos Anciens mesm nous l'ont montré en la phrase de, *en Compere & en Amy*, pa la repetition de la préposition *en*, qui est du mesme ordre qu l'article, puis qu'on pourroit dire par cette regle *en Compere & Amy*, ce qu'on ne dit pas. On dit pourtant ordinairement e parlant de Messieurs les Evêques, *ils estoient en camail & ro chet*, quoy que les plus scrupuleux vueillent qu'on dise, *en ca mail & en rochet.* M. de Vaugelas permet cette phrase, *Il pra tique les plus hautes & excellentes vertus.* Je croi qu'il faut repe ter l'article avec *plus.* Voicy ce qu'à écrit là-dessus M. Chapelai *Et par consequent, Monsieur de Balsac a introduit mal à propos repetition de l'article aux adjectifs synonimes ou approchans, mesm sant* plus *devant*, *comme*, il pratique les hautes & les excellent vertus, *tous ceux qui l'ont precedé s'estant contentez de l'article pou l'un & l'autre adjectif, synonime ou approchant*, il pratique les hau tes & excellentes vertus, *si l'on en excepte M. Coëffeteau.* M. Cha pelain fait voir par là qu'il est de l'avis de M. Balsac qui veut repetition de l'article. A l'égard de cette troisiéme façon de pa ler, *il pratique les plus hautes & plus excellentes vertus du Chr stianisme*, il dit qu'elle est tres bonne, parce que la repetitio de l'article n'est necessaire, que quand les adjectifs sont oppos ou differens, pour marquer par cette repetition, l'opposition o la difference. Il ajoûte que, *le Ciel & la Terre*, *la Terre & l'Onde*, *l'un & l'autre*, ou *l'un ou l'autre* ont eu de tout tem l'article redoublé par cette raison. J'avouë que je dirois encore *il pratique les plus hautes & les plus excellentes vertus.*

Ressembler.

ON demande si *ressembler* regit aussi bien l'accu satif, que le datif ; car personne ne doute qu' ne regisse le datif. Monsieur de Malherbe a écrit e

certain lieu, *gardons-nous de le ressembler*, & en autre, *avec ce langage & autres qui le ressemblent*, Monsieur Bertaut luy a fait aussi regir l'accusatif cette fameuse Stance;

Quand je revis ce que j'ay tant aimé,
Peu s'en falut que mon feu rallumé
Ne fist l'amour en mon ame renaistre,
Et que mon cœur autrefois son captif
Ne ressemblast l'esclave fugitif,
A qui le sort fait rencontrer son Maistre.

l y a beaucoup d'autres Autheurs qui luy donnent cusatif, mais ce sont les vieux & non pas les monnes. Ce qui fait voir que c'estoit la vieille façon parler, que de luy faire regir l'accusatif, & aujourd'huy il demande toûjours le datif. Il est ay qu'en faveur de la poësie j'ay oüy dire à pluurs personnes tres-sçavantes en nostre Langue, en vers ils le souffriroient à l'accusatif, aussi bien au datif, mais qu'en prose ils le condamneroient solument.

OTE. On ne fait plus gouverner l'accusatif à *ressembler* ny ers ny en Prose. Ce verbe demande toûjours le datif.

Il faut dire cueillera, & recueillera, *ou* cueillira & recueillira.

Ette question a esté agitée en une celebre Compagnie, où les voix ont esté partagées. Les uns eguoient qu'on disoit autrefois *cueiller*, à l'infiit, au lieu de *cueillir*, & que de *cueiller*, on oit formé le futur *cueilleray*: car c'est sans doute l'infinitif que se forme le futur de l'indicatif. Les tres qui estoient de la mesme opinion, qu'il faloit e *cueilleray*, n'avançoient point cette raison, ny cune autre, mais se fondoient sur l'Usage seule-

ment, & aſſeuroient que l'on dit en parlant, *cueillera* & *recueillera*, & non pas *cueillira*, & *recueillira* avec un *i*, devant *r*. Ceux de l'opinion contrai ſoûtenoient, que l'Uſage eſtoit pour *cueillira*, & *recueillira*, avec *i*, & que jamais ils ne l'avoient leu ny oüy dire autrement. Surquoy il y en eut quel ques-uns qui les accorderent par cette diſtinction qu'à la Cour tout le monde dit *cueillira*, & *recueilli ra*, & qu'à la Ville tout le monde dit *cueillera*, & *recueillera*; ce qui à mon avis eſt tres-veritable. E cela préſuppoſé, que s'enſuit-il autre choſe, ſinon que *cueillira*, & *recueillira*, eſt comme il faut par ler, puis que c'eſt un des principes de noſtre Langu ou pour mieux dire, de toutes les Langues, qu lors que la Cour, en quelque lieu du monde que ſoit, parle d'une façon, & la ville d'une autre, faut ſuivre la façon de la Cour? Outre que celle-c eſt encore fortifiée par les Auteurs, où je n'ay ja mais veu *cueillera*, ny *recueillera*, cela eſtant ſi ve ritable, que la pluſpart meſme de ceux qui ſont pou *cueillera*, demeurent d'accord que l'on ne l'écrit p ainſi, mais qu'on le dit en parlant, comme ſi ce ſe faiſoit en noſtre Langue, ny en aucune autre, qu l'on diſt un mot d'une façon en parlant, & d'un autre en écrivant; en quoy je n'entens point parl de la difference de la prononciation & de l'ortho graphe.

Et quant à ce qu'ils alleguent l'ancien infinit *cueiller*, ils ne prennent pas garde que cela fait co tre eux; car puis qu'ils tirent une conſequence de l'infinitif au futur de l'indicatif, qui n'eſt pas mau vaiſe, eſtant vray, comme nous avons dit, qu en eſt formé, que s'enſuit-il autre choſe, ſinon qu quand on diſoit *cueiller*, & *recueiller*, on diſoit (il le faloit dire auſſi) *cueillera*, & *recueillera*,

qu

qu'à cette heure, parce que l'on dit *cueillir*, il faut dire *cueillira*, & *recueillira*; car ils ne conteſtent point que l'on die encore *cueiller*, à l'infinitif?

NOTE. Il eſt évident que l'on a dit autrefois *cueiller*, à l'infinitif, & que c'eſt de cet ancien verbe qu'on a conſervé, *je cueilleray*, au futur. Comme l'on dit aujourd'huy *cueillir*, à l'infinitif, on devroit dire au futur, *je cueilliray*, puiſque c'eſt de là qu'il ſe forme, & que tous les verbes gardent l'*i*, ou l'*e*, de l'infinitif au futur, *aimer*, *j'aimeray*, *vieillir*, *je vieilliray*. Il en a qui ſuppriment *i*, comme *courir*, je *courray*, & non pas, je *couriray*, mais il n'y a que le ſeul verbe *cueillir*, qui le change en *e*; ce qui fait voir, que ce futur *cueilleray*, vient de *cueiller*, & non de *cueillir*. Toute la Cour qui du temps de M. de Vaugelas diſoit *cueilliray*; dit preſentement *je cueilleray*, ainſi l'uſage en a décidé.

Ce que je viens de dire de l'ancien infinitif, *cueiller*, m'engage à parler du nom ſubſtantif, *cueiller*, parce que j'ay ſouvent oüy demander comment il falloit le prononcer & l'écrire. Nicod a écrit *cueillier*. M. Menage obſerve, que le petit peuple de Paris prononce *cueillié*, *la cueillié du Pot*, & que les honneſtes Bourgeois y diſent *cueillere*. Il décide pour *cueiller*, comme eſtant la veritable prononciation, & la plus uſitée à la Cour, ce qu'il juſtifie en diſant que ceux meſme qui diſent *cueillier*, comme quelques uns prononcent, diſent, *une cueillerée de potage*, & non pas, *une cueillierée*.

Sorte, *comme il ſe doit conſtruire.*

NOus avons remarqué en divers endroits pluſieurs façons de parler, où le regime du genre ne ſuit pas le nominatif, mais le genitif, qui eſt une choſe aſſez étrange, & contre la conſtruction ordinaire de la Grammaire en toutes ſortes de Langues. En voicy encore un exemple en ce mot *ſorte*, car il faut dire, *il n'y a ſorte de ſoin qu'il n'ait pris*, & non pas, *qu'il n'ait priſe*, quoy que *ſorte*, ſoit le nominatif feminin, auquel l'adjectif participe *pris*, ſe doit rapporter dans la bonne conſtruction Grammaticale, & par conſequent il faudroit dire *priſe*, le genitif ne pouvant eſtre conſtruit avec le nominatif adjectif. Mais en cecy, comme en pluſieurs au-

tres façons de parler que nous avons remarquées, on regarde plûtost le sens que la parole : c'est à dire qu'en cet exemple, *il n'y a sorte de soin*, on ne considere pas *sorte*, mais *soin*, tout de mesme que si l'on disoit, *il n'y a soin*, parce que tout le sens va à *soin*, & non pas à *sorte*.

NOTE. On dit, *il n'y a sorte de soin qu'il n'ait pris*, par la mesme raison qui fait dire, *une partie du pain mangé*. Comme on ne peut supprimer le mot de *pain* dans cette derniere phrase, non plus que le mot de *soin*, dans la premiere, c'est uniquement au substantif qui est mis au genitif, que le sens s'applique, & ce substantif regle le genre.

Repetition du mot Faire.

Il y a des repetitions d'un mot ou de plusieurs mots qui sont necessaires, comme, *je n'ay fait aujourd'huy que ce que j'ay fait depuis vingt ans.* Tous nos bons Auteurs en sont pleins, & ce seroit une grande faute de ne pas user de ces repetitions, quoy qu'un des premiers Esprits de nostre siecle les ait toutes condamnées également, en quoy il est aussi condamné de tout le monde. Il y a d'autres repetitions qui ne sont pas absolument necessaires, comme le sont ces premieres dont nous venons de parler, mais qui font grace & figure ; & il y en a de beaucoup de façons differentes qu'il seroit trop long de marquer par des exemples. Il suffit d'en faire voir d'une façon, comme, *une si belle victoire meritoit d'estre annoncée par une si belle bouche* ; ces deux mots *si belle,* deux fois repetez, ont fort bonne grace, quoy que la repetition n'en soit pas absolument necessaire ; car quand on diroit, *une si belle victoire meritoit d'estre annoncée par cette bouche,* comme l'a écrit dans une lettre ce grand Homme, de qui j'ay tiré cet exemple, ce seroit fort bien dit ; mais en repetant *si belle*, on enrichit encore la pensée,

ſe, d'une figure qui eſt un ornement. Neanmoins celuy dont je parle l'a rejettée ; car il ne faut pas douter qu'elle ne luy ſoit tombée dans l'eſprit : & il l'a rejettée, parce qu'il y auroit eu trop d'affectation en cette figure, & qu'un jugement ſi ſolide & ſi éclairé que le ſien, à qui l'on a confié les plus grandes affaires de l'Europe, n'a garde de recevoir toutes les belles productions de l'eſprit, mais ſeulement celles qui ſont accompagnées des circonſtances neceſſaires, du temps, du lieu, des occaſions, & de la qualité des perſonnes qui écrivent, & de celles à qui l'on écrit. Hors de-là il ne peut y avoir d'éloquence, & c'eſt faire valoir l'eſprit aux dépens du jugement.

Mais pour revenir à ma Remarque, qu'une ſi juſte digreſſion a interrompuë, il y a d'autres repetitions qui ne ſont ny neceſſaires, ny belles, comme lors que l'on repete un verbe au lieu de ſe ſervir de *faire*, qui eſt un ſecours que noſtre Langue nous donne, & un avantage que nous avons pour éviter cet inconvenient. Par exemple, quand on dit : *je n'écris plus tant que j'écrivois autrefois* ; cette repetition du verbe *écrire*, n'eſt ny neceſſaire ny belle en cet endroit, & quoy qu'abſolument elle ne ſe puiſſe pas dire mauvaiſe, ſi eſt-ce que ce ſera beaucoup mieux dit, *je n'écris plus tant que je faiſois autrefois*, & parmy les Maîtres de l'Eloquence & de l'art de bien parler, c'eſt une eſpece de faute de n'exprimer pas les choſes de la meilleure façon dont elles peuvent eſtre exprimées. Nous trouvons l'uſage de *faire*, ſi commode pour ne pas repeter un meſme verbe deux fois, que nous nous en ſervons non ſeulement en des phraſes ſemblables à celle que nous venons de dire, mais encore en d'autres où nous faiſons regir à *faire*, le meſme cas que regit le verbe pour lequel nous l'employons,

ployons, comme par exemple, quand nous disons, *il ne les a pas si bien apprestées qu'il faisoit les autres*, pour dire, *qu'il apprestoit les autres. Il n'a pas si bien marié sa derniere fille, qu'il a fait les autres*, pour dire, *qu'il a marié les autres*.

Il y a une autre sorte de repetition qui est vicieuse parmy nous, & qui choque les personnes mesme les plus ignorantes. C'est que sans necessité, sans beauté, sans figure, on repete un mot ou une phrase par pure negligence. Cela s'entend assez sans en donner des exemples. J'ay dit *parmy nous*, parce que les Latins n'ont pas esté si scrupuleux en cela, non plus qu'en beaucoup d'autres choses qui regardent le stile & le langage. On n'a qu'à ouvrir leurs livres, pour voir si je leur impose. Je me souviens encore d'un passage de Cesar au premier livre *de bello Gallico*; où il met deux fois en une mesme periode ces mots, *tridui viam procedere*, sans qu'il soit necessaire, ny qu'ils fassent figure, & au mesme endroit *convocato concilio*, & *ad id concilium*, &c. il met deux fois le mot de *concilium*, ainsi proche l'un de l'autre. Nous avons nostre particule *y*, en François qui nous sauve ces sortes de repetitions, en quoy nostre Langue a de l'avantage sur la Latine; car nous dirions, *le Conseil estant assemblé*, & *un tel y ayant esté appellé*. Cependant Cesar est le plus pur de tous les Latins. Quinte-Curce au sixiéme livre met deux fois *regnante Ocho*, en quatre lignes, & *occurrit*, & *occurrunt*, à trois lignes l'un de l'autre. Mais en faut-il chercher d'autres exemples, que celuy de Ciceron qui a repeté, le mot de *dolor*, quatre fois en quatre ou cinq lignes, qui d'ailleurs est un mot si specieux, sans qu'il y eust ny necessité, ny figure? Tout ce qui pourroit excuser cela, ce seroit la naïveté, qui est une des grandes perfections du stile, comme nous avons

ons dit si souvent, mais il faut prendre garde l'on ne la fasse dégenerer en negligence, dont nous ons fait une Remarque bien ample.

NOTE. On ne peut éviter de dire, *je n'ay fait aujourd'huy ce que j'ay fait depuis vint ans.* Cette repetition n'a rien de desable. Monsieur de la Mothe le Vayer dit que, *je n'écris plus t que j'écrivois autrefois*, vaut bien, *je n'écris plus tant que faisois autrefois*, & que cela est égal au moins, si la repetin d'*écrivois*, n'est pas quelquefois meilleure, comme il arrive nd on s'est déja servy du mot *faire.* Dans cette autre phrase, *si belle victoire meritoit d'estre annoncée par une si belle bon*, il y a un jeu de mots qui ne plairoit pas peut-estre à tout le nde.

Monsieur de Vaugelas se sert dans cette remarque d'une façon parler que l'on ne tient pas aujourd'huy correcte. C'est lors il dit, *il l'a rejettée parce qu'un iugement si solide & si éclaiue le sien, n'a garde de recevoir*, &c. On employoit autrefois si pour *aussi*, mais presentement il faudroit dire, *parce qu'un it aussi solide & aussi éclairé que le sien.*

Parfaitement, ou *infiniment* avec *tres-humble.*

C'Est une faute que beaucoup de gens font, quand ils finissent une lettre, de dire par exemple, *je s parfaitement, Monsieur, vostre tres-humble serieur*; car cet adverbe *parfaitement*, ayant la mesn signification, & au mesme degré, que *tres*, qui e la particule & la marque du superlatif, lequel superlatif exprime la perfection de la qualité dont il sgit, il y a le mesme inconvenient à dire *parfaitenent tres-humble*, qu'à dire deux fois de suite *parfaitement, parfaitement humble*, ou bien *tres tres-humble*, ci seroit une chose impertinente & ridicule. Aussi plsieurs se sont apperceus, & corrigez de ce pleorsme, où des meilleurs Esprits de France, estoient tmbez sans y penser & sans y faire reflexion. Qui coit *je suis parfaitement vostre serviteur*, diroit ft bien, mais *je suis parfaitement vostre tres-humb serviteur*, ne se peut dire qu'en ne sçachant ce qe l'on dit, ou du moins, n'y songeant pas. Il en

eſt de meſme d'*infiniment*, dont on ſe ſert auſſi ſouvent que de *parfaitement*, & *je ſuis infiniment voſtre tres-humble ſerviteur*, eſt pour la meſme raiſon auſſi mauvais que l'autre.

Que, *devant* l'infinitif, *pour* rien à.

PAr exemple, *quand on n'a que faire*, pour dire *quand on n'a rien à faire*, eſt tres-François & tres-élegant : mais il ne le faut pas affecter, ny en uſer ſi ſouvent que fait un de nos plus celebres Auteurs. *Je ne puis que deviner*, *n'ayant que répondre aux reproches*, & autres ſemblables, tout cela eſt tres-bien dit.

NOTE. On dit fort bien, *il ne ſçait que faire*, *il ne ſçait que dire*, mais il ſemble que cela doit eſtre abſolu, & que quand il ſuit quelque choſe, il eſt mieux de ſe ſervir de *rien à*. Ainſi je dirois, *n'ayant rien à répondre à ſes reproches*, *n'ayant rien à dire à ceux qui l'interrogeoient*, pluſtoſt que, *n'ayant que répondre à ſes reproches*, *n'ayant que dire à ceux qui l'interrogeoient*.

Que *aprés* ſi, & *devant* tant s'en faut, *veut eſtre repeté*.

UN celebre Auteur a écrit, *la fin de ma miſere ne peut venir d'ailleurs que de mon retour auprés de vous, qui eſt choſe dont je vois le terme ſi éloigné que tant s'en faut qu'en la tempeſte où je ſuis, j'apprehende le naufrage ; au contraire je penſe avoir toutes les occaſions du monde de le deſirer.* Je dis qu'en cette periode il manque un *que*, qui doit eſtre mis immediatement aprés *naufrage*, & devant *au contraire*, & qu'il faut écrire ; *qui eſt choſe dont je vois le terme ſi éloigné, que tant s'en faut qu'en la tempeſte où je ſuis, j'apprehende le naufrage, qu'au contraire je penſe*, &c. Ce qui a trompé ce fameux Ecrivain, & pluſieurs autres aprés luy en de ſemblables rencontres, c'eſt le *que*, qui eſt devant *tant*

ſ'a faut, qu'il a creu ne devoir pas eſtre repeté, ſe-lo la regle que nous avons remarquée ailleurs. Mais il n'en eſt pas de meſme en cet exemple ; car le *que*, qi eſt devant *tant s'en faut*, ſe rapporte à *ſi éloi-gée*, qui va devant, & qu'il faut neceſſairement de aprés *ſi*, & *tant s'en faut qu'en la tempeſte*, &c. dmande un autre *que*, devant *au contraire*, outre cuy qui ſe trouve dans ces paroles *qu'en la tem-pſte.*

Si, *pour* adeò, *doit eſtre repeté.*

IL faut dire par exemple, *vous eſtes ſi ſage & ſi viſé*, & non pas *vous eſtes ſi ſage & aviſé*, com-n diſent quelques-uns. Je ſçay bien que ce n'eſt p abſolument une faute, mais il ne s'en faut gue-r ; car l'autre locution eſt ſi Françoiſe & ſi pure au px de cette derniere, où le *ſi* n'eſt pas repeté au dnier adjectif, que quiconque ne le repete pas, n pas grand ſoin, ou bien ne ſçait ce que c'eſt de pler & d'écrire purement. Ainſi cette regle de la reetition du *ſi*, en ce ſens, n'a point d'exception, pce que ſi elle en avoit, ce ſeroit aux ſynonimes & aux approchans, comme la regle generale de la reetition des mots en ſouffre en ces deux eſpeces, cque je ſuis obligé de dire ſouvent ; mais on voit qen l'exemple que j'ay donné, où *ſage & aviſé*, ſt ſynonimes, la repetition de *ſi*, ne laiſſe pas dſtre neceſſaire. Donc à plus forte raiſon quand les dux adjectifs ſont contraires ou differens.

NOTE. Monſieur de la Mothe le Vayer dit que tout au con-trre de ce que Monſieur de Vaugelas a remarqué aux Synonimes d*ge* & *aviſé*, il ne faut point repeter la particule *ſi*, parce que le rnier qui eſt *aviſé*, ſignifie moins que le premier, en ſorte qn repetant *ſi*, *vous eſtes ſi ſage & ſi aviſé*, il ſemble qu'on vlle faire paſſer *ſi aviſé*, pour quelque choſe de plus que *ſi ſa*, ce qui ſeroit ridicule. Monſieur Chapelain trouve cette retition encore plus neceſſaire, que celle des articles devant les ad ctifs ſynonimes ou approchans.

Soy,

Soy, *pronom.*

CE pronom demonstratif ne se rapporte jam au pluriel, si ce n'est quelquefois avec la prep sition *de*. Par exemple, un celebre Ecrivain a di *comme gens qui ne croyent pas avoir occasion de pen à soy*, sans doute il s'est mépris, il faut dire, *com gens qui ne croyent pas avoir occasion de penser à eu* Et ce seroit parler étrangement de dire, *ils ne fe pas tant cela pour vous que pour soy*, ou *ils fer plûtost cela pour soy que pour vous*, au lieu de dir *ils ne feront pas tant cela pour vous que pour eux pour eux que pour vous.* Il y a une pareille chose la Langue Latine, pour *suus* & *ipse*, qui ne ve lent pas estre confondus, à moins que de faire solecisme. Et l'on a remarqué qu'un excelle Grammairien, (c'est Laurent Valle) faisant ce observation, & reprenant avec raison des passa de certains Autheurs celebres, qui y avoient ma qué, a commis luy-mesme la faute au mesme l où il la reprenoit, tant il est aisé de faillir en tou choses.

NOTE. Monsieur de Vaugelas qui dit icy que *soy* se peut q quefois rapporter au pluriel avec la preposition *de* en a donne exemple dans la remarque qui a pour titre, *soy, de soy; ces c de soy sont indifferentes.* Il est vray que cette façon de parler est prouvée de beaucoup de monde, mais il faut prendre garde *de soy* ne peut estre mis qu'avec les choses, & non avec les sonnes, car on ne diroit pas bien, *ces hommes de soy ne sont grand' chose*, il faut dire, *ces hommes d'eux-mesmes ne sont grand' chose.* J'ay rapporté sur cette remarque les judicieuses servations du Pere Bouhours, touchant *soy* employé au si lier.

Belle & curieuse exception à la Regle des preter participes.

J'Ay fait une Remarque bien ample sur les Pre rits participes, où je croyois avoir traité de t

les usages qu'ils peuvent avoir, & dit de quelle façon il s'en falloit servir; car c'est une des choses de toute nostre Grammaire, que l'on sçait le moins, & dont mesme les plus sçavans ne conviennent pas, si ce n'est aux usages que nous avons marquez comme indubitables parmy eux; mais j'ay oublié une des façons d'employer ces preterits participes. C'est quand le nominatif qui regit le preterit participe ne va pas devant ce preterit, mais aprés. Par exemple, *la peine que m'a donné cette affaire*; en cette phrase, *affaire*, est le nominatif, qui dans la construction regit le preterit participe *a donné*. On demande donc s'il faut dire, *la peine que m'a donné cette affaire*, ou *que m'a donnée cette affaire*. La Regle generale, comme nous avons fait voir en la Remarque alleguée, est que le preterit participe mis aprés le substantif, auquel il se rapporte, suit son genre & son nombre, comme, *la lettre que j'ay receuë*, & non pas *que j'ay receu*, parce que le substantif *lettre*, estant devant le preterit participe *j'ay receuë*, il faut que ce preterit se rapporte au genre du substantif precedent; que si le substantif estoit aprés, il faudroit dire, *j'ay receu la lettre*, & non pas, *j'ay receuë la lettre*. Ainsi pour le nombre, on dit, *les maux qu'il a faits*; & non pas *les maux qu'il a fait*. Neantmoins voicy une exception à cette Regle; car encore que le substantif soit devant, & le preterit participe aprés en cet exemple, *la peine que m'a donné cette affaire*, si est-ce qu'à cause que le nominatif qui regit le verbe est aprés le verbe, ce preterit n'est point sujet au genre ny au nombre du substantif qui le precede, & il faut dire, *la peine que m'a donné cette affaire*, & non pas, *la peine que m'a donnée*: de mesme au pluriel, *les soins que m'a donné cette affaire*, *les inquietudes que m'a donné cette affai-*

affaire, & non pas *les soins que m'a donnez*, n
inquietudes que m'a données. Il faut donc ajoût
la Regle generale, que le nominatif qui reg
verbe soit devant le verbe, & non pas aprés.

NOTE. Dans la Note que j'ay faite sur la remarque pour titre, *de l'usage des participes passifs dans les preterits*, déja parlé de l'exception qui fait le sujet de celle-cy. La r que Monsieur de Vaugelas y établit, est suivie de la pluspar habiles Ecrivains, & quoy que je l'aye veuë contestée de ques-uns, je n'ay pas laissé de la rapporter comme une regl nerale que l'usage autorisoit. Cependant aprés y avoir fait entiere reflexion, j'avouë que je ne puis condamner ceux font difficulté de la suivre. Si on dit, *la peine que m'a donné affaire*, c'est parce que les mots qui sont aprés *m'a donné*, peschent qu'on ne distingue si l'on prononce *m'a donné*, ou *donnée*, au lieu qu'en disant, *la peine que cette affaire m'a née*, on s'arreste assez aprés ce dernier mot pour faire ente *donnée.* C'est ce qui a fait dire à quelques-uns, que quand le ticipe est suivi de quelques mots, il ne doit point s'accord genre, & en nombre avec l'accusatif qui le precede, & faut dire, *les Lettres que j'ay receu de mon Pere*, à cause de mots *de mon Pere*, qui estant prononcez de suite sans q s'arreste à *receu*, ne laissent point distinguer si l'on prononce *j'ay receu*, ou *que j'ay receuës.* Ainsi je tiens que c'est fort parler que de dire, *les maux qu'a enfantez la rebellion*, *les me qu'a prises le Roy.* On ne sçauroit condamner ces phrases, q établissant pour une regle sans exception, que toutes les fois le nominatif qui regit le verbe est aprés le verbe, le preterit ticipe n'est sujet ny au genre ny au nombre du substantif qu precede. C'est dans ces termes que Monsieur de Vaugelas blit la regle. Si elle est à observer à l'égard de cette phrase *peine que m'a donné cette affaire*, parce que *affaire* qui est le minatif de *m'a donné*, est aprés son verbe, ce qui est cause le participe *donné* ne se met point au même genre du relatif q qui se resout par *laquelle*, & qui est l'accusatif de *m'a donné peine laquelle m'a donné cette affaire*, cette mesme regle doit e observée dans toutes les phrases, où le nominatif sera apré verbe, & l'accusatif devant. Ainsi il faudra dire en parlant ne femme, *l'erreur où l'a retenu le malheur de sa naissance*, qui me paroist insoûtenable. Cependant *le malheur* qui est le minatif du verbe, est aprés le verbe, & *la*, qui en est l'ac satif, & qui se rapporte à *femme*, est devant ce mesme verbe faut pourtant dire, *l'erreur où l'a retenuë le malheur de sa n sance.* Dira-t-on que si au lieu du relatif *la*, il y avoit *que*,

roit la regle du nominatif aprés le verbe, & qu'on diroit, *mme qu'avoit retenu long-temps dans l'erreur le malheur de ance*, & non, *qu'avoit retenuë*? Je ne le croy pas, ou roit du moins que l'on demeuraſt d'accord que la regle ne t eſtre obſervée, que quand le relatif *que* precederoit le , dont il ſeroit gouverné à l'accuſatif, & qu'on ne la ſui-oint quand le verbe ſeroit precedé des relatifs *la* ou *les*, & noms *me te*, *nous* & *vous*, afin de dire en parlant de fem- *l'erreur ou l'a retenuë*, *les a retenuës*, *m'a retenuë*, *t'a ë, le mal-heur de &c. l'erreur où nous a retenus*, *vous a rete- les a retenus le malheur de*. Ce ne ſeroit alors qu'une regle uliere pour le relatif *que* accuſatif, mis devant un verbe roit ſon nominatif aprés ſoy, & non pas une regle gene- our tous les preterits participes, quand les nominatifs qui iroient, ſeroient mis aprés, & non pas devant. Il n'y a as lieu de s'aſſujettir à une regle dont la pratique ſeroit ſi , & puiſque les exemples des relatifs *la* & *les*, & des pro- poſſeſſifs font voir clairement, que le nominatif mis aprés rbe n'empeſche point que les participes ne s'accordent en & en nombre avec ces pronoms, & avec ces relatifs, cela it croire que lors qu'on a dit qu'il falloit écrire, *les inquie- que m'a cauſé cette affaire*, ce n'a eſté que parce que la pro- ation ne fait point connoiſtre, ſi l'on dit, *que m'a cauſé*, *e m'a cauſées*.

onſieur de Vaugelas a raiſon de dire encore dans cette re- ue que l'uſage des preterits participes, eſt une des choſes de noſtre Grammaire que l'on ſçait le moins. J'ay lû dans un aſſez eſtimé, & qui n'a eſté imprimé que depuis deux *ils ſe ſont perſuadez que pour réüſſir &c. Elle s'eſtoit imaginée &c.* C'eſt comme parle la pluſpart du monde, & c'eſt mal r: il faut dire, *ils ſe ſont perſuadé*, *elle s'eſt imaginé*. La n eſt que le preterit participe ne change de genre & de nom- que quand l'accuſatif gouverné par le verbe, precede le e. On dit *les fautes que j'ay faites*, & non pas, *que j'ay* parce que le relatif *que* qui eſt devant *j'ay faites*, en eſt erné à l'accuſatif. Ainſi il faut que le participe *faites*, s'ac- e avec cet accuſatif en genre & en nombre. On dit en par- de femmes, *je les ay veües ce matin*, & non pas, *je les ay* parce que le relatif *les* qui eſt l'accuſatif du verbe, eſt de- *ay veües*. Mais quand on dit, *ils ſe ſont perſuadez*; *Elles ſe maginées que*, le pronom poſſeſſif *ſe*, qui eſt devant ces pre- s participes, n'eſt pas à l'accuſatif, mais au datif. C'eſt me ſi on diſoit, *ils ont perſuadé à eux*, *elles ont imaginé à* , c'eſt à dire, *elles ont mis dans leur imagination*, mais elles ſont pas imaginées elles-meſmes, elles ne ſe ſont pas pro- s, dans le ſens qu'on dit, *imaginer une choſe*, *les choſes que j'ay*

j'ay imaginées. Ainsi il faut dire necessairement, *ils se sont p suadé*, *elles se sont persuadé*, *elles se sont imaginé*. Il faut dire t de mesme, *ils se sont representé les perils où ils s'exposoient*, & r pas, *ils se sont representez les perils*, parce que le pronom *se* est mis devant *representé* est au datif, & non à l'accusatif. *Ils representé à eux.* Il faut dire tout au contraire, *ils se sont repres tez en Justice*, & non pas, *ils se sont representé*, parce que *se* d cet exemple est l'accusatif du verbe devant lequel il est mis, cela veut dire, *ils ont representé eux-mesmes*, c'est à dire, *les propres personnes.*

Le verbe qui embarasse le plus dans l'usage du preterit par cipe, est le verbe *laisser.* Quelques-uns veulent qu'on dise, *se sont laissez emporter à leur panchant*, *elle s'est laissée aller a promesses qu'on luy a faites.* Pour moy, je croy qu'il en faut u à l'égard de ce verbe, comme on en use à l'égard de *faire*, & dirois, *ils se sont laissé emporter à leur panchant*; *elle s'est la aller aux promesses qu'on luy a faites*, de mesme qu'on dit, qu'il faut dire, *ils se sont fait peindre*, *elle s'est fait peindre*, non pas, *ils se sont faits*, *elle s'est faite peindre.* On en trouv les raisons dans la premiere remarque des preterits particip. J'ajoûteray seulement icy sur ce mot *laisser*, que beaucoup gens se servent d'une façon de parler qui est condamnée de t ceux qui ont l'oreille un peu delicate. Ils disent en voulant con quelque nouvelle, *je me suis laissé dire.* Il faut dire simplemer *on m'a dit*, *j'ay oüy dire.* Il semble qu'il faille souffrir quel violence, qui contraigne à se laisser dire.

Il y en a d'autres qui disent par exemple, *quoy qu'il soit accablé par les grandes pertes qu'il a faites*, *il ne laisse pas que chercher à se divertir.* La particule *que* est inutile, & mes vicieuse aprés le verbe, *laisser*, & tous ceux qui parlent bie disent seulement, *il ne laisse pas d'agir*, *il ne laisse pas de le v toûjours*, & non pas, *il ne laisse pas que d'agir*, *il ne laisse p que de le voir.*

J'acheve ce que j'ay observé sur les preterits participes en r pondant à ce qui peut estre opposé contre la regle établie, que participe ne change de genre & de nombre, que quand l'accu tif regy par le verbe, est devant le verbe. On dit, *ils se sont r pentis*, *elle s'est abstenuë*, & non pas, *ils se sont repenty*, *elle s abstenu.* Cependant ces deux participes changent de genre & nombre, quoy qu'on ne puisse dire que *se* qui est devant ces de verbes, en soit gouverné à l'accusatif, puisque ce sont des verb neutres passifs, & que ces sortes de verbes ne sçauroient jama gouverner l'accusatif. Il y a là-dessus une regle qui ne souff point d'exception. Tous les verbes ausquels le pronom posses *se* est joint à l'infinitif, & qui peuvent estre suivis d'un geniti prennent le genre & le nombre de leurs nominatifs dans le pret

participe. On dit à l'infinitif, *se repentir*, *s'abstenir de quelque chose*, & par consequent il faut dire, *ils se sont repentis*, *elle s'est abstenuë*, parce que *repentis* & *abstenuë*, doivent s'accorder en genre & en nombre avec *ils* & avec *elle*, qui sont les nominatifs de ces deux verbes, ce qui ne se fait pas dans *ils se sont imaginé*, *elle s'est imaginé*, parce qu'on dit à l'infinitif *s'imaginer une chose*, & qu'on ne peut dire, *s'imaginer d'une chose*. On dit de mesme, *ils se sont plaints*, *elle s'est plainte*, *ils se sont fâchez*, *elle s'est fâchée*, *ils se sont apperceus*, *elle s'est apperceuë*, parce qu'on dit. *se plaindre*, *se fâcher*; *s'appercevoir de quelque chose*.

Il me reste à parler d'une autre faute qui n'est pas fort ordinaire, mais qui pourtant ne laisse pas d'échaper à quelques-uns. J'y lû depuis peu dans un discours, qui d'ailleurs est bien écrit, *cette conduite m'a paruë si criminelle*. Je crus d'abord que c'estoit une faute d'écriture, mais je remarquay dans toute la suite que l'auteur de ce discours en usoit par tout de mesme. Le participe *paru* ne peut recevoir ny genre ny nombre, parce qu'il se met toujours avec le verbe auxiliaire *avoir*, qui ne souffre point qu'aucun participe s'accorde avec son nominatif. Le participe *d'apparoistre* prend le genre & le nombre du nominatif du verbe, parce qu'il se met avec le verbe *estre*. *Une grande lumiere est apparuë tout d'un coup*, *des spectres horribles nous sont apparus*, & en general, il n'y a que les participes joints avec le verbe *estre*, qui s'accordent avec le nominatif. On dit, *ils sont entrez*, *elle est entrée*, & *ils ont entré*, *elle a entré*, & non pas, *ils ont entrez*, *elle a entrée*. On doit dire de mesme, *une grande lumiere m'a apparu*, *des spectres nous ont apparu*, & non pas, *m'a apparuë*, *nous ont apparus*.

Synonimes.

Je ne puis assez m'étonner de l'opinion nouvelle qui condamne les synonimes & aux noms & aux verbes. Outre que l'exemple de toute l'Antiquité la condamne elle-mesme, & qu'il ne faut qu'ouvrir un livre Grec ou Latin pour s'en convaincre, la raison mesme y repugne; car les paroles estant les images des pensées, il faut que pour bien representer ces pensées-là on se gouverne comme les Peintres, qui ne se contentent pas souvent d'un coup de pinceau pour faire la ressemblance d'un trait de visage, mais en donnent encore un second coup qui fortifie le premier,

mier, & rend la ressemblance parfaite. Ainsi en e
il des synonimes. Il est question de peindre une pe
sée, & de l'exposer aux yeux d'autruy, c'est à d
aux yeux de l'esprit. La premiere parole a d
ébauché ou tracé la ressemblance de ce qu'elle
presente, mais le synonime qui suit est comme
second coup de pinceau, qui acheve l'image. C'
pourquoy tant s'en faut que l'usage des synonir
soit vicieux, qu'il est souvent necessaire, puis qu
contribuent tant à la clarté de l'expression, qui d
estre le principal soin de celuy qui parle ou qui écı
Que si les synonimes sont souvent necessaires, aut
de fois qu'ils le sont, autant de fois ils servent d'
nement, selon cette excellente remarque de Ci
ron, qu'il n'y a presque point de chose au mond
soit de la nature ou de l'Art, qui estant necessair
un sujet, ne serve aussi à l'orner & à l'embellir.
n'ay point donné d'exemple de ces synonimes, p
ce que j'ay dit que les livres des Anciens en estoi
pleins; mais en voicy deux de cet incomparal
Orateur dans son livre. *De senectute*, aprés lesqu
il n'en faut plus chercher, *cumque homini Deus m
mente præstabilius dedisset, huic divino muneri ac do
nihil esse tam inimicum quàm voluptatem.* Remarqu
je vous prie, *muneri ac dono.* Et plus bas, *quod id
contingit adolescentibus, adversante & repugnante n
tura.* Voyez *adversante & repugnante*, ne sont-
pas là les deux coups de pinceau que je dis, ou
nous voulons encore emprunter une comparaison
ceux qui battent la monoye, ne sont-ce pas comı
deux coups de marteau pour mieux imprimer
marque du coin; & ne sont-ce point encore comr
ces deux coups que donnent les Imprimeurs po
mieux marquer dans la feüille qui est sous la pres
la figure de leurs caracteres? Il est vray qu'il n'
fa

pas abuſer, & qu'une ſeule parole eſt ſouvent
image ſi parfaite de ce que l'on veut repreſenter,
l n'eſt pas beſoin d'en employer deux, la pre-
re ayant fait l'impreſſion entiere dans l'eſprit du
teur, ou de l'Auditeur ; & c'eſt le defaut qu'on
oche au grand Amyot, d'eſtre trop copieux en
nimes ; mais nous devons à ce defaut l'abon-
ce de tant de beaux mots & de belles phraſes, qui
les richeſſes de noſtre Langue. On peut dire que
t un threſor qu'il a laiſſé, mais qu'il faut ména-
& diſpenſer avec jugement, ſans gâter le ſtile
e chargeant de ſynonimes ; outre qu'ils obligent
e frequente repetition de la conjonctive *&*, ce
il faut éviter, ſelon la Remarque que nous en
ns faite en ſon lieu, ſi nous voulons rendre nos
odes agreables. Sans doute le ſtile veut eſtre
yé, non pas étouffé ny accablé de mots ſuper-
, & en toutes ſortes d'ouvrages il doit y avoir
certaine grace, qui reſulte de la proportion que
lein & le vuide ont enſemble ; de ſorte que com-
c'eſt une erreur de bannir les ſynonimes, c'en
une autre d'en remplir les periodes. Il faut que
igement, comme j'ay dit, en ſoit le diſpenſa-
& l'œconome, ſans que l'on puiſſe donner une
e certaine pour ſçavoir quand il en faut mettre,
n'en mettre pas. Seulement eſt-il tres-certain
il eſt mieux de n'en uſer pas fort ſouvent ; & ſi je
me trompe, il me ſemble qu'à la fin de la periode
ont beaucoup meilleure grace, qu'en nul autre
roit. On peut s'en éclaircir dans les bons Au-
urs, ſans qu'il ſoit neceſſaire d'en rapporter des
mples, mais s'il en faut dire la raiſon, c'eſt à
n avis, parce que le ſens eſtant complet à la fin
la periode, & par conſequent l'eſprit du Lecteur
de l'Auditeur demeurant ſatisfait, & n'eſtant
plus

plus en ſuſpens, ny impatient de ſçavoir ce qu
luy veut dire, il reçoit volontiers le ſynonime,
comme une plus forte expreſſion, ou comme un
nement, ou comme eſtant tous les deux enſeml
ou bien encore ſi vous voulez, comme une piece
ſert à arrondir la periode, & à luy donner ſa
dence.

Enfin ce n'eſt pas de cette façon que la Lan
Françoiſe doit faire parade de ſes richeſſes, en
taſſant ſynonimes ſur ſynonimes, mais en ſe ſer
tantoſt des uns & tantoſt des autres, ſelon les o
ſions qu'il y a de les employer, & de reveſtir en
vers lieux une meſme choſe de paroles differen
Surquoy il faut que je die que jamais noſtre Lan
ne m'a paru ſi riche ny ſi magnifique que dans
écrits d'une perſonne, qui en uſe de cette ſorte
ne multiplie point les ſynonimes des mots ny
phraſes, qui arreſtent l'eſprit du Lecteur, mais
gnant païs & fourniſſant toûjours de nouvelles c
ſes, il leur donne de nouveaux ornemens. Il ſoût
ſi bien la grandeur & la pompe de ſon ſtile ſelo
dignité du ſujet, que non ſeulement il juſtifie no
Langue de la pauvreté qu'on luy reproche, ma
fait voir qu'elle a des treſors inépuiſables. J'ay
coûtumé de luy dire que ſon ſtile n'eſt qu'or & az
& que ſes paroles ſont toutes d'or & de ſoye, 1
je puis dire encore avec plus de verité, que c
ſont que perles & que pierreries.

Il reſte à remarquer une choſe tres-import
ſur les ſynonimes, c'eſt que les ſynonimes des m
comme nous avons dit, ſont fort bons, pour
qu'ils ne ſoient pas trop frequens; mais les ſyn
mes des phraſes pour l'ordinaire ne valent rien,
dans les meilleurs Autheurs Grecs, & Latins, ſi
y prend garde, on n'en trouvera que tres-rareme

&

& encore ne sera ce pas peut-estre une phrase synonime, mais qui dira quelque chose de plus que la premiere, au lieu qu'ils sont pleins de synonimes de mots. Il n'y a que Seneque, qui aussi en a esté repris, comme corrupteur de la vraye éloquence, disant bien souvent de suite une mesme chose en plusieurs façons & avec des pointes differentes, sans se souvenir du sentiment & du precepte de son Pere, qui en la Controverse 28. reprend Montanus & Ovide mesme de ce vice. *Habet*, dit-il, *hoc Montanus vitium, sententias suas repetendo corrumpit, dum non est contentus unam rem semel benè dicere, efficit ne benè dixerit. Et propter hoc & alia, quibus Orator potest poëtæ similis videri, solebat Scaurus Montanum inter Oratores Ovidium vocare, nam & Ovidius nescit, quod benè cessit, relinquere.* La raison pourquoy les synonimes des phrases sont vicieux, & que ceux des mots ne le sont pas, est naturelle; car l'esprit humain impatient de sçavoir ce qu'on luy veut dire, aime bien deux mots synonimes, parce qu'ils le luy font mieux entendre, & qu'un mot est bien-tost dit, mais il n'aime pas deux phrases ou deux periodes synonimes, parce qu'une phrase ou une periode entiere est trop longue, & que la premiere ayant achevé le sens, & exprimé clairement une pensée, il veut que l'on passe aussi-tost à une autre, & de celle-là encore à une autre jusqu'à la fin; c'est à dire jusqu'à ce qu'il soit pleinement satisfait de ce qu'il desire sçavoir: au lieu que deux phrases, ou deux periodes synonimes le tiennent en suspens, le font languir, & pour de nouvelles choses qu'il demande, ne luy donnent que de nouvelles paroles. Que si aprés deux phrases synonimes il y en a encore une troisiéme, & quelquefois une quatriéme tout de suite, & qu'ainsi tout le stile soit composé de ce gen-

genre d'écrire, comme nous avons certains Au-
theurs d'ailleurs tres-renommez, qui l'affectent, o
peut dire que ce stile-là est tres-vicieux, & qu'il r
sçauroit presque l'estre davantage.

NOTE. J'entre tout-à-fait dans le sentiment du Pere Bo-
hours, qui condamne les Synonimes, lors qu'ils ne contribue
ny à la clarté de l'expression ny à l'ornement du discours, tels q
sont *contentement* & *satisfaction*, *bornes* & *limites*, dans ces de
exemples qu'il rapporte. *J'ay lû vostre Lettre avec tout le conte-
tement & la satisfaction que*, *&c.* Outre que *satisfaction* n'ajoû
rien *à contentement*, je voudrois dire, *& toute la satisfactio*
parce que la conjonction *&*, semble joindre *tout* avec les de
substantifs, & qu'estant de divers genres, chacun veut un a
jectif qui luy soit propre. Je ne sçay mesme si on ne diroit p
mieux, *avec tout le contentement*, *& tout le plaisir possible*, que
dire, *avec tout le contentement & le plaisir possible*, quoy que c
deux substantifs soient du mesme genre. L'autre exemple es
ce n'est pas seulement pour estre le plus bel esprit de vostre siecle
vous ressemblez à Ciceron, ny pour avoir étendu presque à l'inf
les bornes & les limites de l'éloquence de vostre Nation. Limi
ne dit pas plus que *bornes*, & comme la periode demeure as
arrondie sans ce synonyme, on le pourroit supprimer, car c'
sur tout pour donner plus de cadence à la periode qu'on peut
permettre les Synonimes, n'y ayant rien de plus desagreable
l'oreille qu'un second membre qui n'a point son étenduë, & q
finissant trop tost ne répond pas au premier. Le Pere Bouhou
aprés avoir expliqué la comparaison que fait le Cardinal Pala-
cin des mots superflus aux Passevolans, en ce que les Lecte
délicats ont autant de peine à voir une mesme chose revétuë
paroles differentes, que les Commissaires des Guerres en on
voir passer plusieurs fois en reveuë les mesmes Soldats, sous
habits differens, dit qu'il ajoûte que l'usage de ces Synonin
ne se peut permettre que quand on fait parler une personne p
sionnée; qu'alors ils se souffrent, & qu'ils plaisent mesme qu
quefois, parce que c'est le propre de la passion d'user de redit
& d'exprimer la mesme pensée avec toutes les paroles qui se p
sentent. Il est certain que les choses dites avec trop d'ordre
d'exactitude dans la passion, sont fort éloignées de represen
le naturel.

Si l'on dit bonheurs, *au pluriel.*

L'Opinion commune est que *bonheur*, ne se d
qu'au singulier, & que l'on ne dit jamais *bo-*
heur

heurs, au pluriel, quoy que l'on die *malheur* & *malheurs* en tous les nombres. J'ay dit que c'eſtoit l'opinion commune, parce que j'ay veu des gens tres-ſçavans en noſtre Langue, & tres-excellens Ecrivains, qui ſoûtiennent le contraire, & alleguent des exemples où l'on ne ſçauroit dire que *bonheurs* au pluriel ne fuſt bien dit, comme, *il luy pourroit arriver tous les malheurs & tous les bonheurs du monde, il ne ſe hauſſe ny ne ſe baiſſe, il porte toûjours meſme viſage.* Ils donnent encore cet exemple; *Il eſt ſi heureux que pour un malheur qui luy arrive, il luy arrive cent bonheurs.* Pour moy, je le trouverois bon en certains endroits, comme aux exemples que nous venons de donner, & autres ſemblables; mais avec tout cela je n'en voudrois pas uſer, puis que la pluſpart du monde le condamne, & que je me ſouviens de cette belle difference qu'il y a entre les perſonnes & les mots, qui eſt que quand une perſonne eſt accuſée, & que l'on doute de ſon innocence, on doit aller à l'abſolution, mais quand on doute de la bonté d'un mot, il faut au contraire le condamner & ſe porter à la rigueur. A plus forte raiſon, ſi non ſeulement la pluſpart en doutent, mais le condamnent comme on fait celui-cy. Le paſſage de Scaliger en ſa Poëtique eſt trop beau, pour n'eſtre pas allegué ſur ce ſujet. *Contra nobis*, dit-il, *atque Juriſconſulti cenſuere, faciendum eſt, illis enim ita videtur præclarius conſuli rebus humanis, ſi decem ſontes abſolvantur, quam ſi unus innocens damnetur. Etenim verò poëtæ id agendum eſt, ut potiùs centum bonos verſus jugulet, quàm unum plebeïum relinquat.*

NOTE. Je croy qu'on peut fort bien dire, *depuis un certain temps il luy eſt arrivé toutes ſortes de bonheurs, des bonheurs de toutes ſortes. Se voir eſtimé de tout le monde, entrer dans les grandes charges, & acquerir la confiance de ſon Prince, ce ſont des bonheurs qui arrivent rarement à une meſme perſonne.* Neanmoins M.

Menage dit, que *Bonheur* ne se dit plus seul au pluriel, c'est dire, s'il n'est opposé à *malheurs*, & que mesme en ce cas là il ne se dit plus guere. Quant à la prononciation, il dit qu'il fa prononcer *heur*, *bonheur*, *malheur*, & non pas, *hur*, *bo hur*, *mal-hur*, comme on dit dans les Provinces; mais qu'er core qu'il faille prononcer *heur*, *bon-heur*, *mal-heur*, on n laisse pas de dire, *hureux*, *bien-hureux*, *mal-hureux*. Il fa observer qu'on dit aussi *valureux*, quoy que l'on dise *valeur*.

Allé au preterit, *comme il en faut user.*

CEtte remarque est separée & distincte de cell des preterits qui servent de participes passifs dont nous avons traité à plein fonds; & neantmoin elle ne laisse pas de luy ressembler en quelque chose Par exemple, on demande s'il faut dire, *ma sœu est allée visiter ma mere*, ou *est allé visiter ma mere*, ca on dit, *ma sœur est allée à Paris*, & non pas *est alle* & ainsi il semble qu'il faut dire, *ma sœur est allée vi siter ma mere*, & non pas *est allé visiter*. Neantmoin c'est tout au contraire, il faut dire *est allé visiter* & non pas *est allée visiter*, parce que l'infinitif a cet te proprieté d'empescher le verbe qui va devant, d se rapporter au genre dont il est regy & precedé comme nous avons dit en la Remarque des prete rits, qu'en parlant d'une femme il faut dire, *je l'a veu venir*, & non pas, *je l'ay veuë venir*, en quo consiste ce que j'ay dit au commencement, que cet te Remarque ressembloit en quelque chose à cell des preterits des participes passifs. Il en est du nom bre, comme du genre. Il faut dire par exemple *mes freres sont allé visiter ma mere*, & non pas *son allez visiter*, tout de mesme encore que l'on dit *je les ay veu venir*, & non pas, *je les ay veus venir*.

NOTE. Comme je suis fort persuadé qu'il faut dire d'un femme, *je l'ay vûë venir*, & non pas, *je l'ay vû venir*, par l regle établie sur la remarque des preterits participes, je tiens d mesme qu'il est indispensable de dire, *ma sœur est allée visiter m mere*

re, *mes freres sont allez demander justice au Roy.* Il en est de mesme du verbe *venir*, *elle est venuë me trouver*, *ils sont venus avertir.* Tous les participes qui sont joints au verbe auxiliaire estre, prennent le genre & le nombre du nominatif du verbe, comme je l'ay déja dit. Monsieur de Vaugelas pretend que l'infinitif a la proprieté d'empescher le verbe qui va devant, de se rapporter au genre, dont il est regi & precedé. Je ne sçay pas sur quoy il la fonde. Ce ne sçauroit estre que sur l'usage, mais comment le découvrir? L'oreille qui en pourroit décider, ne peut connoistre si on dit *ma sœur est allée visiter*, ou *est allé visiter*, car Monsieur de Vaugelas ne rapporte icy que des exemples où le participe *allé* precede des infinitifs qui commencent par des consonnes.

Je sens bien que devant des infinitifs qui commencent par une voyelle, mon oreille n'est pas contente, quand j'entens dire, *mes freres sont allé apprendre au Juge*, *mes sœurs sont venu avertir ma mere.* Cela blesse autant que si on disoit, *mes freres sont allé à Paris*, *mes sœurs sont venu icy*, puisque les infinitifs *apprendre* & *avertir*, ne doivent pas avoir plus de privilege que ces autres mots, *à Paris* & *icy*. Ainsi je ne doute point qu'il ne faille dire, *sont allez apprendre*, *sont venuës avertir.*

Voicy une observation fort curieuse que nous devons à Monsieur Menage sur la difference qu'il y a entre *aller* & *venir*. Il remarque qu'*aller* se dit du lieu où l'on est à celuy où l'on n'est pas, & que *venir* au contraire se dit du lieu où l'on n'est pas à celuy où l'on est. Un homme qui est à Paris, dira, *qu'un Courrier est allé de Paris à Rome en dix jours, & qu'il est venu de Rome à Paris dans le mesme temps.* Il ajoûte que *venir* reçoit deux exceptions, la premiere qu'il se dit aussi du lieu où l'on est à celuy où l'on n'est pas, lors qu'on est prest de quiter ce lieu où l'on est, comme, *je part demain pour l'Anjou*, *voulez-vous venir avec moy*, & non pas, *voulez-vous aller avec moy?* L'autre exception est, que *venir* se dit encore de ce mesme lieu où l'on est, à celuy où l'on n'est pas, quand on parle de celuy où l'on demeure; ainsi l'on dit à quelqu'un qu'on rencontre dans la ruë, *voulez-vous venir demain disner chez moy.* La raison qu'il donne de ces façons de parler, c'est qu'on feint que la personne à qui ces choses sont dites, part ou partira du lieu où elle est, ou de celuy où elle ira, pour se rendre au lieu ou elle n'est pas.

Convent.

Il faut écrire *convent*, qui vient de *conventus*, mais il faut prononcer *couvent*, comme si l'on mettoit un *u*, pour l'*n*, aprés l'*o*. Cela se fait pour la dou-

ceur de la prononciation, comme on prononce *mo-ſtier*, pour *monſtier*, vieux mot François, qui ve dire *monaſtere*. On dit *Farmouſtier*, *Noirmouſtie* *S. Pierre le mouſtier*; au lieu de dire, *Farmonſtie* *Noir-monſtier*, *S. Pierre le monſtier*, avec une *n* comme il ne faut pas laiſſer de l'écrire, encore qu'o le prononce autrement. *Impetratum eſt à conſuetudi ſuavitatis cauſa, ut peccare liceret*, dit le Maiſtre d l'Eloquence, & cela ſe pratique en toutes les Lan gues.

NOTE. Monſieur Menage veut qu'on prononce & qu'o écrive *Convent*. Le Pere Bouhours eſt du meſme avis. Nea moins preſque tout le monde écrit *Convent*, quoy qu'il ſoit ce tain qu'il faut prononcer *Couvent*. Je croy que ce qui fait co ſerver cette orthographe, c'eſt le mot de *Conventuel* qui ſe pr nonce comme il eſt écrit.

Que dans les doutes de la Langue, il vaut mieux, pou l'ordinaire, conſulter les femmes, & ceux qui n'on point étudié, que ceux qui ſont bien ſçavans en la Langue Grecque & en la Latine.

QUand je parle icy des femmes, & de ceux qu n'ont point étudié, je n'entens pas parler de lie du peuple, quoi qu'en certaines rencontres il pourroit faire qu'il ne le faudroit pas exclure, qu'on en pourroit tirer l'éclairciſſement de l'Uſage non pas qu'il faille en cela tant déferer à la populac que l'a crû un de nos plus celebres Ecrivains, qu vouloit que l'on écrivît en proſe, comme parlent le Crocheteurs & les Harangeres. J'entens donc parle ſeulement des perſonnes de la Cour, ou de celle qui la hantent, & dans le mot de *perſonnes*, je com prens les hommes & les femmes qui n'ont point étu dié, & je crois que pour l'ordinaire, il vaut mieu les conſulter dans les doutes de la Langue, que ceu qui ſçavent la Langue Grecque & la Latine. La rai ſon en eſt évidente; c'eſt que douter d'un mot o d'une

une phrase dans la Langue, n'est autre chose que
outer de l'Usage de ce mot ou de cette phrase, tel-
lment que ceux qui nous peuvent mieux éclaircir
e cet Usage, sont ceux que nous devons plûtost
onsulter dans cette sorte de doutes. Or est-il que
les personnes qui parlent bien François, & qui n'ont
oint étudié, seront des témoins de l'Usage beau-
oup plus fidelles & plus croyables, que ceux qui
avent la Langue Grecque & la Latine, parce que
s premiers ne connoissant point d'autre Langue
ue la leur, quand on vient à leur proposer quelque
oute de la Langue, vont tout droit à ce qu'ils ont
ccoûtumé de dire ou d'entendre dire, qui est pro-
rement l'Usage, c'est à dire, ce que l'on cherche &
ont on veut estre éclaircy; au lieu que ceux qui
ossedent plusieurs Langues, particulierement la
recque & la Latine, corrompent souvent leur Lan-
ue naturelle par le commerce des étrangeres, ou
ien ont l'esprit partagé sur les doutes qu'on leur
ropose par les differens Usages des autres Langues,
u'ils confondent quelquefois, ne se souvenant pas
u'il n'y a point de consequence à tirer d'une Lan-
ue à l'autre. Par exemple, je voy tous les jours des
ersonnes bien sçavantes, qui font *erreur* masculin,
equel neantmoins aujourd'hui est feminin si declaré,
ue qui le fait de l'autre genre, fait un solecisme.
Toutefois si vous en reprenez ces gens-là, ils vous
diront aussi-tost, qu'*error* en Latin est masculin, &
qu'il le doit estre aussi en François. De mesme ils
croiront que *servir à Dieu*, soit mieux dit que *servir
Dieu*, parce qu'en Latin on dit *servire Deo*, au da-
tif, & ainsi d'une infinité d'autres. C'est pourquoy
le plus éloquent homme qui ait jamais esté, avoit
raison de consulter sa femme & sa fille dans les dou-
tes de la Langue, plûtost qu'Hortensius, ny que

tous ces autres excellens Orateurs, qui fleurissoien de son temps. De là vient aussi que pour l'ordinair les gens de lettres, s'ils ne hantent la Cour, ou le Courtisans, ne parlent pas si bien ny si aisément qu les femmes, ou que ceux qui n'ayant pas étudi sont toûjours dans la Cour. Nous avons à Paris un personne de grand merite qui ne sçait point la Langue Grecque ny la Latine, mais qui sçait si bien l Françoise, qu'il n'y a rien de plus beau que sa pros & que ses vers. Presque tous ceux qui se meslent d l'un & de l'autre, & nos Maistres mesme, le consultent comme leur oracle, & il ne sort gueres d'ouvrages de prix, ausquels il ne donne son approbation, avant que d'en expedier le Privilege.

De quelle façon il faut demander les doutes de la Langue.

CE n'est pas une chose inutile de découvrir l moyen par lequel on peut sçavoir au vray l'Usage que l'on demande, quand on en est en doute car faute de sçavoir la methode qu'il faut observer & de quelle façon il faut interroger ceux à qui l'o demande l'éclaircissement du doute, on n'en e point bien éclaircy, au lieu que par le moyen qu je vay donner, on voit clairement la verité, & quoi il se faut tenir. Par exemple, je suis en dout s'il faut dire *elle s'est fait peindre*, ou *elle s'est fai peindre.* Pour m'en éclaircir qu'est-ce qu'il fau faire? Il ne faut pas demander, comme on fait o dinairement, lequel faut-il dire des deux? car dés là, celuy à qui vous le demandez, commence luy mesme à en douter, & tâtant lequel des deux lu semblera le meilleur, ne répondra plus dans cet naïveté qui découvre l'Usage que l'on cherche, duquel il est question, mais se mettra à raisonner s

ce:

cette phrase, ou sur une autre semblable, quoi que ce soit par l'Usage & non pas par le raisonnement, que la chose se doit décider. Voicy donc comme j'y voudrois proceder. Si je parle à une personne qui entende le Latin, ou quelque autre Langue, je lui demanderay en Latin, ou en cette Langue là, comme il diroit en François ce que je lui demande en Latin, ou en cette autre Langue; & s'il n'en sçait point d'autre que la Françoise, il sera beaucoup plus difficile de lui former la question, en sorte qu'il ne s'apperçoive point du nœud de la difficulté & du point auquel consiste le doute dont on veut s'éclaircir; car c'est tout le secret en cecy, que de ne point donner à connoître où est le doute, afin qu'on découvre l'Usage dans la naïveté de la réponse, qui ne feroit plus cet effet, si lors que l'on sçauroit dequoy il s'agit, on y apportoit le raisonnement, au lieu de la naïveté. Si je m'adressois donc à une personne, qui ne sçeust point d'autre Langue que la Françoise, je luy dirois, dans l'exemple que j'ay proposé, les paroles suivantes: *Il y a une Dame, qui depuis dix ans ne manque point de se faire peindre deux fois l'année par des Peintres differens. Je vous demande, si vous vouliez dire cela à quelqu'un, de quelle façon vous le luy diriez sans repeter les mesmes paroles que j'ay dites?* Ayant ainsi formé ma question, il est certain d'un costé qu'on ne sçauroit jamais deviner le sujet pour lequel je la fais, & d'autre part il est comme impossible, que par ce moyen je ne tire la phrase que je cherche, où je trouveray l'éclaircissement de ce que je veux sçavoir; car tost ou tard, cette personne seule, ou plusieurs ensemble dans une mesme compagnie, à qui je me seray adressé, ne manqueront point de dire, *elle s'est fait peindre*, ou *elle s'est faite peindre*, & de ce qu'elles diront

ainsi naïvement sans y penser, & sans raisonner si la difficulté, parce qu'elles ne sçavent point quel elle est, on decouvrira le veritable Usage; & pa consequent la façon de parler, qui est la bonne, & qui doit estre suivie.

Cet exemple peut servir pour tous les autres, & il n'importe point quel circuit ou quelle voye o prenne, pourveu qu'on cache bien le doute dont o veut estre éclaircy, & que neantmoins on ait l'a dresse de tirer la phrase que l'on demande, où l doute est contenu; car je dis encore une fois, qu de demander de but en blanc s'il faut dire ainsi, o ainsi, est un tres-mauvais moyen d'en sçavoir la ve rité, jusques là que j'ay remarqué bien souvent un chose assez plaisante, que des personnes qui se ser voient constamment d'une façon de parler, don plusieurs estoient en doute, lors que l'on a demand à ces personnes-là, s'il faloit dire de cette façon o d'une autre, pour l'ordinaire ils prononçoient con tre ce qu'eux mesmes avoient accoûtumé de prati quer, & contre la bonne opinion. C'est qu'en par lant sans reflexion & sans raisonner sur la phrase, il parloient selon l'Usage, & par consequent par loient bien, mais en la considerant & l'examinan ils se departoient de l'Usage, qui ne peut trompe en matiere de Langue, pour s'attacher à la raison ou au raisonnement, qui est toûjours un faux guid en ce sujet, quand l'Usage est contraire.

NOTE. Selon les termes de la demande de Monsieur de Vau gelas, il seroit naturel de répondre, *Il y a une Dame qui se fai peindre deux fois l'année.* Ainsi l'usage de, *elle s'est fait peindre* ou *elle s'est faite peindre*, ne seroit point éclaircy. Il faudroi donc proposer la chose de cette maniere. *Si vous vouliez dire à quelqu'un qu'une Dame n'a point manqué depuis dix ans de se fair peindre deux fois l'année, par des Peintres differens, je vous de mande de quelle façon vous le luy diriez &c.* car alors la repons seroit, *Il y a une Dame qui depuis dix ans s'est fait peindre deu fois l'année.* Or

On vouloit sçavoir dernierement s'il falloit prononcer *Quinte-Curse*, comme on prononce *Quintus* en Latin, en faisant sentir l'*u* ou *Quinte-Curse*, comme nous prononçons *quinze*. Pour s'éclaircir de l'usage, on pria plusieurs personnes qui se trouvoient alors assemblées, de vouloir bien nommer les Autheurs qui avoient écrit la vie d'Alexandre. On ne manqua point de nommer Arrian & Quinte Curse, & la plus grande partie fut pour *Quinte Curse* en gardant la prononciation Latine. Les avis furent partagez sur *Quintilien*.

De la plus grande erreur qu'il y ait en matiere d'écrire.

LA plus grande de toutes les erreurs en matiere d'écrire, est de croire, comme font plusieurs, qu'il ne faut pas écrire comme l'on parle. Ils s'imaginent que quand on se sert des phrases usitées, & qu'on a accoûtumé d'entendre, le langage en est bas, & fort éloigné du bon stile. Je ne parle que des phrases & non pas des mots, parce qu'il n'y a personne, à mon avis, qui pretende composer un discours de paroles nouvelles & inconnuës; c'est à dire, faire une nouvelle Langue qu'on n'entende point. Mais pour les phrases, leur opinion est tellement opposée à la verité, que non seulement en nostre Langue, mais en toutes les Langues du monde, on ne sçauroit bien parler ny bien écrire qu'avec les phrases usitées, & la diction qui a cours parmy les honnestes gens, & qui se trouve dans les bons Autheurs. Chaque Langue a ses termes & sa diction, & qui, par exemple, parle Latin, comme font plusieurs, avec des paroles Latines & des phrases Françoises, ne parle pas Latin, mais François, ou plûtost ne parle ny François ny Latin. Cela est tellement vray que je m'étonne qu'il y ait tant de gens infectez de l'erreur qui m'oblige à faire cette Remarque. Ce n'est pas que parmy les façons de parler, établies & receuës, on ne puisse faire quelquefois

fois des phrases nouvelles, comme nous avons d
ailleurs, mais il faut que ce soit rarement, & av
toutes les précautions que j'ay marquées. Ce n'e
pas non plus, que comme nostre Langue s'embel
& se perfectionne tous les jours, on ne puisse en
ployer quelques nouveaux ornemens, qui jusqu
icy étoient inconnus à nos meilleurs Ecrivains, ma
le corps des phrases & de la diction doit estre to
jours conservé, & l'essence & la beauté des Langu
ne consiste qu'en cela. Il est vray que l'on doit e
tendre sainement cette maxime, *qu'il faut écr
comme l'on parle;* car comme il y a divers genres po
parler, il y a divers genres aussi pour écrire, &
faut que le genre d'écrire réponde à celuy de parle
le genre bas au bas, le mediocre au mediocre, &
sublime au sublime; de sorte que si j'employois u
phrase fort basse dans un haut stile, ou une phra
fort noble dans un stile bas, je me rendrois égal
ment ridicule; mais pour tous ces genres-là il y
des phrases en nostre Langue qui leur sont affecté
Et qu'on ne lui reproche point sa pauvreté, car c'e
bien souvent celle des mauvais Harangueurs, ou d
mauvais Ecrivains, & non pas la sienne. Elle
des magazins remplis de mots & de phrases de to
prix, mais ils ne sont pas ouverts à tout le mond
ou s'ils le sont, peu de gens sçavent choisir dans cet
grande quantité ce qui leur est propre.

NOTE. Il est certain que beaucoup de personnes qui s'e
pliquent assez bien dans la conversation, font de fort méchan
Lettres, parce qu'ils croyent qu'il faut écrire autrement q
l'on ne parle. Il n'y a rien de si dangereux que de vouloir donr
dans les belles phrases. On ne manque guere à tomber par là da
des expressions dures & guindées, qui font quelquefois qu'o
s'éloigne du bon sens. Il faut exprimer ce qu'on a dessein de di
sans qu'il y ait rien de recherché, & l'on écrit toûjours ass
bien, lors qu'on n'employe que les termes qui se presentent nat
rellement. Cela ne regarde que les simples Lettres, car po
les ouvrages que l'on voudroit donner au Public, je ne croy p
qu

qu'il y ait personne qui en entreprenne, sans s'estre au moins formé quelque stile.

Autruy.

IL y a des gens qui croyent que ce mot n'est pas bon, & qu'il est vieux, & à cause de cela ils disent toûjours *autres* pour *autruy*; mais ils se trompent extrémement, car au contraire c'est une faute, & ce n'est pas parler François que de dire *autres*, en beaucoup d'endroits, où il faut dire *autruy.* Par exemple, *il ne faut pas desirer le bien des autres*, est tres-mal dit, il faut dire *le bien d'autruy. Autre* a relation aux personnes dont il a déja esté parlé, comme si je disois, *il ne faut pas ravir le bien des uns, pour le donner aux autres*, je dirois bien, & de dire, *il ne faut pas ravir le bien des uns, pour le donner à autruy*, ne seroit pas parler François; parce que quand il y a relation de personnes, il faut dire *autres*, & quand il n'y a point de relation, il faut dire *autruy.* D'ailleurs, *autre* s'applique aux personnes & aux choses, mais *autruy*, ne se dit que des personnes, & toûjours avec les articles indefinis. Je sçay bien que quelques Grammairiens disent qu'*autruy* se met quelquefois avec l'article défini, & qu'alors il veut dire *le bien*, & non pas *la personne*; par exemple, *je ne veux rien de l'autruy*, pour dire *du bien d'autruy*, mais cette façon de parler est du vieux temps. d'où M. de Malherbe l'a ramenée, disant,

A qui rien de l'autruy ne plaist.

Aujourd'huy elle n'est plus en usage, que dans la lie du peuple. Pourquoy ne dirons-nous pas, *je ne veux rien d'autruy.*

NOTE. *Autruy* eſt un terme plus general qu'*autres*, qui comme dit Monſieur de Vaugelas, a toûjours relation aux perſonnes dont on a déja parlé. Ainſi on dira plûtoſt, *Il ne faut point faire à autruy ce que nous ne voulons pas qui nous ſoit fait*, que de dire, *il ne faut point faire aux autres*, quoy que peut-eſtre ce ne fuſt pas mal parler. Monſieur Chapelain marque ſur l'*autruy*, que c'eſt un terme de la formule, dont les Seigneurs ſe ſervent enſaiſinant les Contrats d'acquiſition, *ſauf noſtre droit & l'autruy*, c'eſt à dire, *celuy d'autruy*.

Arondelle, *hirondelle*, *herondelle*.

ON dit *arondelle*, *hirondelle*, & *herondelle*, mais *herondelle*, avec *e* eſt le meilleur, & le plus uſité des trois. C'eſt à mon avis, parce que noſtre Langue, qui aime la douceur de la prononciation, change volontiers l'*a* en *e*, n'y ayant point de doute que l'*a*, eſt une voyelle beaucoup moins douce que l'*e*. Nous en avons donné des exemples en divers endroits, qu'il n'eſt pas beſoin de repeter icy, mais quand nous dirons, qu'il n'en faut pas pourtant abuſer, ny dire *merque*, pour *marque*, *merry*, pour *marry*, ny *ſerge*, pour *ſarge*, je ne croy pas que ce ſoit une repetition inutile, veu le grand nombre de gens qu'il y a qui manquent en ces trois mots, & en quelques autres ſemblables. Aprés *herondelle*, le meilleur eſt *hirondelle*, quoy que ce dernier ait pluſieurs partiſans capables de l'autoriſer, & meſme de le diſputer à l'autre.

NOTE. Monſieur de la Mothe le Vayer dit qu'*Arondelle* eſt le vray mot François, témoin nos vieux Livres qui diſent *arondes*; que le païs Latin a preferé *Hirondelle* à cauſe de *hirundo*, & qu'*Herondelle* eſt du franc badaudois qui change toûjours l'*a* en *e*, comme *Mademe* pour *Madame*. Il ajoûte que cela n'empeſche pas que ſi *Herondelle* eſt plus en uſage que les autres, on ne doive s'en ſervir, puis qu'on a bien preferé *Mademoiſelle* à *Madamoiſelle*. Il n'y a point de doute que ſi l'uſage s'eſtoit declaré pour *herondelle*, il faudroit le dire, mais il eſt certain que tout le monde dit aujourd'huy *hirondelle*; & Monſieur Chapelain a eu raiſon de decider que c'eſt le ſeul bon des trois. Il dit que feu Monſieur de l'Etoille de l'Academie Françoiſe eſtoit pour *herondelle*,

ale, & que ce fut sur son avis que Monsieur de Vaugelas se détermina. Monsieur Menage qui trouve aussi bien que Monsieur de la Mothe le Vayer qu'il a choisi le pire des trois, convient avec lui qu'*aronde* estoit l'ançien mot François, ce que l'on connoît par ces mots *en queuë d'aronde*, que les Menuisiers disent encore aujourd'huy, au lieu de *en queue d'hirondelle*. Il dit que d'*aronde* on a fait le diminutif *arondelle*, & qu'on appelloit autrefois à Paris *la ruë d'arondelle*, celle que l'on appelle aujourd'huy *de l'hirondelle*: que cependant tous ceux qui parlent bien disent *hirondelle*; & qu'afin qu'on ne luy oppose point le témoignage de Mademoiselle de Scudery, qui dans sa prose & dans ses vers a dit *arondelle*, il se sent obligé de marquer qu'elle a changé d'avis, & qu'elle dit presentement *hirondelle*. Le Pere Bouhours est aussi pour *hirondelle*, & aprés tant de fameux Ecrivains qui parlent ainsi, on ne sçauroit parler autrement.

Je croy qu'on peut repeter icy avec Monsieur de Vaugelas qu'il ne faut point dire *merque* & *merry*, pour *marque* & *marry*; mais asseurément il faut dire *serge* & non pas *sarge*.

Quelque usage de la negative ne.

Nous avons fait une Remarque, où il se voit qu'avant *pas*, ou *point*, il est libre de mettre la negative *ne*, ou de ne la mettre pas, comme on peut dire, *avez-vous point fait cela?* & *n'avez-vous point fait cela?* Mais voicy une addition à la Remarque, qui est importante, & qui merite elle-même une Remarque. C'est que lors qu'on ne parle pas par interrogation, il faut toûjours mettre la negative *ne*, & ce seroit une faute de ne la mettre pas. Par exemple, il faut dire, *il veut sçavoir s'ils n'ont point esté mariez*, & non pas, *il veut sçavoir s'ils ont point esté mariez*; au lieu qu'en interrogation, on peut dire tous les deux, *n'ont-ils point esté mariez?* & *ont-ils point esté mariez?*

NOTE. On a déja dit que M. Menage prefere *n'ont-ils pas fait*, à *ont-ils pas fait*, sans la negative. Il trouve aussi, *je ne compte pour rien*, plus élegant que, *je compte pour rien*. Il semble qu'il y ait quelque difference de sens entre ces deux façons de parler que M. de Vaugelas propose, lors que l'on parle sans interrogation. *Il veut sçavoir s'ils n'ont point esté mariez*, peut signifier, *il veut sçavoir s'il est vray, comme on le dit, que quoy qu'ils*

qu'ils vivent en gens mariez, ils ne le sont pas effectivemen & quand on dit; *il veut sçavoir s'ils ont point esté mariez,* peut vouloir faire entendre, *il soupçonne qu'ils sont mariez, il veut sçavoir si cela est vray.*

Quelques-uns omettent la particule *ne* aprés *de peur*, & apr les Verbes *craindre*, & *empêcher*, & ils disent par exemple, *renonçoit aux plaisirs, de peur que s'y abandonnant trop, il o bliast ce qu'il devoit au service de son Prince. Il craignit qu' luy pardonnant sa faute, il devinst plus temeraire. Il empesc que ses amis luy parlassent.* Je crois qu'il est mieux de mettre negative dans toutes ces phrases, & je dirois, *de peur qu'il n'o bliast. Il craignit qu'il ne devinst. Il empescha que ses amis luy parlassent.*

Detteur.

IL sembleroit que ce mot, dont s'est servy un de no plus celebres Ecrivains, devroit estre plus Fra çois que *debiteur*, parce qu'il s'éloigne plus du L tin, & s'approche plus du François *dette*, ou *debi* d'où *detteur*, est formé; mais il n'en est pas ain *Detteur*, est un vieux mot, qui n'est plus gueres usage. Il faut dire & écrire *debiteur.* Nous avo ainsi beaucoup de mots en nostre Langue, comr *donation*, & plusieurs autres dont il ne me souvie pas maintenant, qui d'une façon approchent bea coup plus du Latin que de l'autre; & quoy que ce qui tiennent moins du Latin semblent plus Françoi si est-ce que le plus souvent c'est tout le contrair l'Usage le voulant ainsi.

NOTE. Si *detteur* n'estoit plus guere en usage du temps M. de Vaugelas, il ne l'est plus du tout à present. On dit to jours *debiteur.*

De la situation des gerondifs estant & ayant.

IL faut que les gerondifs *estant* & *ayant*, soie toûjours placez aprés le nom substantif qui les r git, & non pas devant, comme fait d'ordinaire de nos plus celebres Ecrivains. Par exemple, il écrit, *estant le bien-fait de cette nature*, au lieu

di

re, *le bienfait estant de cette nature.* J'ay marqué s gerondifs *estant* & *ayant*, parce que c'est en ce- principalement que cet Auteur renommé commet ette faute, qui pourroit estre un piege à ceux qui proposent de l'imiter, & qui se forment en tout r ce modelle, s'ils n'estoient avertis par cette Re- arque, que cette façon de parler est ancienne, & u'elle n'est plus en usage que chez les Notaires. Il n est de même du gerondif *ayant*, comme, *ayant bon homme fait tout son possible*, au lieu de dire, *bon homme ayant fait tout son possible.* Je ne croy as qu'aux autres verbes cette faute se puisse com- nettre.

NOTE. M. de la Mothe le Vayer prétend qu'il y a quelque- ois de l'élegance à mettre les gerondifs *estant* & *ayant* devant s noms substantifs dont ils sont regis. Il n'a pas raison. Cette anspofition est vicieuse, & on n'écrit plus de cette sorte.

Long, pour *longue.*

LA commune opinion est, qu'il faut dire *tirer de longue*, & *allonger de longue*, pour dire, *a- ancer*, *gagner païs*, *faire du chemin* & non pas, *irer de long*, ny *aller de long*, comme l'a écrit un le nos plus celebres Autheurs, & d'autres aprés luy. e ne pense pas qu'Amiot ait jamais usé de cette fa- on de parler. Elle est fort basse, & je ne voudrois pas m'en servir en écrivant. *Tirer en longueur*, *aller n longueur*, sont des choses toutes differentes de *ti- er de longue*, & *aller de longue*; car *tirer*, ou *aller n longueur*, veut dire qu'il se passera beaucoup de emps, avant que l'on voye la fin de la chose qui tire en longueur, au lieu que *tirer*, ou *aller de longue*, narque un progrés fort prompt, par le moyen du- quel on parvient bien-tost au but que l'on se pro- pose.

NOTE. Tirer de longue, & *aller de longue*, dans le sens mar- qué par M. de Vaugelas, sont des façons de parler qui ne sont pas aujour-

aujourd'huy assez usitées pour les deffendre contre *tirer de lo* & *aller de long*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au datif (les manieres de parler adverbiales, nostre langue prefere le fe nin, *à la longue*, *à la legere*.

S'il faut dire landy, *ou* landit.

IL faut écrire *landit*, avec un *t*, à la fin, qu qu'il ne se prononce pas, ce qui a esté cause c plusieurs ont creu qu'il faloit écrire *landy*. C'est que le Disciple paye tous les ans à son Precepte en reconnoissance de la peine qu'il a prise à l'ens gner, & il vient de ces deux mots Latins *annus* *ctus*, ou comme d'autres croyent d'*indictum*, d' il s'ensuit qu'il faut écrire *landit*, avec un *t*, c'est ordinairement au bout de l'an, c'est à dire l'an scolastique, que ce present se fait au Precepte M. de Malherbe a écrit *landit*, avec un *t*, dans traduction des bien-faits de Seneque. Voicy le pa sage, *vous me direz, qu'à ce compte-là vous ne de rien ny à vostre Medecin qui a eu sa piece d'argen quand il vous est venu voir, ny à vostre Precepteu à qui vous avez payé son landit.* Et pour ce qui de l'*l*, par laquelle ce mot commence, qui semb détruire cette veritable etymologie, il faut sçav qu'il est arrivé à ce mot la mesme chose qu'à pl sieurs autres, dont nous donnerons icy des exen ples, qui est que l'*l* au commencement estoit l'ar cle du mot, la voyelle, qui la suit se mangeant p la rencontre de l'autre voyelle, qui commence mot, & l'on écrivoit ainsi, *l'an dit*, en trois mo separez, dont l'article est compté pour un; m depuis par corruption il est arrivé que l'article s' joint & comme incorporé avec *an*, de sorte que faisant plus qu'un mot, il a falu luy donner nouvel article, & dire *le landit*. Si nous n' donnions des exemples, comme nous l'avons pr

mi

, il sembleroit que cette etymologie seroit bien e par les cheveux ; il est certain que *hedera*, cet- feüille toûjours verte, s'est long-temps appellée François *hierre*, il ne faut que lire les vieux Au- rs pour en estre asseuré, & même l'*Abbaye d'Hier-* s'appelle en Latin, *hedera*. On a donc esté long- nps que l'on disoit *l'hierre*, pour *le hierre*, à cau- que l'*e* & l'*a*, de l'article masculin & du feminin mangent, comme chacun sçait, devant la voyel- du mot suivant ; mais depuis on en a fait un seul t *lierre*, & alors il a falu luy donner un nouvel icle, & dire *le lierre*. Tous nos meilleurs Ety- ologistes croyent aussi que *loisir*, s'est formé de la ème façon, & qu'anciennement d'*otium*, on avoit *oisir*, en François, & que l'*l* qui va devant *oisir*, disant *loisir*, n'estoit que l'article, mais depuis stant tout à fait incorporé avec le mot, il luy a u encore un article nouveau, avec lequel on dit *loisir*. Je sçai qu'il y en a d'autres exemples indu- tables en nostre Langue, qui ne se presentent pas point nommé, quand on en a besoin, mais je suis euré qu'il y en a. Et cela est si familier à la Lan- ue Espagnole, que ce n'est pas une merveille si la stre en fait autant ; car en tous les mots que les Es- gnols ont pris de l'Arabe, qui commencent par , comme *alcova*, *alguazil*, *almohada*, *alcalde*, *cayde*, & une infinité d'autres, quoy que cet *al*, it l'article Arabe, on n'a pas laissé d'y ajoûter l'ar- cle Espagnol, & de dire *el alcova*, *el alguazil*, *el mohada*, &c.

NOTE. M. Menage veut qu'on écrive *landy*. Il dit qu'il ent d'*indictum*, & non pas d'*annus dictus*, comme le pretend . de Vaugelas ; que d'*indictum*, on a dit premierement, *l'en- dit*, puis *lendit*, *lendy*, & enfin *landy*.

Con-

Conjurateur, pour *conjuré*.

C*Onjurateur*, pour un homme qui eſt auteur complice d'une conjuration, n'eſt pas Franç il faut dire *conjuré*. Ce qui a trompé ceux qui dit les premiers *conjurateur*, c'eſt que la terminai en eſtant active, & celle de *conjuré*, paſſive, ont creu que le nom verbal, qui avoit la termin ſon active, devoit eſtre employé pour exprimer u action, & non pas celuy qui a la terminaiſon pa ve, comme *conjuré*. Mais, outre que l'Uſage voulant ainſi, il n'y a plus de replique, cet Uſa eſt encore fondé ſur ce que *conjuré*, vient du La *conjuratus*, qui ſignifie la meſme choſe, & que Latins le nomment ainſi, & non pas *conjurans*, *conjurator*. D'ailleurs il n'eſt pas fort extraordina en noſtre Langue, qu'il y ait des noms avec la te minaiſon paſſive, qui neantmoins ſignifient u action, comme *affectionné*, *paſſionné*, & une gra de quantité d'autres, non plus qu'il n'eſt pas no veau, qu'il y ait des noms avec la terminaiſon act ve, qui neantmoins ont une ſignification paſſiv comme *chemin paſſant*, &c.

NOTE. Monſieur Chapelain ajoûte à *chemin paſſant*, qu la terminaiſon active, & la ſignification paſſive, *tambour b tant*, & *portes ouvrantes*.

Cela dit.

CEtte phraſe ne vaut rien, quoi que pluſieurs l'é crivent, & particulierement la pluſpart de ceu qui font des Romans. Elle ne ſe peut pas écrire parce qu'elle ne ſe dit jamais; on dit ordinairemen *ayant dit cela*, & c'eſt ainſi qu'il faut écrire. C qui les a trompez, c'eſt que l'on écrit fort bien *cel fait*, qui eſt bien meilleur & plus élegant que de di re, *cela eſtant fait*, mais ils ne conſiderent pas, qu

ſi c

o l'écrit, on le dit aussi, & qu'à cause qu'on ne dit point *cela dit*, il ne faut point aussi l'écrire.

NOTE. M. de la Mothe le Vayer prétend que, *cela dit*, se prononce & s'écrit aussi bien que *cela fait*, que M. de Vaugelas approuve. Monsieur Chapelain dit que la phrase est vieille, & du temps de Ronsard, qui disoit aussi, *ce dit*. Si *cela fait*, estoit une façon de parler receuë, & plus élegante que, *cela estant fait*, je ne voy pas quelle raison on auroit de condamner, *cela dit*, puisque l'un paroist fort égal à l'autre.

Pronoms possessifs.

Il faut repeter le pronom possessif, comme on repete l'article; par exemple, on dit *le pere & la mere*, & non pas *les pere & mere*. Ainsi il faut dire *son pere & sa mere*; & non pas *ses pere & mere*, comme dit la pluspart du monde, qui est une des plus mauvaises façons de parler, qu'il y ait en toute nostre Langue. Par tout ailleurs il en faut user aussi comme de l'article; par exemple quand il y a des adjectifs avec des particules, comme *plus*, *moins*, *si*, & autres semblables, il faut repeter le pronom possessif aux mêmes endroits où l'on repeteroit l'article, & non pas aux autres. On dit, *les plus beaux & les plus magnifiques habits*, & l'on dit encore, *les plus beaux & plus magnifiques habits*, sans repeter l'article au second adjectif, selon la regle des synonimes & des approchans, dont nous avons souvent parlé. Ainsi l'on dit, *ses plus beaux & ses plus magnifiques habits*, & l'on dit encore, *se plus beaux & plus magnifiques habits*, selon la mesme regle. Mais on diroit mal, *il luy a fait voir les plus beaux & plus vilains habits du monde*, par la regle contraire à celle des synonimes & des approchans, qui veut que l'on repete l'article, & que l'on die, *il luy a fait voir les plus beaux & les plus vilains habits du monde*. C'est pourquoy il faut dire aussi, *il luy a fait voir ses*

plus

plus beaux & ses plus vilains habits, en repet deux fois *ses*, & non pas *ses plus beaux & plus lains habits*. Ce que j'ay dit du pronom possessif la troisiéme personne, s'entend de mesme du poss sif de la premiere & de la seconde personne au sing lier & au pluriel.

NOTE. Monsieur Chapelain a raison de dire que, *ses & mere*, est une phrase Palatiale, & un stile de pratique. M la Mothe le Vayer dit pourtant qu'on a tort de la bannir, & c'est une proprieté de nostre Langue qu'il faut conserver. raison qu'il en donne est, qu'elle s'employe où l'on diroit au ment *ses Parens*, & où l'on veut unir les deux Auteurs de tre estre sans les considerer separément, ce qu'il trouve signif tif & élegant, comme, *il a mal traité ses pere & mere*, *ses & mere sont morts*; *les pere & mere sont obligez de*, *&c.*

Si l'on dit fort bien, *ses plus beaux & plus magnifiques hab* c'est parce que les mesmes habits qui sont beaux, sont magn ques, mais il faut dire necessairement, *Il luy a fait voir ses beaux & ses plus vilains habits*, à cause que les habits qui s beaux, ne sont pas les mesmes qui sont vilains, ce qui oblig repeter le pronom possessif *ses*.

Jusques à aujourd'huy.

J'Ay veu disputer à des gens qui parlent fort bie s'il faut dire *jusques à aujourd'huy*, ou *jusq aujourd'huy*. Ceux qui croyent qu'il faut dire *j ques à aujourd'huy*, alleguent pour leur raison, c la preposition *jusques*, soit qu'elle designe le ten ou le lieu, car elle sert à l'un & à l'autre, regit d'o dinaire l'article du datif, soit singulier ou plurie comme, *jusques à l'année prochaine*, *jusques a longs jours*, *jusques à Rome*, *jusques aux Enfe* excepté en ces deux phrases seulement, *jusques i* ou *jusqu'icy*, & *jusques-là*, qui se disent tous deu & pour le temps & pour le lieu, sans que *jusqu* soit suivy du datif, ou de la préposition *à*, car ce qui disent *jusques à icy*, & *jusques à là*, comme l'ay souvent oüy dire, parlent barbarement. C p

ſuppoſé, ils inferent qu'il faut dire *juſques à au-rd'huy*, comme l'on dit, *juſques à demain*, *juſ-s à hier*, *juſques à ce jour*.

Mais ceux qui ſont de l'opinion contraire, les nbattent avec la meſme raiſon, & de leurs pro-s armes, diſant qu'à cauſe que *juſques*, doit e ſuivy du datif, ou de la prépoſition *à*, il faut e *juſques aujourd'huy*, parce qu'*aujourd'huy*, eſt mot qui commence par l'article maſculin du da-, *au*, & ainſi ſelon la propre Regle des adverſai-il faut dire, *juſques aujourd'huy*, & non pas, *ques à aujourd'huy*.

A cela ils repartent, qu'il eſt vray, qu'*aujour-uy*, eſt un mot qui commence par l'article maſ-lin du datif, mais que ce mot ne doit pas eſtre con-eré ſelon ſon etymologie, ou ſa compoſition, ece à piece, & ſeparé en ſes quatre mots, *au jour hui*, ou *d', huy*, mais comme un adverbe qui ne t plus qu'un mot François, comme *hodie*, qui ſi-ifie *aujourd'huy*, ne fait qu'un mot en Latin, quoy 'il ſoit compoſé de deux, & comme *demain*, & *r*, ne font auſſi qu'un mot en François; de ſorte e de la meſme façon que l'on dit *juſques à demain*, *ſques à hier*, on doit dire auſſi *juſques à aujour-huy*, puiſque, *demain*, *hier* & *aujourd'huy*, ſont ois adverbes de temps, dont il ſe faut ſervir tout meſme ſans mettre autre difference entre eux, que lle de leur ſignification.

Neantmoins on replique, qu'encore qu'il ſoit ay qu'*aujourd'huy*, ne fait plus qu'un mot, qui eſt lverbe, ſi eſt-ce que ſe rencontrant qu'il commen- par l'article du datif, qui eſt celuy que la prepoſi-on *juſques*, demande, on ſe ſert de cette rencon-e, & on la mênage ſi bien qu'on ſe paſſe de la pre-oſition *à*, & l'on ſe contente de dire *juſques au-*

jour-

jourd'huy, sans dire *jusques à aujourd'huy*, comm si *aujourd'huy*, n'estoit pas adverbe, & un seul mo mais quatre mots separez, comme nous avons di *aujourd'huy*, & comme on diroit, *jusques au jo. d'hier*. Outre qu'on évite la cacophonie des de voyelles. Ce qui confirme cela, c'est une autre f çon de parler toute semblable, qui est, *jusques cette heure*; car ceux qui disent, *jusques à à cet heure*, comme il y en a plusieurs qui parlent ainf au lieu de dire *jusques à cette heure*, disent si ma que les partisans mesme de *jusques à aujourd'huy*, l condamnent. Et neantmoins il n'y a pas plus de ra son d'un costé que d'autre, parce qu'*à cette heure* est adverbe aussi bien qu'*aujourd'huy*, & il ne fa pas alleguer, que la cacophonie des deux *à*, so nant de mesme en *jusques à cette heure*, en est l cause, & qu'en *jusques à aujourd'huy*, le second *à* joint à l'*u*, fait une diphtongue, qui varie le son d premier *a*, & qui se prononce comme un *o*; car nô tre Langue n'a point d'égard, comme nous avon dit plusieurs fois, à ces cacophonies, quand l'Us ge les autorise, puis que nous disons, *il commença dire*, & qu'il le faut dire ainsi pour bien parler Fran çois, & non pas, *il commença de dire*; & ce qui e bien plus encore, puis qu'il faut dire, *il commença avoüer*, nonobstant la cacophonie des trois *a*, plû tost qu'*il commença d'avouër*. Enfin ceux qui so pour *jusques à aujourd'huy*, ont encore trouvé un subtilité, qui est de dire que *jusques*, est une pre position qui regit le datif, & qu'en ce mot *aujour d'huy*, l'article *au*, n'y est point au datif, mais l'ablatif, tout de mesme qu'en l'adverbe Latin *hodi* qui est encore un mot composé de deux mots, o voit que ces deux mots sont à l'ablatif. A cela le autres répondent, qu'il est tres-vray que cet articl

défin

éfini *au*, en *aujourd'huy*, est ablatif, comme l'arcle indéfiny *à*, en *à cette heure*, est ablatif aussi; ais que l'article de l'ablatif & celuy du datif estant ouvent semblables, comme ils le sont en ces deux xemples *aujourd'huy*, & *à cette heure*, on se preaut de la commodité, puis qu'ils se rencontrent out propres pour estre ajustez sans aucun changeent avec *jusques*, qui demande un datif.

Il y a pourtant certains endroits, où non seuleent on peut dire *à aujourd'huy*, mais il le faut dire ecessairement, comme, *on m'a assigné à aujour'huy*, & non pas *on m'a assigné aujourd'huy*; car ce ernier seroit équivoque, ou pour mieux dire, il ne gnifieroit pas que *l'on m'a assigné à aujourd'huy*, ais que *c'est aujourd'huy qu'on m'a assigné*. De mesle, *on a remis cette affaire aujourd'huy*, ne seroit as bien dit, pour dire *on a remis cette affaire à auurd'huy*. Il y auroit dans l'intelligence de ces paoles, *on a remis cette affaire aujourd'huy*, le mesme ice, & le mesme inconvenient qu'en celles-cy, *on 'a assigné aujourd'huy*.

NOTE. Quoyque de fort bons Autheurs ayent écrit *jusques ujourd'huy*, la plus commune opinion est qu'il faut dire, *jusues à aujourd'huy*. Ce qui me determine à estre de ce sentiment, sont les exemples que M. de Vaugelas rapporte sur la fin de ette Remarque, pour faire connoître qu'il faut dire necessaireent *à aujourd'huy*. Cela fait voir qu'*aujourd'huy* n'est regardé ue comme un seul mot, puis que si on disoit, *on m'a assigné ujourd'huy*, cela ne signifieroit pas, *on m'a assigné pour m'oblier à répondre aujourd'huy*, mais simplement, *on m'a assigné ujourd'huy pour m'obliger à répondre dans un certain temps*, & ue pour marquer que c'est aujourd'huy que je dois répondre, je is obligé de dire que *je suis assigné à aujourd'huy*. Il y a beauoup de difference entre *à cette heure* & *aujourd'huy*. On a toûours écrit *à cette heure* en trois mots separez, ce qui est cause ue la préposition *jusque*, trouvant *à* dans la premiere, lequel *à* t la marque du datif, ne demande point un second *à*, & cela mpêche qu'on ne puisse écrire *jusqu'à à cette heure*, au lieu u'*aujourd'huy* s'écrivant toûjours en un seul mot, peut souffrir

à devant soy ; *jusqu'à* aujourd'huy. M. Menage remarque qu'i y en a qui font une faute en prononçant *aujord'huy* pour *aujourd'huy*. C'est une prononciation vicieuse.

Bien, *au commencement de la periode.*

L'Adverbe *bien*, au commencement de la periode, sent son ancienne façon d'écrire, qui aujourd'huy n'est plus guere en usage. Par exemple, ur de nos fameux Autheurs a écrit, *bien est-il mal aisé bien crois-je*, & plusieurs autres semblables. On l(dit encore quelquefois en parlant, mais il semble que ce n'est pour l'ordinaire qu'en raillerie, & qu'on ne l'écrit que rarement. J'entens en prose, car er vers M. de Malherbe en a souvent usé, & je trouve qu'il a aussi bonne grace en vers, qu'il l'a mauvaise en prose, pourveu qu'il soit bien placé, comme cet excellent Ouvrier avoit accoustumé de s'er servir. Que si en prose j'avois jamais à le mettre, ce seroit sans doute en cette phrase, *bien est-il vray*, qui a beaucoup plus de force & de grace, que de dire, *il est bien vray*. Un de nos Maistres a écrit depui peu, *bien sçay-je.*

NOTE. *Bien croy je, bien sçay je*, sont des façons d'écrire dont on ne se sert plus du tout aujourd'huy. J'ay veu fort souvent, *bien est-il vray*, dans des ouvrages estimez de tout le monde, mais j'avoüe que je m'en suis toûjours senti blessé, & que j diroistout simplement, *il est vray que la plûpart de ses amis* plûtost que de dire, *bien est-il est vray que la plûpart de s amis.*

Gracieux.

CE mot ne me semble point bon, quelque signification qu'on luy donne; la plus commune 8 la meilleure est de signifier, *doux*, *courtois*, *civil* & de fait, quand on dit *gracieux*, on le met d'ordinaire aprés *doux ; doux & gracieux*, *courtois & gracieux*, & en cette compagnie il passe plus aisément Un de nos plus celebres Ecrivains a dit, *ils luy avoien ap*

porté des réponses les plus gracieuses du monde, pour
dire, *les plus honnestes, les plus civiles.* Je ne vou-
drois pas m'en servir. Il y a de certaines Provinces
où l'on s'en sert pour dire qu'une personne a bonne
grace à faire quelque chose; *Il est gracieux*, disent-
ils, *quand il fait ce conte-là.* Mais il ne vaut rien du
tout, & ce n'est point parler François. On dit bien
mal gracieux, comme, *vous estes bien mal gracieux*,
qui est opposé au premier & au vray sens de *gracieux*,
& qui veut dire *rude*, mais il est bas, & je ne le vou-
drois pas écrire dans le stile noble.

NOTE. Monsieur de la Mothe le Vayer demeure d'accord qu'il y a des endroits où *gracieux* ne sonne pas bien. C'est, dit-il, quand on le dit expres pour rire, & avec un ton de voix qui fait connoistre l'intention qu'on en a; mais il approuve qu'on dise, *Vous trouverez un homme le plus gracieux du monde & le plus civil*, ou tout au contraire, *un homme tres-mal gracieux.* Selon le Pere Bouhours il ne se dit en prose serieusement, que quand il s'agit de peinture, *un Tableau qui a quelque chose de gracieux*, une *Figure qui a l'air gracieux.* Je croy qu'on le pourroit dire d'une personne qui auroit les manieres engageantes; *Il y a je ne sçay quoy de si gracieux dans la maniere dont elle reçoit les gens, qu'on ne peut se défendre de l'aimer.* Monsieur Menage trouve *gracieux* tres-bon en prose & en vers. Ce mot n'a pas mauvaise grace dans les deux exemples qu'il rapporte, l'un du Pere Bouhours, *Je ne sçay quel air tendre & gracieux qui charme les connoisseurs*, & l'autre de luy.

Pour moy, de qui le chant n'a rien de gracieux.

Par sus tout.

CEtte façon de parler est vieille, & n'est plus au-
jourd'huy en usage parmy les bons Ecrivains.
Neanmoins un des plus celebres a écrit, *par sus tout*
j'admire. Et c'est ce qui est cause que j'en fais une
remarque, de peur qu'on ne l'imite en cela, com-
me il est à imiter en d'autres choses. *Sus*, comme
nous avons dit en son lieu, n'est jamais preposition,
mais adverbe. La preposition c'est *sur*, avec l'*r*, à
la fin, & *dessus*, encore quand il y a *par*, devant,

comme *par dessus la teste*, *par dessus le ventre*, m
par sus, ne se dit point, ny par consequent *par s
tout*. Il faut dire, *par dessus tout j'admire*; ou pl
tost encore, *par dessus tout cela j'admire*.

NOTE. Cette phrase *par sus tout*, a trouvé un défenseur d
Monsieur de la Mothe le Vayer, qui pretend qu'elle n'est po
vieille, & que bien loin qu'on y puisse trouver de l'archaïsm
il n'y a que de la delicatesse. Il ajoûte qu'on dit *par sus tout* ch
geant l'*r* en *s*, de sorte que si *sur tout* est bon, *par sus tout* d
l'estre aussi, & par regle & par usage, la nature du mot ne p
vant estre changée par l'amolissement d'une lettre. Mons
Chapelain ne croit pas que, *j'en ay par sur la teste*, soit mal d
mais il écrit *par sur*, & non pas *par sus*, & mesme il avouë
le meilleur & le plus seur est de dire *par dessus*. C'est ainsi q
faut parler. *Sus* en nostre Langue ne peut s'employer que co
me interjection. Elle sert à exhorter, *Sus amis*, *qu'on se
veille*. On l'employe sur tout dans les chansons à boire, &
repetition y a bonne grace. *Sus, sus, Enfans, prenons
verre.*

Absynthe, poison.

MOnsieur de Malherbe dans ses vers fait *absyn*
tantost masculin, & tantost feminin. Il dit
un lieu, *tout le fiel & tout l'absynthe*, & en un aut
il adoucit toutes nos absynthes. Pour moy, je l'ain
rois mieux faire masculin que feminin, nonobst
l'inclination de nostre Langue, qui va à ce dern
genre plûtost qu'à l'autre, & je ne voy presque p
sonne qui ne soit de cet avis. *Poison*, est toûjo
masculin, quoy que M. de Malherbe l'ait fait qu
quefois feminin, & que d'ordinaire les Parisiens
fassent de ce genre, & dient *de la Poison*. J'o
bliois de dire, qu'*absynthes* au pluriel n'est
bon.

NOTE. Monsieur Menage dit aussi que Malherbe a fait
synte masculin & feminin, mais il ne dit point de quel gen
croit qu'il soit. Tout le monde veut qu'il soit feminin, &
de ce genre que Mrs. de l'Academie Françoise le font dans
Dictionnaire, *de l'absinte Romaine*, *de l'absinte amere*. La
part des femmes disent encore, *amer comme de la poison*, c'e

n genre ancien, & on le faisoit feminin à cause qu'il vient de *io.* *Poison* est presentement toûjours masculin. Monsieur enage croit qu'on pourroit encore l'employer en vers au femin, parce que la poësie aime les choses extraordinaires. Je ne oudrois pas le hazarder.

ertaine Regle pour une plus grande netteté, ou douceur de stile.

E dis qu'un substantif, qui suivant un autre substantif est au genitif, s'il a un epithete aprés luy, qu'en suite il y ait encore dans le mesme regime n autre substantif au genitif, accompagné aussi d'un tre epithete, ces deux substantifs doivent estre sitez d'une mesme façon, c'est à dire, que si le premier est devant l'adjectif, le second le doit estre ussi, & si le premier est aprés l'adjectif, le second doit estre de mesme. L'exemple le fera mieux en-endre que la Regle, *j'expose cet ouvrage au jugemen u Siecle le plus malin, & du plus barbare peuple qui ut jamais.* Je dis que c'est écrire avec beaucoup lus de netteté & de douceur de dire, *j'expose cet ouvrage au jugement du Siecle le plus malin, & du peuple plus barbare*, ou bien *au jugement du plus malin iecle, & du plus barbare peuple qui fut jamais.* J'en ais juge l'oreille. On dira que c'est un raffinement e peu d'importance, mais puis qu'il ne coûte pas lus de le mettre d'une façon que d'autre, pouruoy choisir la plus mauvaise, & celle qui sans oute blessera une oreille tant soit peu delicate, encore que bien souvent celuy qui est choqué de semblables choses, ne sçache pas pourquoy, ny d'où cela vient?

NOTE. La regle proposée dans cette Remarque ne regarde ue la douceur du stile, & non pas la netteté, puis qu'aucune es deux façons de parler qu'on y examine, ne porte un sens qui mbarasse l'esprit. Ainsi l'oreille seule est à consulter, selon la cheute & l'arrondissement de la periode.

Aimer mieux.

LA question est de sçavoir si aprés le *que*, qui sui toûjours l'infinitif que l'on met aprés cette phra se *aimer mieux*, il faut mettre la particule *de*, ou n la mettre pas. L'exemple le va faire entendre. O demande s'il faut dire, *il aime mieux faire cela que d faire autre chose*, ou bien, *il aime mieux faire cel. que faire autre chose.* On répond que presque toû jours il faut mettre le *de*, & que du moins il est plu François & plus élegant que de ne le pas mettre. *I leur fit réponse*, dit M. Coëffeteau, *qu'ils aimoien mieux mourir, que de montrer aucun signe de crainte & de lâcheté.* Et en un autre endroit, *Antoine avoi mieux aimé se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste, que de s'allier avec luy, & avec Cassius* Et M. de Malherbe, *il aime mieux luy donner tou autre nom, que de l'appeller Dieu.* Neantmoins ce dernier en un autre lieu a écrit, *vous aimez mieux meriter des loüanges que les recevoir.* Je ne le condamne pas, mais je croirois que le *de*, y seroit meilleur, & qu'il est plus François & plus naturel de dire, *vous aimez mieux meriter des loüanges que de les recevoir.*

Mais on dit fort bien, par exemple, *j'aime mieux mourir que changer*, & je doute fort que, *j'aime mieux mourir que de changer*, fust bien dit. En quoy consiste donc cette difference, & n'y a-t-il point de regle pour sçavoir quand il faut mettre le *de*, ou ne le mettre pas? Je n'en ay jamais ouy dire aucune. Voici seulement ce que j'en ay remarqué, je ne sçay si je me trompe, qu'*aimer mieux*, & l'infinitif qui le suit, demandent le *de*, aprés *que*, quand le *que* est éloigné du premier infinitif, comme en l'exemple que nous avons allegué de M. Coëffeteau, *An-*

toine

ine aimoit mieux se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste, que de s'allier avec luy; car entre *aimoit mieux se rendre*, & *que de s'allier*, il y a ces paroles, *comme bourreau de la passion d'Auguste*, tellement que le second infinitif *s'allier*, est éloigné du premier, *se rendre*. Je voudrois donc établir cette regle generale sans exception, que toutes les fois que le second infinitif est éloigné du premier, il faut mettre le *de*, aprés *que*, & dire *que de*, & quand il n'y a rien entre les deux infinitifs que le *que*, qu'il n'y faut point mettre *de*, comme en l'exemple allegué, *j'aime mieux mourir que changer.* Cette regle a deux parties, l'une pour l'infinitif éloigné, l'autre pour le proche. En l'éloigné je ne croy pas qu'elle souffre d'exception, mais au proche, il faut distinguer. Si le dernier infinitif finit le sens, comme en cet exemple, *j'aime mieux dormir que manger*, je croirois que la Regle ne souffriroit point d'exception; mais si le dernier infinitif ne finit point le sens, & que je die par exemple, *j'aime mieux dormir que manger les meilleures viandes du monde*, alors je pense que l'on a le choix de mettre le *de*, ou de ne le mettre pas, quoy que selon moy, il soit meilleur de le mettre & de dire, *j'aime mieux dormir que de manger les meilleures viandes du monde.*

Il reste encore une troisiéme espece, qui est quand le dernier infinitif n'est ny éloigné, ny proche. Par *ny proche*, il faut entendre, quand aprés le premier infinitif, le *que*, ne suit pas immediatement, mais qu'il y a quelque chose entre deux; comme en cét exemple, *j'aime mieux faire cela que de ne rien faire*; car aprés le premier infinitif *faire*, il y a *cela*, devant *que*: on demande s'il y faut mettre le *de*, ou ne le mettre pas? Je ne voudrois pas dire absolument, que ce fust une faute de ne le mettre pas, &

de dire, *j'aime mieux faire cela que ne rien faire* mais je diray bien hardiment qu'il est beaucoup mieux de le mettre. Il y en a qui veulent qu'il n'y ait point de Regle pour ce dernier exemple, & que cette delicatesse depend de l'oreille seule: mais je doute fort de cela, & je ne sçay mesme, si pour rompre un vers on pourroit quelquefois omettre le *de*.

NOTE. Il y a bien de la subtilité dans les trois especes que Monsieur de Vaugelas établit icy, de l'infinitif éloigné, de l'infinitif qui est proche, & de celuy qui n'est ny proche ny éloigné. Pour moy, j'avouë que je mettrois *de* par tout, & que je dirois *j'aime mieux mourir que de changer*, plûtost que de dire, *j'aime mieux mourir que changer*. Nostre Langue, comme je l'ay dit ailleurs, veut *de* aprés *que*, toutes les fois qu'un terme de comparaison precede, *à moins que de faire cela*, & non pas, *à moins que faire cela. Il est plus beau de vaincre ses passions, que de triompher de ses ennemis. J'aime autant mourir que de vivre toûjours dans la misere.* Il en est de mesme de *mieux*, non seulement avec *aimer*, mais avec un autre verbe. On dit, *vous ne pouvez faire mieux que de vous attacher à sa fortune*, & non pas, *que vous attacher.*

Le Pere Bouhours fait voir une difference tres-fine entre, *aimer mieux*, & *aimer plus.* Il dit, qu'*aimer mieux* dans son propre sens ne signifie point amitié, mais une preference dont l'amitié n'est point la cause, & que quand on dit, *J'aime mieux un Valet mal fait & sage, qu'un Valet bien fait & fripon. De tous nos Ecrivains c'est celuy que j'aime le mieux*, cela ne veut pas dire, *j'ay plus d'amitié pour l'un que pour l'autre*, mais *je prefere l'un à l'autre*; *de tous les Ecrivains c'est celuy qui me plaît davantage.* Il s'ensuit delà qu'en voulant faire connoistre qu'on a plus d'amitié, il faudroit dire, *aimer plus*, comme, *j'aime plus mon frere que ma sœur*, & non pas, *j'aime mieux mon frere que ma sœur.* Neantmoins le Pere Bouhours demeure d'accord que la pluspart des gens du monde disent *aimer mieux* pour *avoir plus d'amitié*, & que si *l'homme que j'aime le plus* est plus selon la raison, *l'homme que j'aime le mieux* est plus selon l'usage. Il ajoûte sur la fin de sa Remarque, qu'il y a des endroits où il croit que *plus* seroit aussi bon, & même meilleur que *mieux*, & que, *c'est l'homme du monde qu'il a le mieux aimé, qui en estoit le mieux aimé*, ne luy plairoit pas tant que, *c'est l'homme du monde qu'il a le plus aimé, qui en estoit le plus aimé.*

Pour

Pour afin.

Par exemple, *j'ay dit cela*, *pour afin de luy faire connoiſtre*, &c. au lieu de dire, *j'ay dit cela afin de luy faire connoiſtre*, ou *pour luy faire connoiſtre*. Ce *pour afin*, eſt ſi barbare, que je m'eſtonne qu'à la Cour tant de gens le diſent. Pour ce qui eſt de l'écrire, je ne penſe point avoir jamais leu de ſi mauvais Auteur qui en ait uſé. J'aimerois preſque mieux dire, *pour & à celle fin*, quoy qu'inſupportable, parce qu'au moins il y a du ſens & de la conſtruction, mais en *pour afin*, il n'y en a point. *Pour & à icelle fin*, que l'on dit dans la chicane, eſt le dernier des barbariſmes.

NOTE. Tous les honneſtes gens ſe ſont corrigez de *pour afin*; il n'y a plus que le tres-bas peuple qui le diſe.

Si, pour *adeò*.

Cette particule *ſi*, pour *adeò*, jointe avec un adjectif, aime aprés le *que*, ou le *comme*, qui la ſuit, le verbe ſubſtantif, & c'eſt une faute, ſelon l'opinion de pluſieurs, que de ne le pas mettre. Par exemple un fameux Autheur a écrit, *je ne penſois pas quand je vous écrivis ma derniere lettre, que la réponſe que vous m'y feriez deuſt eſtre accompagnée d'une ſi pitoyable nouvelle, comme celle que vous me mandez*. Ils diſent qu'il faut écrire, *comme eſt celle que vous me mandez*, avec le verbe ſubſtantif *eſt*, & qu'il en eſt de meſme avec *que*, *d'une ſi pitoyable nouvelle*, *qu'eſt celle*, & non pas *que celle*. Neantmoins la plus commune opinion eſt, que tous deux ſont bons. Surquoy je diray encore en paſſant, ce que je croy avoir remarqué ailleurs, qu'aprés le *ſi*, employé comme il eſt en cet exemple, le *que*, eſt beaucoup meilleur que le *comme*, que je ne condamne pas abſolument, comme font pluſieurs, mais je

n'en voudrois pas trop user, si ce n'est pour rompre le vers. Je mettrois toûjours *que*. J'en dis presque autant d'*aussi*, avec un epithete, & l'on a repris, *aussi rude ennemy comme parfait amy*, au lieu de dire *que parfait amy*, Le *que* est meilleur, mais *comme* n'est pas mauvais.

NOTE. Je croy qu'il faut toûjours mettre *que* aprés *si*, & *aussi* comparatifs, & que *comme* est une faute. *D'une si pitoyable nouvelle qu'est celle que vous me mandez*, me paroist beaucoup moins bon que, *d'une si pitoyable nouvelle que celle, &c.* Je dirois mesme plûtost, *d'une aussi pitoyable nouvelle que celle que vous me mandez*. *Aussi* ne peut s'accommoder avec *comme*, & quand *si* est mis pour *aussi*, il ne s'y doit pas non plus accommoder.

Se fier.

JE remarque trois regimes en ce verbe. Il regit le datif, comme quand on dit, *on ne sçait à qui se fier*; l'accusatif avec la preposition *sur*, comme *se fier sur son merite*; l'ablatif, avec la preposition *en*, comme *je me fie en vous*, & le mesme ablatif avec la preposition *de*. En voicy deux exemples de M. de Malherbe, *comme à celuy*, *dont il croyoit que son maistre se fioit le plus*; car ce *dont*, vaut autant que *duquel*, qui est un ablatif. Et en un autre endroit il dit, *fiez-vous de vos merites*; où il est à remarquer, qu'on dit bien, *dont*, *duquel & de laquelle il se fioit*, & de mesme au pluriel, mais hors ces trois exemples, *fier* ne se dit point avec *de*, & je crois que c'est une façon de parler ancienne, ne l'ayant jamais entendu dire qu'à des gens fort vieux; car comme nous avons dit ailleurs, nôtre Langue a plusieurs verbes anciens, qui sont autant en vigueur & en usage qu'ils ont jamais esté, mais on s'en sert autrement aujourd'huy, que l'on ne faisoit autrefois, leur regime estant changé. Par exemple, ces verbes *servir*, *favoriser*, *prier*, regissoient le datif, & ils regissent

issent maintenant l'accusatif. Ce n'est pas qu'il n'y en ait qui regissent l'un & l'autre, comme *survivre*, car on dit également bien, *survivre à son pere*, & *survivre son pere*. Mais pour revenir à *se fier*, plusieurs croyent que sa vraye construction est en l'ablatif avec la préposition *en*, & qu'encore que l'on die fort bien, *on ne sçait à qui se fier*, neantmoins la vraye & ancienne construction est de dire, *on ne sçait en qui se fier*. Et cet *à*, employé pour *en*, dans beaucoup de phrases, n'est que depuis quelques années en usage, à cause sans doute, qu'on le trouve plus doux que *l'en*, de sorte qu'il y a grande apparence, qu'encore qu'aujourd'huy tous deux soient fort bons, neanmoins dans quelque temps, l'un supplantera tout-à-fait l'autre, & l'on dira toûjours *à*, & jamais *en*, aux endroits où l'on aura le choix de dire celuy des deux endroits, où *en*, ne peut estre mis qu'avec grande rudesse, comme en cet exemple, *se fier en un homme si paresseux*, au lieu que je n'en voy point où *se fier à*, soit rude. C'est pourquoy on met si souvent *à*, pour *en*. Il y en a plusieurs exemples, qui ne tombent pas à point-nommé sous la plume; je n'en diray qu'un en passant, qui est, *en mesme temps*, & *à mesme temps*. M. Coëffeteau use toûjours du dernier, & beaucoup d'excellens Ecrivains en font de mesme.

NOTE. Monsieur Chapelain marque sur, *dont, duquel & de laquelle il se fioit*, qu'il tient cette façon de parler étrange, & qu'*à mesme tems*, est le bon, ou du moins le meilleur. *Fiez-vous de vos merites*, est insupportable, & *se fier*, ne se construit plus avec l'ablatif. Ainsi personne ne diroit aujourd'huy, *dont il croyoit que son Maistre se fioit le plus*, on diroit *à qui* ou *en qui il croyoit que*, &c. Quelques-uns font, *fier*, actif, & disent par exemple, *fier ses secrets à son amy*. C'est mal parler, il faut dire *confier*.

A, avec *l'un & l'autre.*

L'Article, ou la prépoſition *à*, au datif, car il peut eſtre pris pour article & pour prepoſition, veut eſtre repetée en ces deux mots, *l'un & l'autre.* Par exemple il faut dire, *cela convient à l'un & à l'autre*, & non pas, *cela, convient à l'un & l'autre*, comme a écrit un celebre Autheur. Et ce n'eſt pas ſeulement avec l'article ou la prepoſition *à*, que cela ſe pratique, c'eſt avec tous les articles des cas, & avec toutes ſortes de prepoſitions: car il faut toûjours repeter & l'article & la prepoſition, comme, *je ſuis amy de l'un & de l'autre*, & non pas, *je ſuis amy de l'un & l'autre*; *je me défie de l'un & de l'autre*, & non pas, *je me défie de l'un & l'autre.* De meſme aux prepoſitions, *je l'ay fait pour l'un & pour l'autre, avec l'un & avec l'autre, ſans l'un & ſans l'autre, ſur l'un & ſur l'autre*, & ainſi de toutes les prepoſitions, quelles qu'elles ſoient. Ce qui confirme bien la Regle tant de fois alleguée de la repetition des prepoſitions devant les mots, quand ils ne ſont ny ſynonimes ny approchans, mais differens ou contraires; car y a-t-il rien de plus different que *l'un & l'autre*?

NOTE. Quelques-uns croyent que la repetition d'*avec* n'eſt point neceſſaire, & qu'on ne parle pas mal en diſant, *je ſuis fort bien avec l'un & l'autre.* C'eſt cependant le plus ſeur de dire, *avec l'un & avec l'autre*, puiſqu'il eſt indiſpenſable de repeter *à*, *de*, *pour*, & les autres prepoſitions.

Aſſeoir, pour *établir*.

ASſeoir, pour *établir*, comme quand on dit, *on ne ſçauroit aſſeoir aucun jugement ſur cela*, ne ſe conjugue pas comme *aſſeoir*, pour *ſedere*, de la conjugaiſon duquel nous avons fait une Remarque; car *aſſeoir*, pour *établir*, ou *poſer*, n'eſt en uſage qu'en

qu'en cet infinitif seulement, & ce seroit fort mal parler, que de dire, *je n'assieds*, ou *je n'ay assis aucun jugement là-dessus.* Et il en est de mesme de tous les autres temps, & de tous les autres modes, sans en excepter les participes; car on ne dira pas non plus, *n'asseiant aucun jugement.* Il faut se servir en sa place du verbe *faire*, qui se peut employer par tout, comme, *je n'ay fait*, *ny ne fais*, *ny ne feray aucun jugement*, *ne faisant aucun jugement*, & ainsi de tous les autres.

NOTE. Monsieur de Vaugelas veut qu'*asseoir* pour *établir* ne soit en usage qu'en l'infinitif. Cependant il a dit luy-mesme dans sa traduction de Quinte Curce, *Alexandre assit son Camp, & se retrancha au mesme endroit.* Je doute qu'on parlast mal en disant, *je n'ay assis aucun jugement là-dessus; il n'asseoit aucun jugement qu'il n'eust meurement examiné si, &c.*

Pas, pour *passage*.

IL n'est pas permis de dire *pas*, pour *passage*, que pour exprimer quelque détroit de montagne, ou quelque passage difficile, comme *le pas de Suze*, tant de l'ancienne *Suze*, que de celle des Alpes, & d'une infinité d'autres détroits, que l'on appelle *pas*; *gagner le pas de la montagne.* C'est un mot consacré à ce seul usage, où il est si excellent, que ce ne seroit pas bien, ny proprement parler, que de n'en user point, & de vouloir dire, *passage*, plûtôt que *pas*. *Le pas des Thermopyles.*

NOTE. Selon la regle établie par M. de Vaugelas sur *pas* & *point*, & qui est tres-vraye, qu'on ne met ny l'un ny l'autre, quand le *que*, qui suit un verbe accompagné de la negative, se resout par *sinon*, il devoit supprimer *pas* dans la premiere ligne de cette Remarque, & dire seulement, *il n'est permis de dire pas pour passage, que pour exprimer &c.* M de la Mothe le Vayer prétend que l'on dit tres-bien *au passage*, de mesme qu'*au pas des Thermopyles.* Tous les bons Autheurs preferent *pas.* M. Chapelain remarque qu'on dit figurément & élegamment, *franchir le pas*, pour, *se déterminer*, *prendre un party*, aussi bien que, *franchir le saut.*

Le mot de *passage* me conduisant à *passer*, je rapporteray icy ce qu'a tres-bien decidé le Pere Bouhours, touchant ce qui embarasse beaucoup de gens qui ne sçavent s'il faut dire, *il est passé*, ou *il a passé*. Quand *passer* a un regime, & qu'il a rapport ou aux lieux ou aux personnes, il faut dire *a passé*, non seulement dans le propre, mais encore dans le figuré. *Il a passé par le Pont-neuf, il a passé chez un tel; le Roy a passé par Compiegne; l'Armée a passé par la Picardie; l'Empire des Assyriens a passé aux Medes.* Quand *passé* n'a ny regime ny relation, on dit, *est passé. Le Roy est passé, l'Armée est passée, l'Empire des Romains est passé.* On dit : *cette femme est passée*, pour dire qu'elle n'est plus ny belle ny jeune. On dit encore, *ce mot est passé*, & *ce mot a passé*, mais l'un est fort different de l'autre. *Ce mot est passé* signifie qu'un mot est vieux, & qu'il n'est plus en usage, & *ce mot a passé*, veut dire que le mot a esté receu, & qu'il a cours dans la Langue. Tout cela est du Pere Bouhours, qui fait encore remarquer qu'on met indifferemment en plusieurs endroits *passer* & *se passer*. *Les jours passent, les jours se passent insensiblement; les maux passent, les maux se passent; une vaine joye qui passe, qui se passe en un moment.* On dit de mesme, *le temps passe, la beauté passe*, & *le temps se passe, la beauté se passe*, mais s'il ne s'agissoit pas de la beauté en general, & que l'on parlast d'une personne qui commençast à vieillir, ou qu'une maladie auroit changée, on ne diroit pas si bien, *sa beauté passe*, il faudroit dire, *sa beauté se passe.* Il en est ainsi du temps quand on en parle avec rapport à l'usage que nous en faisons, il faut dire necessairement, *se passe*, comme, *la vie de la pluspart des jeunes gens se passe dans des visites inutiles ou criminelles*, & non pas, *la vie de la pluspart des jeunes-gens passe dans des visites inutiles.*

On peut encore observer une autre chose sur ce mesme verbe, c'est la difference qu'il y a entre *se passer*, suivy de la preposition *de*, & *se passer*, avec la préposition *à*. *Il s'est passé d'un habit cette année*, veut dire, *Il n'a point eu d'habit cette année*, & *il se passe à un habit tous les ans*, veut dire, *Il se contente d'avoir un seul habit tous les ans.*

Insulter, pudeur.

CE premier mot est fort nouveau, mais excellent pour exprimer ce qu'il signifie. M. Coëffeteau l'a veu naistre un peu devant sa mort, & il me souvient qu'il le trouvoit si fort à son gré, qu'il estoit tenté de s'en servir, mais il ne l'osa jamais faire, à cause

ause de sa trop grande nouveauté, tant il estoit re-
gieux à ne point user d'aucun terme, qui ne fust en
sage. Il augura bien neantmoins de celuy-cy, &
redit ce qui est arrivé, qu'il seroit receu dans quel-
ue temps aussi-bien qu'*insulte*, comme en effet on
e fait plus aujourd'huy de difficulté d'user de l'un
t de l'autre en parlant & en écrivant. Cette phrase
articulierement luy sembloit si élegante, *insulter à
 misere d'autruy.*

Il passera donc d'icy à quelques années pour un
ot de la vieille marque, de mesme que nous en
vons plusieurs en nostre Langue, qui ne sont gue-
es plus anciens, & que neantmoins l'on ne distin-
ue point maintenant d'avec les autres. Je n'en di-
y qu'un, mais il est beau, c'est *pudeur*, dont on
e s'est servy que depuis M. des Portes, qui en a usé
 premier, à ce que j'ay entendu dire. Nous luy en
vons de l'obligation, & non seulement à luy, mais
ceux qui l'ont mis en vogue aprés luy; car ce mot
xprime une chose, pour laquelle nous n'en avions
oint encore en nostre Langue, qui fust si propre &
 significatif, parce que *honte*, quoy qu'il signifie
ela, ne se peut pas dire neantmoins un terme tout-
-fait propre pour exprimer ce que signifie *pudeur*,
cause que *honte*, est un mot équivoque, qui veut
ire & la bonne & la mauvaise honte, au lieu que
udeur, ne signifie jamais que la bonne honte. Or
st-il, qu'encore qu'il soit tres-vray qu'on ne laisse
as de parler proprement, quand on se sert de mots
quivoques, si est-ce que c'est parler encore plus
roprement, quand on employe des mots, qui ne
onviennent qu'à une seule chose.

NOTE. M. de Vaugelas peche contre la regle qui défend de
ettre *pas* ou *point* devant *aucun*, lorsqu'il dit dans cette Remar-
ue, *tant il estoit religieux à ne point user d'aucun terme*, il faut
dire

dire ſelon la regle qu'il a tres-bien établie, *à n'uſer d'aucun te me.*

Inſulter eſt un mot generalement receu. On dit, *Inſulte quelqu'un*, *Inſulter à quelqu'un*, *Inſulter contre quelqu'un*. J'a merois pourtant mieux dire, *il s'emporta contre luy*, que, *il i ſulta contre luy.* M. Chapelain qui veut qu'on diſe auſſi, *inſult ſur quelqu'un*, marque que c'eſt le plus rude. *Inſulter* en term de guerre ſignifie, *attaquer quelque poſte hautement & à déco vert.* Quant au nom ſubſtantif, *inſulte*, que quelques-uns fo maſculin, je ſuis du ſentiment de M. Menage qui dit qu'il e conſtamment feminin. *Une grande inſulte*, & non pas, *u grand inſulte.* Il avouë que nos anciens diſoient *un inſult*, eſtoit alors maſculin, & ne ſe terminoit point en *e.*

Il ſied.

CE verbe eſt fort anomal en ſa conjugaiſon. Il n ſe conjugue qu'aux temps que je vay marquer *il ſied*, au preſent de l'indicatif, comme *il ſied bie il ſied mal*, *cet habit luy ſied bien*, ou *luy ſied mal il ſeioit* à l'imparfait, comme *cela luy ſeioit bien*, o *luy ſeioit mal.* Il n'a point de preterit parfait, n définy, ny indéfiny, ny de preterit plus que pa fait, mais il a le futur, *il ſeiera*, comme, *cela vo ſeiera bien*; à l'imperatif *ſeie*, comme *qu'il lui ſe bien*, *qu'il luy ſeie mal*, & non pas *ſie*; & en l'op tatif & ſubjonctif *ſeieroit*; il n'a point d'infiniti Au participe, il a *ſeant.* Mais comme ce verbe *ſied*, a deux uſages, l'un pour les mœurs, & l'a tre pour les habits, ou pour les choſes qui ont d rapport aux perſonnes, comme par exemple po les mœurs, quand on dit, *il ſied mal à un pauv d'eſtre glorieux*, & pour les habits, ou ce qui conce ne la perſonne, *cet habit luy ſied bien*, *les grands ch veux luy ſient mal.* Il faut remarquer qu'au particip *ſeant*, il ne s'employe jamais que pour les mœurs & non pas pour les habits; car on dira fort bien, *qui eſt ſeant*, ou *bien-ſeant à l'un*, *ne l'eſt pas à l'a tre*, mais c'eſt toûjours pour les mœurs & jama po

pour les habits, ny pour aucune chose qui donne bonne ou mauvaise grace à la personne. Et qu'ainsi soit, si je dis, *les grands cheveux vous sient bien*, & luy, *ils luy sient mal*, & qu'ensuite j'ajoûte dans le mesme sens, *ce qui est seant à l'un ne l'est pas à l'autre*, je parlerai tres mal, & ne dirai point ce que je veux dire, qui se doit dire en ces termes, *ce qui sied bien à l'un, sied mal à l'autre. Sied*, emporte les deux significations, & *seant*, n'en a qu'une: *seant*, est participe seulement, & non pas gerondif, puisqu'il ne s'employe qu'avec le verbe auxiliaire substantif; *il est seant*, *estant mal seant*; & jamais *seant* tout seul, selon l'usage ordinaire des gerondifs; car on ne dira pas par exemple, *certaines choses seant bien en un âge, qui ne sient pas bien en un autre*. Si l'on pouvoit parler ainsi, sans doute *seant*, en cet exemple seroit gerondif, mais ce ne seroit point parler François de dire, *certaines choses seant bien*, pour dire, *estant bien-seantes*. Au reste il est à remarquer pour la satisfaction de ceux qui entendent les deux Langues, que les Latins ont usé du mot de *sedere*, en cette signification. Pline en son Panegyrique, *quam bene humeris tuis sederet imperium*. Et Quintilien, *nam & ita sedet melius toga*, &c. On ne se sert gueres de ce verbe qu'en la troisiesme personne; mais on ne laisse pas de dire, *je lui sis bien*, *vous luy seiez bien*, pour dire, *je lui estois*, *vous luy estiez utile*, ou *necessaire*; mais ce n'est que dans le stile bas.

NOTE. M. Menage a raison de dire, contre l'opinion de M. de Vaugelas, qu'à l'imperfonnel *il sied*, il faut dire au pluriel du present, *ces habits luy siéent bien*, & non pas *luy sient bien*; au futur de l'indicatif, *cela vous siera bien*; à l'imperatif, *qu'il luy siée bien*, & à l'optatif *quand il luy sieroit mal*, & non pas, *sera*, *seïe*, *& seïeroit*. M. Chapelain qui veut aussi au futur *siera*, & non pas, *seïera*, pretend qu'au pluriel du present cet impersonel fait *sieient*. Il doit faire *siéent*, puisqu'il se forme du sin-

ſingulier, *il ſied*, en changeant le *d*, en *ent*, ſelon la regle de tous les autres verbes, où quand la troiſiéme perſonne du ſingulier du preſent finit par une conſonne cette conſonne ſe change en *ent*, pour le pluriel, ſans qu'aucun verbe prenne un *i*, devant. *Il meurt*, *ils meurent*; *il rompt*, *ils rompent*; *il court*, *ils courent*; *il veut*, *ils veulent*; car autrefois on diſoit *il veult*, ce qui eſt cauſe que l'*l* eſt conſervée au pluriel. Tous ces verbes changent en *ent* au pluriel, la derniere des deux conſonnes qu'ils ont au ſingulier. Il y en a d'autres qui les gardent toutes deux, comme *il perd*, *ils perdent*, *il mord*, *ils mordent*, *il deſcend*, *ils deſcendent*, *il répond*, *ils répondent*. *Il prend*, change le *d* en *n*, *ils prennent*; & *il vient*, change auſſi le *t* en *n*, *ils viennent*. *Il peut* change ce meſme *t* en *v* conſonne, *ils peuvent*. Quelques-uns ne reçoivent point *ent* au pluriel, *il fait*, *ils font*; *il a*, *ils ont*; *il va*, *ils vont*, mais enfin aucun de ceux dont la troiſiéme perſonne du pluriel ſe termine en *ent*, ne prend *i* devant. Pourquoi *il ſied* le prendroit-il pour dire *ſieient*, & non pas *ſiéent*. Monſieur Chapelain pretend qu'il faut dire à l'imparfait *ſieiois*, *ſieiez*. Perſonne ne dit, *je luy ſeois bien*, *vous luy ſeiez bien*, pour dire, *je luy eſtois*, *vous luy eſtiez*, *utile*, & ſi l'on pouvoit recevoir ces phraſes, on ne diroit ny, *je luy ſieiois*, *vous luy ſieiez bien*, comme le veut M. Chapelain, ny *je luy ſeois*, *vous luy ſeiez bien*, comme le marque M. de Vaugelas, il faudroit dire, *je luy ſeiois*, *vous luy ſeiiez bien*. La raiſon eſt que l'imparfait ne ſe forme pas de la premiere perſonne du ſingulier du preſent. Si cela eſtoit, & qu'à cauſe qu'on dit au preſent *d'aſſeoir*, *je m'aſſieds*, il faluſt dire, *je m'aſſieiois*, on diroit auſſi *je vienois* à l'imparfait de *venir*, *je meurois* à l'imparfait de *mourir*, parce que ces verbes font *je viens*, *je meurs*, au preſent. Tous les imparfaits ſe forment de la premiere perſonne du pluriel du preſent, laquelle perſonne n'eſt pas ſemblable à celle du ſingulier dans pluſieurs verbes, comme je l'ay déja dit ailleurs. *Je veux*, *nous voulons*, *je meurs*, *nous mourons*; *je vay*, *nous allons*; *je viens*, *nous venons*; & cela eſt cauſe qu'on dit à l'imparfait, *Je voulois*, *je mourois*, *j'allois*, *je venois*. Il en eſt de meſme du verbe *aſſeoir*. On dit au ſingulier du preſent, *je m'aſſieds*, *tu t'aſſieds*, *il s'aſſied*, & au pluriel, *nous nous aſſeions*, *vous vous aſſeiez*, & non pas, *nous nous aſſieions*, *vous vous aſſieiez*. Si l'on pouvoit conjuguer le verbe imperſonnel, *il ſied* dans toutes les perſonnes du preſent, comme on le conjugue dans celles de l'imparfait, ſelon les exemples de Monſieur de Vaugelas, *je luy ſeois bien*, *vous luy ſeiez bien*, on diroit, *ie luy ſieds bien*, *tu luy ſieds*, *il luy ſied*, & au pluriel, *nous luy ſeions bien*, & non pas, *ſieions*, ny *ſeons*, & par conſequent on diroit à la premiere perſonne de l'imparfait, *je luy ſeiois*, & non pas, *ſieiois* ny *ſeois*, puis qu'elle ſe formeroit de la premiere perſonne du pluriel du preſent, *nous luy ſeions*

is, & à la seconde du pluriel du mesme imparfait, *vous luy z bien*, & non pas *vous luy seiez bien*, qui est la seconde per- ne du pluriel du present, de laquelle celle du pluriel de l'im- ait doit estre differente, ce qui arrive par un second *i* qu'on après le premier dans tous les verbes qui en ont déja un aux ux premieres personnes du pluriel du present. Cela se connoist is les verbes, *voir*, *envoyer*, *justifier*, *&c.* On dit au pluriel present, *nous voyons*, *vous voyez*, *nous envoyons*, *vous en- ez*; *nous justifions*, *vous justifiez*, & il faut dire aux deux nieres personnes du pluriel de l'imparfait, *nous voyions*, *vous ez*; *nous envoyions*, *vous envoyiez*; *nous iustifiions*, *vous ju- iez*.

Monsieur de la Mothe le Vayer fait voir que *séant* se dit fort des habits. Il en donne pour exemple; *ce court manteau pas séant à un homme de sa sorte.* Je suis du sentiment de ceux trouvent *seant* bien placé en cet endroit.

Croyance, *creance*.

Royance & *creance*, se prononcent tous deux à la Cour d'une mesme façon, à cause que la diph- gue *oi* ou *oy*, se prononce en *e*, en beaucoup de ts, dont celui-cy est du nombre. Ce sont nean- ins deux choses differentes; car *creance*, avec *e*, mme quand on dit, *une lettre de creance*, & *avoir la creance en quelqu'un*, ou *parmy les peuples*, ou *rmy les gens de guerre*, est toute autre chose que *yance*, avec *oy*, comme quand on dit, *ce n'est ma croyance*, pour dire, *je ne croy pas*, ou *ajoûter yance à quelqu'un*, pour dire *ajoûter foy*. Ce n'est qu'à les bien considerer, ils ne viennent tous ux d'une mesme source, parce que dire qu'*un hom- a de la creance parmy les peuples*, qu'est-ce à dire re chose, sinon que ces peuples ajoûtent foy & yance à cét homme-là, & à tout ce qu'il leur t persuader? De mesme, que signifie *une lettre creance*, sinon une lettre, qui declare & asseure, l'on peut, ou que l'on doit avoir croyance à ly qui la porte, ou à ce qu'il dira? Mais la plû- t croyent qu'il ne faut pas pourtant laisser de les di-

diſtinguer, en écrivant toûjours *creance*, avec aux exemples que nous avons donnez, & *croyanc* avec *oy*, aux deux autres exemples, & en leurs ſer blables, car pour l'orthographe ils convienne qu'il y faut mettre de la difference, quoy qu'il n'y faille point mettre dans la prononciation, & qu' l'un & en l'autre ſens, il faille toûjours prononc *creance*, pour prononcer delicatement, & à la mo de la Cour. Je croy neanmoins qu'à la fin on n'écri plus que *creance*, c'eſt déja l'opinion de pluſieur à laquelle je ſouſcris.

NOTE. Peu de perſonnes écrivent preſentement *croyan* La delicateſſe de la prononciation a paſſé dans l'ortographe. Chapelain dit, qu'*avoir de la créance en quelqu'un*, c'eſt y av de la confiance, & qu'*avoir de la creance parmy les peuples*, c un ſens renverſé, & par là tres-élegant, pour dire de quelqu que les peuples le croyent & luy déferent.

Entaché.

CE mot eſt dans la bouche preſque de tout le mo de, qui dit par exemple, *entaché d'un vic* pour dire *taché*, ou *ſoüillé d'un vice*, mais il eſt e trémement bas, & jamais M. Coëffeteau, ny c que ce ſoit qui aime la pureté du langage, n'en uſé. Il eſt vray qu'un de nos plus excellens Poë modernes s'en eſt ſervy, s'eſtant laiſſé aller au to rent du peuple qui parle ainſi, ou bien ayant beſoin d'une ſyllabe pour faire ſon vers, mais au on l'en a repris, comme d'un mot indigne d'av place en cette belle piece, où il l'employe. *Entach* ſe dit en Anjou, *des fruits*.

NOTE. M. de la Mothe le Vayer trouve *entaché* un n tres-ſignificatif & digne d'eſtre conſervé. M. Chapelain qu'il eſt bon, & qu'en France on ſe ſert de celuy d'*entiché*, eſt fort bas. L'autre ne me paroiſt pas plus relevé, & s'il ſe encore quelquefois dans le diſcours familier, on ne devroit l'écrire.

Inc

Inonder.

MR. Coëffetean, & quelques autres de son temps, se servent de ce verbe d'une façon qui n'est pas cmmune; & c'est, comme je croy, à l'imitation d'Amyot. Ils s'en servent avec la preposition *sur*, neutralement; comme par exemple, M. Coëffetau dit en la vie d'Auguste, *le Po qui avoit inondé sur les terres voisines*, & je n'ay pas remarqué qu'il en use jamais autrement. Neantmoins l'usage ordinaire d'aujourd'huy est de faire *inonder*, actif, & de s'en servir sans preposition, comme de dire, *le Po qui avoit inondé les terres voisines*. Peut-estre est-il de ce verbe, comme de *fraper*, & de quelques autres, qui s'employent activement, & neutralement avec la préposition *sur*; car on dit par exemple, *frapper la cuisse*, & *frapper sur la cuisse*, & ce dernier est beaucoup plus élegant & plus François que l'autre.

NOTE. M. Chapelain blâme avec raison *inonder sur*, & dit que le vray mot estoit *qui s'estoit répandu sur, &c.* *Inonder* est presentement toûjours actif. M. de la Mothe le Vayer trouve *fraper sur la cuisse*, beaucoup plus élegant & plus François que *fraper la cuisse*, par une raison qui met de la difference dans le sens de ces deux phrases. Il dit que *fraper la cuisse*, c'est donner un coup pour faire mal, & que *fraper sur la cuisse* est un terme d'amourettes.

Jaillir.

JAillir, pour *rejaillir*, n'est pas fort bon, quoi que l'un de nos plus fameux Antheurs en ait usé, disant, *il a fait jaillir de l'ordure sur vous*, au lieu de dire, *il a fait rejaillir de l'ordure.* Peut-estre que c'est un defaut du païs, où l'on se sert de plusieurs verbes simples au lieu des composez, dont on use par tout ailleurs: j'en ay fait une remarque, où *tasser*, & *sieger*, sont marquez pour dire, *entasser*, & *as-*

& *assieger*. Il y a des verbes simples, qui ne so[nt] gueres en usage, & l'on se sert des composez e[n] leur place, qui ne laissent pas de retenir la sign[i]fication du simple, & non pas du composé; com[m]me par exemple, *refroidir* est beaucoup mieux d[it] que *froidir*, dont je doute mesme s'il est bon, qu[oy] que plusieurs le dient, & ce *re*, bien qu'il déno[te] une repetition, où réïteration, ne luy donne poi[nt] une autre signification que celle du simple. Il en e[st] de mesme de *rejaillir*; il y en a quelques autres d[e] cette nature, qui ne se presentent pas maintenant [à] ma memoire.

NOTE. M. Menage met de la difference entre *jaillir* & *r[e]jaillir*. Il dit que *jaillir* marque une action simple, absoluë [&] directe, & que *rejaillir* signifie le redoublement de cette actio[n]. Comme on dit *des eaux jaillissantes*, & non pas *rejaillissantes*, [il] prefere *jaillir* à *rejaillir*, en matiere d'eaux qui s'élevent da[ns] les airs, ce qui luy a fait dire:

Et faire en cent façons, ou couler dans les plaines,
Ou jaillir dans les airs le cristal des Fontaines.

parce qu'il ne s'agissoit en cet endroit que d'exprimer une sim[]ple action, & non pas une action redoublée, ou *rejaillir* n'au[]roit rien valu. Il ajoûte qu'on dit *verdir* & *reverdir*, *jaun[ir]* & *rejaunir*, & que les composez luy semblent meilleurs que l[es] simples. On dit, *emporter* & *remporter le prix*, mais beaucou[p] mieux *remporter*. Le Pere Bouhours remarque fort bien qu'o[n] dit *remporter la victoire*, & non pas, *emporter la victoire*, [&] qu'au contraire il faut dire, *emporter le butin*, & non pas, *rem[]porter le butin*. *Froidir*, pour *refroidir*, ne se dit point.

M. Chapelain a marqué sur le verbe *jaillir* que plusieurs, [&] des bons Autheurs, croyent qu'il faut écrire *rejalir*, *jalir*, [&] *eaux jalissantes*, & que *jaillir* est le mesme abus que *métail* [pour] *métal*. Il me semble que l'usage a decidé pour *jaillir*.

De l'usage & de la situation de ces mots, Monseigneur, Monsieur, Madame, Mademoiselle, *& au[]tres semblables, dans une lettre, ou dans un dis[]cours.*

CES mots que l'on doit inserer dans les lettre[s] que l'on écrit, ou dans les discours que l'on fai[t] au[x]

personnes de condition, ou de respect, ne se vent pas mettre indifferemment en tous lieux. rdinaire on les place fort mal. Voicy quelques les pour ne tomber pas dans ce défaut. Premieent, il ne faut jamais dans la premiere periode ne lettre ou d'un discours, quelque longue qu'elbit, repeter le mot par lequel on a commencé; t à dire, que si vous avez, par exemple commcé, ainsi, *Monseigneur*, ou par quelqu'un des res, & que la premiere periode soit fort longue, e faut point repeter *Monseigneur*, ou *Monsieur*, aucun des autres, que la periode ne soit achevée, ce qu'une periode n'en peut souffrir deux, & ce bit importuner, & non pas respecter la personne l'on pretend honorer, d'user de cette repetin si proche l'une de l'autre, avant que le sens t complet.

La seconde Regle est, qu'aprés *vous*, quand ce onom personnel finit le membre de la periode, aut mettre, *Monseigneur*, ou l'un de ces autres ts; par exemple, si je dis, *il n'appartient qu'à us*, *Monseigneur*, ou l'un des autres, je diray aucoup mieux, que si je disois seulement, *il n'appartient qu'à vous de faire*, *&c.* car ainsi je parleray ette personne-là, que je dois & que je veux honer, avec beaucoup plus de respect, que si je dis simplement *vous*, qui de soy est un terme comn à tous, & par consequent peu respectueux. C'est pourquoy, il n'y a point d'endroit dans la lett, où cette repetition puisse avoir meilleure grac, qu'aprés ce pronom, parce qu'elle y est necsaire. Il faut donc tascher de l'y mettre toûjours. Que s'il se rencontre qu'on l'ait mise ailleurs en un lieu fort proche, il la faut oster de là pour la placer aprés *vous*; ce qui se pratique en deux façons, ou en

le

le repetant immediatement aprés *vous*, comme e l'exemple que nous avons donné, *il n'appartient qu' vous*, *Monseigneur*, ou en le repetant mediatemen comme, *pour vous dire*, *Monseigneur*, ou *pour vo asseurer*, *Monseigneur*. Mais en cette derniere fa çon il n'est pas du tout si necessaire qu'en l'autre quoy qu'il ait toûjours bonne grace, & qu'il soit bo de l'y mettre autant qu'il se peut.

Il est bien placé aussi aprés les particules, ou le termes de liaison, qui commencent les periodes comme aprés *car*, *mais*, *au reste*, *aprés tout*, *enfin certes*, *certainement*, *c'est pourquoy*, & autres sem blables.

On n'a gueres accoustumé de le mettre au com mencement de la periode. Il semble que cette plac ne luy appartient qu'à l'entrée de la lettre, ou d discours, & qu'aprés cela on le met toûjours e suite de quelques autres mots, qui ont commencé l periode. Mais pourtant je ne le voudrois pas con damner, si ce n'est dans une lettre fort courte, o veritablement il seroit tres-mal placé; car dans un longue epistre, ou dans un long discours, il est cer tain qu'on peut encore en quelque endroit luy fair commencer une periode avec beaucoup de grace & d'emphase. Il est vray que je ne voudrois pas qu ce fust plus de deux fois en tout, & encore en comprenant celle qui est à la teste de la piece.

Il faut prendre garde à ne le mettre point apré un verbe actif, à cause de l'équivoque ridicule qu' peut faire, & avec le verbe, & avec le nom qui e est regi, comme, *je ne veux pas acheter*, *Madame si peu de chose à si haut prix*; car qui ne voit le mau vais effet que cela produit & devant & aprés, en di sant *acheter*, *Madame*, &, *Madame*, *si peu de cho se*? Et quand le nom qui est regi par le verbe ne fa

poi

oint d'équivoque, comme, si je dis, *je ne veux pas heter*, *Madame*, *un ouvrage*, il ne laisse pas de ire que le mot de *Madame*, ne soit mal placé, arce que deux substantifs de suite aprés un verbe ui en regit un, ne s'accommodent point bien, & e ne sçauroient avoir que mauvaise grace. Comme écrivois cecy, on m'a donné un livre, où en l'ou-rant j'ay veu, *je ne sçaurois jamais oublier*, *Mon-igneur*, *cet heureux sejour?* cela m'a choqué; mais ussi n'est-il pas vray, que ce n'est pas écrire nette-ent, que de mettre, *Monseigneur*, en cet en-roit-là? Il faloit dire, *je ne sçaurois*, *Monseigneur*, *mais oublier cet heureux sejour*, ou *jamais je ne sçau-is*, *Monseigneur*, *oublier*, ou enfin, *je ne sçaurois mais*, *Monseigneur*, *oublier*, &c.

C'est donc une des principales maximes, ou peut-tre la seule en ce sujet, de ne mettre jamais *Mon-eur*, ny *Madame*, ny leurs semblables en aucun ndroit, où ce qui va devant & ce qui va aprés uissent faire équivoque; car encore que ces équi-oques pour l'ordinaire soient déraisonnables, & ne puissent pas dire équivoques, sans faire violence la phrase d'une façon grossiere & impertinente, omme est celle qui est si triviale & si importune, ais que l'exemple m'oblige d'alleguer, *voulez-vous u veau*, *Monsieur?* si est-ce qu'il ne faut pas laisser e les éviter, & avec d'autant plus de soin, qu'il y plus de personnes déraisonnables & impertinen-s, qu'il n'y en a de l'autre sorte. Il ne faut point on plus mettre ces mots, *Monsieur*, ny *Madame*, y leurs semblables, entre le substantif & l'adjectif, l'adjectif se rencontre de même genre, que *Mon-eur* ou *Madame*; par exemple, *c'est un adversaire*, *Monsieur*, *tres-insolent*, & l'on a beau mettre une irgule, comme il la faut mettre aprés *Monsieur*,

on ne se paye pas de cela, & on ne laisse pas d'en rire. De mesme au feminin, *c'est une procedure, Madame, désaprouvée de tout le monde.*

Il est bien placé devant le *que*, comme, *je ne croy pas, Madame, que*, &c. *il est certain, Madame, que*, &c. & devant *de*, comme, *c'est un effet, Madame, de vostre bonté*; & aprés *ouy* & *non*, comme, *ouy Madame, non Madame, il ne se voit rien*, &c.

Il semble qu'il est inutile d'avertir qu'il ne le faut point mettre à la fin de la periode, car cela est trop visible. Neanmoins il se pourroit faire qu'il y trouveroit sa place, & de bonne grace; car pourquoy n'écriroit-on point en finissant une periode, *ne le croyez point, Madame, ne le croyez point, Monseigneur?* Mais il n'en faut pas user souvent.

On ne doit jamais aussi mettre ny *Sire*, ny *Monseigneur*; ny *Madame*, aprés *vostre Majesté*, ou *vostre Eminence*, ou *vostre Altesse*, comme, *Vostre Majesté, Sire, ne souffrira pas*, &c. *Vostre Majesté, Madame*; *Vostre Eminence, Monseigneur*; *vostre Altesse, Monseigneur*; mais on les peut mettre devant, comme, *Sire, Vostre Majesté ne souffrira pas*; *Madame, Vostre Majesté est si sage*, & ainsi des autres.

Il est à propos d'ajoûter icy qu'il y a force gens en écrivant, aussi-bien qu'en parlant, qui repetent trop souvent *Monsieur*, jusqu'à s'en rendre insupportables. En toutes choses l'excés est vicieux. Ils veulent honorer, & ils importunent. Il est bien aisé de se corriger de cette faute en écrivant, mais tres-difficile, en parlant, si une fois on a contracté cette mauvaise habitude, comme ont fait plusieurs que je connois, où il n'y a plus de remede.

NOTE. Il me semble qu'aprés qu'on a mis, *Monseigneur*, ou *Monsieur*, au commencement d'une lettre, ou d'un discours, on ne peut plus commencer par là aucune periode de la mesme lettre. Il faut toûjours que quelques mots le precedent aux autres endroits, comme, *je croy, Monseigneur; ne croyez pas, Monseigneur.* Je ne le croy pas bien placé aprés *de*; je dirois, *c'est, Madame, un effet de vostre bonté*, & non pas, *c'est un effet, Madame, de vôtre bonté.* Cet arrangement blesse l'oreille. M. de la Mothe le Vayer ne trouve rien à reprendre en cette façon d'écrire, *je ne sçaurois oublier, Monseigneur, l'heureux sejour.* Il est certain qu'il est beaucoup mieux de ne pas separer le verbe de l'accusatif qu'il regit, & de dire, *je ne sçaurois, Monseigneur, oublier l'heureux sejour.* Il ne tombe pas d'accord qu'on ne doive jamais mettre ny *Sire*, ny *Madame*, aprés *Vostre Majesté*, ny *Monseigneur*, aprés *Vostre Eminence.* Je croy, comme luy, qu'on peut fort bien dire dans la suite d'un discours, *Vostre Majesté, Sire; Vostre Altesse, Monseigneur.*

Si en écrivant, on peut méler vous, *avec* vostre Majesté, *ou* vostre Eminence, *ou* vostre Altesse, *& autres semblables.*

SI vous écrivez une lettre qui ne soit pas fort longue, il faut toûjours mettre, *Vostre Majesté*, & jamais *vous*. Je sçay bien les inconveniens qu'il y a de s'assujettir à cela, & de parler toûjours en la troisiéme personne, soit en disant, *Vostre Majesté*, soit en disant, *elle*; mais en une lettre courte, il se faut un peu contraindre, & il n'y a point d'apparence de s'émanciper dans un si petit espace. *Elle*, doit estre repeté beaucoup plus souvent que *Vostre Majesté*, quoi que ce dernier le doive estre souvent, mais avec une certaine mesure judicieuse, qui empesche qu'on ne se rende importun en voulant estre respectueux.

Que si c'est une longue lettre, ou un discours de longue haleine, il n'y aura point de danger de mesler l'un avec l'autre, & de dire tantost *vous*, & tantost *Vostre Majesté*, mais plus souvent *Vostre Majesté.*

jesté. Les plus scrupuleux avoüeront, qu'il y a mesme des endroits, où il faut necessairement dire *vous*, comme, *vous estes*, *Madame*, *la plus grande Reyne du monde*. Il est certain qu'il faut necessairement dire ainsi, & non pas, *Vostre Majesté*, *Madame*, *est la plus grande Reine du monde*, qui seroit une expression impertinente, tellement qu'en cet exemple on pourroit mettre *vous*, dans une lettre de douze lignes, & en quelques autres cas semblables, qui se pourroient presenter.

Quant aux autres titres de grandeur, moindre que la Royale, on ne doit faire aucune difficulté de mesler l'un avec l'autre, nostre Langue s'estant reservé cette liberté, que l'Italienne ny l'Espagnole n'ont pas, à cause que *vous*, en ces deux Langues est un terme incompatible avec la civilité, sur tout *vos*, en Espagnol, ce qui n'est pas en la nostre. Les Latins sont bien encore moins ceremonieux, qui disent toûjours *tu*, à qui que ce soit, & il me semble que nous avons pris un milieu & nn temperament bien raisonnable entre ces deux extremitez, en donnant par honneur le nombre pluriel à une seule personne quand nous luy disons *vous*, & en évitant dans le commerce continuel de la vie, la frequente & importune repetition des termes dont les Italiens & les Espagnols se servent en sa place.

NOTE. Il est hors de doute que quand il s'agit de donner aux Roys un titre qui les distingue particulierement, on doit toûjours se servir de *vons*, & qu'il faut dire, *vous estes*, *Sire*, *non seulement le plus grand des Roys*, *mais le plus grand de tous les hommes*. On dira bien, *vostre Majesté est infiniment éclairée*, mais on ne peut dire, *vostre Majesté est le plus éclairé*, ny *le plus éclairée de tous les Roys*.

S'il

S'il faut dire *alte*, ou *halte*.

F*Aire alte*. On demande s'il faut dire *alte*, ou *halte*, avec une *h*. Pour resoudre la question, l y en a qui croyent, qu'il faut avoir recours à l'etymologie du mot, tellement que ceux qui le dérivent de l'Allemand *halten*, qui veut dire *arrester*, soustiennent qu'il faut dire *halte*, avec une *h* aspirée, qui marque son origine, parce que *faire halte*, comme chacun sçait, ne signifie autre chose en termes de guerre, que *s'arrester dans la marche*. Les autres au contraire le font venir du Latin *altus*, c'est à dire *haut*, parce que quand on fait *alte*, on tient es picques hautes, d'où est venu le proverbe, *haut le bois*, & par cette raison croyent qu'il faut dire *alte*, sans aspiration. Mais ceux qui veulent qu'on l'aspire, repliquent, que quand ainsi seroit qu'il viendroit d'*altus*, dont ils ne demeurent pas d'accord, il ne s'ensuivroit pas pourtant qu'il falust écrire ny prononcer *alte*, sans *h*, puis qu'estant certain que *haut*, vient d'*altus*, on n'a pas laissé d'y mettre une *h*, qui s'aspire, ce qui est comme un préjugé, que si *alte*, venoit d'*altus*, il faudroit pareillement & à l'exemple de l'autre, y mettre aussi une *h* aspirante, de sorte qu'ils retorquent ainsi l'argument contre leurs adversaires.

La plus saine & la plus commune opinion est, qu'il faut dire & écrire *alte*, sans *h*, & sans avoir aucun égard à toutes les etymologies, qu'on pourroit rapporter au contraire; car nous ne voudrions pas non plus en cette occasion nous servir de celles qui nous seroient favorables, n'y ayant pas lieu de recourir aux etymologies, lors que l'Usage est declaré, comme icy. Or est-il que je pose en fait, aprés le témoignage d'une quantité de personnes irreprocha-

bles, auquel je joins encore ma propre obſervation, que dans tous les Livres, & dans toutes les Relations qui ſe ſont faites en ces dernieres guerres, on n'a point veu *alte*, imprimé, ny écrit avec une *h* & ce n'eſt que depuis ce temps-là qu'on a commencé à écrire ce mot, dont M. Coëffeteau n'a jamais oſé ſe ſervir, n'eſtant pas encore en uſage dans le beau ſtile, quoi que ce fuſt un terme bien neceſſaire. Mais ce qui acheve de décider la queſtion, c'eſt que ces meſmes témoins & une infinité d'autres aſſeurent auſſi-bien que moy, qu'ils ne l'ont jamais ouy aſpirer, qu'ils ont toûjours entendu prononcer *faire alte*, comme ſi l'on écrivoit *fair' alte*, en mangeant l'*e* de *faire*, par une apoſtrophe, ce qui ne ſe fait jamais devant l'*h*, aſpirée ou conſonne.

NOTE. Monſieur Chapelain dit que la vraye raiſon qui nous oblige à dire *alte*, eſt que nous le tenons des Italiens, qui diſent *far alto*, pour ſignifier la meſme choſe, & que nous le prononçons comme eux ſans autre égard, en luy donnant la terminaiſon Françoiſe pour toute difference.

S'il faut dire hampe, *ou* hante.

ON demande encore s'il faut dire *la hampe*, ou *la hante d'une halebarde*. On dit l'un & l'autre, mais *hampe*, eſt incomparablement meilleur & plus uſité. Il eſt tellement en uſage, que quelques-uns de la Compagnie, où ce doute a eſté propoſé, s'eſtonnoient qu'on le demandaſt; mais on a fait une réponſe qui peut ſervir en tous les doutes de cette nature. C'eſt que l'on demeure bien d'accord, que là où l'Uſage eſt certain & declaré, il n'y a point de queſtion à faire, ny à heſiter, il le faut ſuivre; mais toutes les fois que l'on doute d'un mot, c'eſt un ſigne infaillible que l'on doute de l'Uſage. Il eſt donc vray, puis que l'on demande lequel eſt le meilleur de *hampe* ou de *hante*, que l'Uſage en eſt dou-

teux

teux; & ce doute, comme plusieurs autres, qui se voyent dans ces Remarques, ne procede d'autre chose, que de ce que l'oreille ne discerne pas aisément si l'on prononce *hampe*, ou *hante*. J'ay esté tout de nouveau confirmé dans ce sentiment en une celebre Compagnie, où l'on a proposé cette question, parce qu'encore que chacun, lorsqu'il opinoit, prononçast bien distinctement & bien hautement, ou *hampe*, ou *hante*, & que tous les autres fussent bien attentifs à recueillir lequel des deux il disoit, neanmoins il le luy falloit faire repeter deux fois, & quelquefois trois pour le bien entendre; de sorte qu'on fut contraint d'opiner en ces termes, *hampe*, *avec un p*, *est le meilleur*: *on dit aussi hante*, *avec un t*. Si donc il est vray qu'il n'est pas aisé à l'oreille de distinguer *hampe* de *hante*, sans qu'on y ajoûte ces paroles, *avec un p*, ou *avec un t*, il ne faut pas s'estonner si l'Usage en est douteux, veu même que ce n'est pas un mot dont l'usage soit fort frequent, que parmy les gens de guerre dans l'Infanterie. Outre que dans les livres qui traitent de l'art militaire, on le voit écrit tantost d'une façon, & tantost de l'autre; mais les Autheurs, qui ont plus hanté la Cour, écrivent *hampe*, & non pas *hante*.

NOTE. M. Menage a decidé qu'il faut presentement dire toûjours *hampe*, & que *hante*, qui estoit encore bon du temps de Monsieur de Vaugelas, est devenu tout-à fait barbare. Il fait venir ce mot d'*amite*, ablatif d'*ames*, *amitis*, qui signifie un long baston, une perche, un fust. Il dit qu'on a fait premierement *ante* par syncope, en changeant *m* en *n*, comme *sente* & *sentier*, de *semita*, *semitarium*; qu'ensuite on a dit *hante*, en y preposant l'aspiration, comme en *haut*, *d'altus*, & que comme plusieurs de nos anciens avoient dit *amte* au lieu d'*ante*, en conservant l'*m* dans la contraction d'*amite*, laquelle lettre *m* emporte avec soy le *p* devant le *t*, comme il se voit dans *emtus* & dans *sumtus*, qui se prononcent *emptus* & *sumptus*, on a enfin

prononcé *hampe* pour une plus grande douceur, le *s* de *hampte* s'estant perdu insensiblement.

Sur, & *dessus*.

Nous avons déja fait une Remarque sur ces prepositions *sur*, *dessus*, *sous*, *dessous*, *dans*, *dedans*, & quelques autres, & nous ne repeterons pas icy ce qui en a esté dit, mais nous ajoûterons une chose, qui a esté omise. C'est qu'à la Regle que nous avons donnée, de n'employer jamais pour prepositions ces composez *dessus*, *dessous*, *dedans*, & les autres, mais toûjours les simples, comme *sur*, *sous*, & *dans*, nous avons mis une exception, qui est que quand ces composez sont precedez d'une autre preposition, alors il se faut servir des composez, & non pas des simples, Par exemple, il faut dire *par dessus la teste*, & non pas, *par sur la teste*, quoy qu'il faille dire *sur la teste*, & non pas, *dessus la teste*, quand il n'y a point de preposition devant, comme est *par*. De mesme, il faut dire *par dessous la table*, *par dedans l'Eglise*, & non pas, *par sous la table*, ny *par dans l'Eglise*, quoi qu'il faille dire, *sous la table*, & *dans l'Eglise*, quand il n'y a point de *par*, devant.

Tout cela a déja esté dit, mais il estoit absolument necessaire de le repeter, pour faire entendre ce que nous y ajoûtons; qui est qu'avec *de*, il en est de mesme qu'avec *par*, & ce qui me l'a fait remarquer, c'est la faute que j'ay trouvée dans un Autheur assez renommé, à qui elle est familiere. Il a sçeu qu'il faloit se servir de ces prepositions simples, & non pas des composées, qui sont d'ordinaire adverbes, & non pas prepositions: mais il n'a p s sceu, que quand il y a une autre preposition devant, il faut user des composées, qui deviennent prepositions, d'adverbes qu'elles estoient. Il escrit donc

donc toûjours, par exemple, *il se leva de sur son lit*, au lieu de dire, *il se leva de dessus son lit*; *il ne fait que sortir de sous l'aile de la mere*, au lieu de dire, *il ne fait que sortir de dessous l'aile de la mere*, car ce *de*, est une preposition qui répond à l'*ex*, ou *à* l'*e* des Latins, & il me semble qu'il n'y a que ces deux prepositions *par*, & *de*, où cette exception ait lieu. Et il ne faut pas objecter que l'on dit *au dessus de la teste*, *au dessous du genoüil*, &c. parce qu'en ces exemples, *dessus & dessous*, *& leurs semblables*, passent pour mots substantifiez, & non pas pour prepositions. Les articles qui vont devant & derriere, en sont des preuves infaillibles.

NOTE. Comme on ne peut douter que dans les exemples que M. de Vaugelas rapporte icy, *de* ne soit une préposition qui répond à l'*ex* ou à l'*e* des Latins, il est certain qu'il faut dire, *tirer de dessous la table*, & non pas *de sous la table*, de mesme qu'on dit, *par dedans l'Eglise*, & qu'on ne dit point, *par dans l'Eglise*. La regle qui veut qu'on dise, *dessus*, *dessous*, *dedans*, quand une autre préposition precede ces composez, est tres-judicieusement établie, & ne peut souffrir d'exception. C'est fort mal parler que de dire, *il a enfermé cela dedans son coffre*, au lieu de, *il a enfermé cela dans son coffre*, mais on fait encore une faute bien plus grande, lors qu'on dit *dedans*, pour signifier l'*intra* des Latins, comme, *je partiray dedans huit jours*, pour, *dans huit jours*; c'est ce que M. Menage blame avec raison dans ce vers de Voiture.

Qui, s'il ne la voit promptement,
Enragera dedans une heure.

Qu'ainsi ne soit.

NOus avons remarqué de certaines façons de parler qui semblent dire tout le contraire de ce qu'on leur fait signifier. Celle-cy est de ce nombre; car lors qu'il est question d'entrer en preuve d'une proposition, si je dis, *& qu'ainsi ne soit*, *vous voyez telle & telle chose*, qui est, comme on a accoûtumé de parler: n'est-il pas vray qu'à l'examiner de prés,

il n'y a point de raiſon de dire *& qu'ainſi ne ſoit*, & qu'au contraire il faut dire *& qu'ainſi ſoit*. Cela eſt tellement vray que tous les Anciens l'écrivoient ainſi, & ces jours paſſez je le voyois encore dans Joachim du Bellay. Neantmoins il y a plus de cinquante ans que cette phraſe eſt changée, & que l'on dit, *& qu'ainſi ne ſoit*, ou *qu'il ne ſoit ainſi*, & non pas, *& qu'ainſi ſoit*, ou *& qu'il ſoit ainſi*, qui aujourd'huy ne ſeroient pas receus parmy ceux qui ſçavent parler François. Il ſeroit mal-aiſé d'en rendre aucune raiſon, puis que c'eſt contre la raiſon que cela ſe dit de cette ſorte. Se peut-il voir un plus bel exemple de la force ou de la tyrannie de l'Uſage contre la raiſon? Cependant ce ſont ces choſes-là, qui font d'ordinaire la beauté des langues.

NOTE. Monſieur de Vaugelas ſe ſert ſi ſouvent de, *& qu'ainſi ne ſoit* dans ſes Remarques, qu'il y a grande apparence que cette façon de parler eſtoit fort en uſage de ſon temps. On entend encore ce qu'elle veut dire, mais aucun de ceux qui écrivent bien, ne s'en ſert preſentement. *Et qu'ainſi ſoit*, que l'on diſoit autrefois, veut dire, *& pour faire voir qu'il eſt ainſi*, *voyez telle & telle choſe*, & *qu'ainſi ne ſoit*, qu'on a dit depuis, ſignifie, *& ſi vous dites qu'il n'eſt pas ainſi*, *voyez telle & telle choſe*. L'oreille n'a pas de peine à s'accoûtumer à ce qui eſt autoriſé par l'uſage, & l'on y fait aiſément venir un ſens.

Tout de meſme.

IL faut conſiderer ce terme de comparaiſon en differentes façons; car ſi l'on s'en ſert en répondant à une interrogation, par exemple ſi l'on me demande, *l'autre eſt-il comme cela?* & que je réponde *tout de meſme*, ce ſera bien parler. Sans interrogation encore je diray fort bien, *vous voyez celuy-là*, *l'autre eſt tout de meſme*, il n'y a point de ſtile ſi noble, où ce terme ne puiſſe entrer. Mais s'il y a un *que* aprés, comme, *celuy-là eſt tout de meſme que l'autre*,

tre, il n'eſt pas abſolument mauvais, mais il eſt extrémement bas, & ne doit eſtre employé que dans le dernier de tous les ſtiles. Que ſi l'on m'objecte que dans le cours de ces Remarques, je m'en ſuis ſervy fort ſouvent de cette ſorte, j'avoüeray franchement que j'ay failly en cela comme en beaucoup d'autres choſes, & que je n'ay connu la faute dont j'avertis maintenant les autres, que depuis peu. Tellement qu'il faut en uſer ſelon cette Remarque, & non pas ſelon le mauvais exemple que j'en ay donné.

NOTE. M. de la Mothe le Vayer dit que M. de Vaugelas croit ſans ſujet avoir parlé baſſement, lors qu'il a mis *tout de meſme*, devant *que*, ce qui fait voir qu'il approuve cette façon de parler, *celuy-là eſt tout de meſme que l'autre.* Il me ſemble qu'on ne la peut condamner ſans ſe declarer trop ſcrupuleux. Ce *tout* ſignifie *entierement*; & ce ne ſeroit pas mal parler que de dire, *celuy-là eſt entierement de meſme que l'autre.* Il eſt vray qu'on parleroit mieux ſi on diſoit, *celuy là eſt tout ſemblable à l'autre.* Quelques-uns diſent par exemple en termes de comparaiſon, *tout de meſme que le Soleil forme les Diamans dans la terre, ainſi, &c.* Je croy qu'il ſuffit de dire, *de meſme*, & que *tout* eſt ſuperflu quand il eſt queſtion de comparer.

L'adjectif tout, *avec pluſieurs ſubſtantifs.*

CEt adjectif ſuivy de pluſieurs ſubſtantifs dans la meſme conſtruction du membre de la periode, veut eſtre repeté devant chaque ſubſtantif; par exemple il faut dire, *toute la Syrie, & toute la Phenicie*, & non pas, *toute la Syrie & la Phenicie.* Et non ſeulement le premier, où *toute* eſt repeté deux fois, eſt meilleur, mais le dernier où il n'eſt employé qu'une fois, eſt mauvais, & contre la pureté naturelle de noſtre Langue. C'a bien toujours eſté ma créance, mais ce ſeroit peu de choſe ſi ce n'eſtoit auſſi le ſentiment de nos Maiſtres. Que s'il y a plus de deux ſubſtantifs, c'eſt encore de meſme. Par exemple, un excellent Autheur a écrit, *pour voir*

toutes les beautez, l'artifice, & les graces parfaitement employées, il faloit dire, *pour voir toutes les beautez, tout l'artifice & toutes les graces parfaitement employées*. Cela eſt hors de doute parmy les purs Ecrivains. Il ſemble que les ſubſtantifs qui ſuivent ſoient jaloux du premier, s'ils ne marchent tous à meſme train, & ſi l'on ne les traite avec autant d'honneur, que celuy qui va devant. Et quand les deux ſubſtantifs ſont de divers genre, la faute eſt inexcuſable de ne pas repeter *tout*, comme par exemple de dire, *il a perdu toute ſa ſplendeur & ſon luſtre*, c'eſt ſans doute mal parler, il faut dire, *il a perdu toute ſa ſplendeur & tout ſon luſtre.*

Mais ſi les deux ſubſtantifs ſont de meſme genre & ſynonimes, ou approchans, on demande s'il le faut repeter; comme ſi je dis, *il a perdu toute l'affection & inclination qu'il avoit pour moy*, diray-je mieux que ſi je diſois, *il a perdu toute l'affection, & toute l'inclination qu'il avoit pour moy?* On répond que tous deux ſont bons, & que la grande Regle des ſynonimes ou approchans, & des contraires ou differens a lieu icy; c'eſt à dire, qu'aux mots contraires ou differens, il faut neceſſairement repeter *tout*, mais aux ſynonimes ou approchans, il n'eſt point neceſſaire, quoique ce ne ſoit pas une faute de le repeter, comme c'en ſeroit une de ne le repeter pas aux contraires & aux differens; car par exemple, ſi je diſois, *il a oublié tout le bien & le mal que je luy ay fait*, je parlerois mal, il faut dire par neceſſité, *il a oublié tout le bien & tout le mal que je luy ay fait.* Aux differens de meſme; *il a perdu toute l'affection & l'eſtime qu'il avoit pour moy*, n'eſt pas bien dit; il faut dire, *il a perdu toute l'affection, & toute l'eſtime qu'il avoit pour moy.*

NOTE.

NOTE. J'ay déja parlé de la repetition de *tout*, sur quelqu'une de ces Remarques. Pour écrire purement il est necessaire de le repeter devant chaque substantif, & quoy qu'*affection*, & *inclination*, soient synonimes ou approchans, je sens que mon oreille n'est point satisfaite quand j'entens dire, *il a perdu toute l'affection & l'inclination qu'il avoit pour moy.* Ainsi je dirois, *toute l'affection & toute l'inclination.* C'est une faute qu'on ne doit jamais se pardonner de ne pas repeter *tout*, lors que les deux substantifs sont de divers genre, & il n'y a personne qui pust souffrir cette fin de lettre, *je suis avec toute l'ardeur & le respect possible*; il faut dire indispensablement, *avec toute l'ardeur & tout le respect possible.*

Voicy une autre façon de parler, qui peut causer du scrupule. Dans la Remarque qui a pour titre, *des negligences sur le stile*, M. de Vaugelas a dit *la naïfveté est une des premieres perfections & des plus grands charmes de l'éloquence.* Ce mot *une* s'accommode fort bien avec *perfection* qui est feminin, mais il ne peut s'accommoder avec *charme* qui est masculin. Je sçay que la repetition d'*un*, blesseroit davantage que celle de *tout*, & qu'il seroit mal de dire, *la naifveté est une des premieres perfections, & un des plus grands charmes de l'éloquence*, mais peut estre seroit-il mieux de choisir deux noms substantifs du mesme genre, pour les accorder avec *un* ou avec *une*, que l'on ne repete point, ou de ne mettre qu'un seul substantif.

Crainte, *dans le preterit.*

CE mot employé avec le verbe auxiliaire dans les preterits, a si mauvaise grace, qu'il le faut éviter, y aiant peu d'endroits où l'on s'en puisse servir. L'exemple le va faire voir. *C'est une chose que j'ay toûjours crainte.* Qui ne sent point la rudesse de ce mot? sans doute elle provient de l'équivoque de ce participe qui sert aux preterits de son verbe, avec le substantif *crainte*, lequel estant un mot que l'on oit dire à toute heure en cette signification, fait trouver l'autre étrange & sauvage, dans un usage different. Il y a pourtant quelques endroits, où il ne sonneroit pas mal, comme si l'on disoit, *plus crainte qu'aimée*, ce qui arrive en cet exemple, tant parce que le *plus*, qui va devant, oste l'équivoque du nom, qu'à cause de l'opposition, *qu'aimée*, qui lui donne & lumiere & grace tout ensemble.

NOTE. Il est aisé d'éviter *crainte* dans le preterit, en disant, *c'est une chose que j'ay toûjours apprehendée*, mais il me semble qu'on peut dire, *que j'ay toûjours crainte*, sans qu'il y ait ny rudesse dans le mot, ny équivoque du participe *craindre* avec *crainte* substantif. Cette phrase ne peut recevoir un double sens.

De certains noms que nous avons en nostre Langue, qui ont tout ensemble une signification active, & une passive.

NOus avons déja remarqué de certains mots qui ont la terminaison active & la signification passive, & d'autres qui ont la terminaison passive & la signification active: mais en voicy d'autres, qui ont un double usage, & une signification active & passive tout ensemble. Par exemple, *estime* est un mot qui se dit avec le pronom possessif, & de *l'estime que l'on a de moy*, & de *l'estime que j'ay d'un autre*. Voici comment. *Mon estime n'est pas une chose dont vous puissiez tirer grand avantage*. Icy, *estime*, est dans une signification active, eu esgard à moy, car il veut dire, *l'estime que je fais de vous*; & si je dis, *mon estime ne dépend pas de vous*, il est dans une signification passive; car il veut dire *l'estime que l'on fait*. ou *que l'on peut faire de moy*. Il en est de mesme de cet autre mot, *ayde*; par exemple, *mon ayde vous est inutile*; car icy il a un usage actif, & veut dire, *l'aide que je vous puis donner*, & si je dis, *venez à mon ayde*, il a un usage passif, & veut dire, *l'ayde que l'on me donnera*, & non pas *celle que je donneray*. Ainsi de *secours*, *mon secours vous est inutile*, & *venez à mon secours*. Ainsi d'*opinion*, sans le possessif, comme, *il est mort dans l'opinion de Copernicus*, a un sens actif; c'est à dire qu'*il avoit l'opinion de Copernicus*, & *il est mort dans l'opinion de sainteté*, a un sens passif, qui veut dire qu'*on a creu qu'il estoit mort saint*; & ainsi de plusieurs autres. Cette observation

est curieuse, & digne de celui que j'ay nommé *un des plus grands Genies de nostre Langue*. Je la tiens de luy avec plusieurs autres choses, qui rendront ces Remarques plus utiles & plus agreables; & pleust à Dieu qu'il les eust pû toutes voir, comme il eust fait sans doute, si son loisir eust secondé sa bonté, & si tout ce que nous avons d'excellens Hommes en France pour les belles lettres & pour l'exquise erudition, ne partageoient tout son temps avec son Heroïne, avec ses amis, & l'élite de la Cour.

NOTE. Je ferois difficulté d'employer *estime* autrement que dans la signification active, comme *son estime est une chose que tout le monde recherche avec soin*, pour dire, *l'estime qu'il a pour ceux qui ont du merite est recherché de tout le monde*, mais il me semble qu'on ne diroit pas fort bien dans la signification passive, *son estime diminuë de jour en jour*, pour dire, *l'estime qu'on avoit pour luy*. *Estime* est un mot qui approche de *consideration*; on dit fort bien, *tous les honnestes gens ont beaucoup d'estime & de consideration pour luy*, mais comme on ne sçauroit dire *sa consideration diminuë*, pour dire, *la consideration qu'on avoit pour luy*, je ne croy pas que l'on puisse dire, *son estime diminuë*, dans le mesme sens qu'on dit, *sa reputation diminuë*.

Prendre à témoin.

ON demande s'il faut dire, *je vous prens tous à témoin*, ou *je vous prens tous à témoins*, avec une *s*, au pluriel. Cette question fut faite dans une celebre Compagnie, où tout d'une voix on fut d'avis qu'il faloit dire, *je vous prens tous à témoin*, au singulier. Quelques-uns seulement ajoûterent, qu'ils ne condamneroient pas tout à fait le pluriel à *témoins*, mais que l'autre estoit incomparablement meilleur, & plus François. Celuy qui proposa le doute trouvant tout le monde d'un opinion, comme d'une chose indubitable, fit bien voir neantmoins qu'il y avoit lieu de douter. Il avoit pour luy la regle ordinaire, qui veut qu'aprés *tous*, au pluriel, le substantif qui s'y rapporte, soit pluriel aussi. Et de

de fait, on ne diroit jamais, *je vous reçois tous pour témoin*, mais pour *témoins*. A cela on répondoit, qu'il n'estoit pas icy question de la regle ny de l'exemple, mais de l'Usage qui vouloit que l'on dist *à témoin*, & non pas *à témoins*. Sa replique sembloit encore plus forte; car il disoit que si c'estoit l'Usage il donnoit les mains; mais que c'estoit là le nœud de la question, de sçavoir si c'étoit l'Usage ou non, parce que *l's* finale n'ayant gueres accoustumé de se prononcer en nostre Langue, & particulierement en ce mot, où l'on n'apperçoit comme point de difference pour la prononciation entre le singulier & le pluriel, car *un faux témoin*, & *les faux témoins*, se prononcent tous deux également sans *s*, on ne pouvoit pas déterminer si l'Usage estoit pour *témoin*, ou pour *témoins*, & par consequent l'Usage n'estant point declaré, il s'en faloit tenir à la Grammaire & à l'analogie, ausquelles on a accoustumé d'avoir recours dans ces incertitudes; *in dubiis vocibus*, dit un grand Homme, *analogiam loquendi magistram ac ducem sequimur*, & ainsi il faloit dire, *à témoins*, & non pas, *à témoin*. A cette replique on repartit qu'*à témoin*, se prenoit là adverbialement, & indeclinablement, comme nous en avons plusieurs exemples en nostre Langue, qui sont semez dans ces Remarques, & entre autres celuy-cy, *elle se fait fort de cela*, & *ils se font fort*, & non pas *elle se fait forte*, ny *ils se font forts*. Et pour ne sortir pas mesme de la phrase, dont il s'agit, on allegua pour une preuve convaincante de cette adverbialité, s'il faut user de ce mot, que nous disons, *je vous prens tous à partie*, au singulier, & non pas, *je vous prens tous à parties*, au pluriel, & que cela est si vray qu'il n'y a personne qui en doute. On y en ajoûtoit encore une autre, qui est, *je vous prens tous*

à ga-

garent, & non pas *à garens*. Sans ces deux exemples, j'aurois esté d'avis d'une chose dont je ne m'aisay pas alors ny personne, mais qui m'est tombée epuis dans l'esprit, qui est que *témoin*, en cet enroit-là, signifie *témoignage*; & il ne faut point 'autre preuve pour faire voir qu'il se prend quelquebis pour cela, que cette clause si ordinaire, *en témoin dequoy j'ay signé la presente*, où l'on ne peut pas ire, que *témoin* ne signifie *témoignage*, si l'on veut ue ces mots ayent quelque sens. Mais ces autres eux *à partie*, & *à garent*, me ferment la bouche. e mot *témoin*, est encore indeclinable, & comme dverbe en cette phrase, *témoin tous les anciens Phiosophes*, *témoin tous les Peres de l'antiquité*; car sseurément il faut dire *témoin*, & non pas *témoins*, omme l'on dit *excepté*, ou *reservé cent personnes*, non pas *exceptées*, ou *reservées cent personnes*. Ce ui confirme extrémement, qu'en cette phrase, *les rendre tous à témoin*, *témoin* est adverbial & indelinable.

NOTE. M. Chapelain a raison de dire que, *un faux témoin* prononce avec la derniere syllabe breve, & *les faux témoins* qui st le pluriel, avec la derniere longue, ce qui les distingue noablement, mais supposé qu'il y eust si peu de difference pour la rononciation entre le singulier & le pluriel, qu'on ne pust déerminer si l'usage est pour, *je vous prens tous à témoin*, ou pour *vous prens tous à témoins*, ce ne seroit pas une preuve convainuante, qu'*à témoin* se dust prendre adverbialement, que d'aporter pour exemples, *je vous prens tous à partie*, *je vous prens us à garand*, puisque la prononciation ne sçauroit faire conoistre si l'on dit *à partie* ou *à parties*, *à garant* ou *à garans*. Il st certain cependant, comme l'assure aussi M. Menage, que outes ces façons de parler sont adverbiales, & qu'il faut dire, *je ous prens tous à témoin*, *à partie*, *à garand*. Il en est de mesme e, *vendre à credit*, *mettre à profit*, *donner de l'argent à interest*, *restre à usure*, *pension à vie*, *bontons à queuë*, *fruits à noyau*. Tous ces noms joints avec l'article indéfini *à*, se mettent au sinulier, & il n'y en a aucun au pluriel, que quand on met avec , quelque pronom possessif qui le rend article défini, comme,

à mes

à mes perils & fortunes, *il entreprend cela à ses risques*. C'est c qui fait qu'on dit fort bien, *je vous prens tous pour témoins*, parc que *mes* est sous entendu, *je vous prens tous pour mes témoins*, c qui n'est pas dans *je vous prens tous à témoin*, car que voudro dire, *je vous prens tout à mes témoins*? J'ay ouy dire *témointe* a feminin. *Elle est témointe de cela*, c'est tres-mal parler. On d *témoin* & *garand* dans les deux genres, *Elle est témoin*, *elle en e garand*.

Pardonnable.

ON abuse souvent de ces adjectifs verbaux. Nou avons fait une Remarque d'un de ceux-là, qu est *faisable*, qu'un Auteur celebre a employé pou une chose qu'on a permission de faire, quoy qu'i n'ait jamais cette signification, & qu'il veüille dir seulement *ce qui est possible*, & non pas, *ce qui e permis*. J'ay veu un autre Auteur abuser aussi d'u autre adjectif verbal, qui est *pardonnable*, car il dit *je ne serois pas pardonnable*, pour dire, *je ne sero pas digne de pardon*, ou *je ne meriterois point de par don*. *Pardonnable* ne se dit jamais des personnes mais seulement des choses, comme, *cette faute n'e point pardonnable*, *cela ne seroit pas pardonnable*, & non pas, *je ne serois pas pardonnable*.

Excusable, se dit & des personnes & des choses comme, *vous n'estes pas excusable*, & *c'est une faut qui n'est pas excusable*. *Consolable* & *inconsolable* se disent & de la douleur & de la personne affligée.

NOTE. Ce qui est cause qu'*excusable* se dit des personnes & des choses, & que *pardonnable* se dit seulement des choses, & non des personnes, c'est que le verbe *excuser* veut également le personnes & les choses, à l'accusatif, & que *pardonner* n'y veu que les choses. On dit, *excuser une faute*, *excuser un criminel* *je vous prie de m'excuser*; mais quoy qu'on dise, *pardonner un faute*, on ne dit point, *pardonner un criminel*, il faut dire *pardonner à un criminel*, & si l'on dit, *je vous prie de me par donner*, aussi bien que, *je vous prie de m'excuser*, il faut pren dre garde que dans, *je vous prie de me pardonner*, le pronon possessif *me* est au datif, *je vous prie de pardonner à moy*, & que dans, *je vous prie de m'excuser*, *me* est à l'accusatif, *je vou pri*

e d'excuser moy. L'adjectif verbal ne doit pas avoir plus de ...vilege que son verbe, & puisqu'on ne dit point, *pardonner un ...mme*, on ne sçauroit dire, *cet homme n'est point pardonnable*.

On dit ordinairement, *il est dans une douleur inconsolable*, ...oy qu'on ne dise guere *consoler la douleur*, pour, *appaiser*, ...*lager*, *adoucir la douleur*. Ce qu'il y a de particulier, c'est ...'on ne diroit pas bien, *son déplaisir est inconsolable*. Il sem... ... que ce mot ne se puisse accommoder qu'avec *douleur*.

M. de Segrais de l'Academie Françoise, a fait le mot d'*im...rdonnable* qui encore que hardy, n'a point esté condamné dans ...traduction de l'Eneide.

Sa beauté méprisée, impardonnable outrage.

Il est bien placé dans cet endroit, mais il seroit dangereux de hazarder aprés M. de Segrais, parce que l'usage ne l'a pas au...orisé. Il y a beaucoup de mots de cette terminaison qui n'ont ...oint de composez, comme, *aimable*, *méprisable*, *faisable*, ...*aïssable*, *stable*. On ne dit point *inaimable*, *inméprisable*, *in...isable*, *inhaïssable*, *instable*, pour signifier le contraire de leurs ...mples. Il y en a d'un autre costé qui n'ont point de simples. ...n dit *implacable*, *insatiable*, *indubitable*, *immancable*, & on ... dit point, *placable*, *satiable*, *dubitable*, *mancable*. On dit ...*estimable*, mais ce n'est pas pour signifier le contraire de son ...mple dans le sens ou *estimable* veut dire, *digne d'estre estimé*, ...omme, *un homme estimable par sa probité*, *une action estima...le*; il signifie, *qui est d'une si grande valeur que l'on n'en sçau...oit fixer le prix*. *Ce diamant est d'un prix inestimable*. Ainsi ... ne s'applique point aux personnes, & l'on ne peut dire, *c'est ...n homme inestimable*, pour dire, *c'est un homme qui ne merite ...oint d'estre estimé*.

...u'il y a une grande difference entre la pureté & la netteté du stile. *Et premierement* de la pureté.

LA pluspart du monde confond ces deux choses, qui neantmoins sont fort differentes, & n'ont ...ien de commun. La pureté du langage & du stile ...onsiste *aux mots*, *aux phrases*, *aux particules*, & ...*n la syntaxe*; & la netteté ne regarde que *l'arrangement*, *la structure*, *ou la situation des mots*, & *tout ce qui contribuë à la clarté de l'expression*. Examinons maintenant par le menu l'une & l'autre, & pour commencer par *la pureté*, voyons les quatre parties qui

qui la composent ; mais auparavant disons, qu n'y a qu'à éviter le barbarisme & le solecisme po écrire purement. Le barbarisme est *aux mots*, *a phrases & aux particules* ; & le solecisme est *a declinaisons*, *aux conjugaisons*, *& en la constru ction.*

Du barbarisme, premier vice contre la pureté.

POur les mots, on peut commettre un barbarism en plusieurs façons, ou en disant un mot qui n'e point François, comme *pache*, pour *pacte*, ou *p ction*, ou un mot qui est François en un sens, & no pas en l'autre ; comme *lent*, pour *humide* ; *sortir* pour *partir*, ou qui a esté en usage autrefois, ma qui ne l'est plus, comme, *ains*, *comme ainsi soit* & une infinité d'autres, ou enfin un mot, qui e encore si nouveau, & si peu estably par l'Usage qu'il passe pour barbarisme, à moins que d'estr adoucy par un, *s'il faut ainsi parler*, *si j'ose user a ce mot*, ou quelqu'autre terme semblable, comm nous avons dit ailleurs ; ou bien en se servant d'u adverbe pour une preposition, comme de dire *dessu la table*, pour *sur la table ; dessous le lit*, pour *sou le lit ; dedans le lit*, pour *dans le lit* ; ou en disan au pluriel un nom, qui ne se dit bien qu'au singulier comme *bon-heurs*, ou au contraire, comme *delice* pour *delices*.

Pour les phrases, en usant d'une phrase, qui n'es pas Françoise, comme, *élever les mains vers le Ciel* au lieu de dire, *lever les mains au Ciel. Je m'en sui fait pour cent pistoles*, comme disent les Gascons, pour dire, *j'ay perdu cent pistoles au jeu.* Non pas qu'il ne soit permis de faire quelquefois des phrases nouvelles avec les precautions que nous avons marquées en quelque endroit de ce livre, au lieu qu'i n'es

n'est jamais permis de faire de nouveaux mots, nonobstant cet oracle Latin.

Licuit, semperque licebit
Signatum præsente nota producere verbum.

parce que cela est bon en la Langue Latine, & plus encore en la Grecque, mais non pas en la nostre, où jamais cette hardiesse n'a réüssi à qui que ce soit, au moins en écrivant; car en parlant on sçait bien qu'il y a de certains mots que l'on peut former sur le camp, comme *brusqueté*, *inaction*, *impolitesse*, & d'ordinaire les verbaux qui se terminent en *ent*, comme *criement*, *pleurement*, *ronflement*, & encore n'est-ce qu'en raillerie. Outre que ce passage du Poëte ne permet que d'étendre des mots qui sont déja faits, & non pas d'en faire de tout nouveaux, qui est ce qui ne nous est point du tout permis, témoin le mauvais succés qu'ont eu tous les mots que Ronsard, Monsieur du Vair & plusieurs autres grands personnages ont inventez, pensant enrichir nostre Langue: mais en matiere de phrases, c'est un barbarisme pour l'ordinaire de quitter celles qui sont naturelles & usitées par tous les bons Autheurs, pour en faire à sa fantaisie de toutes entieres, ou changer en partie celles qui sont de la Langue, & de l'Usage.

C'est aussi *un barbarisme de phrase*, que d'user de celles qui ont esté en usage autrefois, mais qui ne le sont plus, comme vous en pouvez voir un grand nombre dans Amyot; & encore d'user de celles qui ne font presque que de naistre, & que l'usage n'a pas encore bien autorisées.

Pour les particules, c'est un barbarisme de laisser celles qu'il faut mettre. Il en faut donner des exemples en toutes les parties de l'Oraison, qui en sont

capa-

capables, comme *aux articles*, *aux pronoms*, *a* *adverbes*, & *aux prepositions*. Aux articles, si l' dit, *les peres & meres sont obligez*, &c. au lieu dire, *les peres & les meres sont obligez*; si l'on di *pour les aimer & cherir*, au lieu de dire, *pour les* *mer & les cherir*; si l'on dit, *ils sont obligez de fa* *& dire tout ce qu'ils pourront*, au lieu de dire, *sont obligez de faire & de dire*; si l'on dit, *avant q* *mourir*, au lieu de dire, *avant que de mourir*; & ai de beaucoup d'autres.

Aux pronoms, si par exemple l'on dit, *aussi-t* *cette lettre receuë*, *ne manquerez de faire telle cho* au lieu de dire, *vous ne manquerez*; si l'on dit, *pere & mere*, au lieu de dire, *son pere & sa mere*, *habits & joyaux*, au lieu de dire, *ses habits &* *joyaux*; si l'on dit, *nos amis & ennemis*, au lieu dire, *nos amis & nos ennemis*.

Aux adverbes, si l'on dit par exemple, *il ne ma* *quera de faire son devoir*, au lieu de dire, *il ne ma* *quera pas*, ou *il ne manquera point de faire son* *voir*; car c'est une espece de barbarisme insupport ble en nostre Langue, que d'omettre les *pas*, & *point*, où ils sont necessaires; si l'on dit, *il est si* *che*, & *liberal*, au lieu de dire, *il est si riche & si* *beral*; si l'on dit, *il est plus juste & facile de fa* *telle chose*, au lieu de dire, *il est plus juste & pl* *facile de faire*, & ainsi de plusieurs autres.

Aux prepositions, comme si l'on dit, *par avar* *& orgueil*, au lieu de dire, *par avarice & par orgue* si l'on dit, *se venger sur l'un & l'autre*, au lieu dire, *sur l'un & sur l'autre*, & plusieurs autr semblables.

Mais c'est une autre sorte de barbarisme, de *me* *tre des particules où il n'en faut point*. Il est vra qu'il n'arrive que tres-rarement en comparaison

l'aut

l'utre, qui les omet quand il les faut mettre, ce vice estant tres-commun parmy la foule des mauvais Escrivains. Voicy quelques exemples des particules, comme si l'on dit, *du depuis* pour dire *depuis*; *e aprés*, ou *par aprés*, pour *aprés*; si l'on dit, *il supplioit avec des larmes*, au lieu de dire *avec larmes*, & quelques autres semblables. Voilà quant au Barbarisme.

NOTE. Je ne connois point *pache* pour *pacte*, & je n'ay jamais entendu dire *lent* pour *humide*.

Il est vray que quelques-uns disent *sortir* pour *partir*, ce qui est mal. *Je sortis de Paris à cinq heures du matin, & arrivay le mesme jour de bonne heure à Orleans.* Comme on ne peut arriver au lieu où l'on veut aller, sans sortir de la Ville d'où l'on part, on abuse du verbe *sortir*, en le mettant au lieu de *partir*.

Outre, *je m'en suis fait pour cent pistoles*, on dit encore, *je m'en suis donné pour cent pistoles*, mais si cela se permet dans le discours familier, il n'y a personne qui l'écrive. *Brusqueté* ne se dit point; quelques uns employent *inaction*, & je m'apperçoy qu'*impolitesse* commence fort à s'établir. Je n'ay oüy dire ny *criement* ny *pleurement*, mais *ronflement* ne me semple pas mauvais, & je ne croy pas qu'il doive estre mis au nombre des barbarismes. Monsieur de la Mothe le Vayer défend ces deux façons de parler, *je suis obligé de dire & faire ce que je pourray*; *se venger sur l'un & l'autre.* La repetition de la particule *de*, dans *je suis obligé de dire & de faire*, & de *sur*, dans, *se venger sur l'un & sur l'autre* me paroist indispensable. Il blâme Monsieur de Vaugelas de condamner, *Supplier avec des larmes*, & dit qu'on parlera tres-bien en ces termes, *il le supplioit avec des larmes qui eussent attendry le cœur d'un barbare*, & que le barbarisme seroit plûtost à mettre avec *larmes*, sans *des*. Il est certain qu'on ne sçauroit dire, *il le supplioit avec larmes qui eussent attendry*, & qu'il faut necessairement mettre *avec des larmes*, parce que *qui* ne peut estre le relatif d'un nom sans article, mais Monsieur de Vaugelas ne condamne point *supplier avec des larmes*, lorsque *larmes* est suivy d'un *qui* relatif. Il condamne *supplier avec des larmes*, dit absolument sans qu'il suive rien, & il a raison de soûtenir qu'il faut dire *supplier avec larmes*.

Quelques-uns se trompent au relatif *leur*, & disent par exemple, *il leurs expliqua ce qu'ils n'entendoient pas*, croyant qu'il faut mettre *leurs* au pluriel, à cause qu'on parle de plusieurs personnes. Il est vray que *leur* change de nombre, selon qu'il se joint à un substantif singulier ou pluriel, *leur affaire*, *leurs affaires*;

res; mais lorsqu'il est relatif & qu'il signifie, *à eux*, il faut toi jours dire *leur*, & jamais *leurs*. *Je leur appris*; *il leur envoy dire*, c'est à dire, *j'appris à eux, il envoya dire à eux*. Il y a qui disent encore *des soins inutils*, pour, *des soins inutile* comme si on disoit *inutil* au masculin, & *inutile* au femini On dit *inutile* en l'un & en l'autre genre. Il faut dire aussi *teint*, & non pas *le tein*, comme j'en voy beaucoup qui l'écı vent.

Tout cela peut estre nommé barbarisme, & c'en est un enco que d'employer *faire* en la place d'un verbe passif. On dira fc bien. *On l'estima d'abord comme on fait toute nouveauté*, par que dans cette phrase, *fait* tient lieu d'un verbe actif, *on l'estin d'abord comme on estime toute nouveauté*, mais on ne peut dir ainsi que je l'ay trouvé écrit dans un assez beau discours, *elle f d'abord estimée comme on fait toute nouveauté*, il faut dire n cessairement, *comme l'est toute nouveauté*, ou, *comme on estir toute nouveauté*, parce que *fait* qui est actif ne peut estre mis poı *est estimée*, qui est passif. Monsieur de Vaugelas est tombé lu même dans cette espece de barbarisme, en disant au commenc ment de la Remarque qui a pour titre, *de la situation des gero difs* estant *&* ayant; *il faut que les gerondifs* estant *&* ayan *soient toûjours placez aprés le nom substantif qui les regit*, *non pas devant, comme fait d'ordinaire un de nos plus celebr Ecrivains*. Il faloit dire, *comme les place d'ordinaire*, ou bie *comme ils sont placez d'ordinaire dans les ouvrages d'un de n plus celebres Ecrivains*. Il dit ailleurs; *comme l'écrivoient anciens, & encore aujourd'huy quelques-uns de nos Autheurs*. I mot *aujourd'huy* ne sçauroit s'accommoder avec *écrivoient*, q designe un temps passé, & je croi qu'il falloit repeter le verb & dire, *comme l'écrivoient les anciens, & comme l'écrivent e core aujourd'huy quelques-uns de nos Auteurs*.

Le Pere Bouhours rapporte une construction, qu'on peut mett au rang des barbarismes; c'est dans cet exemple. *Il avoit ta de chaleur à la guerre, qu'elle l'empeschoit de faire des reflexior* Ce relatif *elle* ne se rapporte pas bien à *tant de chaleur*, qui indéfiny. La construction seroit reguliere en mettant *une si gra de chaleur* au lieu de, *tant de chaleur* parce qu'*un* & *une* tienne lieu d'article. *Il avoit une si grande chaleur à la guerre qu'e l'empeschoit*, &c. Le Pere Bouhours ajoûte que selon cette R marque il ne faut pas dire; *j'ay tant de joye, qu'elle m'empêche parler*, mais, *j'ay tant de joye que je ne sçaurois parler*. J croy aussi qu'on ne peut pas dire, comme je l'ay vû en quelqı endroit. *Tout parut en joye; pour la mieux solemniser*, &c. I relatif *la* ne se rapporte pas à ce mot *en joye*, qui est indéfini.

Je trouve aussi qu'il y a quelque barbarisme à dire, *cette femm qui n'avoit jamais esté saignée, ny pris aucun remede*, je cro qu'i

qu'il faut dire, *qui n'avoit jamais esté saigné* & *qui n'avoit pris aucun remede*, parce que *n'avoit* ne peut servir en mesme temps à un verbe passif & à un verbe actif sans qu'on le repete.

Du solecisme, second vice contre la pureté.

ET pour le solecisme, qui a lieu *dans les declinaisons, dans les conjugaisons, & dans la construction*, voicy des exemples de tous les trois. *Aux declinaisons*, par exemple si l'on dit *les esventaux*, au lieu de dire, *les esventails*, ou *les esmails*, au lieu de dire *les esmaux*; mais il est tres-rare en ce genre, & il n'y en a comme point.

Aux conjugaisons, il a bien plus d'étenduë, car combien y en a-t-il qui y pechent en parlant, mettant des *i*, pour des *a*, & des *a*, pour des *i*, comme on fait en plusieurs endroits du preterit simple, quand on dit par exemple *j'alla*, pour *j'allay*; *il allit*, pour *il alla*, & en un autre temps *nous allissions*, pour *nous allassions*. J'ay dit en parlant, parce qu'en escrivant, je n'ay point encore veu de si monstrueux Escrivain, qui fasse des fautes si énormes. Combien y en a-t-il qui disent *j'ay sentu*, pour *j'ay senty*, *cueillit* & *recueillit*, pour *cueille*, & *recueille*; *conduit*, & *reduit*, au preterit definy, pour *conduisit*, & *reduisit*; *faisions* à l'optatif, & au subjonctif, pour *fassions*; *vous mesdites*, pour *vous mesdisez*; *il faillira faire*, pour *il faudra faire*. Toute la Normandie dit ce dernier. *Resoudons*, pour *resolvons*; car le *d*, du verbe *resoudre*, ne se garde point dans la conjugaison, que là où il y a une *r* aprés, comme *resoudray*, *resoudrois*, &c. & une grande quantité d'autres de cette nature qu'on trouvera semez par cy, par là, dans mes Remarques.

Tout cela sont des fautes contre la pureté du langage. Quelques-uns disputent s'il les faut appeller solecismes, ou barbarismes; mais n'estant question

que du nom, il importe peu ; car que ce ſoit l'un, o que ce ſoit l'autre, il le faut également éviter po parler & eſcrire purement ; quoy que ſelon mon avi on doive plûtoſt appeller ſolecïſme que barbariſm des fautes dans les declinaiſons, & dans les conju gaiſons, puis qu'elles font une partie principale d la Grammaire, contre laquelle il me ſemble qu'o ne peut pecher, que ce ne ſoit proprement un ſole ciſme.

Quant au ſolecïſme qui ſe fait *dans la conſtruction* il comprend toutes les fautes qui ſe commettent con tre les regles de la ſyntaxe ; *aux articles*, *aux noms* *aux pronoms*, *aux verbes*, *aux participes*, *& aux pre poſitions* ; mais il faut noter, que ce n'eſt qu'entan qu'un mot a du rapport à un autre, parce qu'eſtan conſideré ſeul en ſoy-même, c'eſt un ſolecïſme d'u mot, ou mal decliné, ou mal conjugué, & no pas un ſolecïſme de conſtruction, ou de ſyntaxe.

Aux articles, en les mettant quand il ne les fau pas mettre, comme quand on dit de là Loire, *je n'a point de l'argent*, au lieu de dire, *je n'ay point d'ar gent*, ou en ne les mettant pas quand il les faut met tre, comme quand on dit, *j'ay d'argent*, au lieu d dire, *j'ay de l'argent*.

Aux noms, comme de faire maſculin un nom qu eſt feminin, par exemple, ſi l'on dit *un grand er reur*, au lieu de dire *une grande erreur*, ou de fair feminin un nom qui eſt maſculin, comme de dire *l navire*, que l'on diſoit autrefois, au lieu de dire *l navire*.

Aux pronoms, de meſme, comme quand toute les femmes & de la Cour & de la ville diſent à Pari en parlant de femmes, *ils y ont eſté*, *ils y ſont*, a lieu de dire, *elles y ont eſté*, *elles y ſont*, & *j'ira avec eux*, au lieu de dire, *avec elles* ; ou bien quand

on met un pronom singulier avec un pluriel, comme quand on dit, *il faut que ces gens-là prennent garde à soy*, au lieu de dire *prennent garde à eux*; ou bien quand on se sert du pronom relatif, *qui*, en certains cas au lieu du pronom *lequel*, comme quand on dit, *c'est un ouvrage à qui l'on donne de grandes loüanges*, *c'est une table sur qui je me couche*, au lieu de dire, *c'est un ouvrage auquel on donne de grandes loüanges*, *c'est une table sur laquelle je me couche*, & mieux encore, *où je me couche*.

Aux verbes, par exemple, quand le participe passif du preterit ne répond pas au genre & au nombre du substantif qui le precede, comme si l'on dit, *la lettre que j'ay receu*, au lieu de dire, *la lettre que j'ay receuë*, & *les maux que vous m'avez fait*, au lieu de dire, *les maux que vous m'avez faits*. Ou quand on manque dans ces preterits composez en quelqu'une des façons que j'ay remarquées en son lieu, j'entens de celles qui ne sont point contestées, & qui passent pour fautes sans contredit. Ou quand on met le verbe au singulier aprés un nom collectif, qui est suivy d'un genitif pluriel, comme si l'on dit *une infinité de gens se perd*, au lieu de dire *se perdent*, ou bien au contraire quand le genitif est singulier, comme une *infinité de monde se perdent*, au lieu de dire *se perd*, & en beaucoup d'autres façons encore, qui seroient trop longues à mettre icy, & dont plusieurs ont esté touchées dans ces Remarques.

Aux participes, comme quand on les employe au lieu des gerondifs, par exemple, si je dis *les hommes ayans reconnu*, au lieu de dire, *ayant reconnu*, au gerondif, qui est indeclinable en François. Ou quand on joint les participes pluriels terminez en *ans*, qui sont masculins avec des feminins, comme

les femmes ayans leurs maris. En cet exemple *ayans* au pluriel, ne peut convenir avec *femmes*, qui est feminin, & l'on ne peut dire *ayantes*, qui n'est pas François. Il faut dire *ayant*, au gerondif. Il en est de mesme d'*estant*, car il ne faut pas dire *les hommes estans marris*, mais *estant marris*, ny *les femmes estans marries*, mais *estant marries*. Et aux verbes actifs il ne faut pas se servir pour les feminins, du participe masculin, comme par exemple, il ne faut pas dire, *c'est une femme si ponctuelle & si examinant toutes choses*; car asseurément le participe present actif, comme *examinant*, n'est point du genre commun, mais seulement masculin, & ne convient point à la femme. Voyez la Remarque que j'en ay faite, où l'on trouvera comme il faut dire. Ou enfin, quand on ne donne pas au participe le regime de son verbe, comme si en ces verbes *prier*, *favoriser*, qui ne regissent plus maintenant que l'accusatif on faisoit regir le datif à leurs participes, & que l'on dist, par exemple, *priant à Dieu*, & *favorisant à son amy*. Et enfin *aux prepositions*, quand on leur donne des articles qui ne leur conviennent pas, comme quand on dit *au travers le corps*, au lieu de dire, *au travers du corps*, ou *à travers le corps*; & c'estoit encore un solecisme du temps de M. Coëffeteau de dire *à travers du corps*, mais aujourd'huy l'Usage commence à l'authoriser, quoy que les meilleurs Auteurs ne s'en servent point encore, & que je ne voudrois pas estre des premiers à m'en servir. C'est encore un solecisme dans les prepositions de dire par exemple, *auprés le Palais*, au lieu de dire, *auprés du Palais*. Mais le plus grand & le plus grossier de tous, c'est de mettre l'article de l'ablatif pluriel aprés la preposition *en*, comme par exemple de dire, *en les affaires du monde*, au lieu

c

de dire *aux affaires du monde*, ce qui eſt pourtant familier à un Eſcrivain moderne, qui d'ailleurs eſt digne de recommandation.

NOTE. On ne dit pas ſi ordinairement *éventaux* pour *éventails* que *baux* pour *bals*; *il y a eu quantité de baux ce Carnaval*. Ce qui fait que l'on s'y trompe, c'eſt que *baux*, pluriel de *bail*, eſt uſité. Je n'ay rien à dire ſur toutes les ſortes de ſolecismes marquez par Monſieur de Vaugelas. Il y a eu des Remarques particulieres ſur chacun, & l'on a fait voir qu'*ayans* & *eſtans* ne s'écrivent point. Il dit, que du temps qu'il compoſoit ces Remarques, l'Uſage commençoit à autoriſer *à travers du corps*. On dit aujourd'huy *à travers le corps*, & il me ſemble qu'il n'y a perſonne qui parle autrement. On dit auſſi *à travers champs*, ſans aucun article.

Voicy une façon de parler où je croy qu'il y a un ſolecisme. Pluſieurs diſent par exemple, *Ce fut moy qui luy donna ce conſeil*. Il faut dire *qui luy donnay ce conſeil*, parce que *qui* eſtant relatif de *moy*, ne peut ſervir de nominatif qu'à une premiere perſonne. On trouvera dans ce livre une Remarque pour ſçavoir s'il faut dire, *ſi c'eſtoit moy qui euſſe fait cela*, ou *ſi c'eſtoit moy qui euſt fait cela.*

De la netteté du ſtile.

APrés avoir parlé *de la pureté*, il reſte à parler *de la netteté du ſtile*; laquelle conſiſte comme j'ay dit, en l'arrangement des mots, & en tout ce qui rend l'expreſſion claire & nette: car je n'entends pas traiter icy de la netteté du raiſonnement, qui eſt la partie eſſentielle du diſcours, ſans laquelle avec toute la pureté & la netteté du langage, on eſt inſupportable, la raiſon n'eſtant pas moins eſſentielle au ſtile, qu'à l'homme. Un langage pur, eſt ce que Quintilien appelle *emendata oratio*, & un langage net, ce qu'il appelle, *dilucida oratio*. Ce ſont deux choſes ſi differentes, qu'il y a une infinité de gens qui écrivent nettement, c'eſt à dire clairement & intelligiblement en toutes ſortes de matieres, s'expliquant ſi bien, qu'à la ſimple lecture on conçoit leur intention; neanmoins il n'y a rien de ſi

impur que leur langage. Comme au contraire, il y en a qui écrivent purement, c'eſt à dire ſans barbariſme, & ſans ſoleciſme, & qui neantmoins arrangent ſi mal leurs paroles & leurs periodes, & embaraſſent tellement leur ſtile, qu'on a peine à les entendre. Mais le nombre de ces derniers eſt fort petit, en comparaiſon de celui des autres, qui eſt preſque infiny. Il eſt vray que ceux qui n'écrivent pas purement, mais qui écrivent nettement, ont cet avantage ſur les autres, qu'ils peuvent apprendre la pureté du langage par la lecture des bons Auteurs, & par la frequentation des perſonnes ſçavantes en cette matiere; au lieu que ceux qui n'écrivent pas nettement, en ce qui eſt de l'arrangement des mots, ſont preſque incorrigibles, ſoit que ce defaut de les mal arranger procede du vice de l'oreille, ou de celuy de l'imagination, ou de tous les deux enſemble, qui ſont deux choſes que l'art donne rarement, quand la nature les refuſe. Un des plus celebres Auteurs de noſtre temps que l'on conſultoit comme l'Oracle de la pureté du langage, & qui ſans doute y a extremement contribué, n'a pourtant jamais connu la netteté du ſtile, ſoit en la ſituation des paroles, ſoit en la forme & en la meſure des periodes, pechant d'ordinaire en toutes ces parties, & ne pouvant ſeulement comprendre ce que c'eſtoit que d'avoir le ſtile formé, qui en effet n'eſt autre choſe que de bien arranger ſes paroles, & de bien former & lier ſes periodes. Sans doute cela luy venoit de ce qu'il n'eſtoit né qu'à exceller dans la poëſie, & de ce tour incomparable de vers, qui pour avoir fait tort à ſa proſe, ne laiſſeront pas de le rendre immortel. Je dois ce ſentiment à ſa memoire, qui m'eſt en ſinguliere veneration, mais je dois auſſi ce ſervice au public, d'avertir ceux qui ont raiſon de l'imiter en

d'au

l'autres choses, de ne l'imiter pas en celle-cy.

Donnons des exemples de ses transpositions : *si vous reservez l'honneur de vos bonnes graces à celuy qui es desire avec plus d'affection, je ne pense point qu'il en ait un, qui plus que luy se doive justement promettre la gloire d'y parvenir.* Voyez je vous prie l'embarras de ces dernieres paroles, qui sont aprés le second *qui*, *qui plus que luy se doive justement promettre la gloire d'y parvenir*, au lieu de dire, *qui doive plus justement que luy se promettre la gloire, &c.* ou bien *qui plus justement que luy se doive promettre la gloire.* En voicy un autre, *ils firent les uns & les autres si bien*, au lieu de dire, *ils firent si bien les uns & les autres*, ou *les uns & les autres firent si bien.* Et encore celuy-cy. *C'estoit du bled que les Siciliens en l'honneur de C. Flaminius & de son pere, avoient fait apporter de Rome ;* au lieu de dire, *du bled que les Siciliens avoient fait apporter de Rome, en l'honneur de C. Flaminius & de son pere.* Et celuy-cy encore, *entre les personnes que vostre bienveillance a par le passé jamais obligées ;* au lieu de dire, *que vostre bienveillance a jamais obligées par le passé*, ou bien *entre les personnes que vostre bienveillance a jamais obligées*, sans ajoûter *par le passé*, & encore, *où est allée cette crainte de Dieu, qui si exactement vous a toûjours fait conformer à ses volontez ;* au lieu de dire, *qui vous a toûjours fait conformer si exactement à ses volontez* ; car cet *exactement*, ne se rapporte point à *la crainte de Dieu qui vous a toûjours fait*, mais à *conformer*, qui se rapporte à la personne à qui l'Auteur parle, & cependant de la façon qu'il est situé, il ne se peut joindre avec *conformer.*

C'est donc le premier vice opposé à la netteté du stile, que la mauvaise situation des mots. Il y en a de deux sortes ; l'une simple, comme est celle de

tous les exemples que nous venons de donner, que j'appelle ainſi, non pas qu'elle ſoit la moins vicieuſe; car au contraire, c'eſt celle qui l'eſt davantage, & qui ſe fait le plus remarquer, mais parce que les mots y ſont ſimplement tranſpoſez & conſiderez en eux-meſmes, ſans avoir aucun rapport aux autres mots, & ſans bleſſer en rien la conſtruction grammaticale, comme en l'exemple allegué, *Il n'y en a point qui plus que luy ſe doive juſtement promettre la gloire*, &c. Ces mots *plus que luy*, qui ſont ſi mal ſituez, ne choquent point pourtant la ſintaxe ny les regles de la Grammaire, parce qu'ils n'ont aucun rapport vicieux ny avec ceux qui precedent ny avec ceux qui ſuivent, mais ſeulement ont tout leur defaut en eux-meſmes; au lieu que l'autre eſpece de mauvaiſe ſituation n'eſt vicieuſe, que ſelon le rapport qu'elle a aux autres mots, comme par exemple ſi je dis, *il ne ſe peut taire, ny parler*, je ne parle pas nettement, il faut dire *il ne peut ſe taire ny parler*, parce qu'encore qu'*il ne ſe peut taire*, ſoit bien dit, à s'arreſter là, & mieux dit que ne ſeroit, *il ne peut ſe taire*, qui pourtant ne ſeroit pas mauvais, mais moins bon que l'autre, à cauſe qu'il eſt beaucoup moins dans l'Uſage, ſi eſt-ce qu'eſtant ſuivy d'un autre verbe, & ne s'arreſtant pas là, il faut arranger les paroles en ſorte, que le verbe qui regit les deux infinitifs, ait ſa conſtruction nette avec l'un & avec l'autre. Ce qui ne ſe fait pas en cet exemple; car *peut*, eſt le verbe qui regit les deux infinitifs *taire* & *parler*, & il n'eſt pas poſſible qu'il les regiſſe comme il faut, qu'en mettant *ſe*, aprés *peut*, & diſant *il ne peut ſe taire ny parler*, parce que *ſe peut*, ne s'accorde point icy avec *parler*. Que ſi le ſecond infinitif veut la meſme conſtruction que le premier, comme *il ne ſe peut taire ny faſcher*, alors

alors il faut dire *il ne se peut taire*, & non pas *il ne peut se taire*, tant à cause que cette façon de parler, *il ne se peut taire*, est meilleure, comme plus usitée que l'autre, & que rien n'empesche qu'on n'en use, puis qu'elle convient aux deux infinitifs, que parce que ce seroit mal parler de dire, *il ne peut se taire, ny se fascher*, & qu'il faut dire, *il ne peut se taire, ny se fascher*. Je pourrois bien alleguer d'autres exemples, mais je veux abreger ce discours, en ajoûtant seulement qu'il y a cette difference entre cet deux especes de mauvaise situation, que la premiere choque l'oreille, & non pas la construction grammaticale, & que la derniere au contraire, choque la construction grammaticale, & non pas l'oreille, si elle n'est sçavante & delicate en ces matieres.

Le second vice contre *la netteté du stile*, c'est la mauvaise structure, & il y en a de plusieurs sortes. Mais avant que de les dire, on remarquera qu'il y a cette difference entre la mauvaise situation, & la mauvaise structure, qu'en la premiere il n'y a rien à ajoûter ny à diminuër, mais seulement à changer, & mettre en un lieu ce qui est en un autre, hors de sa situation naturelle; au lieu qu'en la mauvaise structure il y a toûjours quelque chose à ajoûter, ou à diminuër, ou à changer, non pas simplement pour le lieu, mais pour les mots. Voyons-en maintenant des exemples de toutes les façons. Et premierement pour *ajoûter*, en voicy un beau que je trouvay hier à l'ouverture d'un livre, *selon le sentiment du plus capable d'en juger de tous les Grecs*. Je dis que ce n'est pas écrire nettement, parce que ces mots *de tous les Grecs*, sont trop éloignez de *capable*, duquel ils sont regis, & veulent estre mis immediatement aprés *capable*, & que si vous disiez *selon le sentiment du plus capable de tous les Grecs, d'en juger*, vous n'escririez pas encore nettement, parce que

ces mots *d'en juger*, veulent eſtre mis immediatement aprés *capable*, dont ils ſont regis, & comme ils ne peuvent pas tous deux remplir cette meſme place, il s'enſuit que cette expreſſion ne peut eſtre nette, qu'en ajoûtant quelques paroles, & diſant ainſi, *ſelon le ſentiment de celuy de tous les Grecs, qui eſtoit le plus capable d'en juger*. Pour *diminuër*, en voicy un du meſme Autheur, *en cela pluſieurs abuſent tous les jours merveilleuſement de leur loiſir*. Cela n'eſt pas écrit nettement, il y a trop de mots pour un ſeul verbe; car les verbes dans les periodes ou dans les membres, ſont comme la chaux, & les autres parties de l'Oraiſon, comme le ſable; de ſorte que lors qu'on environne un verbe ſeul de pluſieurs mots, on peut dire que c'eſt du ſable ſans chaux, *arena ſine calce*, comme l'Empereur Caligula appelloit le ſtile de Seneque. Donc pour former cette periode, *en cela pluſieurs abuſent tous les jours merveilleuſement de leur loiſir*; & la rendre nette, il en faut oſter quelque choſe, & dire, *en cela pluſieurs abuſent tous les jours de leur loiſir*, ou *en cela pluſieurs abuſent merveilleuſement de leur loiſir*.

Pour *changer*, non pas de lieu, mais de mot, en voicy un exemple; car pour abreger il ſuffit d'en donner un, *il travaille extremement proprement*. J'entends à la Cour de ces façons de parler, où l'on joint deux adverbes de meſme terminaiſon, & je m'eſtonne que ceux qui les diſent ne s'apperçoivent point d'une ſi grande rudeſſe. Mais outre cela, c'eſt encore un vice contre la netteté, qui demande que l'on change un de ces adverbes, & que l'on die *il travaille fort proprement*. On peut auſſi ſe ſervir de *tres-* ſuperlatif, & au lieu de dire *il eſcrit extremement élegamment*, on dira *il eſcrit fort élegamment*, ou *tres-élegamment*, mais deux adverbes de ſuite

de

de cette mesme terminaison sont contraires à la netteté.

Mais c'est encore un autre vice bien plus grand contre la netteté, de donner un mesme regime à deux verbes qui demandent deux regimes differens, comme de dire *il a embrassé & donné le baiser de paix à son fils*; car *embrassé*, veut un accusatif, & *donné* un datif. Il faut donc mettre deux verbes qui aient mesme regime, comme, *il a embrassé & baisé son fils*. Ce mesme vice se peut encore rencontrer dans les divers genres des noms.

NOTE. Il est certain que l'arrangement des mots, quand on les place dans leur juste situation, contribuë beaucoup à la netteté du stile. Monsieur de Vaugelas le fait voir dans plusieurs exemples qu'il rectifie. *En cela plusieurs abusent tous les jours merveilleusement de leur loisir*, est celuy où l'on peut trouver le moins à redire. Aussi M. de la Mothe le Vayer ne croit pas qu'on en doive retrancher aucune chose. Il semble qu'il soit indifferent de mettre *il ne se peut taire*, ou *il ne peut se taire*. Cependant il est aisé de connoistre qu'on ne peut dire, *il ne peut se taire ny fâcher*, & qu'on dit fort bien, *il ne se peut taire ny fâcher*. Il en est de mesme d'une autre façon de parler, où la transposition du pronom possessif *se* ne sçauroit estre permise. On dit, *il va s'achever de peindre*, pour dire, *il va achever de se perdre*, *de se ruiner*, & on ne peut dire, *Il va achever de se peindre*. Du moins cela ne signifieroit pas la mesme chose que *il va s'achever de peindre*, & voudroit dire dans le propre qu'un homme qui auroit commencé son portrait, va l'achever.

Il me semble que ce n'est pas écrire nettement, que de dire par exemple, *pour réüssir il employoit l'artifice & l'adresse qu'il mettoit en usage le faisoit venir à bout de beaucoup de choses.* On croit d'abord que la conjonction *&* joint *adresse* avec *artifice*, quoy qu'*artifice* soit à l'accusatif, gouverné par *employoit*, & qu'*adresse* soit le nominatif, *de*, *le faisoit venir à bout.* L'esprit ne s'y trouve pas long-temps embarassé, mais comme on ne parle que pour se faire entendre, il seroit à souhaiter que dans le discours il n'y eust jamais ny ambiguité ny équivoque; que tout y fust clair & facile; qu'en lisant un livre on comprist d'abord ce qu'on lit, sans estre obligé de lire deux fois la mesme chose pour la comprendre, que rien ne fist de la peine, & que chaque mot d'une periode fust si bien placé qu'on n'eust pas besoin d'interprete, ny mesme de reflexion pour en démêler le sens. Ce sont les

termes dont s'est servy le Pere Bouhours, avant que de rapporter ces exemples où les expressions ne sont pas nettes.

Ayant appris la défaite de ses Generaux par les Juifs, il resolut de marcher contre eux. Il semble qu'il ait appris par les Juifs la défaite de ses Generaux, au lieu qu'on veut dire, qu'il apprit que les Juifs avoient défait ses Generaux.

Il n'y a peut-estre point de conseil dans l'Europe où le secret se garde mieux que celuy de la Republique de Venise. Il semble que *celuy* se rapporte à *secret*, qui est le substantif le plus proche, au lieu qu'il se rapporte à *conseil*, & qu'on veut dire que le secret se garde mieux dans le conseil de la Republique de Venise, que dans aucun autre conseil de l'Europe.

Scipion doit estre en cela leur modelle comme en tout le reste. Titelive a remarqué que quand il alla assieger Carthage. Naturellement *il alla* doit se rapporter à Titelive, quoy qu'il se rapporte à *Scipion*. Ainsi pour écrire nettement, il faut dire, aprés avoir parlé de Scipion, *Titelive a remarqué que quand ce grand Capitaine alla assieger Carthage.*

J'ay leu dans une Relation du Siege de Bude, *ils rencontrerent un party de Hongrois envoyé pour prendre langue de la marche des ennemis, qu'ils taillerent en pieces.* Cela n'est point net, il faut dire, *& ils le taillerent en pieces*, pour faire entendre que c'est le party de Hongrois qui a esté taillé en pieces, & non pas les ennemis. Il y a dans un autre endroit, *un Transfuge fut amené au Prince Charles de Lorraine, qui luy apprit que.* Il semble que ce soit le Prince Charles qui ait appris quelque chose au Transfuge. Il falloit dire, *on amena au Prince Charles un Transfuge qui luy apprit que*, &c. & en general on ne doit jamais separer le relatif *qui* du substantif auquel il se rapporte.

Des équivoques.

LE plus grand de tous les vices contre la netteté, ce sont les équivoques, dont la plupart se forment *par les pronoms relatifs, demonstratifs, & possessifs.* Les exemples en sont si frequens dans nos communs Escrivains, qu'il est superflu d'en donner; neantmoins comme ils font mieux entendre les choses, j'en donneray un de chacun; *du relatif*, comme, *c'est le fils de cette femme, qui a fait tant de mal.* On ne sçait si ce *qui*, se rapporte à *fils*, ou à *femme*, de sorte que si l'on veut qu'il se rapporte à *fils*, il faut mettre *lequel*, au lieu de *qui*, afin que le genre ma-

masculin oste l'équivoque. En l'autre relatif de mê-ne. En voicy un bel exemple d'un celebre Autheur, *Qui trouverez-vous, qui de soy-mesme ait borné sa domination, & ait perdu la vie sans quelque dessein de l'estendre plus avant?* Au sens on voit bien que *l'estendre* se rapporte à *domination*, & non pas à *vie*, mais parce qu'*estendre*, est propre aux deux substantifs qui le precedent, & que *vie*, est le plus proche, il fait équivoque & obscurité. Il y en a encore un autre bel exemple dans le mesme Escrivain, *Je vois bien que de trouver de la recommandation aux paroles, c'est chose que mal-aisément je puis esperer de ma fortune; Voilà pourquoy je la cherche aux effets:* Ce *la* est équivoque; car selon le sens il se rapporte à *recommandation*, & selon la construction des paroles il se rapporte à *fortune*, qui est le substantif le plus proche, & qui convient à *fortune*, aussi bien qu'à *recommandation.*

Aux pronoms possessifs, comme, *il a toûjours aimé cette personne au milieu de son adversité.* Ce *son* est équivoque, car on ne sçait s'il se rapporte à *cette personne*, ou à *il*, *qui est celuy qui a aimé.* Quel remede? il faut donner un autre tour à la phrase, ou la changer.

Aux demonstratifs, comme dans cet exemple tiré d'un celebre Autheur écrivant pour une femme, *Ce sont deux choses que mal-aisément les paroles seront capables de vous representer, toutefois, puis qu'à faute de mieux, je suis contraint de les employer, vous me ferez, s'il vous plaist, cet honneur de les en croire, & vous asseurer, Monsieur, qu'entre celles que vostre bienveillance a par le passé jamais obligées, & qu'elle obligera jamais à l'avenir, il n'y en a pas une à qui je ne fasse avec raison ceder la gloire d'estre vôtre bien humble servante.* Qui ne voit que ces mots

qu'entre celles font une équivoque notable, & qu'il n'y a personne qui ne les entendist *des paroles*, dont il a toûjours parlé auparavant, & neantmoins elles ne s'entendent de rien moins que de cela, mais *des personnes*, c'est pourquoy il faut dire *qu'entre les personnes.*

Les équivoques se font aussi quand un mot qui est entre deux autres, se peut rapporter à tous les deux, comme en cette periode d'un celebre Autheur, *mais comme je passeray par dessus ce qui ne sert de rien, aussi veux-je bien particulierement traiter ce qui me semblera necessaire.* Le *bien*, se rapporte à *particulierement*, & non pas à *veux-je*, c'est pourquoy pour escrire nettement, il faloit mettre, *aussi veux-je traiter bien particulierement &c.* & non pas, *aussi veux-je bien particulierement traiter.*

Les équivoques se font encore quand on met quelques mots entre ceux qui ont du rapport ensemble, & que neantmoins les derniers se peuvent rapporter à ceux qui sont entre deux. L'Exemple le va faire entendre, comme si l'on dit, *l'Orateur arrive à sa fin, qui est de persuader, d'une façon toute particuliere, &c.* L'intention de celuy qui parle ainsi, est que ces mots *d'une façon toute particuliere*, se rapportent à ceux-cy, *arrive à sa fin*, & neantmoins comme ils sont placez, il semble qu'ils se rapportent *à persuader.* Il faudroit donc dire, *l'Orateur arrive d'une façon toute particuliere à sa fin, qui est de persuader*, & l'on a beau mettre une virgule aprés *persuader*, elle ne sert de rien pour l'oreille, & quoy que pour la veuë, elle serve de quelque chose, & fasse voir que *d'une façon toute particuliere*, ne se rapporte pas à *persuader*, car il ne faudroit point de virgule, si est-ce qu'elle n'est pas suffisante de lever entierement l'équivoque. Un de nos fameux Autheurs

theurs commence ainſi cette belle lettre, qui eſt le chef-d'œuvre de ſa proſe. *Ne pouvant aller à S. Germain ſi-toſt que je deſirois pour une affaire qui m'eſt ſurvenuë.* On ne ſçait s'il veut dire, qu'il luy eſtoit ſurvenu une affaire, pour laquelle il deſiroit aller à S. Germain, ou bien qu'il ne pouvoit aller à S. Germain, à cauſe d'une affaire qui luy eſtoit ſurvenuë; ſi au lieu de *pour une affaire*, il euſt mis *à cauſe d'une affaire*, il euſt levé l'équivoque. Neantmoins ce grand Homme avoit accoûtumé de dire, parlant de la clarté avec laquelle il ſe faut expliquer, que ſi l'on reliſoit deux fois l'une de ſes periodes, ou l'un de ſes vers, il vouloit que ce fuſt pour les admirer, & pour le plaiſir qu'il y a de repeter les belles choſes, & non pas pour chercher ce qu'il vouloit dire. Certes il faut donner cette loüange à M. Coëffeteau, & je doute qu'on la puiſſe donner aux meilleurs Autheurs de l'antiquité, qu'en tant de volumes qu'il a faits, il ne s'y trouva pas une ſeule periode, qu'il faille relire deux fois pour l'entendre.

Ce ne ſeroit jamais fait de vouloir marquer toutes les ſortes d'équivoques, qui ſe peuvent faire en eſcrivant, & qui ſont autant de fautes contre la netteté. Quintilien dit que le nombre en eſt infiny. Je ſçay bien qu'il y en a quelques-unes que l'on ne peut éviter, & que les plus excellens Autheurs Grecs & Latins nous en fourniſſent des exemples; on a accoûtumé de dire pour les excuſer, que le ſens ſupplée au defaut des paroles, & j'en demeure d'accord, pourveu que ce ne ſoit que tres-rarement, & enſorte que le ſens y ſoit tout évident. Mais à dire le vray, je voudrois toûjours l'éviter autant qu'il me ſeroit poſſible; car aprés tout, c'eſt à faire aux paroles de faire entendre le ſens, & non pas au ſens de faire entendre les paroles, & c'eſt renverſer la nature des

choſes

choses que d'en user autrement. C'est faire comme à la feste des Saturnales, où les serviteurs estoient servis par leurs maistres, le sens estant comme le maître, & les mots, comme les serviteurs. Certainement ce grand homme que je viens de nommer, condamne absolument toutes sortes d'équivoques, puis qu'il ne pardonne pas à celle que vous allez voir icy. Il faut que je mettre ses propres termes en Latin, parce que les exemples qu'il donne ne peuvent s'accommoder à nostre Langue, qui ne souffre pas les transpositions de la nature de celle-cy. *Vitanda imprimis ambiguitas, non hæc solùm quæ incertum intellectum facit, ut Chremetem audivi percussisse Demeam, sed illa quoque quæ etiamsi turbare non potest sensum, in idem tamen verborum vitium incidit, ut si quis dicat, visum à se hominem librum scribentem; Nam etiamsi librum ab homine scribi pateat, malè tamen composuerat, feceratque ambiguum, quantùm in ipso fuit.* Aprés cela, il n'y a plus d'équivoque qui se puisse défendre, & il ne reste plus rien à dire qu'une chose, qui seroit bien hardie, & que je ne voudrois pas dire le premier, que Quintilien s'est trompé. Il encherit bien encore dans ce mesme Chapitre *de perspicuitate*, il veut que l'expression soit si claire, qu'elle frappe l'esprit du Juge, je diray de l'Auditeur, ou du Lecteur, comme le Soleil frappe les yeux ces personnes qui le voyent & le sentent malgré qu'ils en ayent. Enfin il reduit la clarté à ce dernier degré de perfection, qu'il faut tascher autant qu'il se peut, quand on parle ou quand on escrit, non seulement de se faire entendre, mais de faire ensorte qu'on ne puisse pas n'estre pas entendu, *non ut intelligere possit, sed ne omnino possit non intelligere curandum.*

Il y a encore un autre vice contre la *netteté*, qui

sont

ont certaines constructions, que nous appellons *lousches*, parce qu'on croit qu'elles regardent d'un costé, & elles regardent de l'autre. J'en ay fait une Remarque, à laquelle je renvoye pour abreger. Il la faut chercher à la table au mot de *construction*.

Et encore un autre, quand le second membre d'une periode, qui est joint au premier par la conjonctive, &, en est fort éloigné, à cause d'une autre periode longue, qui est entre deux, comme une parenthese, par exemple, *il y a dequoy confondre ceux qui le blasment, quand on leur aura fait voir que sa façon de chanter est excellente, quoy qu'elle n'ait rien de commun avec celle de l'ancienne Grece, qu'ils louënt plûtost par le mépris des choses presentes, que par aucune connoissance qu'ils ayent de l'une ny de l'autre, & qu'il merite une grande loüange.* Je dis que ce dernier membre *& qu'il merite une grande loüange*, est trop éloigné du premier par cette longue parenthese, qui commence *quoy qu'elle n'ait, &c.* & que quand elle n'auroit que le tiers de la longueur qu'elle a, comme, *que sa façon de parler est excellente, quoy qu'elle n'ait rien de commun avec la nostre, & qu'il merite, &c.* la periode ne laisseroit pas d'estre vicieuse, & de pecher contre la netteté.

La longueur des periodes est encore fort ennemie de la netteté du stile. J'entens celles qui suffoquent par leur grandeur excessive ceux qui les prononcent, comme parle Denis d'Halicarnasse, περίοδοι μακραί καὶ ἀποπνίγουσαι τοὺς λέγοντας sur tout si elles sont embarrassées & qu'elles n'ayent pas des reposoirs, comme en ont celles de ces deux grands Maistres de nôtre Langue, Amyot & Coëffeteau. Il seroit importun & superflu d'en donner des exemples, qui ne sont que trop frequens dans nos mauvais Escrivains.

Les

Les longues & frequentes parentheses, y sont contraires aussi.

Il y a bien d'autres vices sans doute contre *la netteté*; mais il suffit d'en avoir marqué les principaux & de dire pour la gloire de la France, qu'elle n'a point encore porté tant d'hommes, qui ayent escri purement & nettement, qu'elle en fournit aujourd'huy en toutes sortes de stiles.

A la pureté, & à la netteté du stile, il y a encore d'autres parties à ajoûter, *la proprieté des mots & des phrases, l'élegance, la douceur, la majesté, la force*, & ce qui resulte de tout cela, *l'air & la grace* qu'on appelle *le je ne sçay quoy*, où *le nombre, la brieveté, & la naïveté de l'expression*, ont encore beaucoup de part. Mais ce n'est pas à moy à traiter de tant de belles choses, qui passent ma portée, & qui ne demandent pas moins qu'un Quintilien François. C'est bien assez, si j'apprens que ce petit travail n'est pas inutile, ny desagreable au public.

NOTE. Les équivoques qui embarassent le plus sont celles qui se forment des pronoms relatifs demonstratifs & possessifs On remedie aux équivoques du relatif *qui*, en mettant *lequel* ou *laquelle*. *C'est le fils de cette femme lequel a fait tant de mal* mais le moyen d'y remedier dans les pronoms possessifs, si l'on ne change la phrase? En voicy des exemples rapportez dans le livre des doutes du Pere Bouhours. *Telle fut la fin de cette malheureuse Princesse, qui fut un grand instrument de la Justice de Dieu pour purifier ses serviteurs par ses violences.* Le premier *ses* se rapporte à *Dieu*, & le second *à cette malheureuse Princesse*. Il y auroit moins d'obscurité si on disoit, *pour purifier ses serviteurs par les violences qu'elle commettoit.*

Samuël offrit son holocauste à Dieu, & il luy fut si agreable, qu'il lança au mesme moment de grands tonnerres contre les Philistins. Selon la construction ordinaire & naturelle, quand un nom propre a servy de nominatif au verbe, tous les *il* qui suivent dans la mesme periode se rapportent à ce nom propre. Cependant dans cette phrase aucun des deux *il* ne se rapporte à Samuël qui est le nominatif du premier verbe de la periode. Le premier *il* se rapporte à *holocauste*, & le second se rapporte à *Dieu*. Ainsi l'équivoque ne peut estre ostée entierement qu'en repetant

les

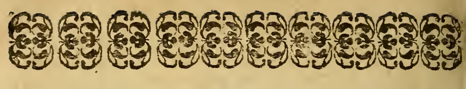
s deux divers noms ausquels ces *il* se rapportent. *Samuël of-it son holocauste à Dieu, & cet holocauste luy fut si agreable ue Dieu lança au mesme moment, &c.* Il faut tâcher d'éviter e mettre dans la mesme periode deux *il*, ou deux *luy*, de suite, orsqu'ils se rapportent à diverses choses.

Voicy deux exemples de constructions louches, tirez aussi du vre des Doutes. *Vous me commandez d'approcher de vous avec nfiance, si je desire d'avoir part avec vous, & de recevoir la ourriture d'immortalité, si je veux acquerir une vie, qui dure ternellement.* Il n'y a personne qui ne croye que, *de recevoir la ourriture d'immortalité* est gouverné par *si je desire*, au lieu ue dans le sens de l'Autheur il est gouverné par, *vous me com-nandez*. Comme *desirer* ne demande point *de* aprés *soy*. Il n'y uroit point d'équivoque mettant, *si je desire avoir part avec ous*, & on verroit aisément que le sens seroit, *vous me comman-lez d'approcher de vous avec confiance, & de recevoir, &c.*

On ne doit pas éviter avec moins de soin la construction de cet utre exemple. *Lorsque le combat se donna Moïse s'adressa à Dieu en tenant ses mains étenduës, & formant ainsi la figure de la Croix, qui devoit estre un jour si salutaire, & si redoutable à nos ennemis.* La conjonction *&* fait que *si salutaire* se rapporte à *nos ennemis*, aussi bien que *si redoutable*, ce qui n'est pas le sens de l'Autheur, & on remedie à cet inconvenient, en disant selon la correction du Pere Bouhours, *qui devoit estre un jour si salutaire aux fidelles, & si redoutable à leurs ennemis.*

Pour les longues periodes, il n'y en a presque point qui n'embarassent l'esprit. Plus elles sont courtes, plus elles contentent le Lecteur ou l'Auditeur. Il faut qu'elles ayent des reposoirs, comme dit M. de Vaugelas, & on n'aime point à estre conduit trop loin, sans qu'on trouve où s'arrester.

FIN.



TABLE

BEAUCOUP PLUS AMPLE qu'aux precedentes impreſſions, où les Remarques qui ſe trouvent dans le texte du Livre, hors des titres, ſont marquées d'une croix †, & où celles qui ſe trouvent dans les Notes, ſont marquées d'une étoile. *

*L'*a *qui ſe rencontre devant le Chifre qui montre la page ſignifie le Tome premier.*

Le b *qu'il faut chercher dans le Tome ſecond.*

A.

A fau-

D.

E.

Ebe-

F.

Futur

M.

 † d'el-

Ny

des

Q.

* Sou-

T.

* Tranſ-

Y.

Z.

FIN.

CATALOGUE

des Livres Nouveaux.

Les Curieux m'ont par diverses fois prié de leur donner un Catalogue des Livres Nouveaux: ce qui m'a donné lieu d'en donner un tous les trois mois, afin de satisfaire la curiosité du Public.

Histoire Metallique de la Republique de Hollande depuis son Origine jusques à present, où on voit tous les Evenemens arrivés depuis l'Année 1566. jusques à present; les Batailles, les Traittez de Paix, les Alliances, & enrichie de 600 Figures ou Medailles frappées sur ce subject; nouvelle Edition augmentée de 140 Medailles. 8. 2 Voll.

Sentimens desinteressés sur la Retraite des Pasteurs de France. 12. *à Deventer.*

Abregé de l'Histoire de Brandebourg, par *Leti*, 12.

Medecine Universelle ou l'art de Conserver la santé. 12.

La Geographie de *Medrano*, Trad. de l'Espagnol en Vers François. 8.

Traité du Mouvement des Eaux, par *Mariotte.* 12.

De la Foy, de l'Esperance, de la Charité, ou Explication du Symbole, de l'Oraison Dominicale & du Decalogue. 12. 2 Vol.

Caractere de Theophraste, avec les Caracteres ou les Mœurs de ce Siecle. 12.

Lettres Apologiques, pour M. *Arnaud* à un Abbé. 12.

Lettres Provinciales en quatre Langues, François, Latin, Espagnol, Italien. 8.

Re-

Refutation d'un Ecrit qui porte pour Titre, *Réponse à une Lettre Anonyme*; adressée aux Juifs de Metz. 8.

Histoire de St. Louis. 12. 2 Voll.

La Vie du Pere Coton Confesseur des Roys Henry IV. & Louis XIII. 4.

Factum pour le Curé du Bourg St. Nicolas contre les Recollets. 4.

Methode pour les Cadrans. 12.

Lettres d'un Docteur en Theologie à un Seigneur de la Cour sur la Conversion de Monsieur *Vignes* Ministre avec les Ceremonies de son Abjuration. 12.

Caractere de la veritable & de la fausse Pieté par M. de la *Volpiliere*. 12.

Grandes Veritez du Christianisme ou Methode de bien Vivre & de bien Mourir. 12.

L'Oraison sans Illusion contre les Erreurs de la fausse Contemplation. 12.

Bon Usage du Thé, du Caffé, & du Chocolat, par *Blegris*. 12.

Reflexions Chrétiennes en forme de Meditations pour tous les jours du Mois. 12.

Defense des Nouveaux Chrétiens & des Missionnaires de la Chine, du Japon, & des Indes, contre deux Livres intitulé, *Morale Pratique des Jesuites & l'Esprit d'Arnaud*. 12.

Apologie Historique, contre le Livre intitulé, *Defense du Nouveau Chrestien*. 12.

Devotion du Calvaire, par *Crasset*. 12. *Fig.*

Lettre d'un Docteur en Theologie Missionaire de la Chine. 12.

Suite du Receüil des Remedes de Mad. *Fouquet*. 12.

Briéve Instruction pour parvenir à la Perfection. 12.

Differ-

Dissertation sur la Récherche de la Verité, contenant l'Apologie des Academiciens. 12.
Connoissance des Temps ou Calendrier & Ephemerides, pour diverses années. 12.
Billets en Vers de M. de Saint-Ussans. 12.
La fameuse Comedienne ou Histoire de la Guerin auparavant Femme & veuve de Moliere. 12.
Cent-Cinquante Maximes Chrêtiennes, Politiques & Morales. 12.
OEuvres Spirituelles en Vers François d'Houville. 12.
Aphorismes de Controverse. 12.
Prieres de M. le *Faucheur*. 12.
——-- de M. *Soustelle*. 12.
Le Prince Esclave. 12.
Amours des Grands Hommes, par M. de *Villedieu*. 12.
Defense du Culte de l'Eglise, par Mr. *Brueys*. 12.
Entretien de deux nouveaux Catholiques, par le mesme. 12.
La Porte de trois Langues, Lat. Fran. Flam. avec 40 Fig. 8.
——— le mesme. 8. Fran. & Flam.
Grammaire Flamande tres exacte pour apprendre facilement la Langue Françoise. 8.
Oraison Funebre du Prince de Condé, par *Bossuet*. 12.
Formulaire des Inscriptions des Lettres dont le Roy de France est traité par tous les Potentats de l'Europe, & dont il les traite reciproquement, avec une harangue de Madame *Fouquet* au Roy. 12.
Moyens Seurs & Honestes pour Convertir les Heretiques. 12.
Receüil de Pieces Gallantes en Prose & en Vers, par Mr. *Pelisson* & *Madame de la Suse*. 12

Ra-

Rasibus ou Procez fait à Barbe des Capucins. 12.
Histoire du Grand Tamerlan. 12.
France Demasquée. 12.
Mademoiselle de Tournon. 12.
Octavie, ou l'Espouse Fidelle.
Traité du Point d'Honneur ou suite de la Civilité Françoise. 12.
Du grand ou du sublime dans les mœurs, avec une Observation de l'Eloquence & de la bienseance, par le *P. Rapin*. 12.
Entretien de la Pluralité de Monde, par *Fontenelle*. 12.
Discours de l'Esprit & de la Conversation du Chevalier de Meré. 12.
L'Histoire des Troubles de Hongrie, où on void tout ce qui est arrivé en ce Royaume depuis l'Année 1655. jusques à present avec des Figures. 5 Voll.
Siege de Bude, avec la Relation de sa prise. 22.
Memoires de feu Monsieur le Duc d'Orleans. 12.
Monde Naissant. 12.
Memoire de Beauvaux & Suite. 12.
Morale de Tacite.
Voyage de Siam des Peres Jesuites, fait aux Indes & à la Chine, avec leurs observations Astronomiques, & leurs Remarques de Physique, de Geographie, d'Hydrographie, & d'Histoire enrichi de Figures. 12.
Idem, le second Voyage de Siam des Peres Jesuïtes en Siam. 12. fig.
Le Journal du Voyage de Siam en forme des lettres familieres par M. L'Abbé de Choisy. 12.
Relation de l'Ambassade de Mr. le Chevalier de Chaumont à la Cour du Roy de Siam. Avec ce qui s'est passé de plus remarquable durant son Voyage.

Tablettes Chronologiques contenant la vie & la suite des Papes, Empereurs & Roys qui ont regné dépuis la naissance de J. Christ jusqu'à present. Par G. Marcel tres-bien gravées sur le Cuivre.

Tablettes Chronologiques contenants avec ordre l'état de l'Eglise en Orient, & en Occident: les Conciles generaux & particuliers, les autheurs Ecclesiastiques: les Schismes, heresies & opinions, qui ont esté condamnées pour servir de plan à ceux qui lisent l'histoire sacrée par G. Marcel.

Histoire des Bouccaniers. 2 Voll.

Lettre de la Furetiere à Monsieur *Doujat.*

Remarque de Henry XIV.

Rome antichrêtienne. 12.

Abregé de l'Histoire de Hollande. 12.

Lettre de Clement Marot. 12.

Quartier de Rome. 8.

Zamire Hist. Persane. 12.

Communion Sainte de Banage. 12.

Recueil des Pieces Choisies. 12.

Tableau de l'Amour. 12.

Refuge Spirituel. 12.

Tresor de Prieres. 12.

Estat d'Angleterre. 12. 2 Voll.

Poësies Pastorales. 12.

Complaintes des Captifs en Babilone ou l'Anniversaire de l'entrée des Dragons. 12.

Delices des Esprits. 12.

Histoire de l'estat de la puissance Ottomane. 12.

Grotius droit de la Guerre & de la Paix. 12. 3 Voll.

Morale du Monde, par Mademoiselle *de Scuderi*. 12.

Devoirs des Maistres. 12.

Lettres diverses du Chevalier d'Her. * * *

Baume de Galaad ou le veritable moyen d'obtenir la Paix de Sion. 12.

Nou-

Nouveaux Interests des Princes.
Description de la Hongrie. 12.
Vie de Sixte V.
Apologie contre M. *Arnaud.*
OEuvres Meslées du Sr. de St. Evremond. 12. 2 voll. augmenté de la moitié.
Antiquité du Temps. 4.
Representation des Malheurs horribles qui menacent les Protestans d'Angleterre. 12.
Julien l'Apostat.
Methode pour l'Histoire de France. 12.
Malheurs de l'Amour. 12.
L'Elite des Poësies. 12.
Proposition de faire venir de l'eau douse à Amsterdam.
Emprisonement de Charles IV.
Testament Politique du Cardinal de Richelieu. 12.
Idille de Bion & de Moschus. 8.
Innocence calomniée. 12.
Pufendorf Introduction à l'Histoire. 12. 4 Voll.
Histoire d'Abissinie. 12. fig.
Histoire des Avanturiers qui se sont signalez dans les Indes, par *Oxmelin.* 12. 2 Voll. Fig.
Fables Choisies de M. *de la Fontaine.* 12. Fig.
Intrigue Politique ~~de~~ la France. 12.
Histoire de l'Academie Françoise. 12.
Histoire des Guerres Civilles de Grenade. 12.
Homme de Cour.
Systeme de l'Eglise de M. *Jurieu.*
Histoire du Monde, par *Chevreau.* 12. 4 Voll.
Petrone Traduit. 12.
Phyladelphe nouvelle Egiptienne.
France Gallante. 12.
Vie de Turenne. 12.
Vie de Colligny. 12.

Vo-

Voyage de Moſcovie. 12.
Bonnes & Saintes Penſées.
OEuvres de Sainte Thereſe. 12. 3 Voll.
Tablettes Chronologiques des Papes, Empereurs & Roys, qui ont Regné depuis *J. Chriſt* juſqu'à preſent, par *G. Marcel* tres-bien gravées ſur le Cuivre.
Hiſtoire du Divorce de Henry VIII. 12. 3 Voll.
Dialogues Satiriques & Moraux, par M. *Petit de l'Academie.* 12.
OEuvres de Maucrois & de la Fontaine. 12.
Traité des Lignes du Premier Genre, par *Ozenan.* 4.
Hiſtoire du Patriarche Abraham. 12.
Refuge Spirituel des Fidelles. 12.
L'Oppoſition du Concile de Trente. 12.
Inquiſition de Goa. 12.
Plaidoyé de Tallon, touchant le Franchiſe de Rome. 12.
Reflexion ſur le Plaidoyé de Tallon. 12.
Remarque ſur Tallon. 12.
Hiſtoire de Mahomet IV. depoſſédé. 12. 2 Voll.
Hiſtoire de Philippe de Valois & du Roy Jean. 12.
Traité de l'unité de l'Egliſe, contre Mr. *Nicolle.* 8.
OEuvres Meſlées de St. Real. 12.
Hiſtoire de la Guerre de Chipre. 12. 2 Voll.
Lettre à Mr. Demetrius Ammirally Docteur en Medicine, ſur la Maladie Venerienne. 8.
Hiſtoire des Indes Orientales, par *Souchu de Rennefort.* 12.
Conſiderations Politiques. 12.
Hiſtoire de la Perſecution des Valées de Piemont. 12.
Refutation du Livre intitulé, *L'impieté de la Morale des Calviniſtes.* 8.
Memoire des Obſervations, pour le Voyageurs. 12.
Remarque ſur le Gouvernement du Loüis XIII.

Tria-

Traité de Mignatures. 12.
Pedagogue des Familles Chrêtiennes. 12.
Regle des Mœurs contre les fausses Maximes de la Morale corrompuë. 12.
Traité des Etudes, par M. *Fleury*. 12.
Sentimens d'Erasme. 12.
Examen de l'Oppression des Reformez en France, où on justifie l'Innocence de la Religion, par Mr. *Daillon*. 12.
Ouvrages de Prose & de Poësies, de Messieurs de *Maucroi* & de la *Fontaine*.
Varillas Histoire de Louis XI. 12. 2 voll.
Politique d'Espagne par Varillas. 12.
Histoire de Louis XII. 12. 2 Voll. par *Varillas*.
Reflexions Politiques contre la France. 12.
Traité des Jeux & des Divertissements. 12.



